

MAIRIE DE METZ

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE METZ

REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 17 décembre 2015

DCM N° 15-12-17-3

Objet : Budget Primitif 2016. Motion Recettes - Motion Dépenses.

Rapporteur: M. TOULOUZE

Le budget principal de la Ville de Metz est présenté et voté par nature.

Des éléments de synthèse, les divers éléments soumis au vote, et notamment les annexes, constituent l'ensemble des documents budgétaires.

Cependant, le Programme d'Investissement 2016 est transmis pour simple information, et ne fait pas l'objet d'un vote du Conseil Municipal.

Le Budget Primitif proposé pour 2016 est globalement équilibré, conformément aux conditions présentées lors du Débat d'Orientation Budgétaire, qui s'est tenu le Jeudi 26 Novembre 2015.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal.

LE CONSEIL MUNICIPAL

La Commission des Finances et des Ressources entendue,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.2122-22,

VU les instructions comptables M14, M4 et M49,

VU sa délibération du 29 Novembre 1996 décidant le vote par nature et les durées d'amortissement,

VU les délibérations des 26 Octobre 2001, 31 Mars 2005, 30 Mars 2006 et 26 Novembre 2015 complétant les durées d'amortissement,

VU la délibération du 30 Mars 2006 fixant le régime des provisions,

VU le Débat d'Orientation Budgétaire du 26 Novembre 2015,

VU le projet de budget présenté pour l'exercice 2016,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

MOTION RECETTES

DECIDE :

- **DE VOTER** le budget par chapitre conformément à l'article L.2312-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- **ARRETE** le montant du Budget Primitif 2016 en recettes comme suit :

SECTION D'INVESTISSEMENT

- <u>Budget Principal</u>	
. Mouvements réels	29.144.130
. Mouvements d'ordre	<u>11.566.091</u>
. Mouvements budgétaires	40.710.221
- <u>Budget Annexe des Eaux</u>	
. Mouvements réels	0
. Mouvements d'ordre	<u>877.994</u>
. Mouvements budgétaires	877.994
- <u>Budget Annexe du Camping</u>	
. Mouvements réels	0
. Mouvements d'ordre	<u>46.101</u>
. Mouvements budgétaires	46.101
- <u>Budget Annexe des Zones</u>	
. Mouvements réels	0
. Mouvements d'ordre	<u>207.000</u>
. Mouvements budgétaires	207.000
TOTAL	41.841.316

SECTION DE FONCTIONNEMENT

- <u>Budget Principal</u>	
. Mouvements réels	163.776.941
. Mouvements d'ordre	<u>540.571</u>
. Mouvements budgétaires	164.317.512
- <u>Budget Annexe des Eaux</u>	
. Mouvements réels	1.391.205
. Mouvements d'ordre	<u>42 844</u>

. Mouvements budgétaires	1.434.049
- <u>Budget Annexe du Camping</u>	
. Mouvements réels	324.850
. Mouvements d'ordre	<u>0</u>
. Mouvements budgétaires	324.850
- <u>Budget Annexe des Zones</u>	
. Mouvements réels	1.036.766
. Mouvements d'ordre	<u>0</u>
. Mouvements budgétaires	1.036.766
TOTAL	167.113.177
TOTAL GENERAL	208.954.493

- **DECIDE** pour 2016 de reconduire les taux des 3 impôts locaux, soit :
 - 18,09% pour la Taxe d'Habitation,
 - 17,21% pour la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties,
 - 70,35% pour la Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties,
 représentant un produit global de 57.015.000 Euros.

MOTION DEPENSES

DECIDE :

- **DE VOTER** le budget par chapitre conformément à l'article L.2312-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- **ARRETE** le montant du Budget Primitif 2016 en dépenses comme suit :

SECTION D'INVESTISSEMENT

- <u>Budget Principal</u>	
. Mouvements réels	40.169.650
. Mouvements d'ordre	<u>540.571</u>
. Mouvements budgétaires	40.710.221
- <u>Budget Annexe des Eaux</u>	
. Mouvements réels	835.150
. Mouvements d'ordre	<u>42 844</u>
. Mouvements budgétaires	877.994
- <u>Budget Annexe du Camping</u>	
. Mouvements réels	46.101

. Mouvements d'ordre	0
. Mouvements budgétaires	46.101
- <u>Budget Annexe des Zones</u>	
. Mouvements réels	207.000
. Mouvements d'ordre	0
. Mouvements budgétaires	207.000
TOTAL	41.841.316

SECTION DE FONCTIONNEMENT

- <u>Budget Principal</u>	
. Mouvements réels	152.751.421
. Mouvements d'ordre	11.566.091
. Mouvements budgétaires	164.317.512
- <u>Budget Annexe des Eaux</u>	
. Mouvements réels	556.055
. Mouvements d'ordre	877.994
. Mouvements budgétaires	1.434.049
- <u>Budget Annexe du Camping</u>	
. Mouvements réels	278.749
. Mouvements d'ordre	46.101
. Mouvements budgétaires	324.850
- <u>Budget Annexe des Zones</u>	
. Mouvements réels	829.766
. Mouvements d'ordre	207.000
. Mouvements budgétaires	1.036.766
TOTAL	167.113.177
TOTAL GENERAL	208.954.493

Vu et présenté pour enrôlement,
Signé :

Le Maire de Metz,
Conseiller Départemental de la Moselle
Dominique GROS

Service à l'origine de la DCM : Finances Commissions : Référence nomenclature «ACTES» : 7.2 Fiscalité

Séance ouverte à 15h00 sous la Présidence de M. Dominique GROS Maire de Metz ,
--

Nombre de membres élus au Conseil Municipal : 55 dont 55 sont encore en fonction à la date de la délibération.

Membres assistant à la séance : 41 Absents : 14 Dont excusés : 11

Décision : ADOPTÉE À LA MAJORITÉ



- FINANCES -

RAPPORT DE PRÉSENTATION

**BP
2016**



Ville de Metz

Rapport de présentation du
Budget primitif 2016

Conseil Municipal
17 décembre 2015

Table des matières

<i>INTRODUCTION</i>	3
<i>1 UN PLAN TRIENNAL D'ECONOMIES POUR PRESERVER L'AVENIR</i>	4
1.1 Les grands équilibres du BP 2016 : un effet ciseaux résorbé	4
1.1.1 L'évolution des dépenses de fonctionnement.....	4
1.1.2 L'évolution des recettes de fonctionnement	6
1.2 2016, an I du Plan d'Adaptation au Nouveau Contexte Financier :	8
1.2.1 Une démarche pluriannuelle	8
1.2.2 Les mesures d'économie 2016.....	10
1.3 Une capacité à investir préservée	11
<i>2 UN BUDGET AU SERVICE DES PRIORITES MUNICIPALES</i>	<i>12</i>
2.1 Les solidarités au cœur du projet municipal	13
2.1.1 Le nouveau projet d'établissement du CCAS	13
2.1.2 Une Ville au service des enfants et des parents.....	14
2.1.3 Une Ville pour tous.....	15
2.2 L'épanouissement des Messins et l'animation de la cité	16
2.2.1 Une politique culturelle au service de l'attractivité de la Ville.....	17
2.2.2 Des clubs sportifs soutenus et bénéficiant d'équipement de qualité	17
2.2.3 Le soutien aux associations socio-culturelles, priorité en matière de jeunesse.....	18
2.3 Le développement et l'attractivité du territoire	19
2.4 Une cité proche de ses habitants	20
2.5 Les ressources : un fonctionnement interne optimisé	21
<i>3 LES BUDGETS ANNEXES</i>	<i>23</i>
3.1 Le Budget Annexe des Eaux	23
3.2 Le Budget Annexe du Camping	24
3.3 Le Budget Annexe des Zones	25

Introduction

« Maintien de politiques publiques ambitieuses, efforts au profit d'investissements productifs de premier ordre pour le territoire, recours à l'emprunt mesuré, taux d'imposition inchangés » : c'est par ces quatre fondamentaux que je conclusais notre récent débat d'orientation budgétaire. Le budget primitif 2016 qui vous est présenté aujourd'hui respecte et précise ce cadre.

Ce budget marque une nouvelle étape dans la contribution de notre collectivité au redressement des comptes de la Nation. Après une baisse de 1.2 M€ en 2014 et de 2.9 M€ en 2015, notre dotation forfaitaire diminuera, en effet, de 2.936 M€ supplémentaires en 2016. Cet effort historique nous impose de réinterroger l'ensemble de nos actions et de faire preuve d'inventivité, d'innovation et de courage, pour continuer à répondre aux besoins des Messins et à préparer l'avenir de la cité.

C'est le sens de la démarche d'Adaptation au Nouveau Contexte Financier qui, nourrie de l'expertise et de la créativité des services, a permis aux élus de réaffirmer les priorités constantes de la municipalité tout en permettant d'envisager plus de 5.3 M€ d'économies dès 2016. Un exercice difficile, même si nous nous attachons à en préserver les usagers, et que les moyens consacrés à la solidarité et à la sécurité sont naturellement maintenus.

Notre situation financière, assise sur des fondamentaux sains, connaît une dynamique positive : l'effet ciseaux est évité et notre épargne brute s'accroît. Les économies, les redéploiements et les réformes de structures permettent de garantir les moyens dévolus aux politiques publiques prioritaires que sont l'éducation, l'enfance et la culture, tout en améliorant notre capacité à investir durablement.

Car s'il faut répondre aux enjeux du moment, nous avons le devoir de continuer à préparer l'avenir des Messins en investissant dans les équipements qui renforcent notre attractivité et stimulent notre développement économique. Nous y consacrerons ainsi près de la moitié de notre budget d'investissement 2016 avec le début de la construction du centre de congrès, le développement de TCRM Blida – notre espace de création artistique et d'incubation entrepreneuriale labellisé French Tech – ainsi que la première tranche de la rénovation du plateau piétonnier ; trois actions contribuant à attirer à Metz décideurs, entrepreneurs et consommateurs.

Nous poursuivrons également nos investissements dans les services publics de proximité, qu'il s'agisse de la rénovation des écoles, du plan numérique, de la nouvelle crèche de Borny ou du lancement de l'Agora, centre socio-culturel autant que médiathèque appelé à devenir un élément de centralité du quartier de la Patrotte et de Metz-Nord.

Ce budget 2016 traduit une action responsable au service d'une Ville solidaire et ambitieuse.

Dominique GROS
Maire de Metz

1 Un plan triennal d'économies pour préserver l'avenir

Le Budget Primitif 2016 s'inscrit dans un contexte de poursuite de la baisse des dotations de l'Etat. L'ampleur de la contribution au redressement des finances publiques sur la période 2015-2017 (baisse de la dotation forfaitaire de 10.939 M€ par rapport à 2013) a rendu nécessaire la définition d'un plan triennal d'économies progressif dont l'année 2016 constitue la première phase. Le BP 2016 est ainsi caractérisé par une disparition de l'effet ciseaux, les dépenses réelles de fonctionnement diminuant, par rapport au BP 2015, plus rapidement que les recettes réelles de fonctionnement.

1.1 Les grands équilibres du BP 2016 : un effet ciseaux résorbé

L'accélération de la baisse de la DGF en 2015 avait conduit à la persistance d'un décalage entre l'évolution des recettes (-0.92%) et celle des dépenses (+0.18%) dans le budget primitif 2015, en dépit de l'effort très important de maîtrise des dépenses. Le plan d'économies construit par la collectivité dès le printemps 2015 permet de résorber cet effet ciseaux dans le cadre du BP 2016.

En effet, en retraitant l'imputation nouvelle des dépenses de fonctionnement de la DCSI sur le montant de l'attribution de compensation versée par Metz Métropole¹, les dépenses réelles de fonctionnement diminuent de -0.75% alors que les recettes de fonctionnement sont quasiment stables (-0.1%) par rapport au BP 2015. **Les dépenses de fonctionnement diminuent donc plus vite que les recettes, ce qui accroît l'épargne brute de la collectivité de plus de 1 M€ et permet de la porter à 11,025 M€**

1.1.1 L'évolution des dépenses de fonctionnement :

L'évolution des charges de fonctionnement est la résultante du plan d'Adaptation au Nouveau Contexte Financier et de dépenses qui évoluent du fait de facteurs externes. Le budget primitif 2016 intègre ainsi 5.344M€ d'économies dont 2.378M€ relatives aux charges de personnels. Au total, la baisse nette des dépenses de fonctionnement s'élève à 1.194M€ dans la mesure où les économies permettent essentiellement de financer la progression de dépenses de fonctionnement prioritaires, naturellement dynamiques, ainsi que quelques dépenses nouvelles.

Ainsi, *concernant les politiques publiques prioritaires*, les dépenses de fonctionnement hors masse salariale générées par l'amélioration du périscolaire du soir en année pleine et la progression de la fréquentation des services périscolaires s'élèveront en 2016 à 552k€ Les besoins nouveaux en personnel pour accompagner la hausse des effectifs accueillis à la restauration scolaire sont évalués à 166k€ Si les moyens de la politique culturelle restent stables, certaines dépenses progressent : pérennisation de la subvention à l'EPCC Pompidou Metz à 550k€ moyens complémentaires pour TCRM Blida (+70k€) et exposition Blondel (100k€) notamment. Les crédits de fonctionnement de la petite enfance augmenteront en 2016 de 40k€ pour accompagner, à moyens humains constants, une hausse du taux de fréquentation des crèches.

Quant aux *charges de personnel*, dépenses par nature dynamiques, elles diminuent de 1,06M€ (-1.18%). L'effet des économies (2.378M€) est atténué par différents facteurs de hausse des dépenses. Les avancements et promotions génèrent une progression des dépenses de 348k€

¹ Dans un but d'augmentation du coefficient d'intégration fiscale afin d'optimiser la DGF de Metz Métropole.

Les hausses de cotisations sont évaluées à 60k€ L'adhésion à l'UNEDIC, financée en 2015 lors du Budget Supplémentaire, impacte le BP 2016 à hauteur de 345k€ Quant aux accords sociaux décidés au niveau national², ils génèrent une progression des dépenses de 190k€ Les besoins nouveaux, notamment dans le champ de l'éducation, concourent également à la hausse des dépenses de personnel. Le poste consacré aux dépenses de formation connaît une progression substantielle, passant de 250k€ à 400k€, en cohérence avec les enjeux de mobilité professionnelle liée à la démarche d'adaptation au nouveau contexte financier. Le plan de formation 2015-2017 doit permettre tout particulièrement d'accompagner les projets des agents, notamment ceux engagés dans une mobilité ou une reconversion professionnelle, en proposant par exemple des bilans de compétence, mais aussi d'accompagner les services dans la conduite du changement, sur des thématiques telles que l'organisation du travail ou le management de proximité. Il intègre également la formation des policiers municipaux à l'armement.

D'autres dépenses connaissent également une hausse naturelle. Ainsi, les taxes foncières acquittées par la Ville pour son parc privé progresseront quant à elle de 71k€ Les contributions obligatoires au fonctionnement des écoles privées augmenteront de 43k€ et la participation aux frais de scolarité des messins scolarisés dans des écoles publiques d'autres communes connaîtra une hausse de 20k€

Le BP 2016 comprend également *des dépenses nouvelles* dont certaines sont subies : instauration de la redevance spéciale par Metz Métropole (+200k€) et financement du passage en créance irrécouvrable d'une créance ancienne sur la SANEMA (+391k€) notamment. Par ailleurs, la collectivité fait le choix d'actions nouvelles. C'est le cas du projet d'action sociale en faveur du personnel (+400k€), la Ville souhaitant accroître la politique de solidarité à destination de ses agents, notamment ceux dont la situation financière est la plus précaire. Elle augmentera ainsi substantiellement sa participation employeur à la complémentaire santé et à la prévoyance. Elle développera également la prestation chèques vacances. Dans le domaine sportif, l'accueil à Metz du mondial de handball génère une dépense nouvelle de 37k€ pour la Ville. La révision du PLU nécessite quant à elle un budget supplémentaire d'étude de 70k€ Concernant l'accessibilité PMR, la définition des agendas d'accessibilité programmée mobilisera 74k€

En matière de frais financiers, les intérêts de la dette progressent de 111k€ soit +9.19%.

Globalement, les subventions versées, tous domaines et toutes tailles de structures confondues, accusent un repli limité (-2.85%), l'effort de la collectivité étant essentiellement concentré sur le fonctionnement courant des services.

² Accord relatif à l'avenir de la fonction publique, dit de modernisation des parcours professionnels, des carrières et des rémunérations.

Présentation synthétique des dépenses de fonctionnement – BP 2016 :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	BP 2015	BP 2016
PERSONNEL PERMANENT	89 450 600	88 398 605
COTISATION GESTION - FORMATION	491 847	479 381
CHARGE DE LA DETTE	1 205 659	1 316 464
C.C.A.S. FONCTIONNEMENT (dont CEJ)	5 025 000	4 811 400
ORCHESTRE NATIONAL DE LORRAINE	1 938 650	1 938 650
EPCC - METZ EN SCENES	5 016 236	4 866 236
EPCC - CENTRE POMPIDOU	400 000	550 000
A.P.M.	945 000	878 150
OFFICE DU TOURISME	1 267 550	1 042 000
METZ METROPOLE DEVELOPPEMENT	600 000	660 000
SUBVENTIONS CULTURE	1 160 895	1 640 395
SUBVENTIONS SPORT	2 406 535	2 366 435
SUBVENTIONS JEUNESSE	2 449 380	2 390 580
SUBVENTIONS SCOL. ET VIE ETUDIANTE	990 230	442 140
SUBVENTIONS POLITIQUE DE LA VILLE	1 055 000	1 053 295
SUBVENTIONS DEV. URBAIN ET ACTION ECO	599 099	350 000
SUBVENTIONS SOCIALES ET SANTE	212 727	197 950
SUBVENTIONS FAMILLES	2 639 245	2 645 896
SUBVENTIONS DIVERSES	438 966	536 700
ICNE Intérêts courus non échus	-53 900	-12 910
AUTRES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	39 607 386	36 200 054
TOTAL DEPENSES REELLES	157 846 105	152 751 421
VIREMENT SECTION DE FONCTIONNEMENT	1 570 240	3 663 439
MVT ORDRE/AMORTISSEMENTS	8 972 619	7 902 652
TOTAL DEPENSES	168 388 964	164 317 512

1.1.2 L'évolution des recettes de fonctionnement :

Concernant l'évolution des recettes, elle est essentiellement la résultante de la baisse des dotations reçues par la Ville et de la hausse de certaines recettes.

Par rapport aux prévisions du BP 2015, les principales dotations perçues par la Ville accusent un repli très important. La dotation forfaitaire diminue ainsi de 4.715M€ par rapport au BP 2015 (soit -3.142M€ par rapport à la prévision corrigée lors du Budget Supplémentaire 2015). Il s'agit de l'effet de la contribution au redressement des finances publiques (-2.936M€), de la baisse de la population (-56k€) et de l'écrêtement lié au financement de la péréquation (-150k€). Globalement, les concours financiers traditionnels de l'Etat accusent une baisse de 4.92M€ soit -15.7%. Seule la DSU devrait progresser légèrement, de 1.07%, pour s'établir à 5.306M€

La Ville est également impactée par la baisse de 238k€ de la dotation de solidarité communautaire versée par Metz Métropole. Hors impact de l'imputation des charges de la DCSI (3.9M€ en baisse de 150 k€ par rapport à 2015), le montant de l'attribution de compensation reste relativement stable et n'est diminué que de la progression du dispositif de solidarité mis en place par l'agglomération pour financer les services d'état civil des communes sièges d'hôpitaux (27k€ en 2015).

Les compensations fiscales connaissent une diminution sensible, de 7.2 %, pour s'établir à 3.261M€ Cette évolution s'explique essentiellement par l'inclusion des compensations des exonérations sur les taxes foncières dans l'enveloppe normée des concours de l'Etat aux collectivités, et leur utilisation comme variable d'ajustement des réallocations de moyens au sein de l'enveloppe.

Les subventions de fonctionnement reçues par la Ville s'établissent à 9.073M€ en hausse de 2.16% par rapport au BP 2015. Cette évolution traduit la recherche active de cofinancements ; en particulier, la prévision relative aux fonds européens augmente de 162k€ (budget de la culture) et le renforcement du volet handicap de la politique RH de la collectivité permet de bénéficier d'une recette nouvelle du FIPHFP de 139k€ Ces cofinancements nouveaux permettent de compenser la baisse des subventions de l'Etat (85 k€) et de Metz Métropole. Les participations de la CAF au fonctionnement des crèches restent stables (+0.2%) et s'établissent à 6.453M€

D'autres recettes progressent sensiblement et limitent l'impact de la baisse des dotations. Il s'agit principalement de la hausse des dividendes UEM (pérennisation au niveau acté lors du Budget Supplémentaire 2015 soit 12,325 M€) et de l'optimisation des redevances versées par les délégataires en charge des parkings (+630k€). Les recettes tarifaires des services périscolaires augmentent de 450k€, l'effet volume lié à la hausse de la fréquentation se doublant d'un effet prix lié à l'application en année pleine de la nouvelle tarification de la restauration scolaire. L'augmentation de la fréquentation dans les crèches conduit à des recettes tarifaires en hausse de 111k€ La prévision relative au produit fiscal progresse modérément (+1.58%) et s'établit à 57.015M€

Le plan d'adaptation au nouveau contexte financier permet ainsi, sans augmentation des taux de la fiscalité directe pour la sixième année consécutive, de faire face aux baisses de dotations et de financer les dépenses nouvelles.

Présentation synthétique des recettes de fonctionnement - BP 2016 :

IMPOTS	FISCALITE DIRECTE COMMUNALE	56 130 000	57 015 000
	sous-total	56 130 000	57 015 000
COMPENSATIONS FISCALES	PEREQUATION DEPARTEMENTALES TP	220 000	220 000
	COMPENSATIONS FISCALES	3 515 000	3 261 000
	sous-total	3 735 000	3 481 000
DOTATIONS	DGF	24 800 000	20 085 000
	DOTATION SPECIALE DES INSTITUTEURS	14 000	10 000
	DOTATION GENERALE DE DECENTRALISATION	600 000	580 000
	DSU	5 250 000	5 306 000
	DOTATION NATIONALE DE PEREQUATION + FNGIR	700 000	463 000
	sous-total	31 364 000	26 444 000
COMPENSATIONS ET DOTATIONS INTERCOMMUNALES	ATTRIBUTION DE COMPENSATION	28 829 954	24 902 847
	DOTATION DE SOLIDARITE COMMUNAUTAIRE	3 220 000	2 981 947
	sous-total	32 049 954	27 884 794
SUBVENTIONS RECUES	SUBVENTIONS RECUES	8 882 063	9 073 874
	sous-total	8 882 063	9 073 874
TAXES	TAXE SUR L'ELECTRICITE	2 100 000	2 150 000
	TAXE DE SEJOUR	510 000	470 000
	IMPOTS SUR LES SPECTACLES	50 000	50 000
	TAXE LOCALE SUR LA PUBLICITE EXTERIEURE	1 011 000	1 080 000
	TAXE ADDIT. AUX DROITS DE MUTATION	3 200 000	3 200 000
	sous-total	6 871 000	6 950 000
PRODUITS D'EXPLOITATION	PERSONNEL	619 700	607 539
	MISE A DISPOSITION PERSONNEL AU GFP RATTACHEMENT	1 847 500	1 922 765
	UEM	9 650 000	12 325 000
	AUTRES PRODUITS	16 702 834	18 072 969
	MOUVEMENTS D'ORDRE	536 913	540 571
	sous-total	29 356 947	33 468 844
TOTAL RECETTES		168 388 964	164 317 512

1.2 2016, première année de mise en oeuvre du plan d'adaptation au nouveau contexte financier

1.2.1 Une démarche pluriannuelle :

Pour faire face à la contribution au redressement des finances publiques et à l'évolution naturelle des charges de personnel, la Ville a construit un plan d'adaptation au nouveau contexte financier pluriannuel (2016-2018) prévoyant un montant de 12.1M€ d'économies, dont 6.5M€ concernent les charges de personnels (soit environ 130 postes non remplacés). Cette vision pluriannuelle permet d'anticiper la contrainte et d'adapter progressivement les politiques publiques municipales en préservant les trois priorités que sont l'éducation, la petite enfance et la culture. La police municipale fait également l'objet d'un traitement différencié, les effectifs de policiers étant sanctuarisés à leur niveau de 2015.

Concernant ces trois champs de compétences, les moyens de fonctionnement (y compris masse salariale) restent globalement stables sur la durée du plan. Ce qui conduit à financer essentiellement les besoins nouveaux de chacune de ces politiques par des redéploiements et des réformes de structure au sein des budgets correspondants.

Ainsi, en matière de petite enfance, l'évolution naturelle des charges de personnel sera financée par une amélioration du taux d'occupation, permettant ainsi d'optimiser les recettes à moyens humains constants. Le développement de la vente de berceaux auprès d'entreprises ou de communes extérieures sera poursuivi.

En matière d'éducation, la rationalisation de la carte scolaire, l'harmonisation de la dotation des écoles maternelles en postes d'ATSEM et l'évolution des missions des concierges des écoles permettront de financer une part substantielle du développement des services périscolaires.

Quant à la culture, outre des redéploiements, une recherche accrue de financements européens garantira le respect des engagements contractés dans le cadre du Pacte Culture, signé en juin 2015. Le niveau d'engagement de la collectivité en matière culturelle restera constant, les éventuels projets nouveaux étant financés par la réallocation de moyens existants.

Le plan ANCF privilégie les efforts d'optimisation sur le fonctionnement interne de la collectivité : diminution de 244k€ des frais de carburant et de location de véhicules, renégociation de certaines activités déléguées, optimisation des primes d'assurances (86 k€), réduction des budgets communication et cabinet (350 k€), évolution du mode de gestion de la fourrière et du contrôle du stationnement payant... Les moyens logistiques seront également contraints, afin d'absorber la baisse proposée des effectifs dans ce secteur.

La démarche vise également à réinterroger les besoins des habitants et à innover pour y répondre avec des moyens moins importants. C'est le cas en matière d'éducation, la fermeture des maternelles isolées de deux classes n'ayant pas d'impacts négatifs sur le service rendu, compte tenu de la densité de la carte des écoles messines. Elle s'inscrit dans une adaptation du patrimoine scolaire aux nouveaux besoins en privilégiant des écoles ayant une taille critique suffisante pour permettre le déploiement de services périscolaires. Elle permet également de concentrer les moyens de rénovation du patrimoine sur des équipements pérennes. En matière d'espaces verts, la simplification des espaces, la réduction de la diversité et de la taille des plantes, ainsi que la poursuite de la gestion différenciée permettront de conserver un haut niveau de service avec des moyens en forte diminution, de l'ordre d'une dizaine de postes. Le développement d'Allo Mairie et des services en ligne autorisera quant à lui la reconfiguration du réseau des mairies de quartier.

Le plan ANCF prévoit également la diminution de l'engagement de la Ville dans des domaines éloignés de ses compétences régaliennes ainsi que la suppression de certaines actions non prioritaires. En matière de politique sportive, les subventions aux structures accompagnant le sport professionnel seront de nouveau revues à la baisse. La Ville se désengagera à l'horizon 2017 de la gestion de la résidence pour personnes âgées Wolff (-130k€). En matière de gestion urbaine de proximité, la Ville maintiendra l'enlèvement des encombrants à proximité des points d'apport volontaire sur le quartier de Borny mais supprimera les prestations de sur passage sur ce quartier (présence d'équipes en continu sur la quasi-totalité de la journée). Dans le champ de la jeunesse, la Ville choisit d'arrêter le dispositif de bourses aux permis de conduire (30k€) pour préserver le dispositif Envie d'agir.

Répartition des économies par champs de compétence et par années :

compétence	2016	2017	2018	Total
Solidarités	1 254 769 €	816 906 €	889 313 €	2 960 988 €
Epanouissement ³	722 417 €	387 275 €	846 454 €	1 956 146 €
Proximité	979 130 €	1 369 698 €	305 105 €	2 653 933 €
Développement	1 158 539 €	522 418 €	54 342 €	1 735 299 €
Ressources	1 229 731 €	942 134 €	625 545 €	2 797 410 €
Total	5 344 585 €	4 038 431 €	2 720 760 €	12 103 776 €

1.2.2 Les mesures d'économie 2016 :

Le BP 2016 intègre des mesures d'économies à hauteur de 5 344 585 €, dont 2 378 067 € de mesures relatives à la masse salariale. Cet effort important correspond au non remplacement d'une soixante de postes, dont 32 ont déjà été anticipés sur 2015 au fur et à mesure des départs en retraite. Les mesures RH 2016 correspondent à des suppressions de postes ponctuelles, les économies supposant des redéploiements structurels étant projetées à l'horizon 2017 et 2018 pour être accompagnées de manière efficiente.

Hors masse salariale, l'effort porte majoritairement sur les dépenses de fonctionnement courant (1 548 683€) et l'optimisation des recettes (523 050€). Les partenaires de la collectivité sont mis à contribution de manière sensible mais limitée, des baisses de subvention étant prévues à hauteur de 894 785€

En matières de recettes, l'augmentation du taux de fréquentation des crèches doit générer un surplus de 132k€de recettes. La collectivité prévoit également l'obtention de 162k€de fonds européens en valorisant davantage ses actions. Une répression plus ferme des dépôts sauvages et la facturation de prestations lors de manifestations se traduira par une hausse de 94k€des recettes de la propreté urbaine. Le redimensionnement et le rajeunissement de la flotte de véhicules de la Ville génèrera une augmentation de 50k€des recettes de vente de ferraille et de véhicules.

Concernant le fonctionnement courant de la collectivité, le BP 2016 intègre une baisse de 89k€des frais de location de véhicules, une réduction de 150k€des crédits dévolus à la DCSI et une réduction de 71k€des primes d'assurances. Les frais de communication seront réduits de 200k€ En matière d'entretien des espaces publics, le budget des espaces verts sera diminué de 93k€et les fournitures de voirie et d'éclairage de 167k€(sur un budget de 1.5M€). L'achat de prestation de désherbage des cimetières sera réduit de 23k€ Les budgets d'entretien des équipements municipaux seront révisés à la baisse : -137k€pour les gymnases et -100k€ pour les écoles primaires.

En matière de subventions, des économies seront réalisées sur le budget dédié au fonctionnement des clubs sportifs, à hauteur de 50k€ soit moins de 2 % de baisse de ce poste par rapport à 2015. Une économie de 20k€sera effectuée sur le budget des actions socio-éducatives et le dispositif de bourses au permis de conduire sera supprimé, soit un budget de subventions aux associations dans le domaine de la jeunesse en baisse de 2.4%. Le dispositif d'animations estivales sera redimensionné à la baisse (-13k€) En matière de culture, des économies à hauteur de 60k€impacteront les subventions aux associations culturelles. Les subventions attribuées dans le cadre de la politique de la Ville seront diminuées de 61k€

³ Culture, Sport et Jeunesse.

Répartitions des économies 2016 par champs de compétence et par nature :

compétence	Hors masse salariale	recettes	Fonctionnement courant	subventions	Masse salariale	TOTAL
Solidarités	730 882 €	131 850 €	274 659 €	324 373 €	523 887 €	1 254 769 €
Epanouissement	671 787 €	182 000 €	226 425 €	263 362 €	50 630 €	722 417 €
Proximité	338 700 €	94 200 €	203 000 €	41 500 €	640 430 €	979 130 €
Développement	493 100 €	0 €	227 550 €	265 550 €	665 439 €	1 158 539 €
Ressources	732 049 €	115 000 €	617 049 €	0 €	497 682 €	1 229 731 €
TOTAL	2 966 518 €	523 050 €	1 548 683 €	894 785 €	2 378 067 €	5 344 585 €

1.3 Une capacité à investir préservée

Le Budget Primitif 2016 s'inscrit dans l'orientation stratégique de la collectivité pour le mandat 2014-2020, à savoir un niveau d'investissement compris entre 30 et 35M€ par an. A l'échelle du mandat, la collectivité ambitionne d'investir 166M€ en limitant le recours à l'emprunt à un encours inférieur à 100M€ en 2020.

L'exercice 2016 correspond à un pic de la programmation pluriannuelle, avec le lancement de la plupart des projets structurants du mandat. Le montant total des dépenses réelles d'investissement (y compris le remboursement du capital de la dette) s'élèvent ainsi à 40.169M€, en hausse de 21.8% par rapport à 2015. Les dépenses d'études (+19,4%) et de travaux (+ 9.8%) augmentent significativement, en cohérence avec le début du nouveau cycle d'investissement.

Les subventions d'équipement doublent en raison de l'entrée du projet de centre de congrès dans une phase opérationnelle. Par ailleurs, 712k€ sont consacrés aux participations dans le capital de la SEM Technopôle et de l'Agence France Locale.

L'arrivée à échéance en 2015 de deux emprunts de 3.8 M€ souscrits en 2001 conduit à une diminution forte du remboursement du capital de la dette, qui s'établit en 2016 à 2.98 M€ en baisse de 13.1%.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	BP 2015	BP 2016
FRAIS D'ETUDES	480 000	573 000
ACQUISITIONS	3 918 750	3 986 250
TRAVAUX	20 918 087	22 974 000
OPERATIONS IMMOBILIERES	190 000	678 500
PARTICIPATIONS	0	711 900
FONDS DE CONCOURS	0	0
DETTE	3 430 000	2 980 000
SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT	4 043 500	8 266 000
AUTRES DEPENSES	0	0
MOUVEMENTS D'ORDRE	536 913	540 571
TOTAL DEPENSES REELLES	32 980 337	40 169 650
TOTAL DEPENSES	33 517 250	40 710 221

Concernant les recettes, le BP 2016 se caractérise par une augmentation de 133.2% du virement entre sections, augmentation consécutive à la diminution de la dotation aux amortissements et à l'amélioration de l'épargne brute.

RECETTES D'INVESTISSEMENT	BP 2015	BP 2016
MOBILISATION DE LA RESERVE	0	0
EMPRUNTS	10 330 000	16 680 000
SUBVENTIONS SPECIFIQUES	3 044 391	2 172 130
FCTVA	5 200 000	3 580 000
AMENDES DE POLICE	3 500 000	4 200 000
TAXE LOCALE D'EQUIP. / TAXE D'AMENAGEMENT	400 000	450 000
PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	500 000	2 062 000
VIREMENT SECTION DE FONCTIONNEMENT	1 570 240	3 663 439
MOUVEMENTS D'ORDRE / AMORTISSEMENTS	8 972 619	7 902 652
TOTAL RECETTES REELLES	22 974 391	29 144 130
TOTAL RECETTES	33 517 250	40 710 221

Le produit des amendes de police, maintenu au niveau constaté lors du Budget Supplémentaire 2015 (4.2M€), connaît une progression de 20%. Les recettes 2016 sont également caractérisées par la montée en puissance du plan de cession du patrimoine puisque plus de 2 millions de recettes sont prévues (500k€ au BP 2015).

La section d'investissement est équilibrée par un volume d'emprunt de 16,68 M€ (10.33M€ en 2015). Au 1^{er} janvier 2016, l'encours de la dette s'élèvera à 38.936 M€ soit un taux d'endettement de 318€/par habitant, très inférieur à la moyenne (1 132€/par habitant en 2013).

Etat de la dette : récapitulatif BP 2016

LIBELLÉ	CAPITAL	ENCOURS AU 01/01/2016	INTÉRÊT	AMORT	ANNUITÉ
DETTE PROPRE résultant de l'emprunt	50 828 272,86	38 936 618,57	947 807,45	2 562 319,61	3 510 127,06
(population DGF 2015 : 122 405 hab.)		318 €/ hab.			29 €/ hab.
autre dette (EPFL / SAREMM)	19 193 113,00	3 180 576,00	0,00	387 500,00	387 500,00
TOTAL DETTE BUDGET PRINCIPAL	70 021 385,86	42 117 194,57	947 807,45	2 949 819,61	3 897 627,06
DETTE BUDGET ANNEXE DES ZONES	5 000 000,00	4 949 014,82	206 502,77	97 437,95	303 940,72

2 Un budget au service des priorités municipales

La démarche d'adaptation au nouveau contexte financier a permis de réaffirmer les priorités de la municipalité que sont le développement des solidarités et des services aux familles, le rayonnement et l'animation urbaine de la Ville, ainsi que son développement économique.

Le BP 2016 traduit ces priorités et voit le lancement des principaux projets du mandat, dans les cinq champs de compétence de la collectivité : solidarité, épanouissement, développement, proximité et ressources.

2.1 Les solidarités au cœur du projet municipal

Le budget primitif 2016 intègre pleinement la priorité donnée au développement des solidarités, avec un CCAS reconfiguré et porteur d'un nouveau projet d'établissement, une poursuite du fort développement des services périscolaires, le maintien d'une offre d'accueil petite enfance performante et un accompagnement renforcé des familles.

2.1.1 Le nouveau projet d'établissement du CCAS

Au cœur d'une crise socio-économique qui se poursuit et une demande sociale toujours croissante, le CCAS doit renforcer son action en faveur de la solidarité et du développement social pour parvenir à répondre aux enjeux de cohésion sociale et de lutte contre les inégalités.

Pour cela, en 2016, le CCAS réaffirme son ambition et ses priorités d'action au sein de son nouveau projet d'établissement 2016-2020 construit de manière participative avec les élus du conseil d'administration et l'ensemble des agents du CCAS. Autour de 4 valeurs communes et partagées, qui fixent ses principes d'action (sens du service public, innovation sociale, solidarité et bienveillance), l'ambition du CCAS se décline en 3 grandes orientations :

- Confirmer la place de l'usager au cœur de l'action du CCAS
- Affirmer le positionnement stratégique du CCAS sur le territoire messin
- Moderniser le fonctionnement du CCAS pour mieux répondre aux enjeux de solidarité

Ainsi, la dotation municipale de 4 811 400 € lui permettra de poursuivre et de renforcer son action en faveur de ceux qui en ont le plus besoin. L'accompagnement au vieillissement de la population messine se traduira par la mise en place d'actions visant à la promotion de la place des seniors dans la ville et la prévention au vieillissement à travers l'amélioration des conditions d'accueil dans les foyers logements, le lien social (Pass Avant'âge") et la lutte contre la solitude (Ag'Ecoute), les solidarités de proximité, l'accompagnement des clubs seniors et une meilleure information des seniors et de leur famille.

En matière d'action sociale, le CCAS poursuivra son action de prévention et d'accompagnement social, en luttant contre les facteurs d'exclusion sociale et en favorisant une plus grande cohésion sociale. Les aides et secours en direction des plus fragiles seront renouvelées en favorisant les démarches de prévention au décrochage social au travers d'actions collectives renforcées. Une attention particulière sera portée sur l'accès aux droits, à l'accompagnement des usagers dans les démarches administratives, et à la promotion des dispositifs existant tels que "Metz Mutuelle Santé" mis en place à l'automne 2015.

Enfin, dans le prolongement des Assises de la Solidarité et dans le cadre du Projet social de territoire co-construit avec la ville de Metz, la CAF, la DDCS et le CD57, le CCAS poursuivra son action de mobilisation et de coordination des acteurs sociaux du territoire pour une plus grande cohérence et complémentarité d'action en direction des citoyens messins.

2.1.2 Une Ville au service des enfants et des parents

Le BP 2016 intègre des moyens en hausse pour soutenir le développement de la politique éducative de la Ville. Le budget de fonctionnement consacré à l'éducation s'élève à 5.859 M€ en hausse de 8.17% par rapport à 2015. Le développement des capacités d'accueil à la restauration scolaire, après la livraison du bâtiment périscolaire de la Corchade en 2015, se poursuivra en 2016 par l'agrandissement du restaurant Auguste Prost (391k€) et le lancement des projets de restaurants dans les écoles de la Seille et Debussy (174k€).

D'un point de vue qualitatif, une enveloppe annuelle de 50k€ permettra de poursuivre la rénovation de locaux périscolaires. 2016 constitue par ailleurs le premier exercice impacté en année pleine par le changement de mode de gestion du périscolaire du soir, le marché de prestations périscolaires mobilisant 1.681M€. Ce temps du soir sera au cœur de la relance du travail sur le PEDT, qui portera notamment sur le développement d'activités de qualité et l'optimisation de l'organisation de ce service aux familles. En outre, la création du nouvel Espace Famille rendra, en 2016, plus lisibles et transparentes la facturation et la communication entre le pôle Education et les familles.

La Ville poursuivra également son effort en matière de cadre de vie de la communauté éducative avec une enveloppe de 1.5M€ consacrée aux rénovations et aux travaux d'efficacité énergétique, en forte progression par rapport à 2015 (830k€). Le plan « école numérique », conçu en étroite collaboration avec l'Education Nationale, verra son déploiement se poursuivre avec une tranche annuelle de 350 k€

En matière de petite enfance, le budget proposé (2.750 M€ en fonctionnement) permet de continuer à faire bénéficier les futurs et jeunes parents d'un taux de couverture des besoins d'accueil petite enfance très satisfaisant. Avec plus de 60 places pour 100 enfants de moins de 3 ans, Metz propose toutes sortes d'accueils, répartis sur l'ensemble de son territoire : au domicile des assistantes maternelles, municipales ou privées, accueils en crèche, qu'ils soient réguliers et contractualisés ou occasionnels et souples, accueils en horaires classiques, en horaires décalés, accueils d'enfants en situation de handicap ou porteurs de maladies chroniques, et même des accueils de nuit et d'urgence.

Pour bénéficier de cette offre, la Ville met à la disposition des parents un Service Information Petite Enfance, qui dès 2016 leur permettra d'accéder, par le biais d'une démarche unique, aux 1155 places d'accueil municipales et associatives messines. Ce service constitue également un lieu ressource pour les familles et les assistantes maternelles, et délivre des informations simples, neutres et accessibles sur l'ensemble des questions qui se posent au moment de l'arrivée d'un enfant.

Les parents trouvent ainsi un accompagnement au sein même des crèches, ainsi que dans d'autres espaces dédiés à la parentalité, tels que les Lieux d'Accueils Parents Enfants, les Ludothèques – Jardinothèques, ainsi que dans une offre de rencontres et de conférences organisées par le chargé de mission parentalité. C'est enfin à leur service que fonctionne le dispositif Passerelle, piloté par la Ville et l'Education Nationale. Il permet, en effet, de préfigurer et de favoriser la scolarisation d'enfants de deux ans, au sein des quartiers prioritaires de la politique de la Ville et dans des conditions adaptées, afin de favoriser la réussite scolaire pour tous.

Concernant la politique d'investissement dans les crèches, elle permettra en 2016 de poursuivre l'amélioration des conditions d'accueil des enfants comme des agents, avec des projets d'amélioration de l'acoustique (30k€). Les familles accueillies à Unis'Vers d'Enfants se verront proposer une offre d'accueil à plein temps, grâce au déménagement et à l'extension d'ouverture de cette structure, notamment dédiée à l'accueil des enfants en situation de handicap. Enfin, les travaux de réhabilitation de l'ancienne école des Primevères, à Borny, mobiliseront 600k€ en 2016 et permettront à une structure associative d'intégrer, à l'horizon 2017, des locaux entièrement rénovés.

2.1.3 Une Ville pour tous

En matière d'accessibilité, le BP 2016 consacre 74k€ à la définition des agendas d'accessibilité programmée qui prioriseront les aménagements à apporter aux bâtiments municipaux et aux installations ouvertes au public pour les rendre pleinement accessibles. La mise en accessibilité PMR et la rénovation de l'accueil des services municipaux, installés au 144 route de Thionville, mobiliseront en 2016 150k€. Dans le cadre du Plan d'Accessibilité Voirie et Espaces publics, un effort particulier sera mis en œuvre en 2016 sur le quartier de l'Ancienne Ville et mobilisera 100k€.

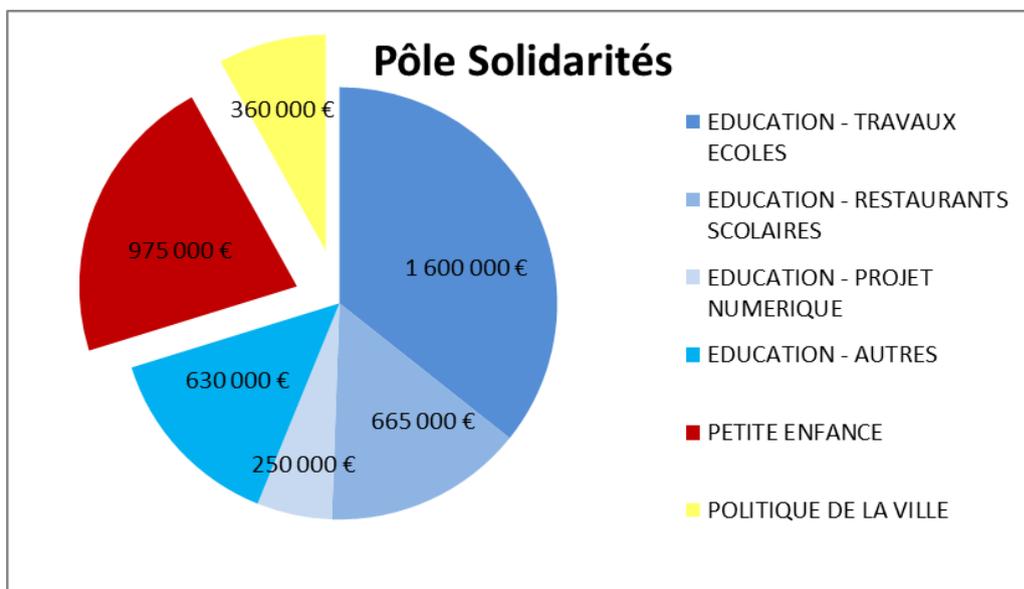
Concernant la politique de la ville, en dépit du contexte budgétaire contraint, le BP 2016 préserve les subventions allouées aux associations de proximité dans le cadre du Contrat de ville 2015-2020, avec une enveloppe de 1.053M€ en 2016 (1.045M€ en 2015). En effet, l'extension de la géographie prioritaire et le fait que plus de 3000 Messins soient nouvellement concernés par cette action, nécessite d'en maintenir globalement les dotations. Un travail conjoint avec Metz Métropole, l'Etat et les autres partenaires du Contrat permettra d'en établir une répartition géographique au plus proche des besoins et visera des effets démultiplicateurs.

Parallèlement, au chapitre des investissements, les crédits d'études et d'accompagnement sont en place pour s'engager, avec l'ANRU et les bailleurs sociaux, dans une phase de préfiguration du nouveau programme de renouvellement urbain (248k€) : maîtrise d'œuvre à Borny, étude de définition à Bellecroix essentiellement (100k€). Le rythme d'avancement du programme d'accompagnement des copropriétés en difficulté, essentiellement consacré cette année au redressement financier des bénéficiaires et à la mise à plat de leur gouvernance, nécessitera un accompagnement plus léger, ce qui a permis de dégager des marges sur les autres programmes.

En matière d'emploi et d'insertion, la redéfinition des modalités d'intervention, mises en œuvre en 2015, va permettre d'aboutir à une plus grande individualisation du service rendu par la Ville aux demandeurs d'emploi inscrits dans la file active : quelques marges de manœuvre budgétaires y seront consacrées pour produire des effets-leviers. Le service emploi et insertion disposera en 2016 d'un budget de 86k€, en hausse de 24.5%.

Globalement, les politiques publiques relevant des solidarités et Familles mobiliseront en 2015 un budget d'investissement de 4.48M€ soit 12.05% du budget d'investissement de la collectivité.

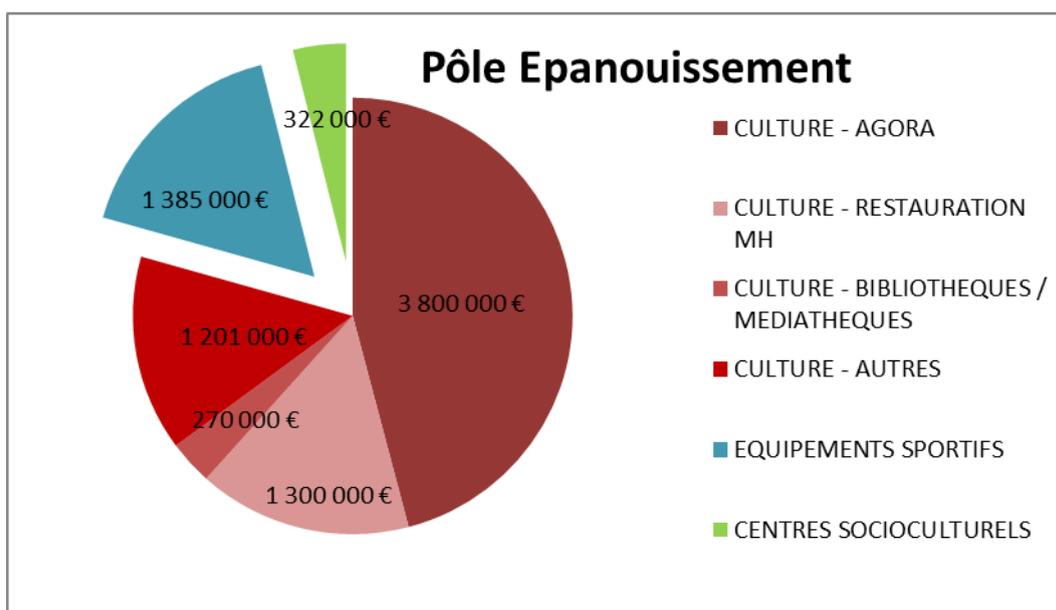
Crédits d'investissements 2016 – Pôle Solidarités et Familles (4.480 M€)



2.2 Un budget en faveur de l'épanouissement des messins et l'animation de la cité

Le budget proposé permet de préserver les actions de la collectivité en faveur de l'épanouissement des Messins et du rayonnement de la ville. A titre d'illustration, cette priorité municipale mobilisera en 2016 22.26 % du budget d'investissement de la Ville, soit 8.278 M€

Crédits d'investissement 2016 – Pôle Epanouissement (8.278M€)



2.2.1 Une politique culturelle au service de l'attractivité de la Ville

Le budget de fonctionnement consacré à la culture, hors moyens dévolus à TCRM Blida, connaît une légère progression en 2016 (+0.7%) et s'établit à 9.973M€ Il se caractérise par le maintien de l'ensemble des grands évènements portés par la ville. Les fêtes de la Mirabelle mobiliseront un budget de 547k€, en légère diminution par rapport à 2015 (-10k€), et le budget consacré aux Rendez-vous de l'été et à Ondes messines est maintenu (150k€). Le salon Le Livre à Metz (185k€) ainsi que le festival Passages (140k€) seront également reconduits, tout comme la Saint-Nicolas (70k€). La recherche active de partenariats sera poursuivie de même que la démarche d'amélioration du concept même des opérations avec pour objectifs conjoints de faire partager au plus grand nombre l'accès à l'art et la culture et de soutenir la création artistique.

En matière de soutien aux associations culturelles, la Ville maintient et amplifie son action, le poste correspondant étant porté en 2016 à 669k€(+4.7%). La priorité à l'éducation artistique est réaffirmée avec le maintien du dispositif « Résidences d'artistes », dont le budget est pérennisé à hauteur de 70k€ et du soutien aux structures porteuses de projets favorisant l'accès des plus jeunes à l'art et à la culture.

La Ville soutient également les principales institutions culturelles notamment Metz en Scènes et l'ONL, dont le projet de rapprochement artistique et culturel a pour socle l'important soutien financier de la Ville. La légère diminution de 2.7% de l'apport communal à l'EPCC Metz en Scènes est la conséquence positive des mutualisations rendues possibles dès 2016 par la nouvelle synergie croisée de ces deux institutions. Cette politique de financement structurel traduit une forte ambition dans le domaine des arts visuels, du spectacle vivant et de la musique et contribue au renforcement de l'attractivité de la Ville au travers d'équipements culturels à dimension internationale.

Concernant le patrimoine culturel, la Ville soutient la réalisation de l'exposition Blondel (100k€) et poursuit sa politique de rénovation des monuments historiques avec une enveloppe 2016 de 1.3M€ Cette dernière sera consacrée à la consolidation du mur de clôture de l'église Sainte-Ségolène et à la fin des travaux de rénovation de l'église Saint-Eucaire. Le BP 2016 prévoit également une hausse importante de l'enveloppe relative au projet UNESCO, qui passe de 30k€ à 80k€, compte tenu du caractère stratégique pour la Ville de cette démarche.

2016 sera également marquée par le lancement des travaux de construction de l'Agora à la Patrotte : 3.8M€y seront consacrés pour une livraison prévue dès 2017.

2.2.2 Des clubs sportifs soutenus bénéficiant d'équipements de qualité

L'accompagnement des clubs demeure en 2016 un levier important de l'action de la collectivité en matière de développement des pratiques sportives. La capacité d'intervention, via les subventions de fonctionnement, est globalement proche du niveau de l'année précédente, avec une enveloppe de 2.366M€ (-1.67%). Les associations sportives, particulièrement dans le domaine du sport amateur, verront ainsi la contribution de la ville préservée, permettant la poursuite, voire le développement, de leurs activités au bénéfice des Messins.

La confortation de l'axe de développement autour de l'athlétisme, initié à partir de la réalisation de la halle de « L'Anneau », se poursuit : les manifestations phares comme le

Marathon-Metz-Mirabelle (125k€), la course populaire La Messine ou encore le Meeting indoor (35k€) seront maintenues en 2016.

L'opération Metz Plage, plébiscitée par de nombreux Messins, est reconduite en 2016. La manifestation, dans un cadrage budgétaire maîtrisé (240 k€), offrira encore un moment de détente et de dépaysement à tous les plagistes avec de multiples activités ludiques, culturelles et sportives ouvertes aux petits et aux plus grands.

En matière d'équipements sportifs, la Ville de Metz a pour objectif permanent d'offrir aux utilisateurs scolaires et associatifs des installations de qualité. Le budget d'investissement 2016 consacré à ces équipements met ainsi l'accent prioritairement sur la maintenance des complexes sportifs (285k€), gymnases et stades, le renouvellement des matériels sportifs (25k€) et leur mise en sécurité (15k€). Les crédits spécifiques permettront le renouvellement du parquet du complexe St Symphorien (131k€), et la création d'un éclairage performant au stade des Hauts de Blémont (150k€).

Par ailleurs, et dans la continuité des travaux engagés dans les piscines municipales, une réfection des vestiaires, douches et circulations est programmée au sein de la piscine du Square du Luxembourg (200k€)

Enfin, la Ville de Metz continuera en 2016 de soutenir certaines associations au travers du versement de subventions d'investissement (50k€). Elle soutiendra également la rénovation de la patinoire avec le versement d'une subvention de 150k€

2.2.3 Le soutien aux associations socio-culturelles, priorité en matière de Jeunesse

L'enveloppe globale 2016 allouée aux subventions des associations socio-éducatives conventionnées est quasi-constante par rapport à 2015, s'établissant à 2.109M€ (-2.4%). La Ville affirme ainsi sa volonté de maintenir un service de qualité à la population dans tous les quartiers et permet aux associations d'éducation populaire, notamment celles qui animent au quotidien les équipements communaux, de poursuivre leur action essentielle au vivre ensemble.

Dans le domaine de l'action éducative et de l'accès aux loisirs, l'Animation Estivale sera maintenue (160k€) et l'action de l'Ecole des Sports intensifiée dans une cohérence d'intervention en lien avec les objectifs du contrat de ville.

Le BP 2016 confirme également la volonté de la Ville de donner sa place à la jeunesse en la soutenant dans ses initiatives et ses engagements. Le dispositif « envie d'agir » est pérennisé (30k€), la vie étudiante mobilisera 88k€ et le développement des énergies urbaines bénéficiera d'une enveloppe de 20k€

Enfin, la Ville s'attachera à entretenir son patrimoine d'équipements socio-culturels, via une enveloppe consacrée à leur entretien, ou à des travaux de confortation, comme ce sera le cas à la Maison de la Culture et des Loisirs (181k€).

Les politiques municipales culturelles et sportives participent également de l'attractivité du territoire. Ainsi, le soutien au tissu associatif culturel local dans le cadre de ses activités et projets propres de création, diffusion et médiation artistiques et culturelles, connaîtra une

nouveauté en 2016 avec la mise en place du programme d'animation de la nouvelle association TCRM-Blida. Cette dernière réunit la Ville, Metz Métropole et divers partenaires, afin d'animer et de développer l'attractivité de ce site dédié au mariage entre les mondes de la culture, du numérique et des médias.

2.3 Le développement et l'attractivité du territoire

Le budget d'investissement consacré à cette thématique en souligne l'importance puisqu'il mobilise 16.398 M€ soit 44 % du budget d'équipement 2016. Il s'agit tout d'abord des dépenses de voirie qui s'élèvent à 7.07M€ dont 1.05M€ seront consacrés à la première tranche de la rénovation du plateau piétonnier. Deux opérations structurantes de voirie sont projetées en 2016 : la 2^{ème} tranche de la rue Marguerite Durmeyer à Devant les Ponts (110k€) et l'aménagement en zone 30 du secteur des Isles.

Le BP 2016 se caractérise également par l'entrée du projet de centre de congrès dans une phase opérationnelle avec une livraison prévue au printemps 2018. La contribution de la Ville à cet investissement s'élèvera en 2016 à 6.5 M€ et la collectivité participera au fonctionnement de M3Congrès à hauteur de 160 k€

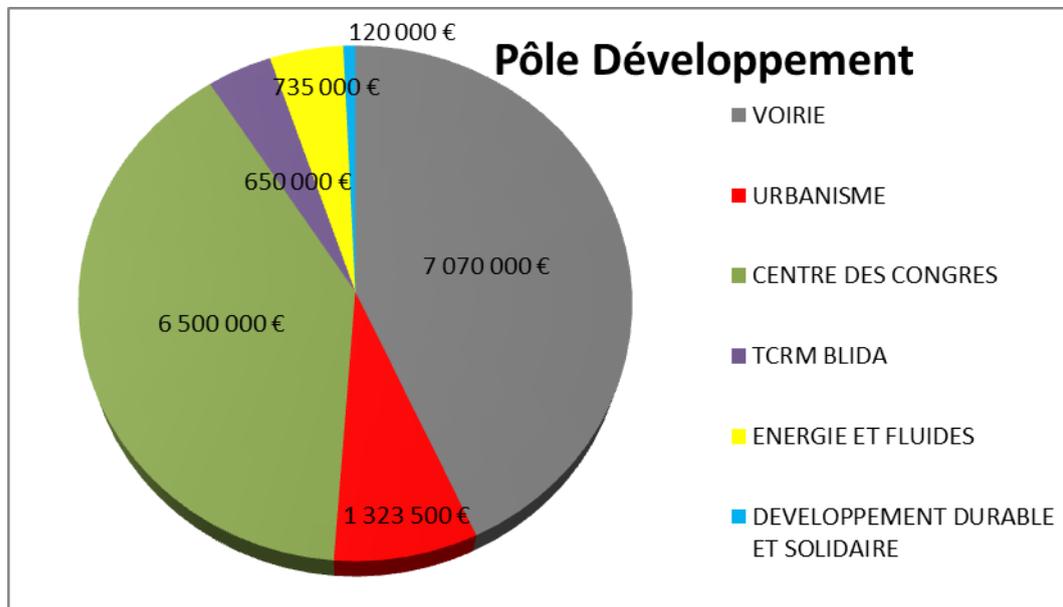
Autre vecteur de développement économique, TCRM Blida, bâtiment Totem labellisé French Tech, verra ses moyens de fonctionnement augmenter de 70k€ Une subvention globale de fonctionnement de 385k€ sera versée à l'association gestionnaire du lieu. En termes d'investissement, un budget de 650k€ est prévu. Il permettra notamment de recapitaliser la SEM Technopôle porteuse du projet immobilier.

L'année 2016 sera également une année charnière concernant les documents d'urbanisme de la Ville de Metz. Une révision générale du PLU (100k€) va être initiée pour se mettre en conformité avec un contexte réglementaire qui a beaucoup évolué et pour préparer un futur PLU-i. L'écriture du nouveau règlement du secteur sauvegardé devrait également aboutir en 2016 (80k€).

Un volet du budget d'investissement sera toujours consacré à la constitution de réserves ou la régularisation foncière afin de continuer à préparer l'avenir et conforter la stratégie de développement de la Ville de Metz.

Une nouvelle étape va également être franchie dans la réalisation du projet urbain de Metz-Nord avec la réalisation des travaux de rénovation de la Halte ferroviaire qui vont permettre de mettre en valeur et d'améliorer le niveau de service de ce deuxième pôle multimodal de l'agglomération. En matière de développement durable, après un mandat axé sur l'efficacité énergétique des bâtiments municipaux et Mettis, la collectivité prend sa part dans l'encouragement des particuliers à effectuer des travaux d'efficacité énergétique (75k€).

Crédits d'investissement 2016 – Pôle Développement (16.398M€)



2.4 Une Ville proche de ses habitants

En matière de Relations Usagers, les priorités 2016 restent concentrées sur la qualité de l'accueil tant à l'Hôtel de Ville que dans les mairies de quartier. Le réaménagement de la cellule Décès et la création d'un Multiservices vont améliorer l'offre de service en centre-ville sur l'amplitude 8h – 18h. Les Messins y trouveront l'ensemble des prestations d'une mairie de quartier. L'accessibilité PMR de l'Hôtel de Ville complètera ces évolutions avec la mise en place d'une passerelle conforme à la réglementation et respectant l'identité patrimoniale du site. Parallèlement, l'amélioration de l'agencement et de l'accueil de la Mairie de quartier du Sablon (la 2ème en fréquentation) sera engagée afin d'amener cet équipement au niveau de référence que représente aujourd'hui les Mairies de quartier de Patrotte, Bellecroix ou Borny. Un budget de 40k€ sera dédié à l'amélioration des accueils des mairies de quartier.

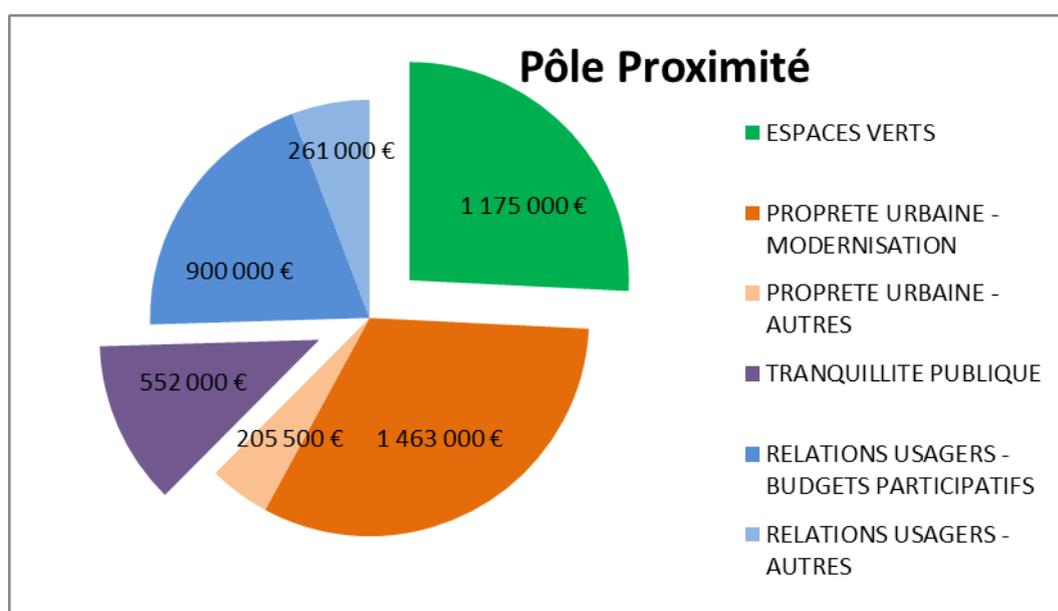
Moins visible par les usagers mais indispensable au fonctionnement de l'état civil, 2016 est l'année de démarrage de la reconfiguration de la salle des registres, véritable cœur logistique des services à la population. Tout aussi masquée et néanmoins essentielle en ces temps de transition numérique, l'acquisition d'un outil de GRC (gestion de la relation citoyenne) entrera dans une phase plus opérationnelle en 2016. Cet outil et les réorganisations qu'il exige, permettront un suivi multicanal des demandes usagers et une traçabilité renforcée. Enfin, et pour répondre à une demande sans cesse croissante liée au développement des crémations, les acquisitions de columbariums s'accéléreront, notamment au cimetière de l'Est. Un budget de 90 k€ est consacré à la réfection des cimetières et à l'extension des columbariums.

Concernant la citoyenneté et démocratie participative, l'accent restera mis sur le développement de toutes les formes de participation tout en confortant le socle de citoyenneté que représentent les Comités de quartier ou le Conseil Municipal des enfants. Le budget participatif constitue en cela un levier privilégié. Il contribue à l'amélioration du cadre de vie par les aménagements qu'il facilite mais aussi au vivre ensemble par les interactions citoyennes qu'il produit. 2016 sera aussi marquée par le retour de la manifestation "Printemps des citoyens" qui

permet aux acteurs de la démocratie participative de se retrouver, d'échanger et de partager. Enfin, c'est en 2016 que sera inaugurée la plate-forme collaborative des Comités de quartier qui s'inscrit dans le cadre général du développement de l'e-démocratie.

La Ville poursuivra en 2016 *son action d'amélioration du cadre de vie* en consacrant 1.175M€ aux investissements dans les espaces verts ; est notamment programmée la dernière tranche des travaux de renaturation de la Seille (400k€). La Ville investira également très fortement dans le domaine de la propreté urbaine avec la transformation de l'ancienne poste de Borny en centre pour ce service (1.463M€).

Crédits d'investissement 2016 – Pôle Proximité (4.556 M€)



2.5 Les ressources : un fonctionnement interne optimisé :

La collectivité limite les moyens qu'elle se donne pour fonctionner, afin d'optimiser l'utilisation des ressources en faveur de ses politiques publiques.

Ainsi, les moyens dévolus à la DCSI diminueront de 150k€ en fonctionnement et seront maintenus à 1.1M€ en investissement. La majeure partie des budgets de fonctionnement et d'investissement de la DCSI permet de maintenir le système d'information en conditions opérationnelles. Cela regroupe les aspects matériels, infrastructure et logiciel "métiers". Le parc géré par la DCSI comporte plus de 3000 objets connectés (ordinateurs, téléphones, copieurs). L'infrastructure sur laquelle s'appuie le système d'information est constituée d'une salle machine qui regroupe plus de 100 serveurs, d'une salle machine secondaire, en cas de panne et de plusieurs réseaux de télécommunications. Le BP 2016 intègre également la mise en place de nouveaux services (système d'impressions centralisé pour 100k€) et applications métiers (modernisation du système d'information financier).

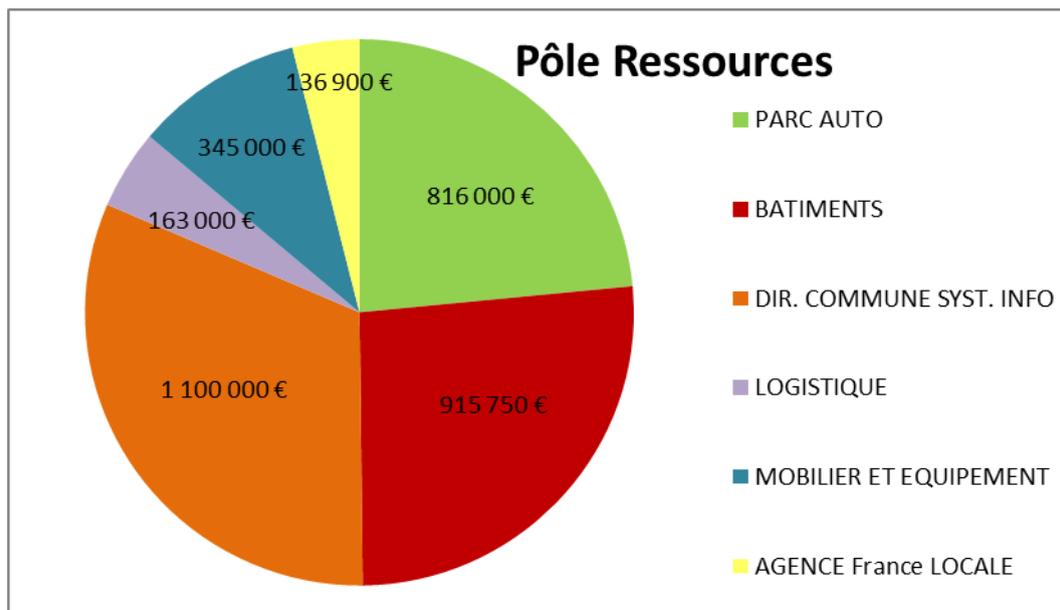
Le BP 2016 intègre une baisse de 89k€ des frais de location de véhicules et une réduction de 71k€ des primes d'assurances. Les frais de communication seront réduits de 200k€

En matière d'investissement, les moyens généraux ne mobilisent que 9.3% du budget de la Ville soit 3.476 M€ d'euros. Sont privilégiés les investissements permettant d'accroître

l'efficience des services municipaux. Le programme de renouvellement du parc automobile sera poursuivi en 2016 avec un budget de 800 k€ et le gros entretien des bâtiments municipaux mobilisera 915k€ En particulier, la Ville se donne les moyens de rénover des appartements de son parc privé non compris dans le plan de cession du patrimoine pour pouvoir les mettre en location et générer des recettes de fonctionnement. Une première tranche de 100k€ y sera consacrée en 2016.

Enfin, la Ville a choisi d'adhérer à l'Agence France Locale (136k€ en 2016), outil innovant qui contribuera à la maîtrise des intérêts de la dette.

Crédits d'investissement 2016 – Pôle Ressources (3.476 M€)



3 Les Budgets Annexes

3.1 Le Budget Annexe des Eaux

Le Budget annexe des eaux est destiné à financer les travaux et opérations liés à la protection et l'amélioration des installations de production et distribution d'eau potable. Les recettes sont issues de la redevance Ville de Metz payée par les usagers sur leurs factures d'eau, dont le montant est de 0.0956€/par mètre cube.

Le budget d'exploitation est équilibré en dépenses et en recettes à 1.434.049 € avec notamment une redevance du fermier de 1,1 M€ Les dépenses de fonctionnement sont principalement consacrées à la protection et au suivi des ressources (DUP Rupt de Mad et surveillance des digues de Madine et d'Arnaville) et à la rémunération des agents ayant une activité en lien avec le service des eaux.

Sont prévues des dépenses d'investissement à hauteur de 877.994 € qui sont équilibrées par un autofinancement de montant égal, correspondant à des travaux sur les réseaux d'eau.

	BP 2015	BP 2016
<u>Exploitation</u>		
<u>DEPENSES</u>		
* Dépenses de gestion courante	421.173	556.055
	-	-
* Charges financières	977.876	877.994
	1.399.049	1.434.049
* Dépenses d'ordre		
TOTAL	1.100.000	1.100.000
<u>RECETTES</u>	256.205	291.205
* Redevance du fermier	42.844	42.844
	1.399.049	1.434.049
* Autres recettes réelles		
* Recette d'ordre		
TOTAL	935.032	835.150
	-	-
	42.844	42.844
<u>Investissement</u>	977.876	877.994
<u>DEPENSES</u>		
* Dépenses d'équipement (20, 21, 23)	-	-
* Dépenses financières (emprunts)	977.876	877.994
	977.876	877.994
* Dépenses d'ordre		

3.2 Le Budget Annexe du Camping

Le budget d'exploitation du camping municipal équilibre largement ses dépenses avec les recettes propres, pour un total de 324.850 €

Cette exploitation excédentaire dégage un autofinancement de 46.101 €, transféré comme recette d'investissement, et qui couvre une dépense prévisionnelle d'investissement de même montant.

	BP 2015	BP 2016
<u>Exploitation</u>		
<u>DEPENSES</u>		
* Dépenses de gestion courante	180.562	277.989
	760	760
* Charges financières	110.528	46.101
	291.850	324.850
* Dépenses d'ordre		
TOTAL	291.850	324.850
<u>RECETTES</u>		
* Recettes de gestion courante	291.850	324.850
* Autres recettes réelles		
TOTAL	110.528	46.101
	-	-
<u>Investissement</u>		
<u>DEPENSES</u>		
* Dépenses d'équipement	110.528	46.101
* Charges d'emprunt	110.528	46.101

3.3 Le Budget Annexe des Zones

En fonctionnement, les dépenses et les recettes de ce budget annexe correspondent essentiellement à des écritures de gestion de stock, se rapportant notamment à des ventes ou à des acquisitions de terrains. Il est donc établi, selon la méthode dite de l'inventaire simplifié permanent. Les dépenses de fonctionnement comprennent également les intérêts d'emprunt pour 96.850 € Pour 2016 Le budget est équilibré en dépenses et en recettes à 1.036.766 €

L'investissement prévisionnel se monte en 2016 à 207.000 € de dépenses et correspond au remboursement du capital de l'emprunt. Les recettes sont assurées par un transfert de la section de fonctionnement, prévu à hauteur de 207.000 €

	BP 2015	BP 2016
<u>Fonctionnement</u>		
<u>DEPENSES</u>		
* Dépenses de gestion courante	1.347.000	732.916
	-	96.850
* Charges financières	33.000	207.000
	1.380.000	1.036.766
* Dépenses d'ordre		
	775.000	88.200
TOTAL	-	-
<u>RECETTES</u>		
* Produit des ventes	605.000	948.566
	1.380.000	1.036.766
* Dotations et Participations		
* Autres produits de gestion courante		
	-	207.000
TOTAL	1.280.000	-
	1.280.000	207.000
<u>Investissement</u>		
<u>DEPENSES</u>		
* Charges d'emprunts	1.247.000	-
	33.000	207.000
* Subventions d'équipement	1.280.000	207.000

BUDGET PRIMITIF

2016

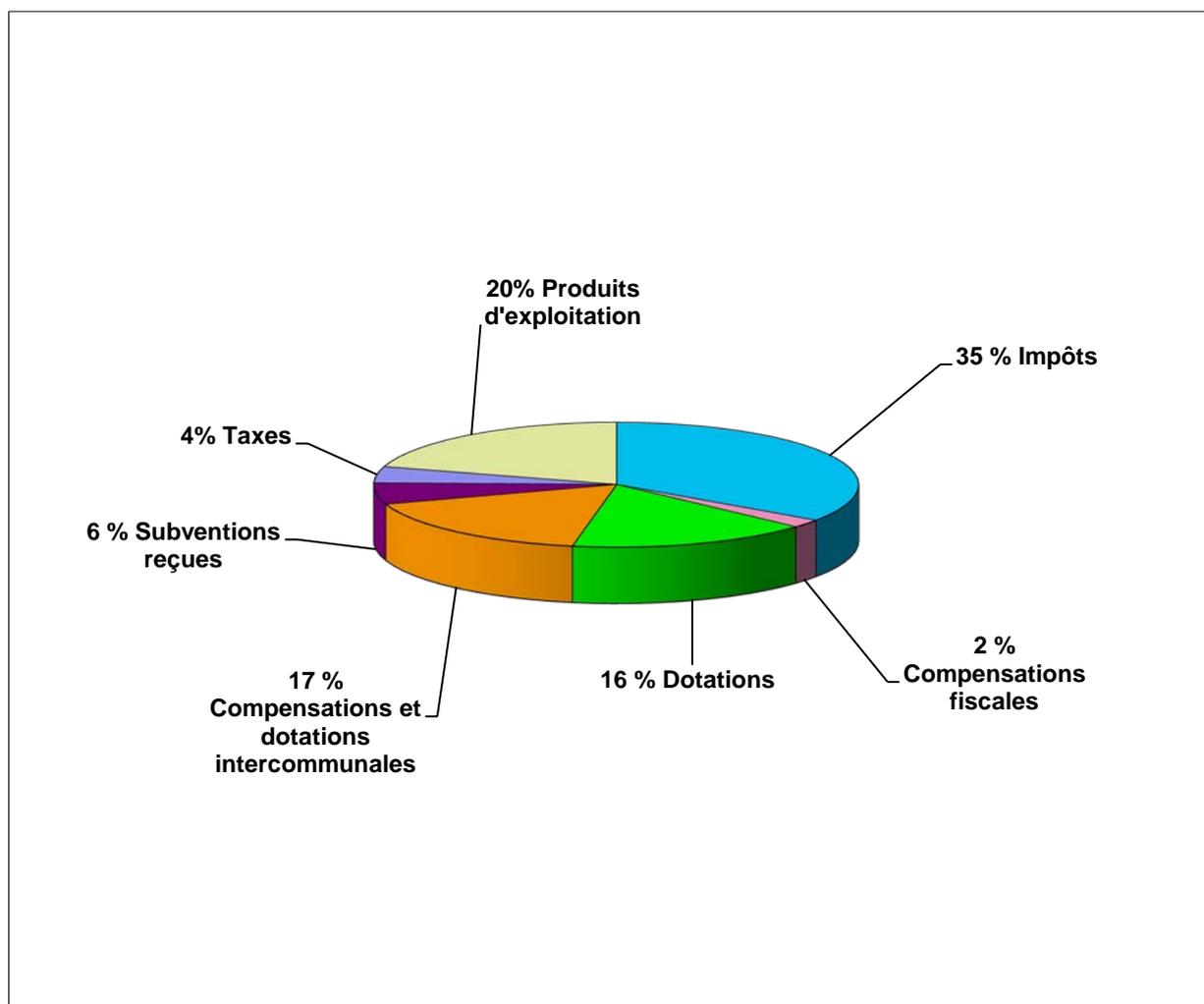
GRAPHIQUES

BUDGET PRIMITIF 2016

PAR NATURE

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

IMPOTS	57 015 000 €	35%
COMPENSATIONS FISCALES	3 481 000 €	2%
DOTATIONS	26 444 000 €	16%
COMPENSATIONS ET DOTATIONS INTERCOMMUNALES	27 884 794 €	17%
SUBVENTIONS RECUES	9 073 874 €	6%
TAXES	6 950 000 €	4%
PRODUITS D' EXPLOITATION	33 468 844 €	20%
TOTAL GENERAL	164 317 512 €	100%

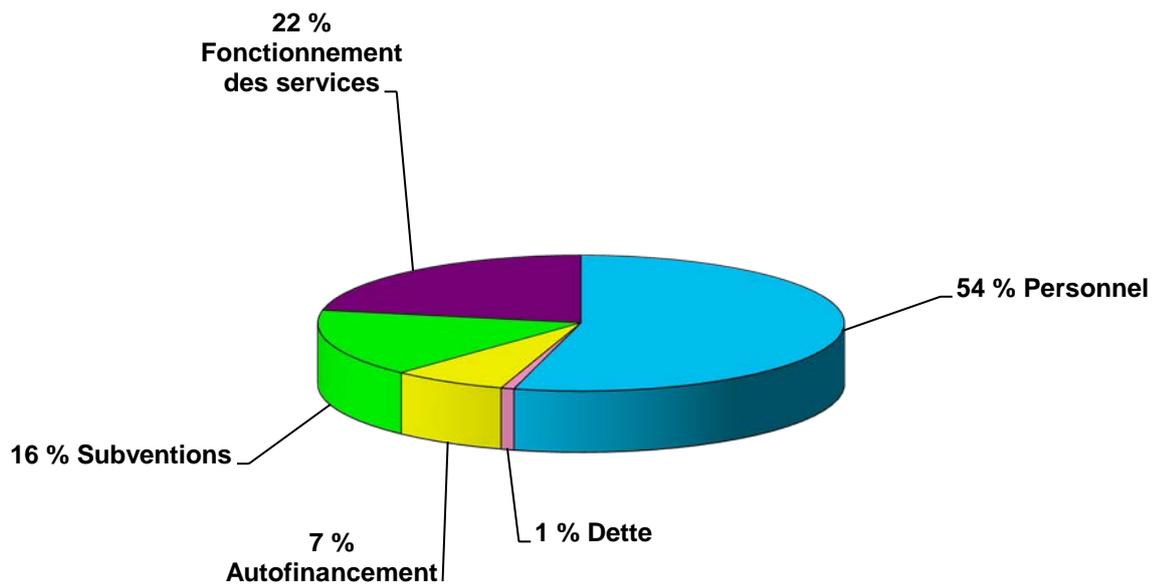


BUDGET PRIMITIF 2016

PAR NATURE

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

PERSONNEL	88 877 986 €	54%
DETTE	1 316 464 €	1%
AUTOFINANCEMENT	11 566 091 €	7%
SUBVENTIONS	26 369 827 €	16%
FONCTIONNEMENT DES SERVICES	36 187 144 €	22%
TOTAL GENERAL	164 317 512 €	100%

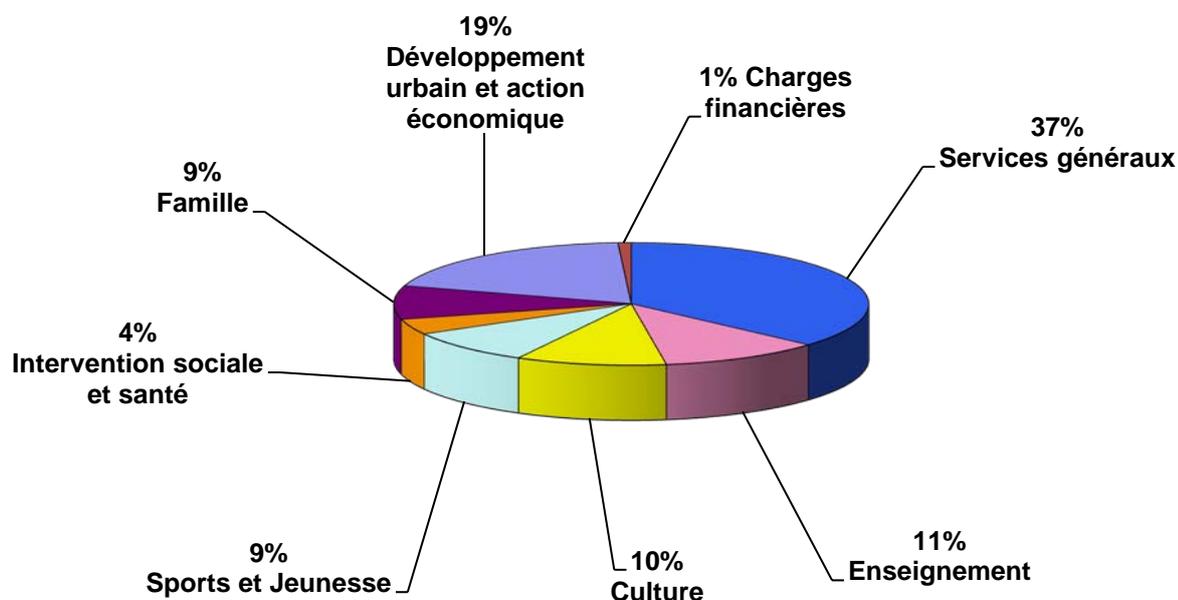


BUDGET PRIMITIF 2016

PAR FONCTION

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

SERVICES GENERAUX	55 995 289 €	37%
ENSEIGNEMENT	16 778 365 €	11%
CULTURE	15 597 334 €	10%
SPORTS ET JEUNESSE	13 656 829 €	9%
INTERVENTION SOCIALE ET SANTE	6 258 529 €	4%
FAMILLE	13 536 546 €	9%
DEVELOPPEMENT URBAIN ET ACTION ECONOMIQUE	29 554 120 €	19%
CHARGES FINANCIERES	1 374 409 €	1%
Dépenses réelles	152 751 421 €	100%
<i>Dépenses d'ordre</i>	<i>11 566 091 €</i>	
TOTAL GENERAL	164 317 512 €	

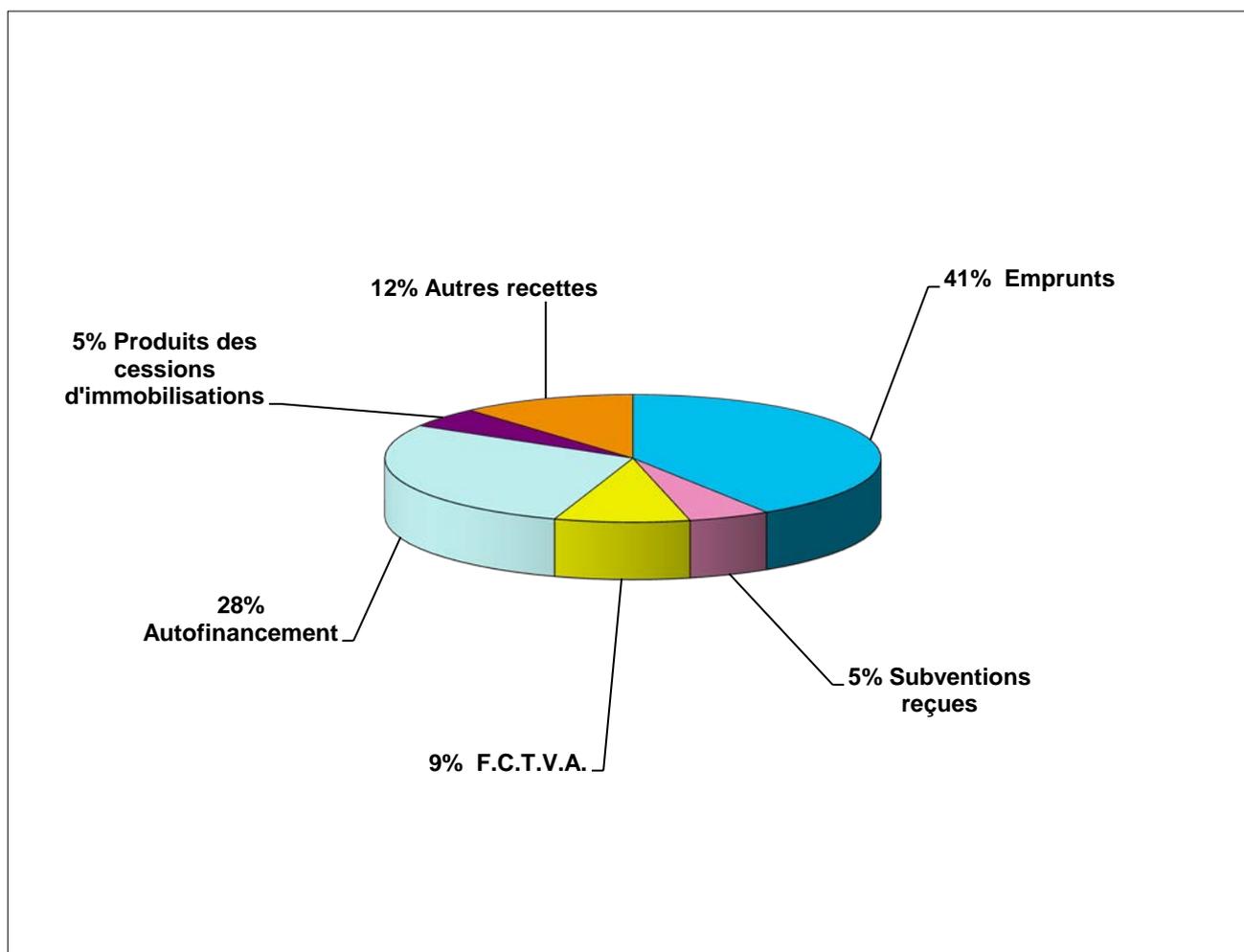


BUDGET PRIMITIF 2016

PAR NATURE

RECETTES D'INVESTISSEMENT

EMPRUNTS	16 680 000 €	41%
SUBVENTIONS RECUES	2 172 130 €	5%
F.C.T.V.A.	3 580 000 €	9%
AUTOFINANCEMENT	11 566 091 €	28%
PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	2 062 000 €	5%
AUTRES RECETTES	4 650 000 €	12%
TOTAL	40 710 221 €	100%

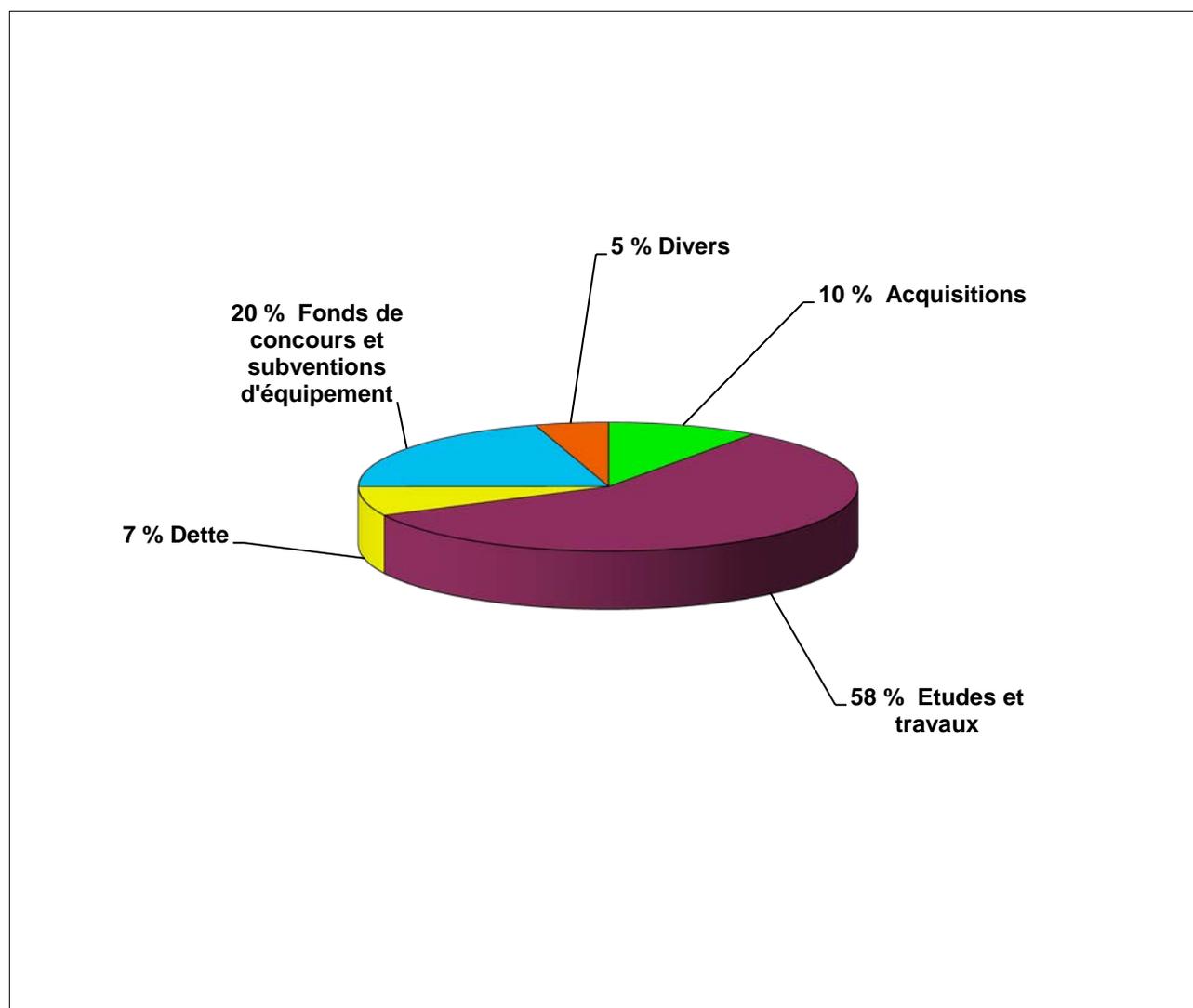


BUDGET PRIMITIF 2016

PAR NATURE

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

ACQUISITIONS	3 986 250 €	10%
ETUDES ET TRAVAUX	23 547 000 €	58%
DETTE	2 980 000 €	7%
FONDS DE CONCOURS ET SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT	8 266 000 €	20%
DIVERS	1 930 971 €	5%
TOTAL	40 710 221 €	100%

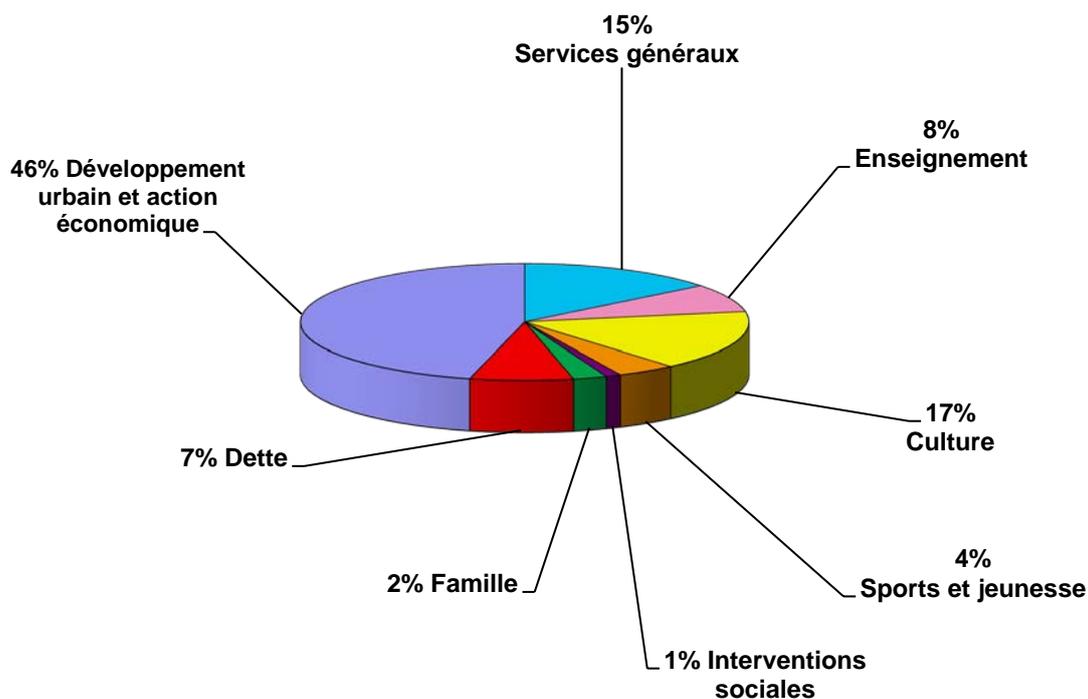


BUDGET PRIMITIF 2016

PAR FONCTION

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

SERVICES GENERAUX	5 775 750 €	15%
ENSEIGNEMENT	3 145 000 €	8%
CULTURE	6 646 000 €	17%
SPORTS ET JEUNESSE	1 707 000 €	4%
INTERVENTIONS SOCIALES	435 000 €	1%
FAMILLE	975 000 €	2%
DETTE	2 980 000 €	7%
DEVELOPPEMENT URBAIN ET ACTION ECONOMIQUE	18 505 900 €	46%
Dépenses réelles	40 169 650 €	100%
<i>Dépenses d'ordres</i>	<i>540 571 €</i>	
TOTAL GENERAL	40 710 221 €	





- FINANCES -

BUDGET PRIMITIF

2016



**LISTE DES
CODES FONCTIONNELS**

FONCTION 0 : Services généraux des administrations publiques locales

01	Opérations non ventilables (dont groupes d'élus)		
02	Administration générale		
	020	Administration générale de la collectivité	
*		0201 <i>Parc auto</i>	
	021	Assemblée locale (dont indemnités des élus...)	
	022	Administration générale de l'Etat	
	023	Information, communication, publicité	
	024	Fêtes et cérémonies	
	025	Aides aux associations (non classées ailleurs - dont affaires culturelles)	
	026	Cimetières et pompes funèbres	
03	Justice		
04	Coopération décentralisée, actions européennes et internationales (jumelage)		
	041	Subvention globale	
	048	Autres actions de coopération décentralisée	

FONCTION 1 : Sécurité et salubrité publiques

11	Sécurité intérieure		
	110	Services communs	
	111	Police nationale	
	112	Police municipale	
*		1121 <i>Police municipale</i>	
*		1122 <i>Fourrière automobile</i>	
*		1124 <i>Fourrière animale</i>	
	113	Pompiers, incendies et secours	
	114	Autres services de protection civile	
12	Hygiène et salubrité publique		
*		120 <i>Service communal d'hygiène et de santé</i>	
*		121 <i>Service de désinfection</i>	
*		122 <i>Service de désinsectisation et de dératisation</i>	

FONCTION 2 : Enseignement - formation

20	Services communs		
21	Enseignement primaire		
	211	Ecoles maternelles	
	212	Ecoles primaires (dont DSI)	
		213 0 <i>Classes regroupées</i>	
		(si on ne peut pas scinder 211 et 212)	
*		213 1 <i>Ecole de Landonvillers</i>	
*		213 2 <i>Enseignements spécialisés</i>	
22	Enseignement du deuxième degré		
*		221 <i>Collèges</i>	
*		222 <i>Lycées</i>	
23	Enseignement supérieur		
24	Formation continue		
25	Services annexes de l'enseignement		
	251	Hébergement et restauration scolaire	
	252	Transports scolaires	
	253	Sport scolaire	
	254	Médecine scolaire	
	255	Classes de découverte autres services annexes de l'enseignement	

FONCTION 3 : CULTURE

30	Services communs		
31	Expression artistique		
		311	Expression musicale, lyrique et chorégraphique
*		311 1	<i>Conservatoire National de Région</i>
*		311 2	<i>Harmonie municipale</i>
*		311 3	<i>Orchestre Philharmonique de Lorraine</i>
		311 4	<i>EPCC - Metz en Scènes</i>
		312	Arts plastiques et autres activités artistiques : école des Beaux-Arts
		313	Théâtres (dont le corps de ballet)
		314	Cinémas et autres salles de spectacles : Arsenal, Gaumont-Palace...
32	Conservation et diffusion des patrimoines		
		321	Bibliothèques et médiathèques
		322	Musées
		323	Archives
		324 0	<i>Entretien du patrimoine culturel</i>
*		324 1	<i>Monuments historiques</i>
*		324 2	<i>Entretien du patrimoine culturel</i>
33	Action culturelle		

FONCTION 4 : SPORT ET JEUNESSE

40	Services communs		
41	Sports		
		411	Salles de sport, gymnases
*		411 1	<i>Palais Omnisports des "Arènes"</i>
		412	Stades
		413	Piscines
*		413 1	<i>Piscines Bon Pasteur et square du Luxembourg</i>
*		413 2	<i>Piscine Lothaire</i>
*		413 3	<i>Piscine de Belletanche</i>
		414	Autres équipements sportifs ou de loisirs
		414 1	<i>Golf Technopole</i>
		415	Manifestations sportives - encouragement au sport
42	Jeunesse (Socio-éducatif)		
		421	Centres de loisirs - bâtiments socio-éducatifs
		422	Autres activités pour les jeunes - actions socio-éducatives
		423	Colonies de vacances

FONCTION 5 : INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE

51	Santé		
		510	Services communs
		511	Dispensaires et autres établissements sanitaires
		512	Actions de prévention sanitaire
52	Interventions sociales		
		520	Services communs (dont contingent d'aide sociale)
		521	Services à caractère social pour handicapés et inadaptés
		522	Actions en faveur de l'enfance et de l'adolescence
		523	Actions en faveur des personnes en difficulté
		524	Autres services
*		524 1	<i>DSU - Solidarité urbaine</i>
*		524 2	<i>Contrat de ville</i>
*		524 3	<i>Autres actions en faveur du développement social urbain (dont aire de stationnement des nomades)</i>
*		524 4	<i>Grand projet de ville</i>

FONCTION 6 : FAMILLE

60	Services communs		
61	Services en faveur des personnes âgées		
62	Actions en faveur de la maternité		

63	Aides à la famille
64	Crèches et garderies

FONCTION 7 : LOGEMENT

70	Services communs
71	Parc privé de la ville
72	Aide au secteur locatif
73	Aide à l'accession à la propriété

FONCTION 8 : AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT

81	Services urbains	
	810	Services communs
	811	Eaux et assainissement
	812	Collecte et traitement des ordures ménagères
	813	Propreté urbaine
*		8131 <i>Nettoyage voies publiques</i>
*		8132 <i>WC publics</i>
	814	Eclairage public et signalisation lumineuse
	815	Transports urbains
	816	Autres réseaux et services divers
82	Aménagement urbain	
	820	Services communs
	821	Equipements de voirie (regroupement sur le 814)
	822	Voirie communale et routes
*		8221 <i>Voirie</i>
*		8222 <i>Stationnement</i>
	823	Espaces verts urbains (dont Parc Urbain)
	824	Autres opérations d'aménagement urbain
*		8241 <i>Réserves foncières</i>
*		8242 <i>Ouvrages d'art</i>
*		8243 <i>Aménagement du tissu urbain</i> (logements et zones d'activités)
83	Environnement	
	830	Services communs
	831	Aménagement des eaux
	832	Actions spécifiques de lutte contre la pollution
	833	Préservation du milieu naturel

FONCTION 9 : ACTION ECONOMIQUE

90	Interventions économiques	
*		900 <i>Actions pour l'emploi (Délégation à l'Emploi)</i>
*		901 <i>Zone adjacente au port</i> (budget annexe des Zones)
*		902 <i>Ilôt de la Visitation</i> (budget annexe des Zones)
*		903 <i>Actipôle</i> (budget annexe des Zones)
*		904 <i>Technopôle</i> (budget annexe des Zones)
*		905 <i>Zac Cassin</i> (budget annexe des Zones)
*		906 <i>Zac des Coteaux de la Seille</i> (budget annexe des Zones)
*		907 <i>Zac du Sansonnet</i> (budget annexe des Zones)
*		908 <i>Zac Grange aux Bois</i> (budget annexe des Zones)
*		9091 <i>Zac Sébastopol</i> (budget annexe des Zones)
*		9092 <i>Zac des Hauts de Queuleu</i> (budget annexe des Zones)
*		9093 <i>Zone Charles le Payen</i> (budget annexe des Zones)
*		9094 <i>Zone Hauts de Vallières</i> (budget annexe des Zones)
*		9095 <i>Zone Petite Voëvre</i> (budget annexe des Zones)
*		9096 <i>Reconversion CHR</i> (budget annexe des Zones)
*		9097 <i>Arsenal III</i> (budget annexe des Zones)
*		9098 <i>Caserne Desvallières</i> (budget annexe des Zones)
*		9099 <i>Zac GPV</i> (budget annexe des Zones)
91	Foires et marchés	
92	Aides à l'agriculture et aux industries agro-alimentaires	
93	Aides à l'énergie, aux industries manufacturières et au bâtiment et travaux publics	
94	Aides au commerce et aux services marchands	
95	Aides au tourisme	
96	Aides aux services publics	

REPUBLIQUE FRANCAISE

(1) VILLE DE METZ AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)
--

Numéro SIRET : 215 704 636 00012

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE METZ MUNICIPALE

M14

Budget Primitif (2) voté par nature
--

BUDGET (3) 002-00 Ville de Metz - Budget principal

ANNEE **2016**

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte etc ...).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

SOMMAIRE

pages		Jointes	Sans objet
	I Informations générales (6)		
	A - Informations statistiques, fiscales et financières		
	B - Modalités de vote du budget		
	II Présentation générale du budget		
	A1 - Vue d'ensemble - Sections		
	A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres		
	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres		
	B1 - Balance générale du budget - Dépenses		
	B2 - Balance générale du budget - Recettes		
	III Vote du budget		
	A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses		
	A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes		
	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses		
	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes		
	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles		
	IV - Annexes (7)		
	A - Eléments du bilan		
	A1 - Présentation croisée par fonction (1)	X	
	A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	X	
	A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	X	
	A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
	A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
	A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	X	
	A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	X	
	A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	X	
	A3 - Méthode utilisée pour les amortissements	X	
	A4 - Etat des provisions	X	
	A5 - Etalement des provisions	X	
	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
	A7.1.1 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonct. (2)		X
	A7.1.2 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Invest. (2)		X
	A7.2.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Fonc. (3)		X
	A7.2.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Invest. (3)		X
	A8 - Etat des charges transférées		X
	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
	B - Engagements hors bilan		
	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	X	
	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	X	
	B1.3 - Etat des contrats crédit-bail		X
	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
	B1.5 - Etat des autres engagements donnés		X
	B1.6 - Etat des engagements reçus		X
	B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	X	
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	X	
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	X	
	C - Autres éléments d'informations		
	C1 - Etat du personnel	X	
	C2 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier (4)	X	
	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	X	
	C3.2 - Liste des établissements publics créés	X	
	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	X	
	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	X	
	D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêté et signatures		
	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes	X	
	D2 - Arrêté et signatures	X	

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3500 habitants et plus (art. L2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3500 habitants et plus (art. R5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexes

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 CGCT) et leurs établissements publics.

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L.2311-7 du CGCT.

Code INSEE 	VILLE DE METZ	BP 2016
-----------------------	----------------------	--------------------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE)	121 700
Nombre de résidences secondaires (article R 2313-1 <i>in fine</i>)	625
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION METZ METROPOLE	
.....	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitant de la strate
Fiscal	Financier		
123 982 081		1 012,88	1 045,92
	149 504 663	1 221,39	1 257,08

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	1 245	1 232
2	Produit des impositions directes/population	466	588
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	1 338	1 434
4	Dépenses d'équipement brut/population	231	326
5	Encours de dette/population	344	1 132
6	DGF/population	164	275
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	58,34%	55,20%
8 bis	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal élargi (2) (4)	78,57%	- (*)
9	Dépenses de fonct. et remb. de la dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	94,84%	94,00%
10	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	17,23%	22,70%
11	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	25,72%	78,90%

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus. Les ratios de 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf articles L 2313-1, R 2313-1, R2313-2 et R 5211-15 du CGCT).

Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R 2313-7, R 5211-15 et R 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

(4) Le CMPF élargi est applicable aux communes appartenant à un EPCI à fiscalité propre.

(*) Non communiqué par la DGCL

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature:
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement (1),
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement (1).
- ~~avec les opérations de l'état III B 3 ;~~
~~avec (sans) vote formel sur chacun des chapitres (2);~~

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

~~II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération".~~

- III - Les provisions sont : (4)
- ~~semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)~~
 - budgétaires (délibération n° 1 du 30/03/06).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport au budget - primitif ~~ou cumulé~~ - de l'exercice précédent (5).

~~Si le présent budget est un budget supplémentaire, reporter le budget primitif et le cumul des décisions budgétaires du budget en cours.~~

- V - Le présent budget a été voté (6) :
- sans reprise des résultats de l'exercice N-1;
 - ~~avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1;~~
 - ~~avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.~~

(1) A compléter par "du chapitre" ou "de l'article".

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Indiquer "avec" ou "sans" vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).
- budgétaires (délibération n°du).

(5) Indiquer "primitif de l'exercice précédent" ou "cumulé de l'exercice précédent".

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	164 317 512,00	164 317 512,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)		
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		164 317 512,00	164 317 512,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068) (1)	40 710 221,00	40 710 221,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)		
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		40 710 221,00	40 710 221,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	205 027 733,00	205 027 733,00
----------------------------	----------------	----------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap	Libellé	BP précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + Voté)
011	Charges à caractère général	37 240 783,00		33 360 348,00	33 360 348,00	33 360 348,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	89 942 447,00		88 877 976,00	88 877 976,00	88 877 976,00
014	Atténuations de produits	18 000,00		29 000,00	29 000,00	29 000,00
65	Autres charges de gestion courante	29 218 745,00		28 910 884,00	28 910 884,00	28 910 884,00
656	Frais de fonct. Des groupes d'élus	219 116,00		220 609,00	220 609,00	220 609,00
Total des dépenses de gestion courante		156 639 091,00		151 398 817,00	151 398 817,00	151 398 817,00
66	Charges financières	1 161 164,00		1 303 554,00	1 303 554,00	1 303 554,00
67	Charges exceptionnelles	45 850,00		49 050,00	49 050,00	49 050,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires(4)					
022	Dépenses imprévues					
Total des dépenses réelles de fonctionnement		157 846 105,00		152 751 421,00	152 751 421,00	152 751 421,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	1 570 240,00		3 663 439,00	3 663 439,00	3 663 439,00
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (5)	8 972 619,00		7 902 652,00	7 902 652,00	7 902 652,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct.(5)					
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		10 542 859,00		11 566 091,00	11 566 091,00	11 566 091,00
TOTAL		168 388 964,00		164 317 512,00	164 317 512,00	164 317 512,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	164 317 512,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap	Libellé	BP précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + Voté)
70	Produits des services, du domaine et ventes	12 472 090,00		13 644 218,00	13 644 218,00	13 644 218,00
73	Impôts et taxes	95 150 954,00		91 982 794,00	91 982 794,00	91 982 794,00
74	Dotations et participations	44 324 563,00		39 152 874,00	39 152 874,00	39 152 874,00
75	Autres produits de gestion courante	5 527 729,00		5 875 301,00	5 875 301,00	5 875 301,00
013	Atténuations de charges	619 700,00		607 539,00	607 539,00	607 539,00
Total des recettes de gestion courante		158 095 036,00		151 262 726,00	151 262 726,00	151 262 726,00
76	Produits financiers	9 650 000,00		12 325 000,00	12 325 000,00	12 325 000,00
77	Produits exceptionnels	107 015,00		189 215,00	189 215,00	189 215,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires(4)					
Total des recettes réelles de fonctionnement		167 852 051,00		163 776 941,00	163 776 941,00	163 776 941,00
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (5)	536 913,00		540 571,00	540 571,00	540 571,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (5)					
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		536 913,00		540 571,00	540 571,00	540 571,00
TOTAL		168 388 964,00		164 317 512,00	164 317 512,00	164 317 512,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	164 317 512,00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	11 025 520,00
---	----------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) cf IB - Modalités de vote.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	BP précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + Voté)
010	Stocks (5)					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	682 500,00		791 500,00	791 500,00	791 500,00
204	Subventions d'équipement versées	4 043 500,00		8 266 000,00	8 266 000,00	8 266 000,00
21	Immobilisations corporelles	3 906 250,00		4 058 750,00	4 058 750,00	4 058 750,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)					
23	Immobilisations en cours	20 918 087,00		22 974 000,00	22 974 000,00	22 974 000,00
	Total des opérations d'équipement	29 550 337,00		36 090 250,00	36 090 250,00	36 090 250,00
10	Dotations, fonds divers et réserves					
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées	3 430 000,00		3 367 500,00	3 367 500,00	3 367 500,00
18	Compte de liaison : affectation ... (7)					
26	Particip., créances rattachées à des particip.			711 900,00	711 900,00	711 900,00
27	Autres immobilisations financières					
020	Dépenses imprévues					
	Total des dépenses financières	3 430 000,00		4 079 400,00	4 079 400,00	4 079 400,00
45X-1	Total des opé. Pour compte de tiers (8)					
	Total des dépenses réelles d'investissement	32 980 337,00		40 169 650,00	40 169 650,00	40 169 650,00
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (4)	536 913,00		540 571,00	540 571,00	540 571,00
041	Opérations patrimoniales (4)					
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	536 913,00		540 571,00	540 571,00	540 571,00
	TOTAL	33 517 250,00		40 710 221,00	40 710 221,00	40 710 221,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	+
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	=
	40 710 221,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	BP précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + Voté)
010	Stocks (5)					
13	Subventions d'investissement (hors 138)	3 750 000,00		4 292 000,00	4 292 000,00	4 292 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	10 330 000,00		16 680 000,00	16 680 000,00	16 680 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation (6)					
23	Immobilisations en cours					
	Total des recettes d'équipement	14 080 000,00		20 972 000,00	20 972 000,00	20 972 000,00
10	Dot., fonds divers et réserves (hors 1068)	5 600 000,00		4 030 000,00	4 030 000,00	4 030 000,00
1068	Excédents de fonct. capitalisés (9)					
138	Autres sub. d' invest. non transf.	2 794 391,00		2 080 130,00	2 080 130,00	2 080 130,00
165	Dépôts et cautionnements reçus					
18	Compte de liaison : affectation à ... (7)					
26	Particip., créances rattachées à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
024	Produits des cessions d'immobilisations	500 000,00		2 062 000,00	2 062 000,00	2 062 000,00
	Total des recettes financières	8 894 391,00		8 172 130,00	8 172 130,00	8 172 130,00
45X-2	Total des opé. pour le compte de tiers (8)					
	Total des recettes réelles d'investissement	22 974 391,00		29 144 130,00	29 144 130,00	29 144 130,00
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	1 570 240,00		3 663 439,00	3 663 439,00	3 663 439,00
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (4)	8 972 619,00		7 902 652,00	7 902 652,00	7 902 652,00
041	Opérations patrimoniales (4)					
	Total des recettes d'ordre d'investissement	10 542 859,00		11 566 091,00	11 566 091,00	11 566 091,00
	TOTAL	33 517 250,00		40 710 221,00	40 710 221,00	40 710 221,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	+
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	=
	40 710 221,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.	AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	11 025 520,00
---	--	----------------------

- (1) cf IB - Modalités de vote.
 (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
 (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
 (4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.
 (5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagement (lotissement, ZAC ...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.
 (6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
 (7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
 (8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
 (9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
 (10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	33 360 348,00		33 360 348,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	88 877 976,00		88 877 976,00
014	Atténuations de produits	29 000,00		29 000,00
60	<i>Achats et variations de stocks (3)</i>			
65	Autres charges de gestion courante	28 910 884,00		28 910 884,00
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus (4)	220 609,00		220 609,00
66	Charges financières	1 303 554,00		1 303 554,00
67	Charges exceptionnelles	49 050,00		49 050,00
68	Dotations aux amortissements et provisions		7 902 652,00	7 902 652,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>			
022	Dépenses imprévues			
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		3 663 439,00	3 663 439,00
Dépenses de fonctionnement - Total		152 751 421,00	11 566 091,00	164 317 512,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	=
---	---

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	164 317 512,00
--	-----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement		140 571,00	140 571,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>			
16	Remboursement d'emprunt (sauf 1688 non budgétaire)	3 367 500,00		3 367 500,00
18	Compte de liaison : affectation (8)			
	Total des opérations d'équipement			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	791 500,00		791 500,00
204	Subventions d'équipements versées	8 266 000,00		8 266 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	4 058 750,00		4 058 750,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6) (9)			
23	Immobilisations en cours (6)	22 974 000,00	400 000,00	23 374 000,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	711 900,00		711 900,00
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations (reprises)</i>			
29	<i>Provisions pour dépréciation des immobilisations (5)</i>			
39	<i>Provisions pour dépréciation des stocks et en-cours (5)</i>			
45X-1	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
49	<i>Provisions pour dépréciation des comptes de tiers (5)</i>			
59	<i>Provisions pour dépréciation des comptes financiers (5)</i>			
010	Stocks			
020	Dépenses imprévues			
Dépenses d'investissement - Total		40 169 650,00	540 571,00	40 710 221,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	=
--	---

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	40 710 221,00
---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres "opérations d'équipement"

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation.

En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	607 539,00		607 539,00
60	Achats et variation des stocks (3)			
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	13 644 218,00		13 644 218,00
71	Production stockée (ou déstockage)			
72	Travaux en régie		400 000,00	400 000,00
73	Impôts et taxes	91 982 794,00		91 982 794,00
74	Dotations et participations	39 152 874,00		39 152 874,00
75	Autres produits de gestion courante	5 875 301,00		5 875 301,00
76	Produits financiers	12 325 000,00		12 325 000,00
77	Produits exceptionnels	189 215,00	140 571,00	329 786,00
78	Reprises sur amortissements et provisions			
79	Transferts de charges			
Recettes de fonctionnement - Total		163 776 941,00	540 571,00	164 317 512,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	164 317 512,00
--	-----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	4 030 000,00		4 030 000,00
13	Subventions d'investissement	6 372 130,00		6 372 130,00
15	Provisions pour risques et charges (5)			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	16 680 000,00		16 680 000,00
18	Compte de liaison : affectation (8)			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipements versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation (9)			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations		7 902 652,00	7 902 652,00
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations (5)			
39	Provisions pour dépréciation des stocks et en-cours (5)			
45X-2	Opérations pour compte de tiers (7)			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
49	Provisions pour dépréciation des comptes de tiers (5)			
59	Provisions pour dépréciation des comptes financiers (5)			
010	Stocks			
021	Virement de la section de fonctionnement		3 663 439,00	3 663 439,00
024	Produit des cessions d'immobilisations	2 062 000,00		2 062 000,00
Recettes d'investissement - Total		29 144 130,00	11 566 091,00	40 710 221,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	
--	--

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	
-----------------------------------	--

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	40 710 221,00
---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres "opérations d'équipement"

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation.

En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/art (1)	Libellé (1)	BP précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	37 240 783,00	33 360 348,00	33 360 348,00
6042	Achat prest.serv.(sauf ter.a amanager)	2 393 740,00	3 415 548,00	3 415 548,00
60611	Eau et assainissement	583 116,00	553 990,00	553 990,00
60612	Energie - electricite	4 490 000,00	4 562 750,00	4 562 750,00
60613	Chauffage urbain	2 053 000,00	2 006 000,00	2 006 000,00
60621	Combustibles	30 000,00	30 000,00	30 000,00
60622	Carburants	720 000,00	720 000,00	720 000,00
60623	Alimentation	61 988,00	58 021,00	58 021,00
60628	Autres fournitures non stockees	1 879 687,00	1 796 842,00	1 796 842,00
60631	Fournitures d'entretien	183 878,00	184 378,00	184 378,00
60632	Fournitures de petit equipement	585 829,00	556 382,00	556 382,00
60633	Fournitures de voirie	611 450,00	585 450,00	585 450,00
60636	Vetements de travail	299 000,00	299 000,00	299 000,00
6064	Fournitures administratives	156 980,00	149 155,00	149 155,00
6065	Livres, disques, casset.(bibl./mediat.)	84 500,00	84 500,00	84 500,00
6067	Fournitures scolaires	335 626,00	274 977,00	274 977,00
6068	Autres matieres et fournitures	81 563,00	79 760,00	79 760,00
611	Contrats de prestations de services	533 690,00	582 240,00	582 240,00
6132	Locations immobilieres	1 081 135,00	1 063 400,00	1 063 400,00
6135	Locations mobilieres	495 891,00	366 548,00	366 548,00
614	Charges locatives et de copropriete	206 610,00	195 710,00	195 710,00
61521	Terrains	1 016 610,00	949 610,00	949 610,00
61522	Batiments	365 888,00	355 878,00	355 878,00
61523	Voies et reseaux	1 552 566,00	1 405 666,00	1 405 666,00
61551	Materiel roulant	127 000,00	127 000,00	127 000,00
61558	Autres biens mobiliers	411 625,00	385 275,00	385 275,00
6156	Maintenance	634 018,00	630 701,00	630 701,00
616	Primes d'assurances	1 019 624,00	954 294,00	954 294,00
617	Etudes et recherches	344 902,00	462 418,00	462 418,00
6182	Documentation generale et technique	55 895,00	67 602,00	67 602,00
6184	Versements a des organismes de formation	312 000,00	443 500,00	443 500,00
6185	Frais de colloques et seminaires	45 000,00	17 000,00	17 000,00
6188	Autres frais divers	19 700,00	15 400,00	15 400,00
6225	Indemnites au comptable et regisseurs	20 000,00	20 000,00	20 000,00
6226	Honoraires	626 967,00	665 027,00	665 027,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	100 000,00	100 000,00	100 000,00
6228	Divers	971 248,00	759 967,00	759 967,00
6231	Annonces et insertions	127 829,00	126 629,00	126 629,00
6232	Fetes et ceremonies	1 357 432,00	1 117 512,00	1 117 512,00
6233	Foires et expositions	11 000,00	11 000,00	11 000,00
6236	Catalogues et imprimes	69 310,00	57 350,00	57 350,00
6237	Publications	8 300,00	8 300,00	8 300,00
6238	Divers	1 195 650,00	734 650,00	734 650,00
6241	Transports de biens	14 000,00	3 000,00	3 000,00
6247	Transports collectifs	451 214,00	481 485,00	481 485,00
6248	Divers	31 500,00	26 000,00	26 000,00
6251	Voyages et deplacements	21 250,00	21 500,00	21 500,00
6255	Frais de deménagement	10 000,00	5 000,00	5 000,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/art (1)	Libellé (1)	BP précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
6256	Missions	60 161,00	75 100,00	75 100,00
6257	Receptions	107 665,00	107 805,00	107 805,00
6261	Frais d'affranchissement	258 702,00	260 630,00	260 630,00
6262	Frais de telecommunications	20 150,00	14 450,00	14 450,00
627	Services bancaires et assimilés	4 600,00	15 605,00	15 605,00
6281	Concours divers (cotisations...)	128 052,00	126 324,00	126 324,00
6282	Frais gardiennage (eglise forets bois)	112 775,00	104 950,00	104 950,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	1 655 950,00	1 378 500,00	1 378 500,00
62873	Au c.c.a.s.	12 100,00	11 700,00	11 700,00
62875	Rbsmt frais aux communes membres du gfp	54 000,00	60 000,00	60 000,00
62876	Rbt de frais au gfp de rattachement	4 050 000,00		
62878	Rembt frais a d'autres organismes	145 000,00	165 000,00	165 000,00
6288	Autres	2 153 427,00	2 619 279,00	2 619 279,00
63512	Taxes foncieres	644 250,00	666 250,00	666 250,00
63513	Autres impots locaux	3 800,00	3 800,00	3 800,00
6355	Taxes et impots sur les vehicules	13 300,00	13 300,00	13 300,00
6358	Autres droits	13 000,00	9 100,00	9 100,00
637	Autres impots taxes+versmts assimilés	15 640,00	212 140,00	212 140,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	89 942 447,00	88 877 976,00	88 877 976,00
6218	Autre personnel exterieur	88 325,00	51 172,00	51 172,00
6331	Versement de transport	960 051,00	935 722,00	935 722,00
6332	Cotisations versees au fnal	245 856,00	239 624,00	239 624,00
6336	Cotis.ctre national & ctres gestion fpt	491 847,00	479 381,00	479 381,00
64111	Remuneration principale	38 592 120,00	37 922 878,00	37 922 878,00
64112	Indemnité de residence	1 501 177,00	1 463 132,00	1 463 132,00
64116	Indemnités de preavis et de licenciement	3 500,00	3 411,00	3 411,00
64118	Autres indemnités	11 198 065,00	10 914 274,00	10 914 274,00
64131	Remuneration principale	10 621 581,00	10 278 457,00	10 278 457,00
6417	Remuneration des apprentis	1 211 449,00	1 180 747,00	1 180 747,00
6451	Cotisations a l'urssaf	10 093 577,00	9 837 777,00	9 837 777,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	12 333 883,00	12 021 303,00	12 021 303,00
6454	Cotisations aux assedic		685 000,00	685 000,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	341 000,00	432 357,00	432 357,00
6456	Versement au fnc du supplement familial	100 000,00	107 466,00	107 466,00
6457	Cotisat.sociales liees a l'apprentissage	15 785,00	15 385,00	15 385,00
6472	Prestations familiales directes	11 009,00	10 730,00	10 730,00
64731	Allocat.chomage versees directement	510 000,00	497 075,00	497 075,00
6475	Medecine du travail, pharmacie	70 000,00	288 226,00	288 226,00
6488	Autres charges	1 553 222,00	1 513 859,00	1 513 859,00
014	Atténuations de produits	18 000,00	29 000,00	29 000,00
73925	Fonds perequat. ress. communales interco		11 000,00	11 000,00
7396	Reverst et restit.s/impots s/spect.ccas)	18 000,00	18 000,00	18 000,00
65	Autres charges de gestion courante	29 218 745,00	28 910 884,00	28 910 884,00
651	Redev.concess.brevets,licences,procedes	669 755,00	715 755,00	715 755,00
6531	Indemnités	826 458,00	835 000,00	835 000,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap/art (1)	Libellé (1)	BP précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
6532	Frais de mission	30 000,00	30 000,00	30 000,00
6533	Cotisations de retraite	59 861,00	65 000,00	65 000,00
6534	Cotisations securite sociale - part patr	195 604,00	200 000,00	200 000,00
6535	Formation	31 000,00	31 000,00	31 000,00
6541	Creances admises en non valeur	16 054,00	407 802,00	407 802,00
6542	Creances eteintes	13 000,00	13 000,00	13 000,00
6558	Autres contributions obligatoires	195 000,00	215 000,00	215 000,00
657358	Autres groupements	1 938 650,00	1 938 650,00	1 938 650,00
657362	Ccas	5 025 000,00	4 811 400,00	4 811 400,00
65737	Subv.fonct.autres ets publics locaux	5 458 236,00	5 458 236,00	5 458 236,00
65738	Autres organismes publics	16 360,00	16 360,00	16 360,00
6574	Subv.fonct.assoc.et autres pers.droit pr	14 706 267,00	14 145 181,00	14 145 181,00
658	Charges diverses de la gestion courante	37 500,00	28 500,00	28 500,00
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus	219 116,00	220 609,00	220 609,00
6561	Remuneration - groupes d'elus	204 116,00	205 609,00	205 609,00
6562	Materiel, equipement et fournitures	15 000,00	15 000,00	15 000,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES				
(a) = (011+012+014+65+656)		156 639 091,00	151 398 817,00	151 398 817,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/art (1)	Libellé (1)	BP précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
66	Charges financières (b)	1 161 164,00	1 303 554,00	1 303 554,00
66111	Interets regles a l'echeance	949 000,00	1 088 000,00	1 088 000,00
66112	Interets - rattachement des icne	-53 900,00	-12 910,00	-12 910,00
6615	Interets des comptes courants et depots	88 654,00	85 000,00	85 000,00
6688	Autres	177 410,00	143 464,00	143 464,00
67	Charges exceptionnelles (c)	45 850,00	49 050,00	49 050,00
6714	Bourses et prix	9 850,00	8 850,00	8 850,00
6718	Autres charges except.s/operations gest.	3 000,00	3 000,00	3 000,00
673	Titres annules (sur exercices anter.)	31 000,00	31 000,00	31 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	2 000,00	6 200,00	6 200,00
68	Dotations aux provisions (d) (6)			
022	Dépenses imprévues (e)			
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		157 846 105,00	152 751 421,00	152 751 421,00

023	Virement à la section d'investissement	1 570 240,00	3 663 439,00	3 663 439,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7) (8) (9)	8 972 619,00	7 902 652,00	7 902 652,00
6811	Dotations amort.immob.incorp.et corp.	8 972 619,00	7 902 652,00	7 902 652,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		10 542 859,00	11 566 091,00	11 566 091,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonct.(10)			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		10 542 859,00	11 566 091,00	11 566 091,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)		168 388 964,00	164 317 512,00	164 317 512,00

+	RESTES A REALISER N-1 (11)	
+	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	
=	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	164 317 512,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice=	145 030,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1=	157 940,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	-12 910,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. 4 IB - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf chapitre 024 "produit des cessions d'immobilisation").

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/art (1)	Libellé (1)	BP précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations des charges	619 700,00	607 539,00	607 539,00
6419	Rembours.sur remunerations du personnel	619 700,00	607 539,00	607 539,00
70	Produits des services, du domaine et ventes ...	12 472 090,00	13 644 218,00	13 644 218,00
70311	Concession cimetières (produit net)	120 000,00	120 000,00	120 000,00
70321	Droits stationmt et loc. s/voie publique	2 500 000,00	2 565 000,00	2 565 000,00
70323	Redevance d'occupation du domaine public	1 543 184,00	1 561 579,00	1 561 579,00
70328	Autres droits de stationn.et de location	220 000,00	220 000,00	220 000,00
7035	Locations droits de chasse et de peche	240,00	240,00	240,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	1 500,00	1 500,00	1 500,00
704	Travaux	149 000,00	104 000,00	104 000,00
7062	Redev.et droits des serv.a caract.cult.	30 000,00	20 000,00	20 000,00
70631	Redev.et droits serv.a caract.sportif	786 500,00	736 500,00	736 500,00
70632	Redevances drts services caract. loisirs	6 700,00	6 700,00	6 700,00
7066	Redev./droits services caractere social	2 476 906,00	2 588 586,00	2 588 586,00
7067	Redev./ droits serv.periscol.et enseign.	1 743 000,00	2 193 300,00	2 193 300,00
70688	Autres prestations de services	172 740,00	324 740,00	324 740,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	52 100,00	70 000,00	70 000,00
70841	Aux budgets annexes regies municip.ccas	223 515,00	382 858,00	382 858,00
70846	Mise a dispo perso gfp rattachement	1 847 500,00	1 922 765,00	1 922 765,00
70873	Par les c.c.a.s.	94 255,00	170 000,00	170 000,00
70876	Par le gfp de rattachement	345 000,00	620 000,00	620 000,00
70878	Rembt frais par d'autres redevables	125 000,00		
7088	Autres produits activites annexes abts	34 950,00	36 450,00	36 450,00
73	Impôts et taxes	95 150 954,00	91 982 794,00	91 982 794,00
73111	Taxes foncières et d'habitations	56 130 000,00	57 015 000,00	57 015 000,00
7321	Attributions de compensation	28 829 954,00	24 902 847,00	24 902 847,00
7322	Dotation de solidarite communautaire	3 220 000,00	2 981 947,00	2 981 947,00
7323	F.n.g.i.r. fonds nat. garantie ind.ress.	100 000,00	133 000,00	133 000,00
7351	Taxe sur l'electricite	2 100 000,00	2 150 000,00	2 150 000,00
7362	Taxe de sejour	510 000,00	470 000,00	470 000,00
7363	Impots sur les spectacles	50 000,00	50 000,00	50 000,00
7368	Taxe locale sur la publicite exterieure	1 011 000,00	1 080 000,00	1 080 000,00
7381	Taxe ad.droits mut.ou taxe publ.fonciere	3 200 000,00	3 200 000,00	3 200 000,00
74	Dotations et participations	44 324 563,00	39 152 874,00	39 152 874,00
7411	Dgf - dotation forfaitaire	24 800 000,00	20 085 000,00	20 085 000,00
74123	Dotation de solidarite urbaine	5 250 000,00	5 306 000,00	5 306 000,00
74127	Dotation nationale de perequation	600 000,00	330 000,00	330 000,00
745	Dotation spec.au titre des instituteurs	14 000,00	10 000,00	10 000,00
746	Dotation generale de decentralisation	600 000,00	580 000,00	580 000,00
74718	Participations - autres	1 362 600,00	1 297 485,00	1 297 485,00
7472	Participations regions	17 000,00	17 000,00	17 000,00
7473	Participations departements	314 870,00	312 315,00	312 315,00
74741	Communes membres du gfp	100 000,00	100 000,00	100 000,00
74748	Autres communes	60 000,00	60 000,00	60 000,00
74751	Gfp de rattachement	17 000,00		
7477	Budget communautaire & fonds structurels		162 000,00	162 000,00
7478	Participations autres organismes	7 010 593,00	7 125 074,00	7 125 074,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/art (1)	Libellé (1)	BP précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
7482	Compens.p.perte taxe add.droits mutation	10 000,00	10 000,00	10 000,00
748313	Dcrtp dotation compensation reforme tp	70 000,00	70 000,00	70 000,00
74832	Attribution fonds depart. taxe prof.	220 000,00	220 000,00	220 000,00
74833	Etat - compensation au titre de la c.e.t	780 000,00	339 000,00	339 000,00
74834	Etat - compens.titre exoner.taxes fonc.	275 000,00	125 000,00	125 000,00
74835	Etat - compens.titre exoner.taxe habit.	2 390 000,00	2 727 000,00	2 727 000,00
7484	Dotation de recensement	28 000,00	29 000,00	29 000,00
7485	Dotation pour les titres securises	61 000,00	61 000,00	61 000,00
7488	Autres attributions et participations	344 500,00	187 000,00	187 000,00
75	Autres produits de gestion courante	5 527 729,00	5 875 301,00	5 875 301,00
751	Redev. pour concessions,brevets,licences	208 000,00	208 000,00	208 000,00
752	Revenus des immeubles	2 193 379,00	1 884 151,00	1 884 151,00
757	Redevances versees/fermiers & conces.	1 905 700,00	2 594 200,00	2 594 200,00
758	Produits divers de gestion courante	1 220 650,00	1 188 950,00	1 188 950,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES				
(a) = 70+73+74+75+013		158 095 036,00	151 262 726,00	151 262 726,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/art (1)	Libellé (1)	BP précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Propositions nouvelles (3)
76	Produits financiers (b)	9 650 000,00	12 325 000,00	12 325 000,00
761	Produits de participations	9 650 000,00	12 325 000,00	12 325 000,00
77	Produits exceptionnels (c)	107 015,00	189 215,00	189 215,00
7788	Produits exceptionnels divers	107 015,00	189 215,00	189 215,00
78	Reprises sur provisions (d) (5)			
TOTAL RECETTES REELLES = a+b+c+d		167 852 051,00	163 776 941,00	163 776 941,00

042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6),(7),(8)	536 913,00	540 571,00	540 571,00
722	Immobilisations corporelles	400 000,00	400 000,00	400 000,00
777	Quote-part subv.inv.transf.cpte resultat	136 913,00	140 571,00	140 571,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. de fonct. (9)			
60315	Variation des stocks des terrains à aménager			
7133	Variation des en-cours de production de biens			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		536 913,00	540 571,00	540 571,00

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et ordres)	168 388 964,00	164 317 512,00	164 317 512,00
---	-----------------------	-----------------------	-----------------------

+	RESTES A REALISER N-1 (10)	
+	R002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	
=	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	164 317 512,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice=	
Montant des ICNE de l'exercice N-1=	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. 4 IB - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires;

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 "Produits des cessions d'immobilisations").

(8) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/art (1)	Libellé (1)	BP précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks			
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	682 500,00	791 500,00	791 500,00
2031	Frais d'etudes	480 000,00	573 000,00	573 000,00
2051	Concessions et droits similaires	202 500,00	218 500,00	218 500,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	4 043 500,00	8 266 000,00	8 266 000,00
2041511	Biens mobiliers materiel et etudes	1 100 000,00	1 100 000,00	1 100 000,00
204171	Biens mobiliers materiel et etudes	60 000,00	60 000,00	60 000,00
204172	Batiments et installations	190 000,00	190 000,00	190 000,00
204182	Batiments et installations	2 500 000,00	6 500 000,00	6 500 000,00
20421	Biens mobiliers, materiel et etudes	55 000,00	55 000,00	55 000,00
20422	Batiments et installations	138 500,00	361 000,00	361 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	3 906 250,00	4 058 750,00	4 058 750,00
2111	Terrains nus	190 000,00	291 000,00	291 000,00
2121	Plantations d'arbres et arbustes	35 000,00	35 000,00	35 000,00
2128	Autres agencets et amenagts de terrains	560 000,00	445 000,00	445 000,00
21533	Reseaux cables	20 000,00	20 000,00	20 000,00
2158	Autres install. materiel et out.techn.	1 081 000,00	1 380 750,00	1 380 750,00
2162	Fonds anciens des biblioth. et musees	25 000,00	25 000,00	25 000,00
2183	Materiel de bureau et mat. informatique	239 250,00	264 500,00	264 500,00
2184	Mobilier	206 000,00	180 000,00	180 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	1 550 000,00	1 417 500,00	1 417 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)			
23	Immobilisations en cours (hors opération)	20 918 087,00	22 974 000,00	22 974 000,00
2312	Terrains	775 000,00	800 000,00	800 000,00
2313	Constructions	13 246 588,00	12 727 850,00	12 727 850,00
2315	Instal.materiel et outillage techniques	6 753 499,00	9 303 150,00	9 303 150,00
2316	Restaurat.collections et oeuvres d'art	53 000,00	53 000,00	53 000,00
2318	Autres immobilisations corpor.en cours	90 000,00	90 000,00	90 000,00
	Total des opérations (5)			
	Total des dépenses d'équipement	29 550 337,00	36 090 250,00	36 090 250,00

10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement			
16	Emprunts et dettes assimilées	3 430 000,00	3 367 500,00	3 367 500,00
1641	Emprunts en euros	3 430 000,00	2 980 000,00	2 980 000,00
16876	Autres etablissements publics locaux		387 500,00	387 500,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/art (1)	Libellé (1)	BP précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
18	Compte de liaison : affectation à			
26	Participations et créances rattachées à des particip.		711 900,00	711 900,00
261	Titres de participation		711 900,00	711 900,00
27	Autres immobilisations financières			
020	Dépenses imprévues			
Total des dépenses financières		3 430 000,00	4 079 400,00	4 079 400,00

45...1..	Opé. pour compte de tiers n°...(1 ligne par opé.) (6)			
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers				

TOTAL DES DEPENSES REELLES		32 980 337,00	40 169 650,00	40 169 650,00
-----------------------------------	--	----------------------	----------------------	----------------------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/art (1)	Libellé (1)	BP précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)	536 913,00	540 571,00	540 571,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	136 913,00	140 571,00	140 571,00
13911	Etat et établissements nationaux	15 664,00	19 322,00	19 322,00
13912	Regions	878,00	878,00	878,00
13918	Autres	120 371,00	120 371,00	120 371,00
	Charges transférées (9)	400 000,00	400 000,00	400 000,00
2315	Instal.materiel et outillage techniques	400 000,00	400 000,00	400 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		536 913,00	540 571,00	540 571,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)	33 517 250,00	40 710 221,00	40 710 221,00
---	----------------------	----------------------	----------------------

+	RESTES A REALISER N-1 (11)	
+	D001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	
=	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	40 710 221,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. 4 IB - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf chapitre 024 "Produits des cessions d'immobilisations").

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats);

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/art (1)	Libellé (1)	BP précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks			
13	Subventions d'investissement (hors 138)	3 750 000,00	4 292 000,00	4 292 000,00
1316	Autres établissements publics locaux	159 000,00		
1318	Autres	91 000,00	92 000,00	92 000,00
1342	Amendes de police	3 500 000,00	4 200 000,00	4 200 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	10 330 000,00	16 680 000,00	16 680 000,00
1641	Emprunts en unités monétaires zone euro	10 330 000,00	16 680 000,00	16 680 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
Total des recettes d'équipement		14 080 000,00	20 972 000,00	20 972 000,00

10	Dotations, fonds divers et réserves	5 600 000,00	4 030 000,00	4 030 000,00
10222	F.c.t.v.a.	5 200 000,00	3 580 000,00	3 580 000,00
10223	Taxe locale d'équipement	200 000,00	50 000,00	50 000,00
10226	Taxe d'aménagt et verst pour ss-densité	200 000,00	400 000,00	400 000,00
138	Autres subventions d'investiss. non transférables	2 794 391,00	2 080 130,00	2 080 130,00
1381	Etat et établissements nationaux	2 255 137,00	777 630,00	777 630,00
1382	Regions		5 000,00	5 000,00
1386	Autres établissements publics locaux	245 000,00	240 000,00	240 000,00
1388	Autres	294 254,00	1 057 500,00	1 057 500,00
165	Dépôts et cautionnements reçus			
18	Compte de liaison : affectation à (BA, régie)			
26	Participations et créances rattachées à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
024	Produits des cessions d'immobilisation	500 000,00	2 062 000,00	2 062 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	500 000,00	2 062 000,00	2 062 000,00
Total des recettes financières		8 894 391,00	8 172 130,00	8 172 130,00

45...2..	Opé. pour compte de tiers n°...(1 ligne par opé.) (5)			
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers				

TOTAL DES RECETTES REELLES	22 974 391,00	29 144 130,00	29 144 130,00
-----------------------------------	----------------------	----------------------	----------------------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/art (1)	Libellé (1)	BP précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
021	Virement de la section de fonctionnement	1 570 240,00	3 663 439,00	3 663 439,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5), (6), (7)	8 972 619,00	7 902 652,00	7 902 652,00
2802	Frais liés à réalis. doc. urbanisme	9 835,00	5 635,00	5 635,00
28031	Frais d'études	371 109,00	393 864,00	393 864,00
2804112	Batiments et installations	49 666,00	49 666,00	49 666,00
28041412	Batiments et installations	7 933,00	10 130,00	10 130,00
28041482	Batiments et installations	1 739,00	1 739,00	1 739,00
28041511	Biens mobiliers matériel et études	198 622,00	313 645,00	313 645,00
28041512	Batiments et installations	1 417 686,00	1 417 686,00	1 417 686,00
28041582	Batiments et installations	2 503,00	2 503,00	2 503,00
28041643	Amort. projets d'infrastruct. int. nat	173 115,00	173 115,00	173 115,00
2804171	Biens mobiliers, matériel et études	79 983,00	17 827,00	17 827,00
2804172	Batiments et installations	512 892,00	99 501,00	99 501,00
2804182	Batiments et installations	362 172,00	691 100,00	691 100,00
2804183	Projets d'infra. d'intérêt national	36 885,00	36 886,00	36 886,00
280421	Biens mobiliers, matériel et études	485 616,00	489 423,00	489 423,00
280422	Batiments et installations	37 853,00	222 030,00	222 030,00
28051	Amort. concessions et droits similaires	894 491,00	843 241,00	843 241,00
28128	Autres agencés et aménagés de terrains	717,00		
281538	Autres réseaux	4 060,00	328,00	328,00
281571	Amort. matériel de voirie - roulant	219 809,00	204 570,00	204 570,00
281578	Amort. autre mat. et outillage de voirie	79 323,00	68 932,00	68 932,00
28158	Autres instal. matériel et out. techn.	801 301,00	584 922,00	584 922,00
28182	Amort. matériel de transport	607 463,00	595 214,00	595 214,00
28183	Amort. mat. bureau et mat. informatique	448 370,00	293 605,00	293 605,00
28184	Amort. mobilier	410 058,00	203 381,00	203 381,00
28188	Autres immobilisations corporelles	1 759 418,00	1 183 709,00	1 183 709,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		10 542 859,00	11 566 091,00	11 566 091,00
041	Opérations patrimoniales (8)			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		10 542 859,00	11 566 091,00	11 566 091,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		33 517 250,00	40 710 221,00	40 710 221,00

+	RESTES A REALISER N-1 (9)
+	R001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)
=	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES
	40 710 221,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement

(2) cf. Modalités de vote, I-B

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf chapitre 024 "Produits des cessions d'immobilisations").

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats);

ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION												IV
												A1

A1 - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1)

(2)	Libellé	Non ventilables 01	0 Services généraux des administrations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
-----	---------	-----------------------	---	--------------------------------------	--------------------------------	--------------	------------------------	--------------------------------------	--------------	---------------	---	------------------------	-------

FONCTIONNEMENT

DEPENSES													
Total cumulé des dépenses de fonctionnement	13 161 109,00	48 924 902,00	6 849 778,00	16 778 365,00	15 597 334,00	13 656 829,00	6 258 529,00	13 536 546,00			27 486 106,00	2 068 014,00	164 317 512,00
Total dépenses de l'exercice	13 161 109,00	48 924 902,00	6 849 778,00	16 778 365,00	15 597 334,00	13 656 829,00	6 258 529,00	13 536 546,00			27 486 106,00	2 068 014,00	164 317 512,00
Restes à réaliser-reports													

RECETTES													
Total cumulé des recettes de fonctionnement	127 473 580,00	5 232 359,00	910 000,00	3 237 300,00	255 742,00	1 388 840,00	5 356 783,00	9 349 962,00	2 218 000,00	6 792 481,00	2 102 465,00		164 317 512,00
Total des recettes de l'exercice	127 473 580,00	5 232 359,00	910 000,00	3 237 300,00	255 742,00	1 388 840,00	5 356 783,00	9 349 962,00	2 218 000,00	6 792 481,00	2 102 465,00		164 317 512,00
Restes à réaliser-reports													

ELEMENTS DU BILAN												IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION												A1

A1 - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1)

(2)	Libellé	Non ventilables 01	0 Services généraux des administrations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
-----	---------	-----------------------	---	--------------------------------------	--------------------------------	--------------	------------------------	--------------------------------------	--------------	---------------	---	------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES												
Total cumulé des dépenses d'investissement	4 219 971,00	5 591 750,00	184 000,00	3 145 000,00	6 646 000,00	1 707 000,00	435 000,00	975 000,00		10 988 500,00	6 818 000,00	40 710 221,00
Opérations financières	4 079 400,00											4 079 400,00
Equipements municipaux (2)		4 491 750,00	184 000,00	3 145 000,00	6 370 000,00	1 452 000,00	350 000,00	925 000,00		10 588 500,00	318 000,00	27 824 250,00
Equipements non municipaux (C/204) (3)		1 100 000,00			276 000,00	255 000,00	85 000,00	50 000,00				6 500 000,00
Dépenses d'ordre	140 571,00											140 571,00
Total des dépenses de l'exercice	4 219 971,00	5 591 750,00	184 000,00	3 145 000,00	6 646 000,00	1 707 000,00	435 000,00	975 000,00		10 988 500,00	6 818 000,00	40 710 221,00
Restes à réaliser-reports												

RECETTES												
Total cumulé des recettes d'investissement	34 338 091,00	4 200 000,00	48 000,00	40 000,00	1 122 200,00	15 000,00	17 430,00	329 500,00		240 000,00	360 000,00	40 710 221,00
Recettes de l'exercice	34 338 091,00	4 200 000,00	48 000,00	40 000,00	1 122 200,00	15 000,00	17 430,00	329 500,00		240 000,00	360 000,00	40 710 221,00
Restes à réaliser-reports												

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexes (L.2312-3, R.2311-1 et R.2311-10). Dans les communes de 3500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L.5211-36 a 1 et R.5211-14 + L.5711-1 et R.5711-2 du CGCT).

(2) ou biens de la structure intercommunale.

(3) ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
A1 - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

IV
A1

	Non ventilables 01	0 Services généraux des administrations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
--	--------------------	---	-----------------------------------	-----------------------------	-----------	---------------------	-----------------------------------	-----------	------------	--	---------------------	-------

FONCTIONNEMENT

DEPENSES												
Total des dépenses de fonctionnement	13 161 109,00	48 924 902,00	6 849 778,00	16 778 365,00	15 597 334,00	13 656 829,00	6 258 529,00	13 536 546,00		27 486 106,00	2 068 014,00	164 317 512,00
Dépenses réelles	1 595 018,00	48 924 902,00	6 849 778,00	16 778 365,00	15 597 334,00	13 656 829,00	6 258 529,00	13 536 546,00		27 486 106,00	2 068 014,00	152 751 421,00
011 Charges a caractere general	10 805,00	11 617 601,00	695 725,00	5 323 030,00	1 309 989,00	3 729 516,00	195 884,00	496 580,00		9 849 361,00	131 857,00	33 360 348,00
012 Charges de personnel et frais assimilés		34 420 081,00	6 154 053,00	10 813 195,00	5 250 464,00	5 169 443,00		10 394 070,00		16 635 245,00	41 425,00	88 877 976,00
014 Attenuation de produits	11 000,00	18 000,00										29 000,00
65 Autres charges de gestion courante		2 869 220,00		642 140,00	9 036 881,00	4 757 870,00	6 062 645,00	2 645 896,00		1 001 500,00	1 894 732,00	28 910 884,00
656 Frais de fonctionnement groupes d'élus	220 609,00											220 609,00
66 Charges financières	1 303 554,00											1 303 554,00
67 Charges exceptionnelles	49 050,00											49 050,00
Dépenses d'ordre	11 566 091,00											11 566 091,00
023 Virement a la section d'investissement	3 663 439,00											3 663 439,00
042 Operat.d'ordre transf.entre sections	7 902 652,00											7 902 652,00

RECETTES

Total des recettes de fonctionnement	127 473 580,00	5 232 359,00	910 000,00	3 237 300,00	255 742,00	1 388 840,00	5 356 783,00	9 349 962,00	2 218 000,00	6 792 481,00	2 102 465,00	164 317 512,00
Recettes réelles	127 333 009,00	5 232 359,00	910 000,00	3 237 300,00	255 742,00	1 388 840,00	5 356 783,00	9 349 962,00	2 218 000,00	6 392 481,00	2 102 465,00	163 776 941,00
013 Attenuations de charges		538 270,00						69 269,00				607 539,00
70 Produits des services, domaine et ventes		3 014 827,00		2 193 300,00	45 700,00	802 700,00		2 588 586,00		4 215 940,00	783 165,00	13 644 218,00
73 Impôts et taxes	90 902 794,00										1 080 000,00	91 982 794,00
74 Dotations et participations	23 916 000,00	849 892,00	580 000,00	1 044 000,00	207 511,00	327 000,00	5 339 583,00	6 692 047,00		196 841,00		39 152 874,00
75 Autres produits de gestion courante		829 370,00	330 000,00		2 531,00	259 140,00	17 200,00	60,00	2 218 000,00	1 979 700,00	239 300,00	5 875 301,00
76 Produits financiers	12 325 000,00											12 325 000,00
77 Produits exceptionnels	189 215,00											189 215,00
Recettes d'ordre	140 571,00									400 000,00		540 571,00
042 Operat.d'ordre transf.entre sections	140 571,00									400 000,00		540 571,00

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

IV

A1

A1 - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

Libellé	Non ventilables 01	0 Services généraux des administrations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
---------	--------------------	---	-----------------------------------	-----------------------------	-----------	---------------------	-----------------------------------	-----------	------------	--	---------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES												
Total des dépenses d'investissement	4 219 971,00	5 591 750,00	184 000,00	3 145 000,00	6 646 000,00	1 707 000,00	435 000,00	975 000,00		10 988 500,00	6 818 000,00	40 710 221,00
Dépenses réelles	4 079 400,00	5 591 750,00	184 000,00	3 145 000,00	6 646 000,00	1 707 000,00	435 000,00	975 000,00		10 588 500,00	6 818 000,00	40 169 650,00
16 Emprunts et dettes assimilées	3 367 500,00											3 367 500,00
20 Immobilisations incorporelles		6 500,00	30 000,00		182 000,00		348 000,00			225 000,00		791 500,00
204 Subventions d'équipement versées		1 100 000,00			276 000,00	255 000,00	85 000,00	50 000,00			6 500 000,00	8 266 000,00
21 Immobilisations corporelles		1 571 250,00	154 000,00	705 000,00	355 000,00	300 000,00		170 000,00		795 500,00	8 000,00	4 058 750,00
23 Immobilisations en cours		2 914 000,00		2 440 000,00	5 833 000,00	1 152 000,00	2 000,00	755 000,00		9 568 000,00	310 000,00	22 974 000,00
26 Participations et créances rattachées	711 900,00											711 900,00
Dépenses d'ordre	140 571,00									400 000,00		540 571,00
040 Operat.d'ordre transf.entre sections	140 571,00									400 000,00		540 571,00

RECETTES

Total des recettes d'investissement	34 338 091,00	4 200 000,00	48 000,00	40 000,00	1 122 200,00	15 000,00	17 430,00	329 500,00		240 000,00	360 000,00	40 710 221,00
Recettes réelles	22 772 000,00	4 200 000,00	48 000,00	40 000,00	1 122 200,00	15 000,00	17 430,00	329 500,00		240 000,00	360 000,00	29 144 130,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	2 062 000,00											2 062 000,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	4 030 000,00											4 030 000,00
13 Subventions d'investissement		4 200 000,00	48 000,00	40 000,00	1 122 200,00	15 000,00	17 430,00	329 500,00			360 000,00	6 132 130,00
16 Emprunts et dettes assimilées	16 680 000,00											16 680 000,00
Recettes d'ordre	11 566 091,00											11 566 091,00
021 Virement de la section de fonctionnement	3 663 439,00											3 663 439,00
040 Operat.d'ordre transf.entre sections	7 902 652,00											7 902 652,00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1 - 0

FONCTION 0 SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES
(sauf 01 opérations non ventilables)

(2)	Libellé	Sous-fonction 02 Administration générale				Sous-fonction 02 Administration générale			03 Justice	04 Coopération décentralisée, actions européennes et internationales		TOTAL
		020 Administration générale de la	021 Assemblée locale (autre que	022 Administration générale de	023 Information, communication,	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux associations	026 Cimetières et pompes		041 Subv. globale	048 Autres actions coop. décent.	
		collectivité	groupes d'élus)	l'Etat	publicité			funébres				

FONCTIONNEMENT

DEPENSES (3)		46 113 591,00	1 271 488,00	154 540,00	1 328 853,00		30 520,00		25 910,00		48 924 902,00
Dépenses de l'exercice		46 113 591,00	1 271 488,00	154 540,00	1 328 853,00		30 520,00		25 910,00		48 924 902,00
011	Charges a caractere general	10 861 419,00	3 450,00	77 352,00	618 950,00		30 520,00		25 910,00		11 617 601,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	33 565 952,00	107 038,00	77 188,00	669 903,00						34 420 081,00
014	Attenuation de produits	18 000,00									18 000,00
65	Autres charges de gestion courante	1 668 220,00	1 161 000,00		40 000,00						2 869 220,00
Restes à réaliser-reports											

RECETTES (3)		4 986 879,00		110 550,00		30,00	134 900,00				5 232 359,00
Recettes de l'exercice		4 986 879,00		110 550,00		30,00	134 900,00				5 232 359,00
013	Attenuations de charges	538 270,00									538 270,00
70	Produits des services, domaine et ventes	2 892 927,00					121 900,00				3 014 827,00
74	Dotations et participations	739 342,00		110 550,00							849 892,00
75	Autres produits de gestion courante	816 340,00				30,00	13 000,00				829 370,00
Restes à réaliser-reports											
SOLDE		-41 126 712,00	-1 271 488,00	-43 990,00	-1 328 853,00	30,00	104 380,00		-25 910,00		-43 692 543,00

INVESTISSEMENT

DEPENSES (3)		5 496 750,00			5 000,00		90 000,00				5 591 750,00
Dépenses de l'exercice		5 496 750,00			5 000,00		90 000,00				5 591 750,00
20	Immobilisations incorporelles	4 000,00			2 500,00						6 500,00
204	Subventions d'equipement versees	1 100 000,00									1 100 000,00
21	Immobilisations corporelles	1 568 750,00			2 500,00						1 571 250,00
23	Immobilisations en cours	2 824 000,00					90 000,00				2 914 000,00
Restes à réaliser-reports											

RECETTES (3)		4 200 000,00									4 200 000,00
Recettes de l'exercice		4 200 000,00									4 200 000,00
13	Subventions d'investissement	4 200 000,00									4 200 000,00
Restes à réaliser-reports											
SOLDE		-1 296 750,00			-5 000,00		-90 000,00				-1 391 750,00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1 - 1

FONCTION 1 SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUES

(2)	Libellé	Sous-fonction 11 Sécurité intérieure				114 Autres services de protection civile	12 Hygiène et salubrité publique	TOTAL
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	113 Pompiers, incendie, secours			

FONCTIONNEMENT

DEPENSES (3)			5 230 638,00	140 000,00	55 736,00	1 423 404,00	6 849 778,00
Dépenses de l'exercice			5 230 638,00	140 000,00	55 736,00	1 423 404,00	6 849 778,00
011	Charges a caractere general		64 500,00	140 000,00	13 385,00	477 840,00	695 725,00
012	Charges de personnel et frais assimilés		5 166 138,00		42 351,00	945 564,00	6 154 053,00
65	Autres charges de gestion courante						
Restes à réaliser-reports							

RECETTES (3)			330 000,00			580 000,00	910 000,00
Recettes de l'exercice			330 000,00			580 000,00	910 000,00
74	Dotations et participations					580 000,00	580 000,00
75	Autres produits de gestion courante		330 000,00				330 000,00
Restes à réaliser-reports							
SOLDE			-4 900 638,00	-140 000,00	-55 736,00	-843 404,00	-5 939 778,00

INVESTISSEMENT

DEPENSES (3)			164 000,00			20 000,00	184 000,00
Dépenses de l'exercice			164 000,00			20 000,00	184 000,00
20	Immobilisations incorporelles		30 000,00				30 000,00
21	Immobilisations corporelles		134 000,00			20 000,00	154 000,00
Restes à réaliser-reports							

RECETTES (3)			48 000,00				48 000,00
Recettes de l'exercice			48 000,00				48 000,00
13	Subventions d'investissement		48 000,00				48 000,00
Restes à réaliser-reports							
SOLDE			-116 000,00			-20 000,00	-136 000,00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1 - 2

FONCTION 2 ENSEIGNEMENT - FORMATION

(2)	Libellé	20 Services communs	Sous-fonction 21 Enseignement du premier degré			22 Enseignement du second degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	S/fonction 25 251 Hébergement et restauration scolaires
			211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées				

FONCTIONNEMENT

DEPENSES (3)		1 498 300,00	140 882,00	982 114,00	643 271,00		87 880,00		11 435 190,00
Dépenses de l'exercice		1 498 300,00	140 882,00	982 114,00	643 271,00		87 880,00		11 435 190,00
011	Charges a caractere general	31 200,00	140 882,00	982 114,00	210 271,00		15 250,00		2 088 585,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 466 590,00							9 346 605,00
65	Autres charges de gestion courante	510,00			433 000,00		72 630,00		
Restes à réaliser-reports									

RECETTES (3)					160 000,00		17 000,00		2 200 300,00
Recettes de l'exercice					160 000,00		17 000,00		2 200 300,00
70	Produits des services, domaine et ventes								2 193 300,00
74	Dotations et participations				160 000,00		17 000,00		7 000,00
75	Autres produits de gestion courante								
Restes à réaliser-reports									
SOLDE		-1 498 300,00	-140 882,00	-982 114,00	-483 271,00		-70 880,00		-9 234 890,00

INVESTISSEMENT

DEPENSES (3)					2 300 000,00				755 000,00
Dépenses de l'exercice					2 300 000,00				755 000,00
21	Immobilisations corporelles				575 000,00				90 000,00
23	Immobilisations en cours				1 725 000,00				665 000,00
Restes à réaliser-reports									

RECETTES (3)									40 000,00
Recettes de l'exercice									40 000,00
13	Subventions d'investissement								40 000,00
Restes à réaliser-reports									
SOLDE					-2 300 000,00				-715 000,00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1 - 2

FONCTION 2 ENSEIGNEMENT - FORMATION

(2)	Libellé	Sous-fonction 25 Services annexes de l'enseignement				TOTAL
		252 Transports scolaires	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découverte et autres serv.ann.	

FONCTIONNEMENT

DEPENSES (3)		88 000,00		5 300,00	1 897 428,00	16 778 365,00
Dépenses de l'exercice		88 000,00		5 300,00	1 897 428,00	16 778 365,00
011	Charges a caractere general	88 000,00		5 300,00	1 761 428,00	5 323 030,00
012	Charges de personnel et frais assimilés					10 813 195,00
65	Autres charges de gestion courante				136 000,00	642 140,00
Restes à réaliser-reports						

RECETTES (3)					860 000,00	3 237 300,00
Recettes de l'exercice					860 000,00	3 237 300,00
70	Produits des services, domaine et ventes					2 193 300,00
74	Dotations et participations				860 000,00	1 044 000,00
75	Autres produits de gestion courante					
Restes à réaliser-reports						
SOLDE		-88 000,00		-5 300,00	-1 037 428,00	-13 541 065,00

INVESTISSEMENT

INVESTISSEMENT

DEPENSES (3)					90 000,00	3 145 000,00
Dépenses de l'exercice					90 000,00	3 145 000,00
21	Immobilisations corporelles				40 000,00	705 000,00
23	Immobilisations en cours				50 000,00	2 440 000,00
Restes à réaliser-reports						

RECETTES (3)						40 000,00
Recettes de l'exercice						40 000,00
13	Subventions d'investissement					40 000,00
Restes à réaliser-reports						
SOLDE					-90 000,00	-3 105 000,00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1 - 3

FONCTION 3 CULTURE

(2)	Libellé	30 Services communs	Sous-fonction 31 Expression artistique			sf/31 Expr.Art. 314 Cinémas et autres salles de spectacles	Sous-fonction 32 Conservation et diffusion des patrimoines			S/Fonction 32 324 Entretien du patrimoine culturel	33 Action culturelle	TOTAL
			311 Expression musicale, lyrique et chorégraphique	312 Arts plastiques et autres activités artist.	313 Théâtres		321 Bibliothèques et médiathèques	322 Musées	323 Archives			

FONCTIONNEMENT

DEPENSES (3)		1 077 391,00	158 375,00		6 804 886,00	4 254 417,00		19 250,00	166 500,00	3 116 515,00	15 597 334,00
Dépenses de l'exercice		1 077 391,00	158 375,00		6 804 886,00	4 254 417,00		19 250,00	166 500,00	3 116 515,00	15 597 334,00
011	Charges a caractere general	4 446,00	3 373,00			230 300,00		19 250,00	95 000,00	957 620,00	1 309 989,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 072 945,00	155 002,00			4 022 517,00					5 250 464,00
65	Autres charges de gestion courante				6 804 886,00	1 600,00			71 500,00	2 158 895,00	9 036 881,00
Restes à réaliser-reports											

RECETTES (3)						45 500,00		1 200,00		209 042,00	255 742,00
Recettes de l'exercice						45 500,00		1 200,00		209 042,00	255 742,00
70	Produits des services, domaine et ventes					44 500,00		1 200,00			45 700,00
74	Dotations et participations									207 511,00	207 511,00
75	Autres produits de gestion courante					1 000,00				1 531,00	2 531,00
Restes à réaliser-reports											
SOLDE		-1 077 391,00	-158 375,00		-6 804 886,00	-4 208 917,00		-18 050,00	-166 500,00	-2 907 473,00	-15 341 592,00

INVESTISSEMENT

DEPENSES (3)					420 000,00	4 245 000,00		110 000,00	1 770 000,00	101 000,00	6 646 000,00
Dépenses de l'exercice					420 000,00	4 245 000,00		110 000,00	1 770 000,00	101 000,00	6 646 000,00
20	Immobilisations incorporelles					57 000,00		50 000,00		75 000,00	182 000,00
204	Subventions d'équipement versées				160 000,00				90 000,00	26 000,00	276 000,00
21	Immobilisations corporelles					320 000,00		25 000,00	10 000,00		355 000,00
23	Immobilisations en cours				260 000,00	3 868 000,00		35 000,00	1 670 000,00		5 833 000,00
Restes à réaliser-reports											

RECETTES (3)						755 000,00			367 200,00		1 122 200,00
Recettes de l'exercice						755 000,00			367 200,00		1 122 200,00
13	Subventions d'investissement					755 000,00			367 200,00		1 122 200,00
Restes à réaliser-reports											
SOLDE					-420 000,00	-3 490 000,00		-110 000,00	-1 402 800,00	-101 000,00	-5 523 800,00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1 - 4

FONCTION 4 SPORTS ET JEUNESSE

(2)	Libellé	40 Services communs	Sous-fonction 41 Sports			Sous-fonction 41 Sports		Sous-fonction 42 Jeunesse		S/Fonction 42	TOTAL
			411 Salles de sports, gymnase	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipts sportifs et de loisirs	415 Manifestations sportives	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes	423 Colonies de vacances	

FONCTIONNEMENT

DEPENSES (3)		5 169 443,00	2 251 400,00	167 328,00	962 373,00	55 740,00	2 607 915,00	40 000,00	2 402 630,00		13 656 829,00
Dépenses de l'exercice		5 169 443,00	2 251 400,00	167 328,00	962 373,00	55 740,00	2 607 915,00	40 000,00	2 402 630,00		13 656 829,00
011	Charges a caractere general		2 251 400,00	167 328,00	961 518,00	55 740,00	241 480,00	40 000,00	12 050,00		3 729 516,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	5 169 443,00									5 169 443,00
65	Autres charges de gestion courante				855,00		2 366 435,00		2 390 580,00		4 757 870,00
Restes à réaliser-reports											

RECETTES (3)			579 500,00	15 500,00	752 000,00	33 640,00		1 500,00	6 700,00		1 388 840,00
Recettes de l'exercice			579 500,00	15 500,00	752 000,00	33 640,00		1 500,00	6 700,00		1 388 840,00
70	Produits des services, domaine et ventes		2 500,00	15 000,00	752 000,00	26 500,00			6 700,00		802 700,00
74	Dotations et participations		327 000,00								327 000,00
75	Autres produits de gestion courante		250 000,00	500,00		7 140,00		1 500,00			259 140,00
Restes à réaliser-reports											
SOLDE		-5 169 443,00	-1 671 900,00	-151 828,00	-210 373,00	-22 100,00	-2 607 915,00	-38 500,00	-2 395 930,00		-12 267 989,00

INVESTISSEMENT

DEPENSES (3)			455 000,00	625 000,00	290 000,00		15 000,00	322 000,00			1 707 000,00
Dépenses de l'exercice			455 000,00	625 000,00	290 000,00		15 000,00	322 000,00			1 707 000,00
204	Subventions d'équipement versees		240 000,00					15 000,00			255 000,00
21	Immobilisations corporelles		90 000,00	175 000,00	20 000,00		15 000,00				300 000,00
23	Immobilisations en cours		125 000,00	450 000,00	270 000,00			307 000,00			1 152 000,00
Restes à réaliser-reports											

RECETTES (3)				15 000,00							15 000,00
Recettes de l'exercice				15 000,00							15 000,00
13	Subventions d'investissement			15 000,00							15 000,00
Restes à réaliser-reports											
SOLDE			-455 000,00	-610 000,00	-290 000,00		-15 000,00	-322 000,00			-1 692 000,00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1 - 5

FONCTION 5 INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE

(2)	Libellé	Détail de la sous-fonction 51 Santé			Détail de la sous-fonction 52	Interventions sociales	Interventions sociales 52			TOTAL
		510 Services communs	511 Dispensaires et autres étabts sanitaires	512 Actions de prévention sanitaire	520 Services communs	521 Serv.à caract. social pour handicap. et inadaptés	522 Actions en faveur de l'enfance et de l'adolescence	523 Actions en faveur des personnes en difficultés	524 Autres services	

FONCTIONNEMENT

DEPENSES (3)		200,00			4 811 400,00	92 684,00	104 950,00	8 800,00	1 240 495,00	6 258 529,00
Dépenses de l'exercice		200,00			4 811 400,00	92 684,00	104 950,00	8 800,00	1 240 495,00	6 258 529,00
011	Charges a caractere general	200,00				74 684,00		8 800,00	112 200,00	195 884,00
012	Charges de personnel et frais assimilés									
65	Autres charges de gestion courante				4 811 400,00	18 000,00	104 950,00		1 128 295,00	6 062 645,00
Restes à réaliser-reports										

RECETTES (3)								4 000,00	5 352 783,00	5 356 783,00
Recettes de l'exercice								4 000,00	5 352 783,00	5 356 783,00
74	Dotations et participations							4 000,00	5 335 583,00	5 339 583,00
75	Autres produits de gestion courante								17 200,00	17 200,00
Restes à réaliser-reports										
SOLDE		-200,00			-4 811 400,00	-92 684,00	-104 950,00	-4 800,00	4 112 288,00	-901 746,00

INVESTISSEMENT

DEPENSES (3)									435 000,00	435 000,00
Dépenses de l'exercice									435 000,00	435 000,00
20	Immobilisations incorporelles								348 000,00	348 000,00
204	Subventions d'equipement versees								85 000,00	85 000,00
23	Immobilisations en cours								2 000,00	2 000,00
Restes à réaliser-reports										

RECETTES (3)									17 430,00	17 430,00
Recettes de l'exercice									17 430,00	17 430,00
13	Subventions d'investissement								17 430,00	17 430,00
Restes à réaliser-reports										
SOLDE									-417 570,00	-417 570,00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1 - 6

FONCTION 6 FAMILLE

(2)	Libellé	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	62 Actions en faveur de la maternité	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	TOTAL
-----	---------	---------------------------	--	---	-----------------------------	-------------------------------	-------

FONCTIONNEMENT

DEPENSES (3)		327 332,00	231 179,00	12 978 035,00	13 536 546,00
Dépenses de l'exercice		327 332,00	231 179,00	12 978 035,00	13 536 546,00
011	Charges a caractere general		1 870,00	494 710,00	496 580,00
012	Charges de personnel et frais assimilés		209 869,00	10 184 201,00	10 394 070,00
65	Autres charges de gestion courante	327 332,00	19 440,00	2 299 124,00	2 645 896,00
Restes à réaliser-reports					

RECETTES (3)		115 014,00	9 234 948,00	9 349 962,00
Recettes de l'exercice		115 014,00	9 234 948,00	9 349 962,00
013	Attenuations de charges		69 269,00	69 269,00
70	Produits des services, domaine et ventes		2 588 586,00	2 588 586,00
74	Dotations et participations	115 014,00	6 577 033,00	6 692 047,00
75	Autres produits de gestion courante		60,00	60,00
Restes à réaliser-reports				
SOLDE		-327 332,00	-116 165,00	-3 743 087,00

INVESTISSEMENT

DEPENSES (3)		975 000,00	975 000,00
Dépenses de l'exercice		975 000,00	975 000,00
204	Subventions d'equipement versees		50 000,00
21	Immobilisations corporelles		170 000,00
23	Immobilisations en cours		755 000,00
Restes à réaliser-reports			

RECETTES (3)		329 500,00	329 500,00
Recettes de l'exercice		329 500,00	329 500,00
13	Subventions d'investissement	329 500,00	329 500,00
Restes à réaliser-reports			
SOLDE		-645 500,00	-645 500,00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1)	A1 - 7

FONCTION 7 LOGEMENT

(2)	Libellé	70 Services communs	71 Parc privé de la ville	72 Aide au secteur locatif	73 Aides à l'accession à la propriété	TOTAL
-----	---------	---------------------------	---------------------------------	----------------------------------	--	-------

FONCTIONNEMENT

DEPENSES (3)						
Dépenses de l'exercice						
Restes à réaliser-reports						

RECETTES (3)						
Recettes de l'exercice						
			2 218 000,00			2 218 000,00
75	Autres produits de gestion courante		2 218 000,00			2 218 000,00
Restes à réaliser-reports						
SOLDE						
			2 218 000,00			2 218 000,00

INVESTISSEMENT

DEPENSES (3)						
Dépenses de l'exercice						
Restes à réaliser-reports						

RECETTES (3)						
Recettes de l'exercice						
Restes à réaliser-reports						
SOLDE						

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1 - 8

FONCTION 8 AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT

(2)	Libellé	s/f 81 Services urbains					s/f 81 Services urbains		s/f 82 Aménagement urbain	
		810 Services communs	811 Eaux et assainissement	812 Collecte et traitement des ord.ménag.	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers	820 Services communs	821 Equipements annexes de voirie

FONCTIONNEMENT

DEPENSES (3)		996 935,00			6 958 531,00	3 025 216,00		2 006 000,00	
Dépenses de l'exercice		996 935,00			6 958 531,00	3 025 216,00		2 006 000,00	
011	Charges a caractere general	588 018,00			869 000,00	3 025 216,00		2 006 000,00	
012	Charges de personnel et frais assimilés	149 917,00			6 089 531,00				
65	Autres charges de gestion courante	259 000,00							
Restes à réaliser-reports									

RECETTES (3)		177 341,00			11 000,00	4 000,00			
Recettes de l'exercice		177 341,00			11 000,00	4 000,00			
042	Operat.d'ordre transf.entre sections								
70	Produits des services, domaine et ventes	500,00			11 000,00	4 000,00			
74	Dotations et participations	176 841,00							
75	Autres produits de gestion courante								
Restes à réaliser-reports									
SOLDE		-819 594,00			-6 947 531,00	-3 021 216,00		-2 006 000,00	

INVESTISSEMENT

DEPENSES (3)		45 000,00			1 668 500,00	1 705 000,00		20 000,00	670 000,00
Dépenses de l'exercice		45 000,00			1 668 500,00	1 705 000,00		20 000,00	670 000,00
040	Operat.d'ordre transf.entre sections								
20	Immobilisations incorporelles	45 000,00			80 000,00				100 000,00
21	Immobilisations corporelles				125 500,00		20 000,00		
23	Immobilisations en cours				1 463 000,00	1 705 000,00			570 000,00
Restes à réaliser-reports									

RECETTES (3)									
Recettes de l'exercice									
13	Subventions d'investissement								
Restes à réaliser-reports									
SOLDE		-45 000,00			-1 668 500,00	-1 705 000,00		-20 000,00	-670 000,00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1 - 8

FONCTION 8 AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT

(2)	Libellé	s/f 82Aménagement urbain			830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Actions spécif.de lutte contre la pollution	833 Préservation du milieu naturel	TOTAL
		822 Voirie communales et routes	823 Espaces verts	824 Autres opérations d'aménagt urbain					

FONCTIONNEMENT

DEPENSES (3)		3 678 438,00	10 602 176,00			218 810,00		27 486 106,00
Dépenses de l'exercice		3 678 438,00	10 602 176,00			218 810,00		27 486 106,00
011	Charges a caractere general	1 741 172,00	1 497 145,00			122 810,00		9 849 361,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 290 766,00	9 105 031,00					16 635 245,00
65	Autres charges de gestion courante	646 500,00				96 000,00		1 001 500,00
Restes à réaliser-reports								

RECETTES (3)		6 560 440,00	19 700,00			20 000,00		6 792 481,00
Recettes de l'exercice		6 560 440,00	19 700,00			20 000,00		6 792 481,00
042	Operat.d'ordre transf.entre sections	400 000,00						400 000,00
70	Produits des services, domaine et ventes	4 200 440,00						4 215 940,00
74	Dotations et participations					20 000,00		196 841,00
75	Autres produits de gestion courante	1 960 000,00	19 700,00					1 979 700,00
Restes à réaliser-reports								
SOLDE		2 882 002,00	-10 582 476,00			-198 810,00		-20 693 625,00

INVESTISSEMENT

DEPENSES (3)		4 700 000,00	1 130 000,00	350 000,00		700 000,00		10 988 500,00
Dépenses de l'exercice		4 700 000,00	1 130 000,00	350 000,00		700 000,00		10 988 500,00
040	Operat.d'ordre transf.entre sections	400 000,00						400 000,00
20	Immobilisations incorporelles							225 000,00
21	Immobilisations corporelles	280 000,00	370 000,00					795 500,00
23	Immobilisations en cours	4 020 000,00	760 000,00	350 000,00		700 000,00		9 568 000,00
Restes à réaliser-reports								

RECETTES (3)			240 000,00					240 000,00
Recettes de l'exercice			240 000,00					240 000,00
13	Subventions d'investissement		240 000,00					240 000,00
Restes à réaliser-reports								
SOLDE		-4 700 000,00	-890 000,00	-350 000,00		-700 000,00		-10 748 500,00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1 - 9

FONCTION 9 ACTION ECONOMIQUE

(2)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foires et marchés	92 Aides à l'agr. et aux ind. agro- alimentaires	93 Aides à l'énergie, aux ind.manuf. et au BTP	94 Aides au commerce et aux serv. marchands	95 Aides au tourismes	96 Aides aux serv. publics (santé, éducat., justice)	TOTAL
-----	---------	------------------------------------	----------------------------	--	--	---	-----------------------------	--	-------

FONCTIONNEMENT

DEPENSES (3)		953 547,00	67 400,00	1 410,00			1 045 657,00		2 068 014,00
Dépenses de l'exercice		953 547,00	67 400,00	1 410,00			1 045 657,00		2 068 014,00
011	Charges a caractere general	61 200,00	67 000,00				3 657,00		131 857,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	41 425,00							41 425,00
65	Autres charges de gestion courante	850 922,00	400,00	1 410,00			1 042 000,00		1 894 732,00
Restes à réaliser-reports									

RECETTES (3)			2 102 465,00						2 102 465,00
Recettes de l'exercice			2 102 465,00						2 102 465,00
70	Produits des services, domaine et ventes		783 165,00						783 165,00
73	Impôts et taxes		1 080 000,00						1 080 000,00
75	Autres produits de gestion courante		239 300,00						239 300,00
Restes à réaliser-reports									
SOLDE		-953 547,00	2 035 065,00	-1 410,00			-1 045 657,00		34 451,00

INVESTISSEMENT

DEPENSES (3)		6 500 000,00	318 000,00						6 818 000,00
Dépenses de l'exercice		6 500 000,00	318 000,00						6 818 000,00
204	Subventions d'équipement versées	6 500 000,00							6 500 000,00
21	Immobilisations corporelles		8 000,00						8 000,00
23	Immobilisations en cours		310 000,00						310 000,00
Restes à réaliser-reports									

RECETTES (3)			360 000,00						360 000,00
Recettes de l'exercice			360 000,00						360 000,00
13	Subventions d'investissement		360 000,00						360 000,00
Restes à réaliser-reports									
SOLDE		-6 500 000,00	42 000,00						-6 458 000,00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)	A2.1

A2.7 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/2016	Montant des tirages 2015	Montant des remboursements 2015		Encours restant dû au 01/01/2016
				Intérêts (6615)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie	23/04/2015	10 000 000,00	10 000 000,00	54 502,97	10 000 000,00	0,00
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (total)						

(1) Circulaire n° NOR/INT/B/89/00071/C du 22/2/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (l'article L. 2122-22 du CGCT).

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2

A2.4 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de la signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt.	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de rembt anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (total)														
164 Emprunts auprès d'établissements de crédits (total)					50 828 272,86									
1641 Emprunts en euros (total)					50 828 272,86									
Emprunts à taux fixe sur la durée du contrat														
20012 / 792621.01	CAISSE REGIONALE CREDIT AGRICOLE	24/04/2001	30/04/2001	31/07/2001	7 622 450,86	F		5,05	5,15	euros	T	P		
20111 / 11037030	SWAP CREDIT COOPERATIF	30/06/2011	01/07/2011	03/10/2011	0,00	F		3,16	3,33	euros	T	-		
20131 / 9204373	CAISSE D'EPARGNE L.C.A.	25/04/2013	25/04/2013	25/07/2013	6 500 000,00	F		3,61	3,65	euros	T	P		
20141 / 13022014	SOCIETE GENERALE	13/02/2014	14/02/2014	14/05/2014	6 000 000,00	F		3,01	3,09	euros	T	C		
20151 / 9442070	SOCIETE GENERALE	09/02/2015	16/02/2015	16/05/2015	5 000 000,00	F		1,92	1,92	euros	T	C		
20153 / 9595217	CAISSE D'EPARGNE L.C.A.	22/07/2015	05/08/2015	05/11/2015	3 380 000,00	F		2,00	2,00	euros	T	C		
20161 / 20161	CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES	01/09/2015	01/12/2015	01/06/2016	483 900,00					euros	A	C		
Emprunts à taux indexé sur la durée du contrat														
20031 / 1015132	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	20/12/2002	24/10/2003	01/01/2004	244 732,00	V	livret A	2,67		euros	A	P		
20041 / 1027060	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	08/12/2003	15/03/2004	01/01/2005	347 190,00	V	livret A	2,65		euros	A	P		
20111 / 11037030	CREDIT COOPERATIF	30/06/2011	01/07/2011	03/10/2011	7 000 000,00	V	euribor3	0,907		euros	T	C		
20142 / 6992	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	24/02/2014	13/03/2014	01/06/2014	3 000 000,00	V	livret A	1,85		euros	T	P		
20143 / 9442070	CAISSE D'EPARGNE L.C.A.	02/09/2014	01/09/2014	01/12/2014	5 000 000,00	V	livret A	1,90		euros	T	P		
20144 / 13777	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	29/06/2014	10/10/2014	01/02/2014	2 000 000,00	V	livret A	2,00		euros	T	C		
20145 / 13778	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	29/09/2014	10/10/2014	01/02/2015	3 000 000,00	V	livret A	1,60		euros	T	P		
20154 / 20154	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	23/10/2015	15/12/2015	01/01/2016	1 250 000,00	V	livret A	1,75		euros	T	C		
1643 Emprunts en devises (total)														
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)														
165 Dépôts et cautionnements reçus (total)														
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (total)					18 474 613,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)														
1672 Emprunts sur comptes spéciaux Trésor (total)														
1675 Dettes pour M.E.T.P. et PPP (total)														
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)														
1678 Autres emprunts et dettes (total)														
Programme 97508	SAREMM				18 474 613,00					euros	A			
168 Emprunts et dettes assimilés (total)														
1681 Autres emprunts (total)					718 500,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)														
16876 Autres dettes (total)														
Programme 15602	EPFL				718 500,00					euros	A			
TOTAL GENERAL					70 021 385,86									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la dernière mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Taux initial du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1. (Cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES												IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE												
REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (suite)												A2.2
A2.4 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)												
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/2014											
	Couverture ? O/N (2)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (3)	Capital restant dû au 01/01/2016	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Coût de sortie (7)	Annuités de l'exercice		ICNE de l'exercice
Type de taux (4)	Index (5)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (6)	Capital	Charges d'intérêt (8)								
163 Emprunts obligataires (total)												
164 Emprunts auprès d'établissements de crédits (total)				38 936 618,57						2 562 319,61	947 807,45	145 024,10
1641 Emprunts en euros (total)				38 936 618,57						2 562 319,61	947 807,45	145 024,10
Emprunts à taux fixe sur la durée du contrat												
20012 / 792621.01	N			357 099,88	0,33	F		5,05		357 099,88	6 776,70	0,00
20111 / 11037030	N			0,00	10,50	F		3,83		0,00	141 521,92	29 080,47
20131 / 9204373	N			5 733 736,87	12,56	F		3,61		360 963,26	202 137,94	35 312,85
20141 / 13022014	N			5 432 083,28	13,12	F		3,01		337 667,04	162 370,07	20 019,64
20151 / 9442070	N			4 845 319,80	19,13	F		1,92		209 992,41	91 580,49	10 949,57
20153 / 9595217	N			3 345 534,02	19,59	F		2,00		139 595,86	65 868,06	9 757,20
20161 / 20161	N			483 900,00	9,42					48 390,00	0,00	0,00
Emprunts à taux indexé sur la durée du contrat												
20031 / 1015132	N			56 950,10	2,00	V	livret A	1,50		18 701,44	854,25	572,16
20041 / 1027060	N			107 223,26	4,00	V	livret A	1,50		26 481,44	1 600,25	1 199,74
20111 / 11037030	N			5 016 666,61	10,50	V	euribor3	0,907		466 666,68	43 913,91	13 065,14
20142 / 6992	N			2 778 950,85	18,16	V	livret A	1,85		129 516,82	49 899,42	4 034,73
20143 / 9442070	N			4 739 931,91	18,67	V	livret A	1,90		212 536,97	78 180,66	6 225,17
20144 / 13777	N			1 917 686,57	18,83	V	livret A	2,00		83 959,69	37 446,95	5 935,21
20145 / 13778	N			2 871 535,42	18,83	V	livret A	1,60		130 520,01	44 895,55	7 107,97
20154 / 20154	N			1 250 000,00	MOB.	V	livret A	1,75		40 228,11	20 761,28	1 764,25
1643 Emprunts en devises (total)												
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)												
165 Dépôts et cautionnements reçus (total)												
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (total)				2 462 076,00						0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)												
1672 Emprunts sur comptes spéciaux Trésor (total)												
1675 Dettes pour M.E.T.P. et PPP (total)												
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)												
1678 Autres emprunts et dettes (total)												
Programme 97508				2 462 076,00	1					0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (total)				718 500,00						387 500,00		
1681 Autres emprunts (total)												
1682 Bons à moyen terme négociables (total)												
1687 Autres dettes (total)												
Programme 15602				718 500,00	2					387 500,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL				42 117 194,57						2 949 819,61	947 807,45	145 024,10

(1) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(2) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « Détail des opérations de couverture ».

(3) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1. (Cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales). En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple A-1 ; C-3)

(4) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(5) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

(6) Taux après opérations de couvertures éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N.

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "Intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2016 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Emprunts à taux fixe ou taux variable sur la durée du contrat A														
20012 / 792621.01	CAISSE REGIONALE CREDIT AGRICOLE	7 622 450,86	357 099,88	1	15		5,05	5,05			5,05	6 776,70		0,92
20111 / 11037030	CREDIT COOPERATIF SWAP	0,00	0,00	1	15		3,83	3,83			3,83	141 521,92		0,00
20131 / 9204373	CREDIT FONCIER	6 500 000,00	5 733 736,87	1	15		3,61	3,61			3,61	202 137,94		14,73
20031 / 1015132	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	244 732,00	56 950,10	1	15		livret A	livret A			2,50	854,25		0,15
20041 / 1027060	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	347 190,00	107 223,26	1	15		livret A	livret A			2,50	1 600,25		0,28
20111 / 11037030	CREDIT COOPERATIF	7 000 000,00	5 016 666,61	1	15		euribor3	euribor3			0,907	43 913,91		12,88
20141 / 13022014	SOCIETE GENERALE	6 000 000,00	5 432 083,28	1	15		3,83	3,83			3,83	162 370,07		13,95
20142 / 6992	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	3 000 000,00	2 778 950,85	1	20		livret A	livret A			1,84	49 899,42		7,14
20143 / 9442070	CAISSE D'EPARGNE L.C.A.	5 000 000,00	4 739 931,91	1	20		livret A	livret A			1,93	78 180,66		12,17
20144 / 13777	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	2 000 000,00	1 917 686,57	1	20		livret A	livret A			2,00	37 446,95		4,93
20145 / 13778	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	3 000 000,00	2 871 535,42	1	20		livret A	livret A			1,60	44 895,55		7,37
20151 / 9442070	SOCIETE GENERALE	5 000 000,00	4 845 319,80	1	20		1,92	1,92			1,92	91 580,49		12,44
20153 / 9595217	CAISSE D'EPARGNE L.C.A.	3 380 000,00	3 345 534,02	1	20		2,00	2,00			2,00	65 868,06		8,59
20153 / 20154	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 250 000,00	1 250 000,00	1	25		1,75	1,75			1,75	20 761,28		3,21
20161/20161	CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES	483 900,00	483 900,00	1	10		0,00	0,00			0,00	0,00		1,24
TOTAL A		50 828 272,86	38 936 618,57									947 807,45		100,00
Barrière simple B														
TOTAL B														
Option d'échange C														
TOTAL C														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou														
multiplicateur jusqu'à 5 capé D														
TOTAL D														
Multiplicateur jusqu'à 5 E														
TOTAL E														
Autres types de structures F														
TOTAL F														
TOTAL GENERAL		50 828 272,86	38 936 618,57									947 807,45		100,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1: Indice zone euro / 2: Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3: Ecart indice zone euro

/ 4: Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5: Ecart d'indices hors zone euro / 6: Autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau du taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 778.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2. 8 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
Structure		Indices zone euro	Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	Ecart d'indices zone euro	Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	Ecart d'indices hors zone euro	Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	8					
	% de l'encours	100%					
	Montant en euros	38 936 618,57					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

IV
A2.5

A2.6 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

Emprunts couverts (pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Emprunt couvert				Instrument de couverture												
	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Index de référence (hors couverture) 2	Organisme co-contractant	N° de contrat	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Montant de la dette couverte (4)	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Référence de taux de l'instrument		Dates de règlement	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Type de taux (5)	Index de référence (2)			Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)																	
Taux variable simple(total)																	
Taux complexe (total)																	
Total																	

(1) Classer les emprunts selon le type de taux avant opération de couverture.

(2) Mentionner le ou les index.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un SWAP, d'une option (CAP, FLOOR, TUNNEL, SWAPTION).

(4) Pour chaque emprunt, indiquer le montant couvert au 01/01/N.

(5) Indiquer l'indice de référence : F : fixe ; V : variable ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (suite)	A2.5

A2.6 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (suite)

Effet de l'instrument de couverture						
Emprunts <small>(pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)</small>	Niveau du taux après couverture (1)		Charges et Produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (3)	
	Taux payé	Taux reçu (2)	Charges c/688	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe						
Taux variable simple			ETAT NEANT			
Taux complexe						
Total						

(1) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(2) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(3) Catégorie d'emprunt (Exemple A-1. Cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	IV
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.6
AUTRES DETTES	

A2.6 - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRETEUR	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 01/01/2016 de l'exercice	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (2)	Capital
TOTAL					
Auprès des organismes de droit privé	40 986 350,86	29 954 272,37	2 925 261,85	792 349,75	2 132 912,10
SOCIETE GENERALE	11 000 000,00	10 277 403,08	801 610,01	253 950,56	547 659,45
CAISSE D'EPARGNE L.C.A.	8 380 000,00	8 085 465,93	496 181,55	144 048,72	352 132,83
CREDIT FONCIER	6 500 000,00	5 733 736,87	563 101,20	202 137,94	360 963,26
CREDIT COOPERATIF	7 000 000,00	5 016 666,61	652 102,51	185 435,83	466 666,68
CAISSE D'ALLOCATIONS FAM.	483 900,00	483 900,00	48 390,00	0,00	48 390,00
CAISSE REGION CREDIT AGRICOLE	7 622 450,86	357 099,88	363 876,58	6 776,70	357 099,88
auprès d'organismes de droit public	9 841 922,00	8 982 346,20	584 865,21	155 457,70	429 407,51
CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	9 841 922,00	8 982 346,20	584 865,21	155 457,70	429 407,51

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge un emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A2.7

A2.7 - AUTRES DETTES

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice 2016	Dettes restantes
Dettes pour subventions d'équipement à verser en annuités			
Dettes pour travaux devant être réglées en plusieurs exercices :			
SAREMM	18 474 613,00	0,00	2 462 076,00
EPFL	718 500,00	387 500,00	331 000,00
Dettes pour souscription au capital d'une SEM			
Dettes pour location - ventes			
Dettes pour location - acquisitions			
Autres dettes à long ou moyen terme (sans réception de fonds)			

ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS ETAT DES PROVISIONS ETALEMENT DES PROVISIONS	IV
	A3 A4 A5

PROCEDURE	CHOIX DU CONSEIL MUNICIPAL	Déliberation du
Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R 2321-1 du CGCT) :	500 €	26 novembre 2015
Biens ou catégories de biens amortis :	Durée : (années)	26 novembre 2015
Immobilisations incorporelles		
Frais réalisation des documents d'urbanisme et numérisation du cadastre	5	
Frais d'études	5	
Frais de recherche et de développement	5	
Frais d'insertion	5	
Subventions d'équipement versées à l'Etat - mobiliers, matériel et études	5	
Subventions d'équipement versées à l'Etat - Bâtiments et installations	15	
Subventions d'équipement versées à l'Etat - Projets d'infrastructures d'intérêt national	30	
Subventions d'équipement versées aux Régions - mobiliers, matériel et études	5	
Subventions d'équipement versées aux Régions - Bâtiments et installations	15	
Subventions d'équipement versées aux Régions - Projets d'infrastructures d'intérêt national	30	
Subventions d'équipement versées aux Départements - mobiliers, matériel et études	5	
Subventions d'équipement versées aux Départements - Bâtiments et installations	15	
Subventions d'équipement versées aux Départements - Projets d'infrastructures d'intérêt national	30	
Subventions d'équipement versées aux Communes membres du GFP - mobiliers, matériel et études	5	
Subventions d'équipement versées aux Communes membres du GFP - Bâtiments et installations	15	
Subventions d'équipement versées aux Communes membres du GFP - Projets d'infrastructures d'intérêt national	30	
Subventions d'équipement versées aux autres Communes - mobiliers, matériel et études	5	
Subventions d'équipement versées aux autres Communes - Bâtiments et installations	15	
Subventions d'équipement versées aux autres Communes - Projets d'infrastructures d'intérêt national	30	
Subventions d'équipement versées au GFP de rattachement - mobiliers, matériel et études	5	
Subventions d'équipement versées au GFP de rattachement - Bâtiments et installations	15	
Subventions d'équipement versées au GFP de rattachement - Projets d'infrastructures d'intérêt national	30	
Subventions d'équipement versées aux autres groupements - mobiliers, matériel et études	5	
Subventions d'équipement versées aux autres groupements - Bâtiments et installations	15	
Subventions d'équipement versées aux autres groupements - Projets d'infrastructures d'intérêt national	30	
Subventions d'équipement versées à la caisse des écoles - mobiliers, matériel et études	5	
Subventions d'équipement versées à la Caisse des écoles - Bâtiments et installations	15	
Subventions d'équipement versées à la Caisse des écoles - Projets d'infrastructures d'intérêt national	30	
Subventions d'équipement versées au CCAS - mobiliers, matériel et études	5	
Subventions d'équipement versées Au CCAS - Bâtiments et installations	15	
Subventions d'équipement versées Au CCAS - Projets d'infrastructures d'intérêt national	30	
Subventions d'équipement versées à des établissements publics à caractère administratif - mobiliers, matériel et études	5	
Subventions d'équipement versées à des établissements publics à caractère administratif - Bâtiments et installations	15	
Subventions d'équipement versées à des établissements publics à caractère administratif - Projets d'infrastructures d'intérêt national	30	
Subventions d'équipement versées à des établissements publics à caractère industriel et commercial - mobiliers, matériel et études	5	
Subventions d'équipement versées à des établissements publics à caractère industriel et commercial - Bâtiments et installations	15	
Subventions d'équipement versées à des établissements publics à caractère industriel et commercial - Projets d'infrastructures d'intérêt national	30	
Subventions d'équipement versées aux autres établissements publics locaux - mobiliers, matériel et études	5	
Subventions d'équipement versées aux autres établissements publics locaux - Bâtiments et installations	15	
Subventions d'équipement versées aux autres établissements publics locaux - Projets d'infrastructures d'intérêt national	30	
Subventions d'équipement versées aux autres organismes publics - mobiliers, matériel et études	5	
Subventions d'équipement versées aux autres organismes publics - Bâtiments et installations	15	
Subventions d'équipement versées aux autres organismes publics - Projets d'infrastructures d'intérêt national	30	
Subventions d'équipement versées aux personnes de droit privé - mobiliers, matériel et études	5	
Subventions d'équipement versées aux personnes de droit privé - Bâtiments et installations	15	
Subventions d'équipement versées aux personnes de droit privé - Projets d'infrastructures d'intérêt national	30	
Subventions d'équipement versées en nature aux organismes publics - mobiliers, matériel et études	5	
Subventions d'équipement versées en nature aux organismes publics - Bâtiments et installations	15	
Subventions d'équipement versées en nature aux organismes publics - Projets d'infrastructures d'intérêt national	30	
Subventions d'équipement versées en nature aux personnes de droit privé - mobiliers, matériel et études	5	
Subventions d'équipement versées en nature aux personnes de droit privé - Bâtiments et installations	15	
Subventions d'équipement versées en nature aux personnes de droit privé - Projets d'infrastructures d'intérêt national	30	
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, logiciels,		
droits et valeurs similaires		
Logiciels de bureautique	5	
Logiciels spécifiques, applications informatiques, Licences	8	
Installations, matériel et outillage techniques		
Matériel et outillage de voirie: Matériel roulant		
Balayuses	6	
Laveuses, Auto-laveuses	8	
Tracteurs	15	
Remorques, Motoculteurs	10	
Gerbeurs/Lève-palettes	6	
Chargeurs sur pneus	15	
Vélos	5	
Déneigeuses	10	
Autres Matériel roulant	8	
Matériel et outillage de voirie : Autre matériel et outillage de voirie		
Engins entretien espaces publics	6	
Engins Espaces verts	6	
Engins PBLT	6	
Propreté urbaine	6	
Bennes déposables	15	
Tondeuses: Gros débit/Autotractées	8	
Bétonnières	4	
Compresseurs	12	
Salieuses	10	
Lames de déneigement	10	
Épandeurs de sel de déneigement	4	
Rouleaux pour tapis routiers	12	
Autres	8	
Autres installations, matériel et outillage techniques		
Petit Matériel et outillage techniques (tronçonneuses, transpaletteuses, débroussailluses, scies de sol, plaques vibrantes, marteaux piqueurs, taille-haies, épandeurs à main, motopompe, souffleurs, Auto-laveuses, drapeaux,)	5	
Nacelles, Pulvérisateurs, Laveurs haute pression, motoculteurs, Groupes électrogènes, Postes à souder....	10	
Matériel et outillage techniques spécifiques Ateliers (Ponts élévateurs, crics,)	15	
Matériel et outillage techniques spécifiques (Ecoles, Restauration scolaire, Sécurité Incendie et Protection des bâtiments, Entretien bâtiments, Equipements sportifs, Espaces verts, Propreté urbaine, Espaces publics, Signalétique.....)	10	
Divers	5	

Autres immobilisations corporelles			
Matériel de transport (immatriculé)			
Véhicules légers: berlines 3/5 portes, Fourgonnettes, véhicules 4x4, Fourgons, Mini BOM, Châssis bennes/grue 3,5t, Nacelles sur châssis VL,		8	
Véhicules légers: Fourrière Auto		10	
Poids-Lourds: Mini bus, Fourgon tôle, Balayuses sur châssis,		8	
Poids -Lourds: Arroseuses sur châssis, Nacelles sur châssis PL, Bus		10	
Poids-Lourds: Bennes entreprise/grue, Bennes entreprise, Fourrière sur châssis, Bennes ampiroll		12	
Deux-Roues		6	
Matériel de Bureau et Matériel informatique			
Tablettes et autres outils numériques		3	
Ordinateurs et périphériques		5	
Matériel de Bureau		3	
Autres		2	
Mobilier			
Mobilier de bureau classique		12	
Mobilier spécifiques: Ecoles, Crèches, Médiathèques, Equipements sportifs, Espaces verts, Propreté urbaine....		15	
Autres		10	
Autres immobilisations corporelles			
Petit électroménager		2	
Gros électroménager		5	
Electroménagers de restauration		8	
Matériel photo, audiovisuel		5	
Matériel sanitaire, électrique, de chauffage		8	
Matériel spécifique de bureau (luminaires, tableaux, porte-manteaux, rideaux, tapis...)		5	
Structures jeux		10	
Structures stores, rideaux....		10	
Matériel spécifiques Espaces verts, Propreté urbaine, Espaces publics		8	
Instruments de musique		8	
Matériels de pratiques sportives		8	
Fonds documentaire Médiathèques		5	
Matériels urbains (tentes, structures métalliques, illuminations, barrières...)		8	
Coffres forts		20	
Autres		8	

A4 - ETAT DES PROVISIONS

Titre de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Montant des provisions constituées au 1/1/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES					
Provisions pour risques et charges (2)					
Provisions pour litiges et contentieux					ETAT NEANT
Provisions pour pertes de change					
Provisions pour garanties d'emprunt					
Autres provisions pour risques					
Provisions pour grosses réparations					
Provisions pour dépréciation (2)					
- des immobilisations					ETAT NEANT
- des stocks					
- des comptes de tiers					
- des comptes financiers					
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES					
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES					
Provisions pour risques et charges (2)					
Provisions pour litiges et contentieux					ETAT NEANT
Provisions pour pertes de change					
Provisions pour garanties d'emprunt					
Autres provisions pour risques					
Provisions pour grosses réparations					
Provisions pour dépréciation (2)					
- des immobilisations					ETAT NEANT
- des stocks					
- des comptes de tiers					
- des comptes financiers					
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES					
TOTAL GENERAL					

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la prov. (ex : provisions pour litiges et contentieux au titre du procès ...; provisions pour dépréciation des immo de l'équipement...)

A5 - ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

Titre de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Montant des provisions constituées au 1/1/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
ETAT NEANT					

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent "Etat des provisions" qui font l'objet d'un étalement.

IV - ANNEXES	IV
SECTION D'INVESTISSEMENT	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

A6.1 - DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2) I
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A+B		3 508 071,00	3 508 071,00
16	Emprunts et dettes assimilées (A)	3 367 500,00	3 367 500,00
1641	Emprunts en euros	2 980 000,00	2 980 000,00
16876	Autres établissements publics locaux	387 500,00	387 500,00
Autres dépenses à déduire des ressources propres(B)		140 571,00	140 571,00
10	Reversement de dotations et fonds divers		
139	<i>Subvention d'investissement transférée au compte de résultat</i>	140 571,00	140 571,00
13911	Etat et établissements nationaux	19 322,00	19 322,00
13912	Regions	878,00	878,00
13918	Autres	120 371,00	120 371,00
020	Dépenses imprévues		

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	3 508 071,00			3 508 071,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(3) Inscrive uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

IV - ANNEXES	IV
SECTION D'INVESTISSEMENT	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

A6.2 - RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)	III
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a+b		19 738 221,00		19 738 221,00
Ressources propres externes de l'année (a)		6 110 130,00		6 110 130,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	4 030 000,00		4 030 000,00
10222	F.c.t.v.a.	3 580 000,00		3 580 000,00
10223	Taxe locale d'équipement	50 000,00		50 000,00
10226	Taxe d'aménagt et verst pour ss-densite	400 000,00		400 000,00
138	Autres subv. d'invest. non transférables	2 080 130,00		2 080 130,00
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		13 628 091,00		13 628 091,00
15	Provisions pour risques et charges			
169	Primes de remboursement des obligations			
26	Participations et créances rattachées à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissement des immobilisations	7 902 652,00		7 902 652,00
2802	Frais liés a realis. doc. urbanisme	5 635,00		5 635,00
28031	Frais d'etudes	393 864,00		393 864,00
2804112	Batiments et installations	49 666,00		49 666,00
28041412	Batiments et installations	10 130,00		10 130,00
28041482	Batiments et installations	1 739,00		1 739,00
28041511	Biens mobiliers materiel et etudes	313 645,00		313 645,00
28041512	Batiments et installations	1 417 686,00		1 417 686,00
28041582	Batiments et installations	2 503,00		2 503,00
28041643	Amort. projets d'infrastruct. int. nat	173 115,00		173 115,00
2804171	Biens mobiliers, materiel et etudes	17 827,00		17 827,00
2804172	Batiments et installations	99 501,00		99 501,00
2804182	Batiments et installations	691 100,00		691 100,00
2804183	Projets d'infra. d'interet national	36 886,00		36 886,00
280421	Biens mobiliers, materiel et etudes	489 423,00		489 423,00
280422	Batiments et installations	222 030,00		222 030,00
28051	Amort. concessions et droits similaires	843 241,00		843 241,00
281538	Autres reseaux	328,00		328,00
281571	Amort.materiel de voirie - roulant	204 570,00		204 570,00
281578	Amort.autre mat.et outillage de voirie	68 932,00		68 932,00
28158	Autres instal. materiel et out.techn.	584 922,00		584 922,00
28182	Amort.materiel de transport	595 214,00		595 214,00
28183	Amort. mat. bureau et mat. informatique	293 605,00		293 605,00
28184	Amort.mobilier	203 381,00		203 381,00
28188	Autres immobilisations corporelles	1 183 709,00		1 183 709,00
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations			
39	Provisions pour dépréciation des stocks et encours			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
49	Provisions pour dépréciation des comptes de tiers			

IV - ANNEXES	IV
SECTION D'INVESTISSEMENT	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

59	Provisions pour dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	2 062 000,00	2 062 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement (d)	3 663 439,00	3 663 439,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	CUMUL IV
Total ressources propres disponibles	19 738 221,00				19 738 221,00

Dépenses à couvrir par des ressources propres	3 508 071,00
Ressources propres disponibles	19 738 221,00
Solde	+16 230 150,00

- (1) Les comptes 15, 189, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - Vue d'ensemble.
(6) Ces créances et charges peuvent être financées par emprunt.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

B1.1 - ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Désignation du bénéficiaire	Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial
Année	Profil				
Totaux généraux					312 896 652,49
Totaux pour les emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					4 660 307,60
2001	P	CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIAL	REAL. IMMEUBLE BUREAUX NOUVEAUX	ORGANISME PUBLIC	3 347 018,01
1991	P	CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIAL	CREAT. D'UNE MAISON ACCUEIL PERS.	ORGANISME PUBLIC	1 181 479,88
1996	P	CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIAL	CONSTRUCTION PREAU CRECHE	ORGANISME PUBLIC	131 809,71
Totaux pour les emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					12 666 509,49
1996	P	A.M.L.I.(ASS.MIEUX ETRE LOG.)	ACQ-AMEL. 1 IMM.6 BLD TREVES	ORGANISME PRIVE	76 224,51
1996	P	ARMEE DU SALUT	RESTRUC.CENTRE HEBERG.URGENCE	ORGANISME PRIVE	251 083,53
1996	P	ARMEE DU SALUT	RESTRUC.CENTRE HEBERG.URGENCE	ORGANISME PRIVE	411 612,35
2012	P	BANQUE ALIMENTAIRE DE MOSELLE	RACH. BAIL RUE GASTON RAMON	ORGANISME PRIVE	154 500,00
1998	P	CNRO-BTP (CAIS.RETRAITE OUVRIE	RENOV. RESID."LES SABLONS"	ORGANISME PRIVE	1 676 939,19
1998	P	FOYER DE LA JEUNE FILLE MOZART	CREATION DE 18 LOG.TREMPLEIN	ORGANISME PRIVE	343 010,29
1998	P	FOYER DE LA JEUNE FILLE MOZART	CREATION DE 18 LOG. TREMPLEIN	ORGANISME PRIVE	53 357,16
1997	P	HOPITAL BELLE-ISLE	RESTRUCTUR. PLATEAU TECHNIQUE	ORGANISME PRIVE	228 673,53
2001	T	HOPITAL SAINT-ANDRE	EXTENSION DU BLOC OPERATOIRE	ORGANISME PRIVE	2 591 633,29
2002	P	HOPITAL SAINTE-BLANDINE	CONSTRUCTION ET RENOVATION	ORGANISME PRIVE	760 000,00
2003	T	HOPITAL SAINTE-BLANDINE	CONSTRUCTION ET RENOVATION	ORGANISME PRIVE	822 687,00
2002	T	HOPITAL SAINTE-BLANDINE	CONSTRUCTION ET RENOVATION	ORGANISME PRIVE	600 000,00
2002	T	HOPITAL SAINTE-BLANDINE	CONSTRUCTION ET RENOVATION	ORGANISME PRIVE	600 000,00
2002	P	HOPITAL SAINTE-BLANDINE	CONSTRUCTION ET RENOVATION	ORGANISME PRIVE	700 000,00
2003	P	HOPITAL SAINTE-BLANDINE	EXTENSION DE L'UNITE LONG SEJOUR	ORGANISME PRIVE	457 300,00
2003	M	HOPITAL SAINTE-BLANDINE	AMENAGEMENT ET MISE AUX NORMES	ORGANISME PRIVE	1 219 592,00
1999	P	MATERNITE -HOPITAL STE-CROIX	REFINAN. DIVERS EMPRUNTS	ORGANISME PRIVE	1 632 238,46
2001	M	SOCIETE DES JEUNES OUVRIERS	MISE EN SECURITE DES LOCAUX	ORGANISME PRIVE	87 658,18
Totaux pour les emprunts contractés pour des opérations de logements aidés par l'état					295 569 835,40
2000	P	BATIGERE-S. A. R. E. L.	TRANSF. CELLULES COMMERCIALES	ORGANISME PRIVE	97 262,00
2001	P	BATIGERE-S. A. R. E. L.	CONSTRUCTION 38 LOG.RUES DE VERCLY	ORGANISME PRIVE	1 783 653,50
1976	P	BATIGERE-S. A. R. E. L.	32 HLMO A SAINT ELOI	ORGANISME PRIVE	29 651,33
1984	P	BATIGERE-S. A. R. E. L.	REAL. DE 46 LOGEMENTS COLLECTIFS	ORGANISME PRIVE	1 819 479,02
1999	P	BATIGERE-S. A. R. E. L.	REAL.11 LOG/13 GAR.RUE DROGON	ORGANISME PRIVE	213 395,02
1999	P	BATIGERE-S. A. R. E. L.	REAL. 11 PLA RUE DROGON METZ	ORGANISME PRIVE	245 056,30
1985	P	BATIGERE-S. A. R. E. L.	CONSTRUCTION DE 40 LOGEMENTS	ORGANISME PRIVE	609 796,07
1985	P	BATIGERE-S. A. R. E. L.	21 LOGS ET 31 GARAGES RUE MARCHANT	ORGANISME PRIVE	609 796,07
1987	P	BATIGERE-S. A. R. E. L.	CONSTRUCTION DE 6 LOGEMENTS SUR 13	ORGANISME PRIVE	323 466,32
1986	P	BATIGERE-S. A. R. E. L.	21 LOGEMENTS PLA ET 31 GARAGES	ORGANISME PRIVE	594 551,17
1986	P	BATIGERE-S. A. R. E. L.	REAL. DE 46 LOGEMENTS COLLECTIFS	ORGANISME PRIVE	365 831,91
1987	P	BATIGERE-S. A. R. E. L.	REALIS. DE 17/35 LOGEMENTS P.L.A.	ORGANISME PRIVE	1 067 143,12
1987	P	BATIGERE-S. A. R. E. L.	CONSTRUCTION DE 40 LOGEMENTS	ORGANISME PRIVE	419 082,35
1986	P	BATIGERE-S. A. R. E. L.	CONST. 11/21 LOG.5-7-9-RUE MARCHANT	ORGANISME PRIVE	43 432,73
1988	P	BATIGERE-S. A. R. E. L.	CONST.DE 19/40 LOG RUE G.DUCROCQ	ORGANISME PRIVE	1 036 653,32
1989	P	BATIGERE-S. A. R. E. L.	CONS.24/36 LOG 9 R.AUSTRASIE	ORGANISME PRIVE	1 529 795,40
1989	P	BATIGERE-S. A. R. E. L.	CONSTRUCTION DE 12 LOGTS / 36	ORGANISME PRIVE	739 484,45
1990	P	BATIGERE-S. A. R. E. L.	CONSTRUCTION DE 53 LOGEMENTS	ORGANISME PRIVE	3 063 476,98
1992	P	BATIGERE-S. A. R. E. L.	REALISATION DE 49 LOGEMENTS P.L.F	ORGANISME PRIVE	3 317 792,23
1992	P	BATIGERE-S. A. R. E. L.	CONSTRUCTION DE 46 LOGEMENTS	ORGANISME PRIVE	3 383 811,56
1999	P	BATIGERE-S. A. R. E. L.	REHABIL. IM. 3 LECLERC HAUTE-CLOQUE	ORGANISME PRIVE	662 748,43
1993	P	BATIGERE-S. A. R. E. L.	CONSTR.DE 47 LOG. AVENUE A. MALRAUX	ORGANISME PRIVE	3 313 572,48
1993	P	BATIGERE-S. A. R. E. L.	REHABIL. 13 LOG PLA 23 RUE ALLEMANDS	ORGANISME PRIVE	443 952,93
1993	P	BATIGERE-S. A. R. E. L.	CONS.48 LOG.PLA RUE THEURIE SENTE MY	ORGANISME PRIVE	3 406 514,54
1993	P	BATIGERE-S. A. R. E. L.	CONS.6 LOG ILOT VISITATION	ORGANISME PRIVE	295 325,14
1994	P	BATIGERE-S. A. R. E. L.	RESIDENCE SAINT FIACRE	ORGANISME PRIVE	442 102,15
1994	P	BATIGERE-S. A. R. E. L.	CONS.16 LOG.FREDERIC MISTRAL	ORGANISME PRIVE	686 020,58
1994	P	BATIGERE-S. A. R. E. L.	AC-AMEL.8 LOG 13-15 ST LIVIER	ORGANISME PRIVE	514 738,22
1994	P	BATIGERE-S. A. R. E. L.	CONSTR. 36 PLA RUE J. JUGAN A METZ	ORGANISME PRIVE	2 662 364,53
1995	P	BATIGERE-S. A. R. E. L.	CONSTR. 39 PLA RUE J. JUGAN A METZ	ORGANISME PRIVE	2 462 127,85
1995	P	BATIGERE-S. A. R. E. L.	CONST. 39 PLA RUE J. JUGAN A METZ	ORGANISME PRIVE	129 581,66
1996	P	BATIGERE-S. A. R. E. L.	REHABIL. IMM. 10/10B RUE MAZELLE	ORGANISME PRIVE	130 648,81
1996	P	BATIGERE-S. A. R. E. L.	REHABIL. IMM. 10/10B RUE MAZELLE	ORGANISME PRIVE	123 483,70
1996	P	BATIGERE-S. A. R. E. L.	REHABIL. IMM. 10/10B RUE MAZELLE	ORGANISME PRIVE	29 422,66
1998	P	BATIGERE-S. A. R. E. L.	REHABIL.24 LOG RUE CAPUCINS	ORGANISME PRIVE	1 295 816,65
1986	P	BATIGERE-S. A. R. E. L.	EMPR. 98629-REAL.36 PLA RUE PEPINIERES	ORGANISME PRIVE	1 340 133,58
1999	P	BATIGERE-S. A. R. E. L.	REAL 40/50 PLA RUE DES CAPUCINS	ORGANISME PRIVE	1 940 109,19

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

Capital restant dû au 01/01/2016	Durée résiduelle	Périodicité des remb.	Taux initial			Taux à la date du vote du budget ou taux moyen constaté sur l'année			Nature emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
			Taux	Index	Taux actuariel	Taux	Index	Niveau de taux		en intérêts	en capital
195 867 602,22										44 247 161,16	9 560 989,61
3 160 101,08										144 551,14	145 940,92
2 425 002,07	11,00	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,20	préfixé	LIVRET A	4,20	I	120 010,05	100 130,13
691 966,78	5,08	Annuelle	fixe		5,45	fixe		5,15	F	3 166,72	38 540,99
43 132,23	0,99	Annuelle	préfixé	LIVRET A	6,35	préfixé	LIVRET A	6,10	I	21 374,37	7 269,80
6 068 455,06										224 134,44	771 957,44
21 848,27	0,67	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,35	préfixé	LIVRET A	4,30	I	7 19,77	4 112,00
157 783,48	10,99	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,30	préfixé	LIVRET A	4,30	I	7 028,38	7 055,46
258 661,44	10,99	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,30	préfixé	LIVRET A	4,30	I	11 521,93	11 566,33
120 396,40	8,33	Mensuelle	fixe		4,22	fixe		4,10	I	13 884,55	154 500,00
758 832,95	2,49	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,29	préfixé	LIVRET A	4,30	I	33 634,45	88 215,87
165 998,69	3,09	Annuelle	fixe		5,39	fixe		4,93	F	6 960,47	16 346,59
26 160,92	3,09	Annuelle	fixe		5,65	fixe		5,16	F	1 148,15	2 533,46
57 168,37	1,91	Annuelle	fixe		0,00	fixe		0,00	F	0,00	11 433,68
604 714,38	0,25	Trimestrielle	fixe		4,29	fixe		4,11	F	15 078,77	172 775,56
361 000,00	6,25	Annuelle	préfixé	EURIBOR12	4,09	préfixé	EURIBOR12M	4,39	I	13 292,00	38 000,00
421 626,99	7,16	Trimestrielle	fixe		1,03	fixe		0,00	F	13 065,00	41 134,36
292 500,00	6,66	Trimestrielle	fixe		5,30	fixe		5,20	F	1 560,00	30 000,00
292 500,00	6,66	Trimestrielle	fixe		1,27	fixe		0,00	F	13 065,00	30 000,00
341 250,00	6,66	Annuelle	préfixé	EURIBOR12	3,66	préfixé	EURIBOR12M	4,27	I	11 049,06	35 000,00
337 970,44	13,00	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,46	préfixé	LIVRET A	3,45	I	18 211,88	14 003,43
558 285,15	2,82	Mensuelle	préfixé	EURIBOR01	3,09	préfixé	EURIBOR01M	3,98	I	1 860,90	76 048,86
1 261 100,61	16,00	Annuelle	préfixé	LIVRET A	5,05	préfixé	LIVRET A	5,05	I	61 098,36	33 459,89
30 656,97	0,67	Mensuelle	fixe		5,38	fixe		5,25	F	955,77	5 771,95
186 639 046,08										43 878 475,58	8 643 091,25
50 955,43	5,67	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,24	préfixé	LIVRET A	3,45	I	2 583,58	4 584,46
1 542 865,11	22,58	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,70	préfixé	LIVRET A	4,20	I	81 429,76	28 573,71
5 093,01	0,06	Annuelle	fixe		2,70	fixe		2,95	F	110,08	1 044,27
1 472 387,36	3,16	Annuelle	fixe		7,08	fixe		13,45	F	172 111,81	30 190,27
94 508,63	2,91	Annuelle	préfixé	LIVRET A	5,84	préfixé	LIVRET A	4,30	I	6 165,06	10 794,29
108 530,79	2,41	Annuelle	préfixé	LIVRET A	5,52	préfixé	LIVRET A	3,55	I	5 442,34	12 395,84
464 892,02	3,66	Annuelle	fixe		6,52	fixe		10,40	F	1 757,86	16 902,53
464 892,02	3,51	Annuelle	fixe		6,54	fixe		10,40	F	4 968,62	16 902,53
143 706,43	5,41	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,09	préfixé	LIVRET A	2,71	I	8 731,00	11 119,50
240 054,72	4,41	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,57	préfixé	LIVRET A	2,06	I	4 108,69	21 350,40
147 707,50	4,67	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,13	préfixé	LIVRET A	2,71	I	9 776,78	13 137,07
474 099,79	5,00	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,14	préfixé	LIVRET A	2,71	I	28 975,00	36 684,19
186 185,79	5,16	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,09	préfixé	LIVRET A	2,71	I	11 311,86	14 406,40
17 536,32	4,67	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,13	préfixé	LIVRET A	2,71	I	1 145,72	1 559,67
500 811,44	6,25	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,00	préfixé	LIVRET A	2,71	I	28 406,89	34 095,65
884 629,23	9,25	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,25	préfixé	LIVRET A	2,77	I	46 702,16	39 269,89
384 762,48	7,16	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,91	préfixé	LIVRET A	2,71	I	20 546,24	23 257,46
1 779 266,02	8,16	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,52	préfixé	LIVRET A	3,55	I	58 230,77	87 899,37
2 140 598,72	10,41	Annuelle	fixe		4,27	fixe		3,55	F	101 541,90	85 854,60
2 183 193,59	10,41	Annuelle	fixe		4,27	fixe		3,55	F	103 562,44	87 562,98
247 125,58	1,00	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,81	préfixé	LIVRET A	3,55	I	11 098,91	37 849,06
1 973 639,33	10,49	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,71	préfixé	LIVRET A	3,55	I	94 099,94	79 158,23
288 932,20	12,25	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,13	préfixé	LIVRET A	3,55	I	13 791,52	13 365,88
2 030 900,05	10,49	Annuelle	fixe		4,28	fixe		3,55	F	96 830,04	81 454,83
192 202,69	11,25	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,13	préfixé	LIVRET A	3,55	I	9 174,36	8 891,21
213 656,26	3,16	Annuelle	fixe		5,34	fixe		6,50	F	11 819,28	18 788,64
331 535,59	3,16	Annuelle	fixe		5,34	fixe		6,50	F	18 340,26	29 154,78
331 004,73	12,66	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,06	préfixé	LIVRET A	3,55	I	15 993,41	15 312,15
1 785 775,41	12,50	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,00	préfixé	LIVRET A	3,55	I	84 924,88	76 262,10
1 688 940,72	12,83	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,91	préfixé	LIVRET A	3,55	I	56 569,02	72 126,75
88 651,90	183,83	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,40	préfixé	LIVRET A	3,05	I	2 550,94	3 681,80
88 075,50	13,00	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,39	préfixé	LIVRET A	3,05	I	4 322,06	3 693,77
44 308,30	1,00	Annuelle	fixe		4,77	fixe		4,80	F	1 665,76	6 388,02
19 834,98	13,00	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,40	préfixé	LIVRET A	3,05	I	973,35	831,85
885 991,11	7,25	Annuelle	fixe		5,36	fixe		5,50	F	44 618,73	40 638,58
613 400,40	7,41	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,57	préfixé	LIVRET A	2,15	I	23 703,17	52 415,97
1 463 926,74	16,33	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,70	préfixé	LIVRET A	3,55	I	80 805,00	47 057,34

Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Désignation du bénéficiaire	Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial
Année	Profil				
1999	P	BATIGERE-S. A. R. E. L.	REAL 10/50 PLA LM RUE CAPUCINS	ORGANISME PRIVE	463 850,58
2000	P	BATIGERE-S. A. R. E. L.	CONST.88 PLA ET PLALM ZAC HAUT	ORGANISME PRIVE	3 999 736,47
2000	P	BATIGERE-S. A. R. E. L.	CONST.88 PLA ET PLALM ZAC HAUT	ORGANISME PRIVE	1 056 372,30
2008	P	EST HABITAT CONSTRUCTION	PRET COMPACTE - REAMENAGE	ORGANISME PRIVE	4 122 171,89
2003	P	EST HABITAT CONSTRUCTION	ACQUIS. TERRAIN REAL. 54 LOG PLUS	ORGANISME PRIVE	677 134,52
2003	P	EST HABITAT CONSTRUCTION	REALISATION 54 LOG PLUS DOMAINE	ORGANISME PRIVE	2 231 375,76
1988	P	EST HABITAT CONSTRUCTION	REALISATION D UN PROGRAMME	ORGANISME PRIVE	559 564,12
1991	P	EST HABITAT CONSTRUCTION	REALISATION DE 4 LOGEMENTS	ORGANISME PRIVE	48 417,81
1996	P	EST HABITAT CONSTRUCTION	CONSTR. 2 LOG PLA AV DU GAL METMAN	ORGANISME PRIVE	124 288,47
1999	P	EST HABITAT CONSTRUCTION	REFINANCEMENT 99611 RESID	ORGANISME PRIVE	2 376 205,76
2001	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	ACQUISITION DE TERRAIN	ORGANISME PUBLIC	632 302,88
2001	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	REALISATION 72 LOG. PLUS A METZ	ORGANISME PUBLIC	4 361 103,85
2001	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	REHABIL.133 LOG HAUTS-MAGNY	ORGANISME PUBLIC	152 449,00
2001	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	REHABIL.133 LOG HAUTS-MAGNY	ORGANISME PUBLIC	681 142,21
2002	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	REHAB. de 78 LGT PALULOS	ORGANISME PUBLIC	93 336,00
2002	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	ACQUIS. TERRAINS REAL 22 LGTS PLUS	ORGANISME PUBLIC	446 527,00
2002	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	REAL. DE 22 LOGES PLUS	ORGANISME PUBLIC	805 879,00
2002	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	REHABIL. 95 LOGTS HTS DE MAGNY Palulos	ORGANISME PUBLIC	48 021,00
2002	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	REHABIL. 95 LOGTS HTS DE MAGNY Palulos	ORGANISME PUBLIC	370 451,00
1952	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CITE RIMPORT - CITE FORT MOSELLE	ORGANISME PUBLIC	60 682,33
1952	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CITE RIMPORT - CITE FORT MOSELLE	ORGANISME PUBLIC	71 651,04
1952	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CITE LACRETELLE	ORGANISME PUBLIC	36 275,24
1953	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONSTRUCTION 50 LOGEMENTS	ORGANISME PUBLIC	83 176,18
1954	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONSTRUCTION DE 72 LOGEMENTS	ORGANISME PUBLIC	28 195,31
1953	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONSTRUCTION DE 50 LOGEMENTS	ORGANISME PUBLIC	72 779,09
1954	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONSTRUCTION DE 50 LOGEMENTS	ORGANISME PUBLIC	9 374,93
1954	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONSTRUCTION DE 50 LOGEMENTS	ORGANISME PUBLIC	4 612,75
1953	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONSTRUCTION DE 96 LOGEMENTS	ORGANISME PUBLIC	229 456,05
1955	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONSTRUCTION DE 96 LOGEMENTS	ORGANISME PUBLIC	4 404,05
1964	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONSTRUCTION DE 296 LOGEMENTS	ORGANISME PUBLIC	255 227,10
1964	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONSTRUCTION DE 296 LOGEMENTS	ORGANISME PUBLIC	724 844,77
1965	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONSTRUCTION DE 296 LOGEMENTS	ORGANISME PUBLIC	510 452,67
1964	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONSTRUCTION DE 98 LOGEMENTS	ORGANISME PUBLIC	434 650,44
1965	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONSTRUCTION DE 72 LOGEMENTS	ORGANISME PUBLIC	23 583,86
1965	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONSTRUCTION DE 48 LOGEMENTS	ORGANISME PUBLIC	13 118,24
1966	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONSTRUCTION DE 296 LOGEMENTS	ORGANISME PUBLIC	114 323,04
1966	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONSTRUCTION DE 98 LOGEMENTS	ORGANISME PUBLIC	24 122,01
1966	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONSTRUCTION DE 56 LOGEMENTS	ORGANISME PUBLIC	112 572,93
1971	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONSTRUCTION DE 100 LOGEMENTS	ORGANISME PUBLIC	18 400,60
1968	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONSTRUCTION DE 98 LOGEMENTS	ORGANISME PUBLIC	1 000,07
1968	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONSTRUCTION DE 56 LOGEMENTS	ORGANISME PUBLIC	3 838,67
1971	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONSTRUCTION DE 296 LOGEMENTS	ORGANISME PUBLIC	15 351,62
1972	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	FOYER RUE HAUTE SEILLE	ORGANISME PUBLIC	250 687,16
1972	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONSTRUCTION DE 77 LOGEMENTS	ORGANISME PUBLIC	565 784,04
1974	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONSTRUCTION DE 77 LOGEMENTS	ORGANISME PUBLIC	40 307,52
1972	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONSTRUCTION D'UN FOYER	ORGANISME PUBLIC	389 004,16
1973	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONSTRUCTION DE 24 LOGEMENTS	ORGANISME PUBLIC	39 850,17
1972	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONSTRUCTION DE 96 LOGEMENTS	ORGANISME PUBLIC	86 895,94
1972	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONSTRUCTION D'UN FOYER	ORGANISME PUBLIC	510 839,34
1972	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	5EME PAVILLON ILE DU SAULCY	ORGANISME PUBLIC	314 978,56
1975	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONSTRUCTION DE 108 LOGEMENTS	ORGANISME PUBLIC	4 482,00
1974	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONSTRUCTION DU FOYER SAINTE	ORGANISME PUBLIC	55 628,65
1975	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONSTRUCTION DU FOYER SAINTE	ORGANISME PUBLIC	2 027,57
1975	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	44 LOGEMENTS A LA ZUP	ORGANISME PUBLIC	26 785,29
1975	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONSTRUCTION D'UN FOYER	ORGANISME PUBLIC	29 254,97
1975	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONSTR. D'UN FOYER POUR PERSONNES	ORGANISME PUBLIC	505 719,12
1977	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONSTRUCTION DE 267 LOGEMENTS	ORGANISME PUBLIC	5 091,80
1976	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONSTRUCTION D'UN FOYER	ORGANISME PUBLIC	60 461,28
1977	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	5EME PAVILLON ILE DU SAULCY	ORGANISME PUBLIC	16 342,53
1977	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONSTRUCTION DE 300 LOGEMENTS	ORGANISME PUBLIC	219 770,50
1977	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONSTRUCTION DE 200 LOGEMENTS	ORGANISME PUBLIC	81 544,98
1978	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONSTR. D'UN FOYER POUR PERSONNES	ORGANISME PUBLIC	70 812,57
1978	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONSTRUCTION DE 132 HLM	ORGANISME PUBLIC	86 514,82
1978	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONSTRUCTION DE 128 HLM	ORGANISME PUBLIC	84 990,33
1979	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONSTRUCTION DE 128 HLM	ORGANISME PUBLIC	174 859,02
1979	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONSTRUCTION DE 135 HLM	ORGANISME PUBLIC	2 733 852,98
1978	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONSTRUCTION DE 200 LOGEMENTS	ORGANISME PUBLIC	141 945,28
1979	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONSTRUCTION DE 132 HLM	ORGANISME PUBLIC	83 252,41
1979	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONSTRUCTION DE 132 HLM	ORGANISME PUBLIC	259 971,31
1999	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONS.44 PLA AU PONTIFFROY	ORGANISME PUBLIC	850 324,96
1999	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONS.27 PLA RUE DES TANNEURS	ORGANISME PUBLIC	865 096,34
1980	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONSTRUCTION DE 155 HLM	ORGANISME PUBLIC	115 297,19
1980	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONSTRUCTION DE 155 HLM	ORGANISME PUBLIC	300 431,28
1999	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONS.9 PLA RUE PONT SAILLY	ORGANISME PUBLIC	299 525,38

Capital restant dû au 01/01/2016	Durée résiduelle	Périodicité des remb.	Taux initial			Taux à la date du vote du budget ou taux moyen constaté sur l'année			Nature emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
			Taux	Index	Taux actuariel	Taux	Index	Niveau de taux		en intérêts	en capital
342 635,03	16,33	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,20	préfixé	LIVRET A	3,05	I	17 112,29	11 781,76
3 274 602,10	18,08	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,20	préfixé	LIVRET A	4,20	I	167 530,33	78 748,96
800 756,20	18,00	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,06	préfixé	LIVRET A	2,95	I	39 009,56	27 921,79
3 738 855,17	15,00	Annuelle	préfixé	LIVRET A	5,84	préfixé	LIVRET A	4,79	I	199 707,18	95 829,18
633 988,38	37,16	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,20	préfixé	LIVRET A	4,20	I	34 176,32	5 120,04
1 933 002,02	22,16	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,15	préfixé	LIVRET A	4,20	I	100 276,91	35 407,21
306 167,91	8,67	Annuelle	préfixé	LIVRET A	0,00	préfixé	LIVRET A	4,02	I	608,04	15 125,32
29 826,86	10,58	Annuelle	préfixé	LIVRET A	5,12	préfixé	LIVRET A	4,80	I	1 543,15	1 196,29
90 745,37	13,00	Annuelle	fixe		4,48	fixe		4,80	F	4 104,31	2 754,61
935 260,49	2,76	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,03	préfixé	LIVRET A	3,62	I	27 522,42	127 221,04
580 610,29	35,25	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,20	préfixé	LIVRET A	4,20	I	30 933,38	5 191,09
3 470 166,30	17,25	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,98	préfixé	LIVRET A	4,20	I	179 938,23	89 470,04
48 650,74	0,75	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,66	préfixé	LIVRET A	3,45	I	2 041,76	10 224,67
217 371,66	0,75	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,67	préfixé	LIVRET A	3,45	I	9 122,58	45 683,80
38 113,64	1,58	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,55	préfixé	LIVRET A	3,45	I	1 718,15	6 378,22
407 575,45	36,99	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,47	préfixé	LIVRET A	3,45	I	22 630,23	4 248,45
667 602,19	21,99	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,47	préfixé	LIVRET A	3,45	I	35 849,45	14 993,59
18 644,48	1,99	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,57	préfixé	LIVRET A	3,45	I	840,49	3 120,10
151 273,26	1,99	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,53	préfixé	LIVRET A	3,45	I	6 819,34	25 315,16
6 828,33	0,24	Annuelle	fixe		2,00	fixe		2,00	F	100,69	1 489,95
8 062,55	0,24	Annuelle	fixe		2,00	fixe		2,00	F	118,89	1 759,26
4 081,89	0,24	Annuelle	fixe		2,00	fixe		2,00	F	60,19	890,67
11 522,09	1,24	Annuelle	fixe		2,00	fixe		2,00	F	182,23	2 002,19
5 000,87	2,24	Annuelle	fixe		2,00	fixe		2,00	F	82,69	719,55
12 908,05	2,24	Annuelle	fixe		2,00	fixe		2,00	F	213,43	1 857,34
1 662,74	2,24	Annuelle	fixe		2,00	fixe		2,00	F	1 718,15	239,25
818,08	2,24	Annuelle	fixe		2,00	fixe		2,00	F	13,53	117,72
40 695,87	2,24	Annuelle	fixe		2,00	fixe		2,00	F	672,70	5 855,79
995,35	4,24	Annuelle	fixe		2,00	fixe		2,00	F	17,36	105,75
20 418,18	0,24	Annuelle	fixe		0,00	fixe		0,00	F	0,00	5 104,54
72 484,46	1,24	Annuelle	fixe		0,00	fixe		0,00	F	0,00	14 496,90
59 029,41	2,24	Annuelle	fixe		0,00	fixe		0,00	F	0,00	11 321,51
43 465,04	1,24	Annuelle	fixe		0,00	fixe		0,00	F	0,00	8 693,01
2 358,38	1,24	Annuelle	fixe		0,00	fixe		0,00	F	0,00	471,68
1 338,56	1,24	Annuelle	fixe		0,00	fixe		0,00	F	0,00	267,72
13 718,77	2,81	Annuelle	fixe		0,00	fixe		0,00	F	0,00	2 286,46
2 894,64	2,81	Annuelle	fixe		0,00	fixe		0,00	F	0,00	482,44
15 760,20	3,24	Annuelle	fixe		0,00	fixe		0,00	F	0,00	2 251,46
2 131,69	0,06	Annuelle	fixe		1,00	fixe		1,00	F	15,84	497,48
160,02	4,24	Annuelle	fixe		0,00	fixe		0,00	F	0,00	20,00
614,20	4,24	Annuelle	fixe		0,00	fixe		0,00	F	0,00	76,77
3 377,36	7,56	Annuelle	fixe		0,00	fixe		0,00	F	0,00	307,03
29 041,70	0,31	Annuelle	fixe		1,00	fixe		1,00	F	215,80	6 777,60
65 545,11	0,31	Annuelle	fixe		1,00	fixe		1,00	F	487,03	15 296,58
8 002,73	3,06	Annuelle	fixe		1,00	fixe		1,00	F	68,38	1 057,71
45 065,45	0,56	Annuelle	fixe		1,00	fixe		1,00	F	334,86	10 517,15
285,52	0,56	Annuelle	fixe		2,95	fixe		2,95	F	0,00	1 588,22
10 066,77	0,56	Annuelle	fixe		1,00	fixe		1,00	F	74,81	2 349,32
60 352,47	0,81	Annuelle	fixe		1,00	fixe		1,00	F	448,48	14 082,25
37 212,72	0,81	Annuelle	fixe		1,00	fixe		1,00	F	276,53	8 682,98
889,90	3,06	Annuelle	fixe		1,00	fixe		1,00	F	7,60	117,61
11 044,61	3,06	Annuelle	fixe		1,00	fixe		1,00	F	94,37	1 459,75
588,17	1,31	Annuelle	fixe		7,41	fixe		6,80	F	30,13	84,00
5 318,02	3,56	Annuelle	fixe		1,00	fixe		1,00	F	45,45	702,87
6 598,82	4,06	Annuelle	fixe		1,00	fixe		1,00	F	57,62	760,08
100 406,26	3,56	Annuelle	fixe		1,00	fixe		1,00	F	857,95	13 270,55
880,87	0,31	Annuelle	fixe		2,95	fixe		2,95	F	19,03	180,65
13 637,79	4,81	Annuelle	fixe		1,00	fixe		1,00	F	119,08	1 570,85
3 866,24	5,31	Annuelle	fixe		0,99	fixe		1,00	F	34,05	418,56
33 381,14	0,56	Annuelle	fixe		2,81	fixe		2,95	F	682,60	7 855,34
12 385,93	0,56	Annuelle	fixe		2,81	fixe		2,95	F	253,28	2 914,69
18 620,01	6,81	Annuelle	fixe		1,00	fixe		1,00	F	166,43	1 795,67
29 005,52	1,41	Annuelle	fixe		7,15	fixe		7,15	F	1 618,49	3 602,57
28 494,41	1,31	Annuelle	fixe		7,15	fixe		7,15	F	1 589,97	3 539,09
42 058,06	2,07	Annuelle	fixe		3,18	fixe		3,35	F	1 136,51	6 040,27
737 149,01	2,07	Annuelle	fixe		3,60	fixe		3,60	F	21 856,55	94 686,07
27 069,93	1,81	Annuelle	fixe		2,81	fixe		2,95	F	609,00	4 928,22
22 447,94	2,56	Annuelle	fixe		3,60	fixe		3,60	F	665,58	2 883,42
62 529,94	2,56	Annuelle	fixe		3,18	fixe		3,35	F	1 689,70	8 980,36
413 616,98	3,41	Annuelle	préfixé	LIVRET A	5,14	préfixé	LIVRET A	3,80	I	19 584,27	39 650,91
454 585,62	4,16	Annuelle	préfixé	LIVRET A	5,11	préfixé	LIVRET A	3,80	I	21 476,04	37 272,33
49 795,27	3,81	Annuelle	fixe		7,14	fixe		7,15	F	3 031,75	4 181,73
86 164,90	3,56	Annuelle	fixe		3,42	fixe		3,60	F	2 599,64	10 160,77
167 929,50	5,16	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,86	préfixé	LIVRET A	3,80	I	7 505,84	11 948,25

Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Désignation du bénéficiaire	Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial
Année	Profil				
1981	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONSTRUCTION DE 128 HLM	ORGANISME PUBLIC	20 870,27
1981	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONSTRUCTION DE 135 HLM	ORGANISME PUBLIC	391 199,42
1981	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONSTRUCTION DE 155 HLM	ORGANISME PUBLIC	114 153,82
1999	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONS.20 PLA RUE CAMPE 1E TR.	ORGANISME PUBLIC	716 885,65
1999	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONS.38 PLA LES MINIMES A METZ	ORGANISME PUBLIC	1 365 688,13
1999	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	ACQ- AMEL. 8 PLA PL PARAIGES	ORGANISME PUBLIC	281 776,33
1999	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONS.44 PLA AU PONTIFFROY	ORGANISME PUBLIC	57 739,99
1999	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONS 12 PLA RUE CHAMPE 2E TR	ORGANISME PUBLIC	465 445,24
1999	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CHALET A METZ TIVOLI	ORGANISME PUBLIC	4 253,80
1999	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CHALET A METZ TIVOLI	ORGANISME PUBLIC	56 050,08
1999	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	4 PLA 44/46 IMPASSE ALLEMANDS	ORGANISME PUBLIC	156 767,14
1999	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	ZAC GR.AUX BOIS - 1E TR 81 LOG	ORGANISME PUBLIC	1 354 673,81
1999	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONS.21 PLA 3C RUE ST MARCEL	ORGANISME PUBLIC	423 110,19
1999	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONS.21 PLA 3C RUE ST MARCEL	ORGANISME PUBLIC	217 449,56
1999	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CASERNE GRANDMAISON	ORGANISME PUBLIC	347 702,58
1999	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CASERNE GRANDMAISON	ORGANISME PUBLIC	602 270,91
1999	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CASERNE GRANDMAISON	ORGANISME PUBLIC	2 297 019,53
1999	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CASERNE GRANDMAISON	ORGANISME PUBLIC	651 991,12
1999	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CASERNE GRANDMAISON	ORGANISME PUBLIC	1 326 090,32
1999	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CASERNE GRANDMAISON	ORGANISME PUBLIC	172 608,37
1999	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	ZAC DE LA GRANGE AUX BOIS	ORGANISME PUBLIC	493 166,77
1999	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	ZAC GRANGE AUX BOIS	ORGANISME PUBLIC	892 689,55
1999	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CASERNE GRANDMAISON	ORGANISME PUBLIC	430 102,78
1999	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CASERNE GRANDMAISON	ORGANISME PUBLIC	1 640 441,03
1999	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONS 27 PLA RUE TANNEURS	ORGANISME PUBLIC	343 451,81
1999	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	19/81 ZAC GR AUX BOIS	ORGANISME PUBLIC	1 026 047,45
1999	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CASERNE GRANDMAISON	ORGANISME PUBLIC	402 918,11
1999	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CASERNE GRANDMAISON	ORGANISME PUBLIC	297 951,00
1999	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CASERNE GRANDMAISON	ORGANISME PUBLIC	739 148,03
1999	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONS.27 PLA RUE TANNEURS	ORGANISME PUBLIC	129 950,12
1999	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONS 10 PLA PL. SOUV.FRANCAIS	ORGANISME PUBLIC	427 822,10
1999	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	2/12 PLA PL.SOUV.FRANCAIS	ORGANISME PUBLIC	76 046,32
1999	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	4 PLA RUE DES VOSGES	ORGANISME PUBLIC	138 748,89
1999	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	ACQUI-AMEL. IMMEUBLE ST LIVIER	ORGANISME PUBLIC	250 672,18
1983	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	155 HLM LA CORCHADE II	ORGANISME PUBLIC	26 007,80
1999	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONS. 12 PLA PL SOUV. FRANCAIS	ORGANISME PUBLIC	31 814,47
1999	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	20 P.L.A. RUE DU CHAMPE	ORGANISME PUBLIC	56 859,37
1999	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	22 P.L.A. ROUTE THIONVILLE	ORGANISME PUBLIC	233 180,63
1999	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	9 LOG P.L.A. RUE G. LENOTRE	ORGANISME PUBLIC	572 130,54
1999	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	37 LOGEMENTS P.L.A. RUE DE LA GREVE	ORGANISME PUBLIC	1 809 529,16
1999	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	27 LOG PERS AGEES HAUTE SEILLE	ORGANISME PUBLIC	578 478,86
1999	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	PARC ACTIVITES QUEULEU	ORGANISME PUBLIC	1 368 438,04
1999	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	Z.A.C. GRANGE-AUX-BOIS	ORGANISME PUBLIC	3 056 620,14
1999	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	REAL.60 LOG.S OUTRE SEILLE 2	ORGANISME PUBLIC	3 219 897,47
1999	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	6/22 LOG. RTE THIONVILLE	ORGANISME PUBLIC	375 130,65
1999	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	90 LOG.ZAC GRANGE AUX BOIS	ORGANISME PUBLIC	472 386,75
1999	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONS. 9/81 LOG.ZAC GR-AUX-BOIS	ORGANISME PUBLIC	1 108,53
1999	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONS 12/22 LOG RTE THIONVILLE	ORGANISME PUBLIC	650 845,36
1999	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	REALIS. 90 LOG ZAC GRANGE-AUX-BOIS	ORGANISME PUBLIC	805 796,75
1999	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	REALIS. 90 LOGTS ZAC GRANGE-AUX-BOIS	ORGANISME PUBLIC	1 362 601,55
1999	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	PARC ACTIVITES QUEULEU	ORGANISME PUBLIC	1 253 577,53
1999	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	REAL.FOYER 92 LOG PERS AGEES	ORGANISME PUBLIC	1 086 783,64
1987	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONSTRUCTION 15/29 PLA RUE ST JEAN	ORGANISME PUBLIC	1 192 532,44
1999	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	AC-AMEL.3 LOG 5-7 RUE 3 BOULANGERS	ORGANISME PUBLIC	151 656,50
1986	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONSTRUCTION 14 /29 PLA CITE FABERT	ORGANISME PUBLIC	669 556,08
1986	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	ACQUIS-AMEL. 17 PLA	ORGANISME PUBLIC	584 763,94
1986	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	27 LOG.HAUTE SEILLE PERS AGEES	ORGANISME PUBLIC	593 621,23
1986	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	4 PLA RUE DU WAD BOUTON	ORGANISME PUBLIC	190 393,58
1986	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	Z.A.C. GRANGE AUX BOIS - 2ETR	ORGANISME PUBLIC	1 524 490,17
1988	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	REHABIL. 11 PLA "LE RELAIS"	ORGANISME PUBLIC	381 122,54
1986	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	REAL.29 PLA A FABERT-VAUBAN	ORGANISME PUBLIC	669 601,82
1987	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	REAL.49 PLA SQUARE DORNES	ORGANISME PUBLIC	2 744 082,31
1986	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	REAL.40 PLA RUE DES MINIMES	ORGANISME PUBLIC	46 146,32
1986	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	Z.A.C. GRANGE AUX BOIS - 2E TR	ORGANISME PUBLIC	914 694,10
1986	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	Z.A.C. GRANGE AUX BOIS - 2E TR	ORGANISME PUBLIC	1 246 362,19
1986	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	Z.A.C. GRANGE AUX BOIS - 2E TR	ORGANISME PUBLIC	1 676 939,19
1987	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONSTRUCTION 5/10 PLA A METZ	ORGANISME PUBLIC	433 702,21
1987	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	Z.A.C. GRANGE AUX BOIS - 2E TR	ORGANISME PUBLIC	762 245,09
1987	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONST. 49 PLA SQUARE SOEUR DORNES	ORGANISME PUBLIC	274 408,23
1987	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONS.20/77 PLA ZAC GRANGE AUX BOIS	ORGANISME PUBLIC	1 351 399,56
1987	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONS.8/27 PLA ZAC GRANGE AUX BOIS	ORGANISME PUBLIC	701 265,48
1987	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	AMEL. 8/17 PLA RUE DE TIVOLI	ORGANISME PUBLIC	519 805,41
1988	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONS.5/27 PLA ZAC GRANGE AUX BOIS	ORGANISME PUBLIC	456 127,46
1988	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	REAL.8 PLA ET COM.TECHNOPOLE	ORGANISME PUBLIC	302 641,79

Capital restant dû au 01/01/2016	Durée résiduelle	Périodicité des remb.	Taux initial			Taux à la date du vote du budget ou taux moyen constaté sur l'année			Nature emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
			Taux	Index	Taux actuariel	Taux	Index	Niveau de taux		en intérêts	en capital
6 576,25	4,31	Annuelle	fixe		3,18	fixe		3,35	F	189,86	674,96
126 807,39	4,81	Annuelle	fixe		3,40	fixe		3,60	F	3 933,74	12 770,85
39 360,07	4,81	Annuelle	fixe		3,60	fixe		3,60	F	1 234,86	3 683,68
401 923,35	5,41	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,85	préfixé	LIVRET A	3,80	I	17 964,51	28 597,01
765 675,75	5,67	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,78	préfixé	LIVRET A	3,80	I	33 728,33	54 478,14
166 942,61	6,16	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,83	préfixé	LIVRET A	3,80	I	7 476,33	10 426,33
34 208,94	6,66	Annuelle	préfixé	LIVRET A	5,50	préfixé	LIVRET A	3,80	I	1 826,84	2 136,50
289 198,35	7,16	Annuelle	préfixé	LIVRET A	5,35	préfixé	LIVRET A	3,80	I	14 812,87	16 002,34
2 520,23	6,66	Annuelle	préfixé	LIVRET A	5,50	préfixé	LIVRET A	3,80	I	134,59	157,40
34 825,99	7,16	Annuelle	préfixé	LIVRET A	5,35	préfixé	LIVRET A	3,80	I	1 783,81	1 927,04
97 405,21	7,16	Annuelle	préfixé	LIVRET A	5,35	préfixé	LIVRET A	3,80	I	4 989,14	5 389,77
841 708,93	7,16	Annuelle	préfixé	LIVRET A	5,35	préfixé	LIVRET A	3,80	I	43 112,72	46 574,66
262 894,02	7,16	Annuelle	préfixé	LIVRET A	5,35	préfixé	LIVRET A	3,80	I	13 465,55	14 546,83
132 393,64	7,91	Annuelle	préfixé	LIVRET A	5,23	préfixé	LIVRET A	3,80	I	6 618,95	7 325,80
225 180,66	8,16	Annuelle	préfixé	LIVRET A	5,12	préfixé	LIVRET A	3,80	I	10 990,41	11 124,38
374 213,18	7,41	Annuelle	préfixé	LIVRET A	5,33	préfixé	LIVRET A	3,80	I	19 167,37	20 706,51
1 427 223,19	7,41	Annuelle	préfixé	LIVRET A	5,33	préfixé	LIVRET A	3,80	I	73 103,03	78 973,18
396 963,23	7,91	Annuelle	préfixé	LIVRET A	5,23	préfixé	LIVRET A	3,80	I	19 845,94	21 965,35
858 808,33	8,16	Annuelle	préfixé	LIVRET A	5,12	préfixé	LIVRET A	3,80	I	41 915,93	42 426,88
105 092,21	7,91	Annuelle	préfixé	LIVRET A	5,23	préfixé	LIVRET A	3,80	I	5 254,03	5 815,11
300 263,42	8,91	Annuelle	préfixé	LIVRET A	5,23	préfixé	LIVRET A	3,80	I	15 011,49	16 614,61
578 127,47	8,16	Annuelle	préfixé	LIVRET A	5,12	préfixé	LIVRET A	3,80	I	28 216,71	28 560,67
278 545,03	8,67	Annuelle	préfixé	LIVRET A	5,03	préfixé	LIVRET A	3,80	I	239 279,43	13 760,69
1 062 389,47	8,67	Annuelle	préfixé	LIVRET A	5,03	préfixé	LIVRET A	3,80	I	912 627,86	52 484,21
199 087,87	6,91	Annuelle	préfixé	LIVRET A	5,47	préfixé	LIVRET A	3,80	I	163 608,07	12 433,95
664 493,28	8,67	Annuelle	préfixé	LIVRET A	5,03	préfixé	LIVRET A	3,80	I	570 821,79	32 827,32
253 257,15	8,16	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,80	préfixé	LIVRET A	3,80	I	216 345,46	13 431,59
187 279,29	8,16	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,80	préfixé	LIVRET A	3,80	I	159 983,72	9 932,43
464 596,92	8,41	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,80	préfixé	LIVRET A	3,80	I	396 882,90	24 640,08
80 742,81	7,66	Annuelle	préfixé	LIVRET A	5,26	préfixé	LIVRET A	3,80	I	67 994,19	4 467,78
265 821,70	7,66	Annuelle	préfixé	LIVRET A	5,26	préfixé	LIVRET A	3,80	I	223 850,61	14 708,83
46 300,63	7,91	Annuelle	préfixé	LIVRET A	5,23	préfixé	LIVRET A	3,80	I	38 990,13	2 561,97
86 209,80	7,66	Annuelle	préfixé	LIVRET A	5,26	préfixé	LIVRET A	3,80	I	72 597,99	4 770,29
162 341,39	8,67	Annuelle	préfixé	LIVRET A	5,03	préfixé	LIVRET A	3,80	I	139 456,66	8 020,00
6 519,35	0,81	Annuelle	fixe		5,10	fixe		5,65	F	3 229,06	1 129,09
20 603,83	8,41	Annuelle	préfixé	LIVRET A	5,10	préfixé	LIVRET A	3,80	I	17 699,37	1 017,87
36 823,50	8,41	Annuelle	préfixé	LIVRET A	5,10	préfixé	LIVRET A	3,80	I	31 632,62	1 819,16
148 184,73	8,92	Annuelle	préfixé	LIVRET A	5,01	préfixé	LIVRET A	3,80	I	127 295,62	7 320,63
359 616,86	8,16	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,80	préfixé	LIVRET A	3,80	I	307 203,48	19 072,42
1 137 392,84	8,16	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,80	préfixé	LIVRET A	3,80	I	971 620,28	60 322,08
363 607,12	8,67	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,80	préfixé	LIVRET A	3,80	I	310 612,16	19 284,05
860 141,76	8,67	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,80	préfixé	LIVRET A	3,80	I	734 777,93	45 617,96
1 921 261,01	8,16	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,80	préfixé	LIVRET A	3,80	I	1 641 241,33	101 894,84
2 023 893,17	8,16	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,80	préfixé	LIVRET A	3,80	I	1 728 912,52	107 337,82
235 791,11	8,16	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,80	préfixé	LIVRET A	3,80	I	201 425,07	12 505,28
296 922,18	8,16	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,80	préfixé	LIVRET A	3,80	I	253 646,41	15 747,38
696,74	8,67	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,80	préfixé	LIVRET A	3,80	I	595,20	36,96
409 093,64	8,67	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,80	préfixé	LIVRET A	3,80	I	349 469,12	21 696,44
496 325,02	8,92	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,80	préfixé	LIVRET A	3,80	I	423 986,71	26 322,80
856 473,17	8,67	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,80	préfixé	LIVRET A	3,80	I	731 644,03	45 423,40
796 640,18	8,92	Annuelle	préfixé	LIVRET A	5,01	préfixé	LIVRET A	3,80	I	684 340,38	39 355,65
709 751,58	9,16	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,80	préfixé	LIVRET A	3,80	I	616 419,99	33 884,12
635 088,29	7,41	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,22	préfixé	LIVRET A	3,40	I	496 910,39	36 544,18
93 411,79	8,92	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,80	préfixé	LIVRET A	3,80	I	79 797,20	4 954,13
386 736,97	8,67	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,21	préfixé	LIVRET A	4,02	I	312 979,36	17 844,57
317 261,37	7,66	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,51	préfixé	LIVRET A	4,02	I	250 395,21	16 458,91
322 066,89	7,66	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,50	préfixé	LIVRET A	4,02	I	254 187,90	16 708,20
97 399,46	7,41	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,95	préfixé	LIVRET A	3,40	I	79 334,15	5 389,45
827 106,15	7,66	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,50	préfixé	LIVRET A	4,02	I	652 784,84	42 908,67
202 226,42	7,41	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,53	préfixé	LIVRET A	3,40	I	158 808,05	10 491,12
363 289,85	7,66	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,50	préfixé	LIVRET A	4,02	I	286 722,70	18 846,77
1 579 142,18	8,00	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,50	préfixé	LIVRET A	4,02	I	1 274 967,68	72 863,77
25 036,48	7,66	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,50	préfixé	LIVRET A	4,02	I	1 543,13	1 298,85
496 263,69	7,66	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,50	préfixé	LIVRET A	4,02	I	391 670,90	25 745,20
676 208,91	7,66	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,50	préfixé	LIVRET A	4,02	I	533 690,77	35 080,41
889 796,32	7,66	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,50	préfixé	LIVRET A	4,02	I	718 063,34	46 160,91
249 583,42	8,00	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,50	préfixé	LIVRET A	4,02	I	201 508,64	11 516,12
440 274,32	8,16	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,46	préfixé	LIVRET A	4,02	I	356 306,21	20 314,86
158 498,75	8,16	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,46	préfixé	LIVRET A	4,02	I	128 270,24	7 313,35
780 571,15	8,41	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,46	préfixé	LIVRET A	4,02	I	631 702,40	36 016,62
405 052,37	8,67	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,46	préfixé	LIVRET A	4,02	I	327 801,71	18 689,67
300 240,69	8,67	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,46	préfixé	LIVRET A	4,02	I	242 979,46	13 853,51
278 619,94	9,33	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,42	préfixé	LIVRET A	4,02	I	230 352,56	11 507,10
184 865,08	10,16	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,42	préfixé	LIVRET A	4,02	I	152 839,53	7 634,99

Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Désignation du bénéficiaire	Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial
Année	Profil				
1987	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	TRAVAUX DE REHABILITATION DE	ORGANISME PUBLIC	1 524 490,17
1997	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	ACQUISITION-AMELIORATION 8 LOGEMENTS	ORGANISME PUBLIC	219 679,03
1988	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	REAL.76 PLA ZAC GRANGE AUX BOIS	ORGANISME PUBLIC	2 500 163,88
1988	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	REAL.12 PLA METZ-BELLECROIX 1	ORGANISME PUBLIC	664 677,72
1988	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	FINANCEMENT COMPLEMENTAIRE	ORGANISME PUBLIC	619 920,06
1988	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	REHABILITATION DE 84 LOGEMENTS	ORGANISME PUBLIC	457 347,05
1988	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	REHABILITATION DE 284 LOGEMENTS	ORGANISME PUBLIC	457 347,05
1988	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	REAL.268 PLA TECHNOPOLE 2000	ORGANISME PUBLIC	1 524 490,17
1989	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	PRET COMPL.PLA RESID 268 LOG	ORGANISME PUBLIC	3 447 356,92
1988	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONS.268 PLA TECHNOPOLE 2000	ORGANISME PUBLIC	1 524 490,17
1988	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	REAL.76 PLA ZAC GRANGE AUX BOIS	ORGANISME PUBLIC	2 556 448,06
1991	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	REAL.RES.48 FPA ST NICOLAS	ORGANISME PUBLIC	2 438 700,47
1987	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	REHABILITATION DE LGTS A BELLECROIX	ORGANISME PUBLIC	440 577,66
1987	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	REHABILITATION DE LGTS A BELLECROIX	ORGANISME PUBLIC	777 489,99
1987	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	REHABILITATION DE LGTS A BELLECROIX	ORGANISME PUBLIC	792 734,89
1987	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	REHABILITATION DE 1428 LOGEMENTS	ORGANISME PUBLIC	533 571,56
1989	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	REAL 6 PLA RUE EPAISSE MURAILLE	ORGANISME PUBLIC	296 502,06
1990	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	REAL. 4 PLA 42 IMPASSE DES ALLEMANDS	ORGANISME PUBLIC	269 557,31
1990	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	REAL.6 PLA RUE DES ALLEMANDS	ORGANISME PUBLIC	340 428,01
1990	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	REAL.6 PLA 8/10 RUE AUX OSSONS	ORGANISME PUBLIC	315 925,58
1990	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	REAL.RESID.80 LOG P.EDOUARD B	ORGANISME PUBLIC	2 096 267,71
1991	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	REAL.2 LOG.RUE P.MAURICE MASSO	ORGANISME PUBLIC	52 609,24
1991	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	REAL.3 LOG.44 RUE DES LOGES	ORGANISME PUBLIC	36 511,54
1992	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	REALIS.25 LOG.TECHNOPOLE 2000	ORGANISME PUBLIC	1 445 527,77
1991	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	REAL. 119 LOG.TECHNOPOLE 2000	ORGANISME PUBLIC	2 775 660,67
1991	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	REAL.16 LOG. A BELLECROIX	ORGANISME PUBLIC	1 097 350,04
1992	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	REALIS. 1 LOG. RUE STONEY	ORGANISME PUBLIC	44 210,21
1992	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	REALIS.154/240 LOG.ETUDIANTS	ORGANISME PUBLIC	3 949 064,72
2001	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	FINANCEMENT COMPLEMENTAIRE DE	ORGANISME PUBLIC	137 204,12
1992	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONST.86/240 LOG TECHNOPOLE 2000	ORGANISME PUBLIC	2 217 405,65
1993	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	ACQUIS.2 LGTS 57 RUE QUEULEU	ORGANISME PUBLIC	60 979,61
1993	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	ACQUIS.4 LGTS 6 RUE DE GISORS	ORGANISME PUBLIC	97 567,37
1993	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	ACQUIS.1 LGT 15 P.ET M.MASSON	ORGANISME PUBLIC	30 489,80
1993	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	REAL. 22 PLA RUES TOMBOIS BASSE SEILLE	ORGANISME PUBLIC	1 277 745,86
1993	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	ACQUIS. 1 IMMEUBLE 10 LOG.	ORGANISME PUBLIC	480 214,40
1993	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	ACQ.AMEL.20 PLA RUE ST PIERRE	ORGANISME PUBLIC	365 877,64
1993	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONST.160/327 LOG ETUDIANTS	ORGANISME PUBLIC	4 674 592,94
1994	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	REAL.22 LOG. LES DEUX CHAMPES A METZ	ORGANISME PUBLIC	1 391 761,45
1994	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	REAL.6 LOG. PLA SAINT CHRODEGA A METZ	ORGANISME PUBLIC	329 365,47
1994	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	AMELIOR.1 LOG 22 RUE CHENEAU	ORGANISME PUBLIC	19 818,37
1994	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	AMELIOR 6 LOG.16 RUE HORGNE	ORGANISME PUBLIC	144 826,57
1994	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	AMELIOR 4 LOG.16 RUE ARENES	ORGANISME PUBLIC	96 042,88
1994	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONST.18 PLA FORT MOSELLE - METZ	ORGANISME PUBLIC	919 993,30
1994	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	REAL 27 LOG 3 RUE A.PROST	ORGANISME PUBLIC	462 835,22
1994	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONS.161/327 LOG ETUD.BRIDOUX	ORGANISME PUBLIC	1 789 922,55
1994	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	ACQ.AMEL.10 PLA RUE BELLE-ISLE A METZ	ORGANISME PUBLIC	429 573,08
1994	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONST.114/327 LOG ETUD.QUARTIER	ORGANISME PUBLIC	3 484 216,56
1994	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	REAL.21 PLA "LES SARCELLES"	ORGANISME PUBLIC	184 036,45
1994	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	REAL.18 PLA RUE POUILLY ET PATURAL	ORGANISME PUBLIC	1 284 789,47
1995	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONS.4 LOG 10-11 RUE FRECOT	ORGANISME PUBLIC	88 027,11
1995	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	REAL.6 LOG RUE SAINT-ANDRE	ORGANISME PUBLIC	157 570,85
1995	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	REAL.9 LOG PLA RUE MAZELLE	ORGANISME PUBLIC	65 964,69
1996	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONS 4 LOG PLA 27 RUE CHAMPE - METZ	ORGANISME PUBLIC	283 951,54
1996	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	ENSAM 118/302 LOG 1ERE TRANCHE	ORGANISME PUBLIC	2 230 530,04
1997	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	REAL 25 PLATS 25-26 RUE HAUTE SEILLE	ORGANISME PUBLIC	356 335,55
1996	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONST. RESIDENCE ETUDIANTS	ORGANISME PUBLIC	1 153 736,51
1996	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	ENSAM 139/321 LOG 2E TRANCHE	ORGANISME PUBLIC	2 381 562,09
1997	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONS.2 LOG PLATS 13 PL.FRECOT - METZ	ORGANISME PUBLIC	86 743,49
1996	S	METZ HABITAT TERRITOIRE	ENSAM FINANC. COMPL. 321 LOG	ORGANISME PUBLIC	182 938,82
1996	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	FIN.COMPL 6 LOG ST-CHRODEGANG - METZ	ORGANISME PUBLIC	30 489,80
1996	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONST. 139/301 LOG. RESIDENCE	ORGANISME PUBLIC	1 551 966,90
1996	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	FIN. COMPL. 2E TR. 186/301 LOG	ORGANISME PUBLIC	64 516,42
1996	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	FIN. COMPL. 2E TR. 186/301 LOG	ORGANISME PUBLIC	64 516,42
1997	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	FIN. COMPL. 2E TR. 186/301 LOG	ORGANISME PUBLIC	64 516,42
1998	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	FIN. COMPL. 2E TR. 186/301 LOG	ORGANISME PUBLIC	64 516,42
1998	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONSTRUCTION 11/12 PLA A METZ	ORGANISME PUBLIC	1 036 821,01
1998	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONSTRUCTION 1/12 PLA TS A METZ	ORGANISME PUBLIC	77 841,99
1997	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONS. 47/302 LOG. 3EME TRANCHE	ORGANISME PUBLIC	1 437 689,97
1997	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	FIN. COMPL. 1E TR. 118/302 LOG	ORGANISME PUBLIC	87 479,76
1998	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONS. 40/44 PLA A METZ	ORGANISME PUBLIC	2 681 883,11
1998	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONS. 4/44 PLA TS A METZ	ORGANISME PUBLIC	233 247,00
1998	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	REABIL. 159 LOG LA CORCHADE II	ORGANISME PUBLIC	1 311 823,79
1996	P	OPHLM MONTIGNY LES METZ	ACQUIS - AMEL. 5 PLATS 93 RUE ST PIERRE	ORGANISME PUBLIC	152 449,02
1997	P	OPHLM MONTIGNY LES METZ	ACQUIS-AMEL. 5 PLA TS	ORGANISME PUBLIC	175 316,37

Capital restant dû au 01/01/2016	Durée résiduelle	Périodicité des remb.	Taux initial			Taux à la date du vote du budget ou taux moyen constaté sur l'année			Nature emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
			Taux	Index	Taux actuariel	Taux	Index	Niveau de taux		en intérêts	en capital
634 151,67	1,00	Annuelle	fixe		3,61	fixe		4,00	F	380 504,74	96 334,70
36 613,28	1,00	Annuelle	fixe		0,00	fixe		0,00	F	21 968,02	7 322,63
1 527 194,93	9,25	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,42	préfixé	LIVRET A	4,02	I	1 262 627,68	63 073,66
408 138,99	10,00	Annuelle	préfixé	LIVRET A	5,23	préfixé	LIVRET A	4,80	I	360 158,16	16 369,54
288 335,58	2,04	Annuelle	fixe		3,04	fixe		3,00	F	192 937,65	38 647,53
212 769,35	2,15	Annuelle	fixe		2,57	fixe		3,00	F	142 403,52	28 506,53
212 769,35	2,15	Annuelle	fixe		2,58	fixe		3,00	F	142 403,53	28 506,53
936 098,63	10,00	Annuelle	préfixé	LIVRET A	5,23	préfixé	LIVRET A	4,80	I	826 050,80	37 544,81
2 116 816,59	10,08	Annuelle	préfixé	LIVRET A	5,23	préfixé	LIVRET A	4,80	I	1 874 555,60	84 900,75
936 098,63	10,00	Annuelle	préfixé	LIVRET A	5,23	préfixé	LIVRET A	4,80	I	826 050,80	37 544,81
1 493 455,44	9,91	Annuelle	préfixé	LIVRET A	5,25	préfixé	LIVRET A	4,80	I	1 304 280,94	66 296,50
1 576 357,76	11,66	Annuelle	préfixé	LIVRET A	5,13	préfixé	LIVRET A	4,80	I	1 408 387,71	57 392,48
204 920,31	2,97	Annuelle	fixe		2,83	fixe		3,00	F	137 120,94	27 466,83
361 707,70	2,05	Annuelle	fixe		2,98	fixe		3,00	F	242 085,79	48 461,13
313 459,47	1,99	Annuelle	fixe		2,99	fixe		3,00	F	187 833,06	50 893,67
248 230,90	2,03	Annuelle	fixe		2,98	fixe		3,00	F	166 137,44	33 257,62
182 654,43	10,25	Annuelle	préfixé	LIVRET A	5,08	préfixé	LIVRET A	4,80	I	161 750,39	7 325,86
166 055,64	10,66	Annuelle	préfixé	LIVRET A	5,08	préfixé	LIVRET A	4,80	I	146 576,12	6 660,12
209 714,20	10,58	Annuelle	préfixé	LIVRET A	5,09	préfixé	LIVRET A	4,80	I	185 713,25	8 411,16
194 619,92	10,66	Annuelle	préfixé	LIVRET A	5,11	préfixé	LIVRET A	4,80	I	171 789,59	7 805,77
1 291 365,74	10,91	Annuelle	préfixé	LIVRET A	5,15	préfixé	LIVRET A	4,80	I	1 139 879,17	51 793,78
32 408,92	10,33	Annuelle	préfixé	LIVRET A	5,12	préfixé	LIVRET A	4,80	I	28 607,11	1 299,85
22 492,25	10,33	Annuelle	préfixé	LIVRET A	5,12	préfixé	LIVRET A	4,80	I	1 289,65	902,11
1 016 079,74	13,16	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,99	préfixé	LIVRET A	4,80	I	925 714,16	30 843,49
1 874 498,08	12,33	Annuelle	préfixé	LIVRET A	5,07	préfixé	LIVRET A	4,80	I	1 692 338,82	62 205,44
739 043,49	12,00	Annuelle	préfixé	LIVRET A	5,08	préfixé	LIVRET A	4,80	I	667 070,99	24 525,24
28 577,17	12,25	Annuelle	préfixé	LIVRET A	5,06	préfixé	LIVRET A	4,80	I	25 532,09	1 040,44
2 775 847,57	13,33	Annuelle	préfixé	LIVRET A	5,00	préfixé	LIVRET A	4,80	I	2 528 976,11	84 261,90
52 301,09	1,00	Annuelle	fixe		6,73	fixe		6,50	F	2 302,65	9 964,19
1 558 642,49	13,41	Annuelle	préfixé	LIVRET A	5,00	préfixé	LIVRET A	4,80	I	73 701,27	47 313,18
41 068,53	12,00	Annuelle	préfixé	LIVRET A	5,06	préfixé	LIVRET A	4,80	I	2 005,17	1 362,87
65 709,70	12,00	Annuelle	préfixé	LIVRET A	5,06	préfixé	LIVRET A	4,80	I	3 208,27	2 180,58
20 534,29	12,00	Annuelle	préfixé	LIVRET A	5,06	préfixé	LIVRET A	4,80	I	1 002,58	681,43
929 523,92	14,00	Annuelle	préfixé	LIVRET A	5,02	préfixé	LIVRET A	4,80	I	42 070,66	25 891,26
212 590,35	3,00	Annuelle	fixe		7,00	fixe		7,00	F	18 748,99	21 656,55
171 594,72	12,67	Annuelle	préfixé	LIVRET A	5,07	préfixé	LIVRET A	4,80	I	8 331,61	5 694,39
3 408 642,33	14,16	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,92	préfixé	LIVRET A	4,80	I	156 892,39	94 945,41
978 766,47	12,25	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,84	préfixé	LIVRET A	4,80	I	44 286,88	32 480,48
231 628,67	12,50	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,82	préfixé	LIVRET A	4,80	I	10 506,20	7 686,63
13 895,25	13,00	Annuelle	préfixé	LIVRET A	5,00	préfixé	LIVRET A	4,80	I	732,94	421,79
101 542,11	13,00	Annuelle	préfixé	LIVRET A	5,00	préfixé	LIVRET A	4,80	I	4 818,29	3 082,35
67 338,47	13,00	Annuelle	préfixé	LIVRET A	5,00	préfixé	LIVRET A	4,80	I	3 195,28	2 044,08
646 992,04	12,50	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,82	préfixé	LIVRET A	4,80	I	29 346,21	21 470,51
325 332,72	13,16	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,94	préfixé	LIVRET A	4,80	I	15 383,54	9 875,60
1 305 184,42	14,66	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,95	préfixé	LIVRET A	4,80	I	59 907,50	36 355,02
302 100,42	12,25	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,89	préfixé	LIVRET A	4,80	I	13 669,33	10 025,24
2 622 091,39	15,00	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,93	préfixé	LIVRET A	4,80	I	118 198,43	67 205,83
129 361,55	13,66	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,94	préfixé	LIVRET A	4,80	I	6 116,93	3 926,82
903 537,64	12,50	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,80	préfixé	LIVRET A	4,80	I	40 982,60	29 984,00
74 106,56	15,00	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,32	préfixé	LIVRET A	4,30	I	3 208,79	1 387,65
108 660,90	15,00	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,34	préfixé	LIVRET A	4,30	I	4 716,38	2 032,05
55 533,08	15,00	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,32	préfixé	LIVRET A	4,30	I	2 404,57	1 039,86
204 440,56	12,75	Annuelle	fixe		4,62	fixe		4,80	F	9 055,55	6 784,38
1 628 552,24	13,66	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,76	préfixé	LIVRET A	4,80	I	73 281,51	49 435,32
274 306,57	13,58	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,66	préfixé	LIVRET A	4,30	I	11 844,64	7 356,22
911 918,60	13,58	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,47	préfixé	LIVRET A	4,80	I	43 557,53	22 466,21
1 882 397,45	13,67	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,75	préfixé	LIVRET A	4,80	I	89 912,17	46 375,13
64 477,46	12,92	Annuelle	préfixé	LIVRET A	0,00	préfixé	LIVRET A	4,30	I	2 770,74	1 917,44
44 231,43	0,49	Semestrielle	fixe		2,01	fixe		2,00	F	558,02	11 034,66
19 275,28	5,33	Annuelle	fixe		2,00	fixe		2,00	F	409,03	1 882,93
1 226 681,67	13,91	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,78	préfixé	LIVRET A	4,80	I	58 592,10	30 220,78
18 924,80	0,98	Annuelle	fixe		3,00	fixe		3,00	F	415,83	3 868,25
18 924,80	0,99	Annuelle	fixe		3,00	fixe		3,00	F	415,83	3 868,25
23 131,06	1,50	Annuelle	fixe		3,00	fixe		3,00	F	546,44	3 755,58
27 214,78	2,74	Annuelle	fixe		3,00	fixe		3,00	F	673,25	3 646,20
844 268,71	14,08	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,80	préfixé	LIVRET A	4,80	I	40 599,18	18 665,86
61 855,38	14,08	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,30	préfixé	LIVRET A	4,30	I	2 688,95	1 498,39
1 093 310,37	14,66	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,27	préfixé	LIVRET A	4,30	I	43 852,65	30 351,69
66 525,15	14,66	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,33	préfixé	LIVRET A	4,30	I	3 417,13	1 846,82
2 183 819,58	14,33	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,60	préfixé	LIVRET A	4,80	I	105 015,46	48 281,86
185 344,49	15,33	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,30	préfixé	LIVRET A	4,30	I	8 057,20	4 489,79
593 035,59	2,58	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,30	préfixé	LIVRET A	4,30	I	26 373,02	69 088,86
113 317,13	13,00	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,30	préfixé	LIVRET A	4,30	I	5 043,25	3 369,85
134 958,26	13,83	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,30	préfixé	LIVRET A	4,30	I	5 827,54	3 619,25

Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Désignation du bénéficiaire	Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial
Année	Profil				
2004	P	PRESENCE HABIT.(ALLIANCE IMMOB	ACQUISITION - AMELIORATION 12 LOG PLA	ORGANISME PRIVE	182 939,00
2002	P	PRESENCE HABIT.(ALLIANCE IMMOB	ACQUIS-AMEL D'1 LOGEMENT PLA	ORGANISME PRIVE	7 622,00
1975	P	PRESENCE HABIT.(ALLIANCE IMMOB	72 LOGEMENTS A SAINT ELOI	ORGANISME PRIVE	12 302,64
1971	P	PRESENCE HABIT.(ALLIANCE IMMOB	32 LOGEMENTS A SAINT ELOI	ORGANISME PRIVE	98 222,90
1975	P	PRESENCE HABIT.(ALLIANCE IMMOB	32 LOGEMENTS A SAINT ELOI	ORGANISME PRIVE	4 222,84
1977	P	PRESENCE HABIT.(ALLIANCE IMMOB	31 LOG HLM HAUTS STE-CROIX	ORGANISME PRIVE	53 463,87
1982	P	PRESENCE HABIT.(ALLIANCE IMMOB	31 LOG HLM HAUTS STE-CROIX	ORGANISME PRIVE	4 954,59
1977	P	PRESENCE HABIT.(ALLIANCE IMMOB	34 LOG HLM HAUTS STE-CROIX	ORGANISME PRIVE	418 198,14
1978	P	PRESENCE HABIT.(ALLIANCE IMMOB	20 LOG PERS AGEES HTS STE-CROIX	ORGANISME PRIVE	149 415,28
1981	P	PRESENCE HABIT.(ALLIANCE IMMOB	CONS.25 LOG HAUTS STE CROIX	ORGANISME PRIVE	11 784,31
1981	P	PRESENCE HABIT.(ALLIANCE IMMOB	CONS 19 LOG HAUTS STE CROIX	ORGANISME PRIVE	38 783,03
1991	P	PRESENCE HABIT.(ALLIANCE IMMOB	ACQ-AMEL 3 LOG RUE LOREDAN	ORGANISME PRIVE	64 394,46
1992	P	PRESENCE HABIT.(ALLIANCE IMMOB	AMEL. 6 LOG 73 RUE KELLERMAN	ORGANISME PRIVE	191 796,11
1992	P	PRESENCE HABIT.(ALLIANCE IMMOB	ACQ-AMEL 3 LOG RUE ST PIERRE	ORGANISME PRIVE	65 781,75
1991	P	PRESENCE HABIT.(ALLIANCE IMMOB	ACQ-AMEL 4 LOG 2 RUE BELCHAMPS	ORGANISME PRIVE	98 451,58
1992	P	PRESENCE HABIT.(ALLIANCE IMMOB	ACQ-ADAP IM.12 RUE DE CASTELNAU	ORGANISME PRIVE	46 466,46
1992	P	PRESENCE HABIT.(ALLIANCE IMMOB	ACQ-ADAP IMM 122 AV.A.MALRAUX	ORGANISME PRIVE	134 729,87
1992	P	PRESENCE HABIT.(ALLIANCE IMMOB	ACQUIS.6 LGTS 2 RUE ST GEORGE	ORGANISME PRIVE	63 087,98
1994	P	PRESENCE HABIT.(ALLIANCE IMMOB	ACQ-AMEL. IM.73 AV.DE STRASBOU	ORGANISME PRIVE	79 273,49
1994	P	PRESENCE HABIT.(ALLIANCE IMMOB	AC-ADAP. IMM.93 RUE CL.BERNARD	ORGANISME PRIVE	80 797,98
1997	P	PRESENCE HABIT.(ALLIANCE IMMOB	RESTRUC.ENS.IMMOB. NEXIRUE	ORGANISME PRIVE	102 140,84
1999	P	PRESENCE HABIT.(ALLIANCE IMMOB	ACQUIS-AMEL. 8 PLA INTEGRATION	ORGANISME PRIVE	182 938,82
1989	P	S.A. D'H.L.M. DES REGIONS EST	160 LOGEMENTS A LA PATROTE	ORGANISME PRIVE	32 325,29
1999	P	S.A. D'H.L.M. DES REGIONS EST	ACQUISITION - AMELIORATION DE	ORGANISME PRIVE	678 430,21
1999	P	S.A. D'H.L.M. DES REGIONS EST	75 LOGEMENTS PLA CITE LACRETELLE	ORGANISME PRIVE	360 550,66
1996	P	S.A. D'H.L.M. DES REGIONS EST	ACQUIS-AMEL 1 LOG PLATS	ORGANISME PRIVE	23 035,05
1998	P	S.A. D'H.L.M. DES REGIONS EST	CONSTRUCTION 6 LOG.PLATS	ORGANISME PRIVE	179 584,94
1999	P	S.A. D'H.L.M. DES REGIONS EST	ACQUIS-AMEL 75 LOG RUE FRERES	ORGANISME PRIVE	151 229,43
2000	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	REHABIL. 50 LOG PALULOS	ORGANISME PRIVE	330 799,12
2000	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	ACQUIS-AMEL. 6 LOG.PLA	ORGANISME PRIVE	287 867,50
2001	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	REHABIL. 113 LOG. PALULOS	ORGANISME PRIVE	987 958,97
2001	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	29 LOG. PLUS 97 RUE AU BOIS	ORGANISME PRIVE	213 160,28
2001	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	CONSTRUCTION 29 LOG. PLUS	ORGANISME PRIVE	880 830,26
2001	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	39 LOG. PLUS 175/181 AV A. MALRAUX	ORGANISME PRIVE	450 427,97
2001	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	CONSTRUCTION 39 LOG. PLUS	ORGANISME PRIVE	1 253 874,97
2001	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	REHABILITATION DE 50 LOGEMENTS	ORGANISME PRIVE	223 628,83
2002	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	REHABIL 78 LOGEMENTS	ORGANISME PRIVE	208 580,00
2003	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	ACQUIS. TERRAIN 8 LGTS PLA	ORGANISME PRIVE	236 050,59
2002	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	ACQUIS. AMELIOR 8 LGTS PLA	ORGANISME PRIVE	81 792,36
2002	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	ACQUISITION TERRRAIN 21 LOG PLUS	ORGANISME PRIVE	222 155,39
2002	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	CONSTRUCTION 21 LOG PLUS	ORGANISME PRIVE	610 315,85
2002	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	ACQUISITION TERRAIN POUR CONSTR.	ORGANISME PRIVE	23 703,64
2002	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	CONSTRUCTION 2 LOG RUE DU SAULNOIS	ORGANISME PRIVE	56 064,85
2003	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	151 LGTS PALULOS 105/109 P et M CURIE	ORGANISME PRIVE	918 365,00
2003	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	REHAB. 90 LGTS PALULOS 93,97, 99, 101, 103	ORGANISME PRIVE	385 043,00
1971	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	153 PLR SAINT ELOI PRE-GENIE	ORGANISME PRIVE	175 316,37
1972	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	76 PSR SAINT ELOI BONNE FONTAINE	ORGANISME PRIVE	68 602,06
1972	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	FOYER RUE VANDERNOOT	ORGANISME PRIVE	30 489,80
1972	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	50 PLR RUE BOILEAU	ORGANISME PRIVE	359 154,64
1972	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	70 PLR DANS LA ZUP	ORGANISME PRIVE	503 554,35
1973	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	70 PLR DANS LA ZUP	ORGANISME PRIVE	38 112,25
1999	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	70 PLR DANS LA ZUP	ORGANISME PRIVE	7 808,01
1975	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	70 PLR DANS LA ZUP	ORGANISME PRIVE	6 250,41
1973	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	19 HLM QUAI FELIX MARECHAL	ORGANISME PRIVE	65 065,24
1973	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	108 PSR RUE BOILEAU	ORGANISME PRIVE	31 404,50
1981	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	90 HLM RUE PIERRE ET MARIE CURIE	ORGANISME PRIVE	78 800,90
1999	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	90 HLM RUE P. ET M. CURIE	ORGANISME PRIVE	29 580,06
1974	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	17 HLM PONT MOREAU	ORGANISME PRIVE	70 126,55
1973	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	153 PLR SAINT ELOI PRE-GENIE	ORGANISME PRIVE	14 879,02
1973	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	100 PSR SAINT ELOI PRE-GENIE	ORGANISME PRIVE	55 613,40
1974	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	100 PLR SAINT ELOI BONNE FONTAINE	ORGANISME PRIVE	7 012,65
1973	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	76 PSR SAINT ELOI BONNE FONTAINE	ORGANISME PRIVE	12 317,88
1974	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	FOYER RUE VANDERNOOT	ORGANISME PRIVE	13 506,98
1999	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	50 PLR RUE BOILEAU GARAGES	ORGANISME PRIVE	3 215,13
1980	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	96 HLM RUE EMILE ROUX	ORGANISME PRIVE	72 215,10
1980	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	178 HLM DANS LA ZUP	ORGANISME PRIVE	87 505,74
1978	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	90 HLM RUE PIERRE ET MARIE CURIE	ORGANISME PRIVE	16 174,84
1977	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	178 HLM DANS LA ZUP	ORGANISME PRIVE	27 943,90
1974	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	FOYER SOLEIL RUE PIERRE ET MARIE	ORGANISME PRIVE	210 150,97
1975	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	FOYER SOLEIL RUE PIERRE ET MARIE	ORGANISME PRIVE	33 691,23
1977	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	FOYER SOLEIL RUE PIERRE ET MARIE	ORGANISME PRIVE	4 482,00
1975	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	287 HLM A VALLIERES	ORGANISME PRIVE	19 208,58
1974	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	100 PLR PLACE JEAN PERRIN	ORGANISME PRIVE	753 265,84
1975	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	100 PLR PLACE JEAN PERRIN	ORGANISME PRIVE	49 667,89

Capital restant dû au 01/01/2016	Durée résiduelle	Périodicité des remb.	Taux initial			Taux à la date du vote du budget ou taux moyen constaté sur l'année			Nature emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
			Taux	Index	Taux actuariel	Taux	Index	Niveau de taux		en intérêts	en capital
156 439,49	23,41	Annuelle	préfixé	LIVRET A	2,92	préfixé	LIVRET A	2,95	I	7 770,84	3 431,89
6 193,46	22,75	Annuelle	fixe		2,95	fixe		2,95	F	318,86	151,55
2 442,67	3,06	Annuelle	fixe		0,87	fixe		1,00	F	20,87	322,83
11 380,51	0,56	Annuelle	fixe		1,00	fixe		1,00	F	84,57	2 655,51
838,31	3,06	Annuelle	fixe		1,00	fixe		1,00	F	7,16	110,81
12 220,10	1,07	Annuelle	fixe		3,28	fixe		3,60	F	345,69	1 906,14
1 873,02	5,07	Annuelle	fixe		3,31	fixe		3,60	F	59,85	153,34
95 586,92	1,07	Annuelle	fixe		3,28	fixe		3,60	F	2 704,06	14 909,94
34 151,67	1,07	Annuelle	fixe		3,28	fixe		3,60	F	966,12	5 327,07
4 454,82	5,07	Annuelle	fixe		3,10	fixe		3,60	F	142,34	364,72
14 661,06	5,07	Annuelle	fixe		3,10	fixe		3,60	F	468,46	1 200,32
35 160,90	7,33	Annuelle	fixe		4,85	fixe		4,30	F	1 855,53	1 945,58
111 395,11	8,16	Annuelle	fixe		4,76	fixe		4,30	F	5 655,03	5 503,14
38 206,03	8,08	Annuelle	fixe		4,83	fixe		4,30	F	1 981,37	1 887,45
53 756,91	7,91	Annuelle	fixe		4,83	fixe		4,30	F	2 820,59	2 974,56
26 987,69	8,41	Annuelle	fixe		4,76	fixe		4,30	F	1 370,04	1 333,25
78 251,05	8,41	Annuelle	fixe		4,76	fixe		4,30	F	3 972,45	3 865,76
36 641,48	8,92	Annuelle	fixe		4,74	fixe		4,30	F	1 849,88	1 810,16
53 507,40	11,00	Annuelle	fixe		4,54	fixe		4,30	F	2 474,12	1 948,11
54 536,36	11,00	Annuelle	fixe		4,54	fixe		4,30	F	2 521,70	1 985,58
67 322,39	6,33	Annuelle	fixe		6,00	fixe		6,00	F	3 655,40	3 370,46
130 949,49	15,00	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,23	préfixé	LIVRET A	3,05	I	6 472,92	4 801,94
14 538,10	16,00	Annuelle	fixe		1,00	fixe		1,00	F	136,50	806,84
267 368,12	1,16	Annuelle	préfixé	LIVRET A	5,34	préfixé	LIVRET A	3,80	I	10 841,08	37 322,39
159 681,06	2,16	Annuelle	préfixé	LIVRET A	5,04	préfixé	LIVRET A	3,80	I	6 148,43	18 237,96
17 732,33	13,00	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,17	préfixé	LIVRET A	4,30	I	762,04	475,54
142 021,11	14,58	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,77	préfixé	LIVRET A	3,80	I	6 656,91	3 759,68
67 613,45	6,08	Annuelle	post-fixé	TAM	4,09	post-fixé	TAM	4,07	I	2 324,56	7 373,43
99 240,39	1,83	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,21	préfixé	LIVRET A	4,20	I	3 350,58	25 147,08
233 981,24	20,00	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,69	préfixé	LIVRET A	3,70	I	10 965,60	5 351,61
380 575,14	0,25	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,89	préfixé	LIVRET A	4,20	I	14 675,28	72 076,61
197 695,43	36,41	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,20	préfixé	LIVRET A	4,20	I	10 692,05	1 679,47
745 439,22	21,41	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,20	préfixé	LIVRET A	4,20	I	39 023,83	14 703,35
417 749,27	36,16	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,20	préfixé	LIVRET A	4,20	I	22 593,30	3 548,88
1 061 143,79	21,16	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,20	préfixé	LIVRET A	4,20	I	55 551,00	20 930,44
86 144,88	0,75	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,13	préfixé	LIVRET A	4,20	I	5 146,91	16 314,85
136 917,12	6,49	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,22	préfixé	LIVRET A	4,20	I	6 538,32	9 413,41
218 788,02	37,50	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,70	préfixé	LIVRET A	3,70	I	10 532,46	2 033,38
69 788,15	22,49	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,70	préfixé	LIVRET A	3,70	I	3 302,40	1 413,99
204 772,39	37,67	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,45	préfixé	LIVRET A	3,45	I	11 260,32	2 039,91
516 980,55	22,66	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,45	préfixé	LIVRET A	3,45	I	27 803,53	10 952,98
21 970,16	37,58	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,70	préfixé	LIVRET A	3,70	I	1 062,08	204,19
47 836,50	22,58	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,70	préfixé	LIVRET A	3,70	I	2 272,82	969,23
470 873,54	2,49	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,39	préfixé	LIVRET A	3,45	I	22 002,44	65 216,45
197 423,20	2,49	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,43	préfixé	LIVRET A	3,45	I	9 224,97	27 343,31
20 310,09	0,06	Annuelle	fixe		1,00	fixe		1,00	F	150,91	4 739,87
7 947,43	0,31	Annuelle	fixe		1,00	fixe		1,00	F	59,05	1 854,73
3 532,17	0,56	Annuelle	fixe		1,00	fixe		1,00	F	26,25	824,33
41 607,45	0,31	Annuelle	fixe		1,00	fixe		1,00	F	309,16	9 710,13
58 335,90	0,31	Annuelle	fixe		1,00	fixe		1,00	F	433,47	13 614,13
6 526,77	2,07	Annuelle	fixe		1,00	fixe		1,00	F	54,14	1 010,10
3 177,85	2,07	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,80	préfixé	LIVRET A	3,80	I	99,43	402,50
1 240,94	3,81	Annuelle	fixe		1,00	fixe		1,00	F	10,61	164,02
9 349,05	1,31	Annuelle	fixe		1,00	fixe		1,00	F	74,31	1 741,69
4 512,40	1,56	Annuelle	fixe		1,00	fixe		1,00	F	35,87	840,65
25 080,98	4,56	Annuelle	fixe		2,70	fixe		2,95	F	644,86	2 470,59
12 039,07	2,07	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,80	préfixé	LIVRET A	3,80	I	376,67	1 524,83
12 009,23	2,31	Annuelle	fixe		1,00	fixe		1,00	F	99,62	1 858,59
2 137,91	1,81	Annuelle	fixe		1,00	fixe		1,00	F	16,99	398,29
7 990,98	1,81	Annuelle	fixe		1,00	fixe		1,00	F	63,52	1 488,68
1 200,90	2,07	Annuelle	fixe		0,91	fixe		1,00	F	9,96	185,86
2 109,48	2,07	Annuelle	fixe		1,00	fixe		1,00	F	17,50	326,46
2 313,10	2,81	Annuelle	fixe		1,00	fixe		1,00	F	19,19	357,98
1 308,55	2,07	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,80	préfixé	LIVRET A	3,80	I	40,94	165,74
19 139,42	3,81	Annuelle	fixe		2,80	fixe		2,95	F	473,63	2 365,62
24 784,32	3,81	Annuelle	fixe		2,65	fixe		2,95	F	622,50	2 824,44
3 084,66	1,07	Annuelle	fixe		2,81	fixe		2,95	F	69,40	561,58
4 244,38	0,56	Annuelle	fixe		2,81	fixe		2,95	F	86,79	998,81
35 988,51	2,31	Annuelle	fixe		1,00	fixe		1,00	F	298,56	5 569,71
6 166,77	3,81	Annuelle	fixe		1,00	fixe		1,00	F	51,98	880,23
1 060,31	5,56	Annuelle	fixe		0,99	fixe		1,00	F	9,34	114,79
1 893,39	0,81	Annuelle	fixe		3,35	fixe		3,35	F	29,25	749,49
128 997,50	2,31	Annuelle	fixe		1,00	fixe		1,00	F	1 070,17	19 964,07
9 861,16	3,81	Annuelle	fixe		1,00	fixe		1,00	F	84,26	1 303,33

Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Désignation du bénéficiaire	Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial
Année	Profil				
1999	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	100 PLR PLACE JEAN PERRIN	ORGANISME PRIVE	31 033,15
1975	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	100 PLR PLACE JEAN PERRIN	ORGANISME PRIVE	167 160,35
1979	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	ZONE SAINT ELOI	ORGANISME PRIVE	10 397,02
1981	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	151 HLM RUE PIERRE ET MARIE CURIE	ORGANISME PRIVE	23 461,90
1980	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	154 HLMO METZ DEVANT LES PONTS	ORGANISME PRIVE	16 769,39
1980	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	154 HLMO METZ DEVANT LES PONTS	ORGANISME PRIVE	35 383,42
1980	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	154 HLMO METZ DEVANT LES PONTS	ORGANISME PRIVE	11 982,49
1980	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	154 HLMO A METZ DEVANT LES PONTS	ORGANISME PRIVE	37 350,01
1999	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	170 HLMO A METZ DEVANT PONTS	ORGANISME PRIVE	9 578,20
1973	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	50 PLR RUE BOILEAU	ORGANISME PRIVE	22 867,35
1976	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	50 PLR RUE BOILEAU (58.500)	ORGANISME PRIVE	8 918,27
1977	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	68 HLM METZ SECTEUR SAINT ELOI	ORGANISME PRIVE	968 752,52
1999	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	68 HLM METZ SECTEUR ST ELOI	ORGANISME PRIVE	34 985,29
1980	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	68 HLM METZ SECTEUR SAINT ELOI	ORGANISME PRIVE	102 750,64
1983	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	68 HLM METZ SECTEUR SAINT ELOI	ORGANISME PRIVE	17 059,05
1977	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	FOYER RESIDENCE RUE D'ASFELD	ORGANISME PRIVE	94 183,00
1978	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	REHABILITATION IMMEUBLE ANCIEN	ORGANISME PRIVE	108 711,39
1978	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	FOYER POUR PERSONNES AGEES	ORGANISME PRIVE	318 450,75
1980	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	FOYER POUR PERSONNES AGEES	ORGANISME PRIVE	25 916,33
1981	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	25 LOGEMENTS HLM EN NEXIRUE	ORGANISME PRIVE	36 892,66
1978	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	25 LOGEMENTS HLM EN NEXIRUE	ORGANISME PRIVE	575 662,73
1981	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	81 LOGEMENTS 24, PLACE SAINT SIMPLICE	ORGANISME PRIVE	14 985,74
1978	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	287 HLM A VALLIERES	ORGANISME PRIVE	48 494,03
1978	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	287 HLM A VALLIERES	ORGANISME PRIVE	178 212,90
1979	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	81 LOGEMENTS 24, PLACE SAINT SIMPLICE	ORGANISME PRIVE	99 478,47
1999	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	ACQ.18 P.L.A VIGNE ST AVOLD	ORGANISME PRIVE	688 167,57
1999	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	29 PAV. ET 29 GAR.ZAC G.A.B	ORGANISME PRIVE	977 186,49
1988	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	41 LOGEMENTS PLA RUE DE LA PAIX	ORGANISME PRIVE	1 049 108,40
1986	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	CONS. 2ETR.13/40 LOGEMENTS	ORGANISME PRIVE	649 173,65
1987	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	DERNIERE TRANCHE DE 07 LOGEMENTS	ORGANISME PRIVE	345 754,37
1987	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	RENOVATION D UN IMMEUBLE 7 RUE	ORGANISME PRIVE	416 917,57
1986	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	CONSTR. 22/44 LOG.7-9 RUE DES PINS	ORGANISME PRIVE	1 349 890,31
1987	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	CONSTRUCTION D'UN LOG-FOYER	ORGANISME PRIVE	422 436,23
1986	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	CONST.22/44 LOG 7/9 RUE PINS	ORGANISME PRIVE	1 362 070,99
1988	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	CONSTRUCTION DE 6 LOGEMENTS SUR	ORGANISME PRIVE	422 436,23
1989	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	CONSTRUCTION DE 22 LOGEMENTS	ORGANISME PRIVE	1 351 188,70
1987	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	CONST.2E.TR.22/44 LOG 3-11 RUE DES PINS	ORGANISME PRIVE	1 349 890,31
1990	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	REALIS.17/19 RUE BOUTEILLER	ORGANISME PRIVE	2 285 668,90
1992	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	CONSTRUCTION DE 76 LOGEMENTS	ORGANISME PRIVE	3 927 511,08
1991	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	CONSTRUCTION D'UNE RESIDENCE	ORGANISME PRIVE	3 036 712,51
1992	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	CONST. 44 LOG. P.L.F. METZ VALLIERES	ORGANISME PRIVE	2 006 580,28
1991	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	CONSTRUCTION DE 16 LOGEMENTS	ORGANISME PRIVE	1 002 892,65
1991	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	CONSTRUCTION DE 40 LOGEMENTS	ORGANISME PRIVE	422 204,55
1993	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	CONSTRUCTION 18/44 LOG RUE DES PINS	ORGANISME PRIVE	1 328 162,63
1992	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	ACQUI-AMEL.4 LOG RUE HUILIERS A METZ	ORGANISME PRIVE	62 504,10
1993	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	CONSTR.13 LGTS ZAC GRANGE AUX BOIS	ORGANISME PRIVE	1 041 961,38
1993	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	CONSTR.16 LGTS ZAC GRANGE AUX BOIS	ORGANISME PRIVE	1 387 948,68
1993	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	ACQUIS.6 LOG 12 RUE DU PT DES MORTS	ORGANISME PRIVE	142 618,04
1993	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	ACQUIS-AMEL. 6 LOG. 74 RUE SAINT PIERRE	ORGANISME PRIVE	224 100,06
1993	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	ACQUIS-AMEL. 8 LOG. 172 AV. A. MALRAUX	ORGANISME PRIVE	442 102,15
1993	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	CONSTRUCTION 4 PAVIL. INDIVID. ADAPTES	ORGANISME PRIVE	147 109,49
1994	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	ACQUI-AMEL.5 LOG 45 ST LIVIER A METZ	ORGANISME PRIVE	124 296,56
1994	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	ACQ-AMEL.6 PLA AV.A.MALRAUX A METZ	ORGANISME PRIVE	174 865,12
1994	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	ACQ-AM.10 PLA 33 RUE MARCHANT A METZ	ORGANISME PRIVE	196 250,67
1995	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	ACQUIS-AMEL 8 LOG PLA INS	ORGANISME PRIVE	182 281,00
1995	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	CONST.27 LOG PLI RESIDENCE ST VINCENT	ORGANISME PRIVE	1 628 765,30
1995	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	CONSTRUCTION16/28 LOG PLA RESIDENCE	ORGANISME PRIVE	803 102,05
1995	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	CONSTRUCTION 17 LOG PLI RESIDENCE	ORGANISME PRIVE	962 867,99
1995	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	CONSTRUCTION 2/28 LOG PLA RESIDENCE	ORGANISME PRIVE	78 821,51
1995	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	CONSTRUCTION 10/28 LOG PLA RESIDENCE	ORGANISME PRIVE	515 769,14
1996	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	CONSTRUCTION 16 LOG PLI RES CHATILLON	ORGANISME PRIVE	857 983,07
1997	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	CONS.26 LOG PLA RUE G.DUCROCQ A METZ	ORGANISME PRIVE	1 332 532,54
1997	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	CONS 2 LOG PLATS RUE G.DUCROC A METZ	ORGANISME PRIVE	132 258,35
1996	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	CONSTRUCTION 11 LOG RESID CHATILLON	ORGANISME PRIVE	1 318 684,00
1998	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	ACQUIS-AMEL. 3 PLA TS 1 RUE TAISON	ORGANISME PRIVE	119 672,48
1998	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	AQUIS-AMEL. 3 PLA TS 38 RUE ROEDERER	ORGANISME PRIVE	114 794,11
1997	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	CONST. 27/72 PLA 46 A 60 RUE DES PINS	ORGANISME PRIVE	1 131 781,50
1998	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	CONS. 22/28 PLA RUE LENOTRE A METZ	ORGANISME PRIVE	727 881,56
1998	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	CONS. 6/28 PLALM RUE LENOTRE A METZ	ORGANISME PRIVE	424 469,21
1999	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	ACQUIS-AMEL. 5 PLA I 20 CHEMIN DE LA	ORGANISME PRIVE	120 434,72
1999	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	ACQUIS-AMEL. 2 PLA I AVENUE DE	ORGANISME PRIVE	32 014,29
1999	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	REFINANCEMENT DIVERS EMPRUNTS	ORGANISME PRIVE	4 988 741,64
2000	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	FINANCEMENT 38 PLA ET PLALM	ORGANISME PRIVE	1 241 853,87
2000	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	FINANCEMENT 38 PLA ET PLALM	ORGANISME PRIVE	589 059,80

Capital restant dû au 01/01/2016	Durée résiduelle	Périodicité des remb.	Taux initial			Taux à la date du vote du budget ou taux moyen constaté sur l'année			Nature emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
			Taux	Index	Taux actuariel	Taux	Index	Niveau de taux		en intérêts	en capital
15 066,18	4,06	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,80	préfixé	LIVRET A	3,80	I	498,95	1 388,00
32 879,88	3,56	Annuelle	fixe		0,93	fixe		1,00	F	280,96	4 345,26
2 755,52	3,06	Annuelle	fixe		2,80	fixe		2,95	F	68,19	340,59
7 052,86	4,56	Annuelle	fixe		2,79	fixe		2,95	F	179,35	746,54
5 284,06	4,06	Annuelle	fixe		3,16	fixe		3,35	F	152,55	542,33
9 851,82	3,56	Annuelle	fixe		3,18	fixe		3,35	F	276,69	1 182,65
3 775,72	4,06	Annuelle	fixe		3,16	fixe		3,35	F	109,00	387,52
10 399,36	3,56	Annuelle	fixe		3,18	fixe		3,35	F	292,07	1 248,38
3 898,32	2,07	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,80	préfixé	LIVRET A	3,80	I	121,97	493,75
3 916,07	2,07	Annuelle	fixe		1,00	fixe		1,00	F	32,48	606,06
1 527,26	2,07	Annuelle	fixe		1,00	fixe		1,00	F	12,67	236,36
183 062,17	0,81	Annuelle	fixe		3,60	fixe		3,60	F	4 810,00	36 011,67
15 683,72	3,81	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,80	préfixé	LIVRET A	3,80	I	507,06	1 677,88
29 469,28	3,31	Annuelle	fixe		3,42	fixe		3,60	F	889,11	3 475,09
5 252,13	3,31	Annuelle	fixe		3,60	fixe		3,60	F	160,89	570,31
24 507,08	5,31	Annuelle	fixe		1,20	fixe		1,20	F	261,04	2 455,99
31 223,16	6,56	Annuelle	fixe		1,20	fixe		1,20	F	336,98	2 801,23
91 462,70	6,81	Annuelle	fixe		1,20	fixe		1,20	F	987,12	8 205,72
8 397,79	8,56	Annuelle	fixe		1,18	fixe		1,20	F	92,02	650,13
10 690,25	4,31	Annuelle	fixe		3,60	fixe		3,60	F	335,40	1 000,35
130 743,47	1,81	Annuelle	fixe		3,60	fixe		3,60	F	3 698,66	20 392,62
4 857,68	4,56	Annuelle	fixe		3,38	fixe		3,60	F	150,70	489,21
11 076,54	2,07	Annuelle	fixe		2,80	fixe		2,95	F	263,86	1 635,43
44 044,30	2,07	Annuelle	fixe		2,70	fixe		2,95	F	1 071,54	5 921,90
28 422,14	2,07	Annuelle	fixe		3,60	fixe		3,60	F	842,72	3 650,82
271 205,60	1,16	Annuelle	préfixé	LIVRET A	5,86	préfixé	LIVRET A	3,80	I	15 499,65	37 858,07
432 777,39	2,66	Annuelle	préfixé	LIVRET A	5,42	préfixé	LIVRET A	3,80	I	22 230,99	49 429,64
423 585,75	4,41	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,61	préfixé	LIVRET A	3,48	I	15 554,03	37 673,61
262 108,98	4,67	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,06	préfixé	LIVRET A	2,71	I	17 124,67	23 311,90
153 608,32	5,33	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,27	préfixé	LIVRET A	3,46	I	8 827,39	11 885,68
185 224,02	5,41	Annuelle	fixe		4,44	fixe		3,95	F	12 754,97	14 331,99
545 028,83	4,67	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,06	préfixé	LIVRET A	2,71	I	23 816,98	48 474,72
187 675,79	5,67	Annuelle	préfixé	LIVRET A	2,91	préfixé	LIVRET A	2,25	I	11 575,81	14 521,70
549 946,87	4,67	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,06	préfixé	LIVRET A	2,71	I	35 930,31	48 912,13
170 561,93	4,25	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,97	préfixé	LIVRET A	3,50	I	11 575,81	15 169,74
737 781,50	7,33	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,88	préfixé	LIVRET A	4,30	I	38 934,69	40 823,99
599 715,95	5,58	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,98	préfixé	LIVRET A	2,71	I	36 207,43	46 403,92
1 248 030,11	7,49	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,86	préfixé	LIVRET A	4,30	I	66 240,29	69 057,81
2 410 803,46	9,00	Annuelle	fixe		4,84	fixe		4,30	F	118 729,01	107 018,82
1 743 608,21	8,75	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,36	préfixé	LIVRET A	3,55	I	89 043,10	92 159,68
1 178 747,58	9,67	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,23	préfixé	LIVRET A	3,55	I	60 037,90	64 868,11
575 837,14	8,83	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,36	préfixé	LIVRET A	3,55	I	29 407,02	30 436,29
489 315,63	8,75	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,36	préfixé	LIVRET A	3,55	I	24 988,51	25 863,13
856 914,18	10,33	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,59	préfixé	LIVRET A	4,30	I	40 648,76	34 368,90
35 888,39	8,67	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,36	préfixé	LIVRET A	3,55	I	1 832,76	1 896,90
672 260,67	10,00	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,46	préfixé	LIVRET A	4,30	I	32 043,12	26 962,86
895 487,39	10,00	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,63	préfixé	LIVRET A	4,30	I	42 683,16	35 915,99
87 542,48	9,00	Annuelle	fixe		4,77	fixe		4,30	F	4 311,36	3 886,13
137 558,17	9,25	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,71	préfixé	LIVRET A	4,30	I	6 740,88	6 106,39
271 373,21	9,25	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,71	préfixé	LIVRET A	4,30	I	13 298,34	12 046,63
90 299,46	9,50	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,68	préfixé	LIVRET A	4,30	I	4 448,45	4 008,51
80 194,59	10,25	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,61	préfixé	LIVRET A	4,30	I	3 804,13	3 216,43
106 577,57	10,58	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,09	préfixé	LIVRET A	3,55	I	5 324,47	5 363,96
119 611,72	10,58	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,09	préfixé	LIVRET A	3,55	I	5 975,64	6 019,96
123 034,58	11,08	Annuelle	fixe		4,58	fixe		4,30	F	5 771,98	4 479,48
810 458,06	4,08	Annuelle	fixe		6,50	fixe		6,50	F	57 385,54	66 965,40
564 787,40	12,41	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,75	préfixé	LIVRET A	4,80	I	25 555,30	18 742,54
597 405,32	4,41	Annuelle	fixe		6,32	fixe		6,50	F	33 924,29	36 446,97
61 364,04	12,41	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,24	préfixé	LIVRET A	4,30	I	2 647,63	1 622,86
362 718,45	12,50	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,29	préfixé	LIVRET A	4,30	I	16 452,16	12 036,85
534 504,45	5,83	Annuelle	fixe		5,97	fixe		6,00	F	28 561,01	31 100,44
1 018 199,82	14,08	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,89	préfixé	LIVRET A	4,30	I	52 178,46	28 266,53
98 577,55	14,08	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,72	préfixé	LIVRET A	3,80	I	4 568,68	2 955,65
784 069,37	6,07	Annuelle	fixe		6,22	fixe		6,15	F	43 593,38	45 486,11
89 196,77	14,33	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,84	préfixé	LIVRET A	3,80	I	4 133,92	2 674,39
85 560,72	14,33	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,84	préfixé	LIVRET A	3,80	I	3 965,41	2 565,37
566 948,74	3,75	Annuelle	fixe		6,80	fixe		6,80	F	32 818,62	48 802,08
537 466,35	16,00	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,55	préfixé	LIVRET A	3,55	I	30 098,58	17 276,64
306 797,46	16,00	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,05	préfixé	LIVRET A	3,05	I	15 546,56	10 549,46
92 280,19	15,49	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,80	préfixé	LIVRET A	3,80	I	4 323,52	2 555,84
24 530,18	15,49	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,80	préfixé	LIVRET A	3,80	I	1 149,29	679,40
2 210 797,44	3,00	Annuelle	préfixé	TAM	3,60	préfixé	TAM	3,60	I	67 722,23	240 042,08
1 067 101,32	17,25	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,30	préfixé	LIVRET A	4,30	I	54 625,95	19 224,46
496 198,87	17,25	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,80	préfixé	LIVRET A	3,80	I	22 989,17	9 970,93

Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Désignation du bénéficiaire	Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial
Année	Profil				
2007	P	S.A. HLM BATIGERE - NANCY	REAMENAG.99438-603-717-812	ORGANISME PRIVE	1 257 315,57
2007	P	S.A. HLM BATIGERE - NANCY	REAMENAG.99604-99720-99710-99716-99811	ORGANISME PRIVE	8 973 008,65
2007	P	S.A. HLM BATIGERE - NANCY	REAMENAG.99709	ORGANISME PRIVE	401 366,58
2007	P	S.A. HLM BATIGERE - NANCY	REAMENAG.99041-338-510-408-409	ORGANISME PRIVE	7 571 824,55
2000	P	S.A. HLM BATIGERE - NANCY	CONST. 54/92 LOGEMENTS	ORGANISME PRIVE	2 606 878,19
2000	P	S.A. HLM BATIGERE - NANCY	CONST. 38/92 PLA ET PLALM	ORGANISME PRIVE	2 729 851,35

Capital restant dû au 01/01/2016	Durée résiduelle	Périodicité des remb.	Taux initial			Taux à la date du vote du budget ou taux moyen constaté sur l'année			Nature emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
			Taux	Index	Taux actuariel	Taux	Index	Niveau de taux		en intérêts	en capital
1 137 728,90	19,28	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,55	préfixé	LIVRET A	3,55		39 091,17	24 148,22
8 247 682,07	20,15	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,05	préfixé	LIVRET A	4,05		324 515,66	146 689,69
344 644,57	12,83	Annuelle	fixe		5,50	fixe		5,50		18 015,21	9 775,48
6 832 598,77	17,41	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,11	préfixé	LIVRET A	4,05		275 675,70	149 348,57
1 601 027,50	6,33	Annuelle	préfixé	URIBOR12	3,52	préfixé	EURIBOR12M	3,00	I	43 139,87	110 034,00
2 234 941,48	18,25	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,20	préfixé	LIVRET A	4,20	I	114 340,76	53 746,78

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT	B1.2

B1.2 - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-2 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	9 371 056,83
+ Total des première annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	189 932,78
+ Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	2 562 319,61
- Provisions pour garanties d'emprunt	D	-
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	12 123 309,22
Recettes réelles de fonctionnement	II	163 776 941,00

Part des garanties d'emprunts accordées au titre de l'exercice en % (3)	I/II	2,03%
--	-------------	--------------

(1) Hors opérations visées par l'article L.2252-2 du CGCT.

(2) Cf définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50% des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV - ANNEXES						IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS						B1.7
SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET						
B1.7 - SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET (article L. 2311-7 du CGCT)						
Comptes	Services	Subventions	Objet	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
FONCTIONNEMENT						
65738 - AUTRES ORGANISMES PUBLICS						
65 20 65738	CD4	Affaires scolaires	Subvention	PREVENTION ROUTIERE	ORG. PUBLIC	360,00
						360,00
6574 - SUBV.FONCT.ASSOC.ET ORGANISMES DIVERS						
65 020 6574	BA2	Gest. Domanial et Moy. Gén.	Subventions	Participation au fonctionnement de la structute	F.O.	9 894,00
65 020 6574	BA2	Gest. Domanial et Moy. Gén.	Subventions	Participation au fonctionnement de la structute	UNSA - EDUCATION 57	414,00
65 020 6574	BA2	Gest. Domanial et Moy. Gén.	Subventions	Participation au fonctionnement de la structute	F.S.U.	828,00
65 020 6574	BA2	Gest. Domanial et Moy. Gén.	Subventions	Participation au fonctionnement de la structute	C.G.T.	13 580,00
65 020 6574	BA2	Gest. Domanial et Moy. Gén.	Subventions	Participation au fonctionnement de la structute	MALGRE-NOUS	170,00
65 020 6574	BA2	Gest. Domanial et Moy. Gén.	Subventions	Participation au fonctionnement de la structute	FEDERATION NLE DES ACCIDENTES	417,00
65 020 6574	BA2	Gest. Domanial et Moy. Gén.	Subventions	Participation au fonctionnement de la structute	CENTRE DE VOLONTARIAT	417,00
65 020 6574	BA2	Gest. Domanial et Moy. Gén.	Subventions	Participation au fonctionnement de la structute	AGIR ABCD	263,00
65 020 6574	BA2	Gest. Domanial et Moy. Gén.	Subventions	Participation au fonctionnement de la structute	U.I.A.C.A.L.	263,00
65 020 6574	BA2	Gest. Domanial et Moy. Gén.	Subventions	Participation au fonctionnement de la structute	PIVOD MOSELLE	279,00
65 020 6574	BA2	Gest. Domanial et Moy. Gén.	Subventions	Participation au fonctionnement de la structute	CASAM	1 940,00
65 020 6574	BA2	Gest. Domanial et Moy. Gén.	Subventions	Participation au fonctionnement de la structute	CLUB SENIORS "LES ANNEES D'OR"	1 028,00
65 020 6574	BA2	Gest. Domanial et Moy. Gén.	Subventions	Participation au fonctionnement de la structute	ACCUEIL ET PARRAINAGE D'ENFANTS	278,00
65 020 6574	BA2	Gest. Domanial et Moy. Gén.	Subventions	Participation au fonctionnement de la structute	FAMILLE LORRAINE METZ BORN Y	931,00
65 020 6574	BA2	Gest. Domanial et Moy. Gén.	Subventions	Participation au fonctionnement de la structute	UNION SPORTIVE ET LOISIRS SOURDS METZ	514,00
65 020 6574	BA2	Gest. Domanial et Moy. Gén.	Subventions	Participation au fonctionnement de la structute	MIKADO	1 562,00
65 020 6574	BG1	Citoyenneté et démocrat.part.	Subventions	Participation au fonctionnement de l'assoc.	ACCUEIL DES VILLES FRANCAISES	1 700,00
						34 478,00

Comptes		Services	Subventions	Objet	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
65 020 6574	BG2	Citoyenneté et démocrat.part.	Subventions	Contrib. financement "Pyramide de chaussures"	Handicap International	ASSOCIATION	400,00
65 210 6574	CD1	Affaires scolaires	Subventions	Participation frais de fonctionnement Ets Privés	ASS Ecole Nathanel	ASSOCIATION	10 972,50
65 210 6574	CD1	Affaires scolaires	Subventions	Participation frais de fonctionnement Ets Privés	Ass Ecole Jean XXIII	ASSOCIATION	5 197,50
65 210 6574	CD4	Action éducative	Subventions	Participation au fonctionnement de la structute	A.G.I.E.M.	ASSOCIATION	150,00
65 255 6574	CD4	Action éducative	Subventions	Participation au fonctionnement de la structute	OCCE 57 Maternelles Les Acacias	ASSOCIATION	240,00
65 255 6574	CD4	Action éducative	Subventions	Participation au fonctionnement de la structute	OCCE 57 Maternelle Arbre Roux	ASSOCIATION	231,00
65 255 6574	CD4	Action éducative	Subventions	Participation au fonctionnement de la structute	OCCE 57 Maternelle Arc en Ciel	ASSOCIATION	772,80
65 255 6574	CD4	Action éducative	Subventions	Participation au fonctionnement de la structute	OCCE 57 Maternelle Le Cavalier Bleu	ASSOCIATION	534,00
65 255 6574	CD4	Action éducative	Subventions	Participation au fonctionnement de la structute	OCCE 57 Maternelle Chanteclair	ASSOCIATION	234,00
65 255 6574	CD4	Action éducative	Subventions	Participation au fonctionnement de la structute	Ass coop Les Chardonnerets	ASSOCIATION	222,00
65 255 6574	CD4	Action éducative	Subventions	Participation au fonctionnement de la structute	OCCE 57 Matern Clair Matin	ASSOCIATION	403,20
65 255 6574	CD4	Action éducative	Subventions	Participation au fonctionnement de la structute	OCCE 57 maternelle La Clairière	ASSOCIATION	336,00
65 255 6574	CD4	Action éducative	Subventions	Participation au fonctionnement de la structute	Coopérative scolaire Les Coccinelles	ASSOCIATION	186,00
65 255 6574	CD4	Action éducative	Subventions	Participation au fonctionnement de la structute	Coop scol Le Domaine Fleuri	ASSOCIATION	513,60
65 255 6574	CD4	Action éducative	Subventions	Participation au fonctionnement de la structute	ASS FLUTE ENCHANTEE	ASSOCIATION	662,40
65 255 6574	CD4	Action éducative	Subventions	Participation au fonctionnement de la structute	USEP FORT MOSELLE ECOLE MATERN	ASSOCIATION	156,00
65 255 6574	CD4	Action éducative	Subventions	Participation au fonctionnement de la structute	OCCE 57 Maternelle Hauts de Vallières	ASSOCIATION	387,00
65 255 6574	CD4	Action éducative	Subventions	Participation au fonctionnement de la structute	OCCE 57 EC Mat Ile aux enfants	ASSOCIATION	423,00
65 255 6574	CD4	Action éducative	Subventions	Participation au fonctionnement de la structute	Association scolaire Jean Morette	ASSOCIATION	771,00
65 255 6574	CD4	Action éducative	Subventions	Participation au fonctionnement de la structute	OCCE 57 EC MAT JOYEUX PINSONS	ASSOCIATION	609,60
65 255 6574	CD4	Action éducative	Subventions	Participation au fonctionnement de la structute	OCCE 57 Ecole MaternelleLes Isles	ASSOCIATION	213,00
65 255 6574	CD4	Action éducative	Subventions	Participation au fonctionnement de la structute	COOP SCOL EC MAT LES MIRABELLES	ASSOCIATION	993,60
65 255 6574	CD4	Action éducative	Subventions	Participation au fonctionnement de la structute	OCCE 57 Maternelle Les Mésanges	ASSOCIATION	494,40
65 255 6574	CD4	Action éducative	Subventions	Participation au fonctionnement de la structute	Ecole Michel Colucci	ASSOCIATION	547,20
65 255 6574	CD4	Action éducative	Subventions	Participation au fonctionnement de la structute	OCCE 57 Ecole Maternelle La Moineaudière	ASSOCIATION	222,00
65 255 6574	CD4	Action éducative	Subventions	Participation au fonctionnement de la structute	COOP MAT LES PETITS POUSETS COMPTE ECOLE	ASSOCIATION	429,00
65 255 6574	CD4	Action éducative	Subventions	Participation au fonctionnement de la structute	OCCE 57 maternelle Les Peupliers	ASSOCIATION	204,00
65 255 6574	CD4	Action éducative	Subventions	Participation au fonctionnement de la structute	OCCE 57 Maternelle Le Pigeonnier	ASSOCIATION	159,00
65 255 6574	CD4	Action éducative	Subventions	Participation au fonctionnement de la structute	OCCE 57 maternelle Les Plantes	ASSOCIATION	312,00
65 255 6574	CD4	Action éducative	Subventions	Participation au fonctionnement de la structute	OCCE 57 Maternelle Au Pommier Rose	ASSOCIATION	595,20
65 255 6574	CD4	Action éducative	Subventions	Participation au fonctionnement de la structute	OCCE 57 Ecole mat Pré Vert	ASSOCIATION	566,40
65 255 6574	CD4	Action éducative	Subventions	Participation au fonctionnement de la structute	Ass socio educative Maternelle des Quatre Bornes	ASSOCIATION	355,20
65 255 6574	CD4	Action éducative	Subventions	Participation au fonctionnement de la structute	COOP scolaire de Maternelle Les Roitelets	ASSOCIATION	267,00
65 255 6574	CD4	Action éducative	Subventions	Participation au fonctionnement de la structute	Coopérative Scolaire Ecole Matern St Eucaire Cpte Collectif	ASSOCIATION	456,00
65 255 6574	CD4	Action éducative	Subventions	Participation au fonctionnement de la structute	OCCE 57 Maternelle St Martin	ASSOCIATION	213,00
							29 428,60

Comptes		Services	Subventions	Objet	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
65 255 6574	CD4	Action éducative	Subventions	Participation au fonctionnement de la structute	ASS OCCE Coopérative scolaire Ecole Maternelle St Maximin	ASSOCIATION	249,00
65 255 6574	CD4	Action éducative	Subventions	Participation au fonctionnement de la structute	OCCE 57 Maternelle Les Sources	ASSOCIATION	231,00
65 255 6574	CD4	Action éducative	Subventions	Participation au fonctionnement de la structute	OCCE 57 Ecole Maternelle Symphonie	ASSOCIATION	366,00
65 255 6574	CD4	Action éducative	Subventions	Participation au fonctionnement de la structute	OCCE 57 Maternelle Le Trimazo	ASSOCIATION	432,00
65 255 6574	CD4	Action éducative	Subventions	Participation au fonctionnement de la structute	Coop de l'Ecole maternelle La Volière	ASSOCIATION	220,80
65 255 6574	CD4	Action éducative	Subventions	Participation au fonctionnement de la structute	OCCE 57 Ecole Elémentaire Prost	ASSOCIATION	759,00
65 255 6574	CD4	Action éducative	Subventions	Participation au fonctionnement de la structute	OCCE 57 Ecole Camille Hilaire	ASSOCIATION	912,00
65 255 6574	CD4	Action éducative	Subventions	Participation au fonctionnement de la structute	ASS Les Alouettes Sportives Ecole Château Aumiot	ASSOCIATION	984,00
65 255 6574	CD4	Action éducative	Subventions	Participation au fonctionnement de la structute	OCCE 57 Ecole élémentaire Debussy	ASSOCIATION	561,00
65 255 6574	CD4	Action éducative	Subventions	Participation au fonctionnement de la structute	OCCE 57 ECOLE ELEM DE PLEIN AIR	ASSOCIATION	134,40
64 255 6574	CD4	Action éducative	Subventions	Participation au fonctionnement de la structute	Coop Scolaire Bellecroix	ASSOCIATION	921,60
65 255 6574	CD4	Action éducative	Subventions	Participation au fonctionnement de la structute	USEP Erckmann Chatrian 1 Groupe scolaire	ASSOCIATION	1 080,00
66 255 6574	CD4	Action éducative	Subventions	Participation au fonctionnement de la structute	ASSE Ecole E Chatrian 2	ASSOCIATION	691,20
65 255 6574	CD4	Action éducative	Subventions	Participation au fonctionnement de la structute	USEP Fort Moselle	ASSOCIATION	216,00
66 255 6574	CD4	Action éducative	Subventions	Participation au fonctionnement de la structute	COOP Ecole Gaston Hoffmann	ASSOCIATION	387,00
65 255 6574	CD4	Action éducative	Subventions	Participation au fonctionnement de la structute	ASSE ECOLE Le Graouilly	ASSOCIATION	636,00
65 255 6574	CD4	Action éducative	Subventions	Participation au fonctionnement de la structute	OCCE 57 Ecole Elem Hts Vallières	ASSOCIATION	534,00
65 255 6574	CD4	Action éducative	Subventions	Participation au fonctionnement de la structute	ASSE Ecole primaire HT Queuleu	ASSOCIATION	459,00
65 255 6574	CD4	Action éducative	Subventions	Participation au fonctionnement de la structute	ACS Jean de la Fontaine	ASSOCIATION	504,00
65 255 6574	CD4	Action éducative	Subventions	Participation au fonctionnement de la structute	COOP SCOL Ecole Appl. J Monnet Ecole elem Jean Monnet	ASSOCIATION	734,40
65 255 6574	CD4	Action éducative	Subventions	Participation au fonctionnement de la structute	OCCE 57 CS 41120028 (J. Moulin)	ASSOCIATION	1 070,40
65 255 6574	CD4	Action éducative	Subventions	Participation au fonctionnement de la structute	ASSOCIATION Sportive et culturelle Ecole Jules Verne	ASSOCIATION	715,20
65 255 6574	CD4	Action éducative	Subventions	Participation au fonctionnement de la structute	OCCE 57 - CS 41120048 (Corchade)	ASSOCIATION	333,00
65 255 6574	CD4	Action éducative	Subventions	Participation au fonctionnement de la structute	OCCE 57 Ecole primaire De La Seille	ASSOCIATION	1 440,00
65 255 6574	CD4	Action éducative	Subventions	Participation au fonctionnement de la structute	OCCE 57 COOP EC elem le Val	ASSOCIATION	351,00
65 255 6574	CD4	Action éducative	Subventions	Participation au fonctionnement de la structute	ASSE LES BORDES	ASSOCIATION	351,00
65 255 6574	CD4	Action éducative	Subventions	Participation au fonctionnement de la structute	ASS Scolaire les Isles	ASSOCIATION	330,00
65 255 6574	CD4	Action éducative	Subventions	Participation au fonctionnement de la structute	ASSE Ecole L Pergaud	ASSOCIATION	1 080,00
65 255 6574	CD4	Action éducative	Subventions	Participation au fonctionnement de la structute	OCCE 57 Ecole Elem La Plaine	ASSOCIATION	273,00
65 255 6574	CD4	Action éducative	Subventions	Participation au fonctionnement de la structute	USEP COOP Maurice Barres 2	ASSOCIATION	1 521,60
65 255 6574	CD4	Action éducative	Subventions	Participation au fonctionnement de la structute	USEP MICHEL COLUCCI	ASSOCIATION	763,20
65 255 6574	CD4	Action éducative	Subventions	Participation au fonctionnement de la structute	COOP SCOLAIRE Notre Dame	ASSOCIATION	390,00
65 255 6574	CD4	Action éducative	Subventions	Participation au fonctionnement de la structute	OCCE 57 ECOLE LES PEPINIERES	ASSOCIATION	363,00
65 255 6574	CD4	Action éducative	Subventions	Participation au fonctionnement de la structute	ASS Sport les Montgolfières EC Pilâtre De Rozier	ASSOCIATION	591,00
65 255 6574	CD4	Action éducative	Subventions	Participation au fonctionnement de la structute	ASSE Plantières La Boîte à idées	ASSOCIATION	567,00
65 255 6574	CD4	Action éducative	Subventions	Participation au fonctionnement de la structute	ASSE Les Quatres Bornes	ASSOCIATION	518,40
							----- 21 670,20

Comptes	Services	Subventions	Objet	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
65 255 6574	CD4	Action éducative	Participation au fonctionnement de la structure	ASSE Ecole ST EUCAIRE	ASSOCIATION	835,20
65 255 6574	CD4	Action éducative	Participation au fonctionnement de la structure	ASSE STE THERESE	ASSOCIATION	1 266,00
65 255 6574	CD4	Action éducative	Participation au fonctionnement de la structure	OCCE 57 Ecole élémentaire Van Gogh	ASSOCIATION	147,00
65 255 6574	CD4	Action éducative	Participation au fonctionnement de la structure	OCCE 57 Ecole Camille Hilaire	ASSOCIATION	1 078,00
65 255 6574	CD4	Action éducative	Participation au fonctionnement de la structure	Coop Scolaire Bellecroix	ASSOCIATION	1 034,00
65 255 6574	CD4	Action éducative	Participation au fonctionnement de la structure	COOP Ecole Gaston Hoffmann	ASSOCIATION	833,00
65 255 6574	CD4	Action éducative	Participation au fonctionnement de la structure	OCCE 57 Ecole Elem Hts Vallières	ASSOCIATION	1 100,00
65 255 6574	CD4	Action éducative	Participation au fonctionnement de la structure	ACS Jean de la Fontaine	ASSOCIATION	901,00
66 255 6574	CD4	Action éducative	Participation au fonctionnement de la structure	COOP SCOL Ecole Appl. J Monnet Ecole elem Jean Monnet	ASSOCIATION	1 482,00
67 255 6574	CD4	Action éducative	Participation au fonctionnement de la structure	OCCE 57 COOP EC elem le Val	ASSOCIATION	799,00
68 255 6574	CD4	Action éducative	Participation au fonctionnement de la structure	USEP COOP Maurice Barres 2	ASSOCIATION	1 012,00
65 255 6574	CD4	Action éducative	Participation au fonctionnement de la structure	ASS Sport les Montgolfières EC Pilâtre De Rozier	ASSOCIATION	1 100,00
65 255 6574	CD4	Action éducative	Participation au fonctionnement de la structure	ASSE Plantières La Boîte à idées	ASSOCIATION	782,00
65 255 6574	CD4	Action éducative	Participation au fonctionnement de la structure	ASSE Ecole ST EUCAIRE	ASSOCIATION	836,00
65 255 6574	CD4	Action éducative	Participation au fonctionnement de la structure	ASSE STE THERESE	ASSOCIATION	1 034,00
65 255 6574	CD4	Action éducative	Participation au fonctionnement de la structure	OCCE 57 Ecole élémentaire Van Gogh	ASSOCIATION	833,00
65 20 6574	CD4	Action éducative	Participation au fonctionnement de la structure	A.G.E.E.M	ASSOCIATION	150,00
65 522 6574	CH1	Petite Enfance	Participation au fonctionnement de l'association	TOURNICOTI	ASSOCIATION	8 550,00
65 522 6574	CH1	Petite Enfance	Participation au fonctionnement de l'association	CENTRE SOCIO CULTUREL METZ CENTRE ARC EN CIEL	ASSOCIATION	14 009,00
65 522 6574	CH1	Petite Enfance	Participation au fonctionnement de l'association	METZ GYM	ASSOCIATION	12 000,00
65 522 6574	CH1	Petite Enfance	Participation au fonctionnement de l'association	PEDIATRIE ENCHANTEE	ASSOCIATION	1 000,00
65 522 6574	CH1	Petite Enfance	Participation au fonctionnement de l'association	CACS LACOUR / LAPE COUR ENSOLEILLEE	ASSOCIATION	12 000,00
65 522 6574	CH1	Petite Enfance	Participation au fonctionnement de l'association	MAISON D'ANJOU / LAPE DE BORNAY	ASSOCIATION	20 492,00
65 522 6574	CH1	Petite Enfance	Participation au fonctionnement de l'association	CMSEA / LAPE	ASSOCIATION	12 614,00
65 63 6574	CH1	Petite Enfance	Participation au fonctionnement de l'association	AD57	ASSOCIATION	3 445,00
65 63 6574	CH1	Petite Enfance	Participation au fonctionnement de l'association	AFAD Moselle	ASSOCIATION	553,00
65 63 6574	CH1	Petite Enfance	Participation au fonctionnement de l'association	ASF Moselle	ASSOCIATION	200,00
65 63 6574	CH1	Petite Enfance	Participation au fonctionnement de l'association	UDAF	ASSOCIATION	12 934,00
65 63 6574	CH1	Petite Enfance	Participation au fonctionnement de l'association	EPE57	ASSOCIATION	1 308,00
65 63 6574	CH1	Petite Enfance	Participation au Printemps des Familles	MAISON D'ANJOU / LAPE DE BORNAY	ASSOCIATION	1 000,00
65 92 6574	FD1	Espaces Verts	Participation au fonctionnement de l'association	SYNDICAT APICULTEURS	ASSOCIATION	1 410,00
65 832 6574	FF6	Nouvelles Mobilités	Participation au fonctionnement de la structure	METZ A VELO	ASSOCIATION	21 000,00
						137 737,20

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 -SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT - DEPENSES

N° et intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2016	Total cumulé	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2016)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2016	Restes à financer de l'exercice 2017	Restes à financer (exercice au-delà de 2017)
AP11003 2011 Grosses rénovations écoles 1er degré et accessibilité PMR	8 201 740	-525 804	7 675 936	3 875 936	950 000	950 000	1 900 000
AP11004 2011 Ecoles - Programme efficacité énergétique	5 161 276	642 025	5 803 301	2 553 301	650 000	650 000	1 950 000
AP11005 2011 Piscines - Programme efficacité énergétique	8 227 534	-113 927	8 113 607	8 093 607	20 000	0	0
AP11007 2009 BAM	15 000 000	-1 576 161	13 423 839	13 163 839	260 000	0	0
AP11008 2009 Porte des Allemands	3 475 000	25 000	3 500 000	3 500 000	0	0	0
AP11009 2011 Agora CSC - Metz Nord / Patrotte	10 000 000	0	10 000 000	990 593	3 800 000	5 209 407	0
AP11011 2009 Projet Urbain Patrotte / Metz-Nord	6 500 000	0	6 500 000	2 835 288	500 000	500 000	2 664 712
AP11012 2011 Opérations structurantes de voirie	8 439 170	1 760 259	10 199 429	5 439 429	1 160 000	1 200 000	2 400 000
AP12018 2012 Réaménagement péristyle Hôtel de Ville	615 349	0	615 349	190 893	130 000	150 000	144 456
AP12019 2012 Subvention d'équipement à Metz Métropole	7 151 700	299 999	7 451 699	3 051 699	1 100 000	1 100 000	2 200 000
AP12020 2012 Création et rénovation des restaurants scolaires	4 978 599	3 634 949	8 613 548	4 411 048	665 000	680 000	2 857 500
AP12022 2009 Restauration des monuments historiques	9 945 224	372 026	10 317 250	6 568 518	1 300 000	1 110 000	1 338 732
AP13027 2013 Réfection des cimetières et extension des columbariums	1 130 942	-1	1 130 941	489 590	90 000	110 000	441 351
AP13030 2013 Enrichissement des collections	1 492 303	270 523	1 762 826	742 826	270 000	250 000	500 000
AP13031 2013 Confortement et mise en valeur des cours d'eau	1 555 000	0	1 555 000	583 233	400 000	571 767	0
AP13032 2013 Création, rénovation des espaces verts et accessibilité PMR	1 602 069	0	1 602 069	802 060	200 000	200 000	400 009
AP13034 2013 Réseau d'éclairage urbain	11 584 078	0	11 584 078	4 880 878	1 700 000	1 700 000	3 303 200
AP14035 2014 Démolition reconstruction Pont Lothaire	3 000 000	81 281	3 081 281	2 781 281	300 000	0	0
AP15036 2015 Budgets participatifs	1 000 000	2 800 000	3 800 000	200 000	900 000	900 000	1 800 000
AP15037 2015 Modernisation de la propreté urbaine	1 220 000	623 000	1 843 000	380 000	1 463 000	0	0
AP15038 2015 Projet numérique dans les écoles	1 030 000	0	1 030 000	190 000	250 000	300 000	290 000
AP15039 2015 Création jardins familiaux	200 000	300 510	500 510	200 510	75 000	75 000	150 000
AP15040 2015 Centre des congrès	30 000 000	550 000	30 550 000	3 050 000	6 500 000	5 170 000	15 830 000
AP16041 2016 Travaux dans les crèches	0	500 000	500 000	0	125 000	125 000	250 000
AP16042 2016 Plan éco-mobilité	0	4 361 000	4 361 000	0	700 000	700 000	2 961 000
	141 509 984	14 004 679	155 514 663	68 974 529	23 508 000	21 651 174	41 380 960

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 -SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT - RECETTES

N° et intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2016	Total cumulé	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2016)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2016	Restes à financer de l'exercice 2017	Restes à financer (exercice au-delà de 2017)
AP11005_R 2011 Piscines - Programme efficacité énergétique	20 000	0	20 000	20 000	0	0	0
AP11007_R 2009 BAM	2 136 918	1 100 608	3 237 526	3 237 526	0	0	0
AP11008_R 2009 Porte des Allemands	360 000	42 752	402 752	285 552	117 200	0	0
AP11009_R 2011 Agora CSC - Metz Nord / Patrotte	2 501 128	340 000	2 841 128	1 014 088	750 000	1 077 040	0
AP11011_R 2009 Projet Urbain Patrotte / Metz-Nord	9 729	42 800	52 529	52 529	0	0	0
AP11012_R 2011 Opérations structurantes de voirie	271 850	0	271 850	271 850	0	0	0
AP12020_R 2012 Création et rénovation des restaurants scolaires	470 000	-160 000	310 000	270 000	40 000	0	0
AP12022_R 2009 Restauration des monuments historiques	4 480 240	-475 474	4 004 766	3 137 859	250 000	280 000	336 907
AP13031_R 2013 Confortement et mise en valeur des cours d'eau	693 700	0	693 700	418 700	240 000	35 000	0
AP15040_R 2015 Centre des congrès	0	550 000	550 000	550 000	0	0	0
AP16041_R 2016 Travaux dans les crèches	0	37 500	37 500	0	37 500	0	0
	10 943 565	1 478 186	12 421 751	9 258 104	1 434 700	1 392 040	336 907

IV - ANNEXES	IV
ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	B3

ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

CHAPITRES	ARTICLES	LIBELLE DE L'ARTICLE	TOTAL DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE
73	7362	RECETTES Taxe de séjour	470 000
65	65737	DEPENSES Reversement à l'E.P.C.C. Centre Pompidou-Metz	470 000
13	1342	RECETTES Produit des amendes de police	4 200 000
23		DEPENSES . Installation et développement de signaux lumineux et signalisation horizontale . Création de parcs de stationnement . Aménagement de carrefours . Différenciation du trafic . Travaux commandés par les exigences de la sécurité routière	4 200 000

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2016	C1

C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2016

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		5	0	5	5	0	5
Directeur général des services		1		1	1		1
Directeur général adjoint des services		2		2	2		2
Directeur général des services techniques		1		1	1		1
Inspecteur général		1		1	1		1
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		437	0	437	372,9	38,9	411,8
Administrateurs	A	10		10	8	2	10
Attachés	A	91		91	63,9	22,9	86,8
Rédacteurs	B	108		108	93,9	12	105,9
Adjoints administratifs	C	228		228	207,1	2	209,1
FILIERE TECHNIQUE (c)		1039	17,2	1056,2	917,7	70,5	988,2
Ingénieurs	A	69		69	49,5	11	60,5
Techniciens	B	105		105	85,9	12	97,9
Agents de maîtrise	C	149		149	142,6	1	143,6
Adjoints techniques	C	716	17,2	733,2	639,7	46,5	686,2
FILIERE MEDICO-SOCIALE (d,e)		324	12	336	285,3	32,8	318,1
Médecin 2ème classe	A	0	0,8	0,8	0,8		0,8
Sage-femme	A	1		1	1		1
Puéricultrices cadres de santé	A	2		2	2		2
Puéricultrices	A	16		16	15		15
Assistants socio-éducatifs	B	4		4	3,8		3,8
Educateurs de jeunes enfants	B	39	1,5	40,5	36,7	3	39,7
Auxiliaires de puériculture	C	123	4	127	92,2	28,8	121
Agents sociaux	C	21	5,7	26,7	27		27
Agents spécialisés de crèche	C	1		1	0,8		0,8

		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Agents spécialisés des écoles maternelles	C	117		117	106		106
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0	0	0	0	0	0
FILIERE SPORTIVE (g)		45	0	45	36	4	40
Conseiller territorial APS	A	1	0	1	1	0	1
Educateurs APS	B	44	0	44	32	6	38
FILIERE CULTURELLE (h)		81	0,5	81,5	66,2	2	68,2
Conservateurs patrimoine	A	1		1	1		1
Conservateurs bibliothèques	A	2		2	2		2
Attachés de conservation patr.	A	3		3	2,9		2,9
Bibliothécaires	A	8		8	7		7
Assistants conservation	B	35		35	26,1	2	28,1
Adjoints du patrimoine	C	32	0,5	32,5	28,2		28,2
FILIERE ANIMATION (i)		27	0	27	13	7	20
Animateur	B	4		4	1	1	2
Adjoints d'animation	C	23		23	12	6	18
FILIERE POLICE(j)		95	0	95	94	0	94
Directeur de Police Municipale	A	1		1	1		1
Chefs de service PM	B	6		6	6		6
Gardes champêtre	C	11		11	10		10
Agents de police municipale	C	77		77	77		77
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j)		2048	29,7	2077,7	1785,1	155,2	1940,3

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/16	C1

C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/16 (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/16	CATEGORIES	SECTEUR (2)	REMUNERATION	CONTRAT	
				Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
(1)	(1)		Indice brut		
Agents occupant un emploi permanent (6)					
	208				
Chargé coop. institutionnelle	1 A	ADM	IM 1058	3-3	CDI
Chargé de mission cultes	1 A	ADM	780	3-3	CDI
Chargé de mission	1 A	ADM	883	3-3	CDI
Responsable serv. DTIC	1 A	TECHN	IM 1131	3-3	CDI
Chargé d'opérations	1 A	TECHN	852	3-3	CDI
Directeur	3 A	ADM	985	3-3	CDD
Directeur de la communication	1 A	COM	916	3-3	CDD
Directeur délégué	1 A	ADM	881	3-3	CDI
Attaché principal	1 A	COM	916	3-2	CDD
Attaché principal	1 A	URBA	821	3-3	CDD
Attaché	1 A	ADM	801	3-2	CDD
Attaché	1 A	COM	625	3-3	CDD
Attaché	1 A	ADM	588	3-2	CDD
Attaché	1 A	ADM	588	3-3	CDD
Attaché	1 A	ADM	542	3-3	CDD
Attaché	1 A	ADM	500	3-3	CDD
Attaché	1 A	ADM	466	3-3	CDD
Attaché	2 A	ADM	442	3-3	CDD
Attaché	2 A	ADM	423	3-2	CDD
Attaché	1 A	ADM	379	3-2	CDD
Rédacteur principal 2cl	2 B	ADM	422	3-2	CDD
Rédacteur principal 2cl	2 B	ADM	397	3-2	CDD
Rédacteur principal 2cl	1 B	ADM	378	3-2	CDD
Rédacteur principal 2cl	1 B	ADM	357	3-2	CDD
Rédacteur principal 2cl	2 B	ADM	350	3-2	CDD
Rédacteur	1 B	ADM	360	3-2	CDD
Rédacteur	2 B	ADM	356	3-2	CDD
Rédacteur	1 B	ADM	348	3-2	CDD
Coordinateur info et multimédia	1 A	TECHN	966	3-3	CDI
Directeur de l'urbanisme	1 A	URBA	864	3-3	CDI
Ingénieur	1 A	TECHN	588	3-3	CDD
Ingénieur	1 A	TECHN	458	3-2	CDD
Ingénieur	1 A	TECHN	458	3-3	CDD
Ingénieur	1 A	TECHN	492	3-3	CDD
Technicien principal 2cl	1 B	TECHN	614	3-2	CDD
Technicien principal 2cl	1 B	TECHN	422	3-2	CDD
Technicien principal 2cl	2 B	TECHN	378	3-2	CDD
Technicien principal 2cl	1 B	TECHN	367	3-2	CDD
Technicien principal 2cl	5 B	TECHN	350	3-2	CDD
Technicien	1 B	TECHN	393	3-2	CDD
Technicien	1 B	TECHN	348	3-2	CDD
Agent de maîtrise	1 C	TECHN	348	3-2	CDD
Adjoint technique	45 C	TECHN	340	3-2	CDD
Adjoint technique	2 C	TECHN	340	3-2	CDI
Adjoint administratif	1 C	ADM	340	3	CDD
Assis. Cons. Ppal 2cl	2 B	CULT	350	3-2	CDD
Educateur des APS	5 B	SP	348	3-2	CDD
Educateur des APS	1 B	SP	356	3-2	CDD
Animateur territorial	1 B	ANIM	348	3-2	CDD
Adjoint d'animation 1cl	4 C	ANIM	342	3-2	CDD
Adjoint d'animation 2cl	1 C	ANIM	340	3-2	CDD
Educateur ppal de jeunes enfts	1 B	MS	675	3-2	CDI
Educateur ppal de jeunes enfts	1 B	MS	599	3-2	CDI
Secrétaire administrative	1 C	ADM	340	3-3	CDI
Auxiliaire 1cl	28 C	MS	342	3-2	CDD
Assistantes maternelles	60 C	MS	Tx horaire	3	CDI
Agents occupant un emploi non permanent (7)					
	418				
Directeur de Cabinet	1 A	OTR	IM 953	110	CDD
Collaborateur de Cabinet	3 A	CAB	987	110	CDD
Attaché	1 A	ADM	653	110-1	CDD
Rédacteur	1 B	ADM	488	110-1	CDD
Adjoint administratif	1 C	ADM	340	110-1	CDD
Assistant de cons. Horaire	5 B	CULT	576	3	CDD
Agent de service	30 C	RS	Tx horaire	3	CDD
Agent de service	26 C	RS	Tx horaire	3	CDI
Agent d'encadrement	224 C	RS	Tx horaire	3	CDD
Agent d'encadrement	41 C	RS	Tx horaire	3	CDI
Auxiliaire de sécurité	7 C	OTR	Tx horaire	3	CDD
Auxiliaire de sécurité	14 C	OTR	Tx horaire	3	CDI
Opérateur des APS horaire	4 C	SP	352	3	CDD
Educateur des APS horaire	5 C	SP	347	3	CDD
Musiciens harmonie	55 B	CULT	prime harmonie	A	CDD
TOTAL GENERAL					
	626				

(1) CATEGORIES : A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif

TECH : Technique
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain)
S : Social
MS : Médico-social
MT : Médico-technique
SP : Sportif
CULT : Culturel
ANIM : Animation
PM : police
OTR : Missions non rattachables à une filière

(3) REMUNERATION :

Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 Janvier 1984 modifiée).

3-a : article 3, 1^{ère} alinéa : accroissement temporaire d'activité
3-b : article 3, 1^{ère} alinéa : accroissement saisonnier d'activité
3-1 : article 3, 1^{er} alinéa : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...)
3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
3-3-1 : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-3-2 : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
3-3-3 : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
3-3-4 : emplois à temps non complet communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps est inférieure à 50%.
3-3-5 : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposé à un agent contractuel.
38 : article 38 : travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 : recrutements directs sur emplois fonctionnels.
110 : article 110 : collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupe d'étus.
A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un accord à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être libellés "A/autres" et feront l'objet d'une précision (ex : contrats aidés).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

**C2 - LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER
(articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)**

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à l'Hôtel de Ville(1). Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.				
La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Désignation du service public (3)				
Concession	Urbis Park	Parking Arsenal	Société anonyme	-
Concession	Urbis Park	Parking Gare Pompidou	Société anonyme	-
Concession	Urbis Park	Parking République	Société anonyme	-
Concession	SNC Parking Gare Charles de Gaulle	Parking Gare Charles de Gaulle	Société en nom collectif	-
Concession	SNC Parking de la Comédie	Parking Comédie	Société en nom collectif	-
Concession	SAS SPCM	Parling Cathédrale	Société par actions simplifiée	-
Concession	SNC du parc Coislin	Parking Coislin	Société en nom collectif	-
Concession	SNC Parking Mazelle	Parking Mazelle	Société en nom collectif	-
Concession	SNC Parking Paixhans	Parking Paixhans	Société en nom collectif	-
Concession	Vinci Park	Parking Saint Thiébaud	Société anonyme	-
Affermage	SAS SEVM	Stationnement sur voirie	Société par actions simplifiée	-
Affermage	SARL Garden Golf	Golf de Metz Technopôle	Société à responsabilité limitée	-
Affermage	SNC Les Arènes (VEGA)	Les Arènes	Société en nom collectif	-
Affermage	ADOMA	Aire d'accueil des gens du voyage	S.A.E.M.L.	-
Concession	Société des crématoriums de France	Crématorium	Société anonyme	-
Affermage	Société mosellande des eaux	Prod. et distrib. eau potable	SCA	-
Concession	Usine d'électricité de Metz	Chauffage urbain Metz Est	S.A.E.M.L.	-
Concession	Usine d'électricité de Metz	Chauffage urbain Metz Cité	S.A.E.M.L.	-
Détention d'une part du capital	Metz Technopôle	Metz Technopôle	Sté anonyme d'économie mixte locale	65 918,96
	SAEML UEM	UEM	Sté anonyme d'économie mixte locale	17 000 000,00
	SAREMM	SAREMM	Société publique locale	103 500,00
	Metz Métropole Moselle Congrès	Metz Métropole Moselle Congrès	Société publique locale	17 760,00
Garantie ou cautionnement d'un emprunt	A.M.L.I.(ASS.MIEUX ETRE LOG.)		Association	21 848,27
	ARMEE DU SALUT		Association	416 444,92
	BANQUE ALIMENTAIRE DE MOSELLE		Association	120 396,40
	CNRO-BTP (CAIS.RETRAITE OUVRIERE)		Association	758 832,95
	FOYER DE LA JEUNE FILLE MOZART		Fond. Reconnue utilité publ.	192 159,61
	HOPITAL BELLE-ISLE		Ass. Reconnue utilité publ.	57 168,37
	HOPITAL SAINT-ANDRE		Association	604 714,38
	HOPITAL SAINTE-BLANDINE		Fond. Reconnue utilité publ.	2 605 132,58
	MATERNITE -HOPITAL STE-CROIX		Association	1 261 100,61
	SOCIETE DES JEUNES OUVRIERS		Association	30 656,97
	BATIGERE-S. A. R. E. L.		S.A. d'H.L.M.	29 992 571,22
	EST HABITAT CONSTRUCTION		S.A. d'H.L.M.	7 667 846,20
	METZ HABITAT TERRITOIRE		Off.Publ. Amén. Et Const.	85 862 018,90
	OPHLM MONTIGNY LES METZ		Office Public d'HLM	248 275,39
	PRESENCE HABIT. (ALLIANCE IMMOB)		S.A. d'H.L.M.	1 026 956,84
	S.A. D'H.L.M. DES REGIONS EST		S.A. d'H.L.M.	668 954,17
	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR		S.A. d'H.L.M.	32 231 837,09
	S.A. HLM BATIGERE - NANCY		S.A. d'H.L.M.	20 543 194,81
	SAHLM BATIGERE - NORD-EST		S.A. d'H.L.M.	5 451 833,73
	SONACOTRA		S.A. D'Economie Mixte	239 322,67
SAREMM		Sté Publique Locale	2 706 235,06	

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
(4)	A.S.P.T.T. Metz		association	118 442,00
	ADAC'S Centre Bellecroix		association	153 013,50
	ADOMA Ste d'Economie Mixte		Société d'Economie Mixte	162 128,26
	Agence d'Urbanisme de l'Agglomération Messine		association	200 000,00
	Amicale du Personnel Municipal		association	955 000,00
	AMIS - Asso. Messine Interfédérale et Solidaire		association	134 303,00
	Association Passages		association	170 000,00
	Athlétisme Metz-Métropole		association	174 000,00
	Caisse d'allocations familiales		établissement public	92 100,00
	Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S)		établissement public	13 000 000,00
	Centre Social Georges Lacour		association	179 261,00
	Centre Activ Loisirs Plantières		association	77 705,50
	Comité de gestion CSC Metz-centre		association	132 659,00
	Comité de Gestion des Centres Sociaux de Metz-Borny		association	256 985,00
	Compagnie Deracinemoa		association	95 000,00
	Du Côté des loisirs		association	292 737,00
	Ecole de Musique		association	170 527,00
	Ens. SC. Privé Cath. La Miséricorde		association	158 399,97
	EPCC Centre Pompidou-Metz		établissement public	400 000,00
	EPCC Metz en Scènes		établissement public	4 712 592,00
	Espace Corchade		association	48 420,00
	Faux mouvement Art Contemporain		association	83 235,00
	Fédération des Commerçants de Metz		association	262 000,00
	Gras Savoye		mutuelle	192 041,37
	Handball Metz Moselle Lorraine		association	520 850,00
	Institution de La Salle		association	114 399,72
	Interassociation de gestion de la Grange aux Bois		association	78 483,00
	L'Association Sportive FC Metz		association	930 000,00
	Le Grand Sauvoy		association	90 000,00
	Livre à Metz Centre Culturel Metz Queuleu		association	195 000,00
	M.A.S. (Maison des Associations du Sablon)		association	149 464,00
	M.J.C. Metz-Borny		association	272 449,00
	M.J.C. Quatre Bornes		association	173 601,00
	Maison Culture Loisirs de Metz		association	218 481,00
	Messine Interfédérale solidaire		association	92 910,00
	Metz Marathon		association	155 000,00
	Metz Métropole Développement		association	700 000,00
	Metz Métropole Moselle Congrès		société publique locale	168 000,00
	Metz Pôle Services		association	373 000,00
	Metz Tennis de table		association	165 332,00
MJC Metz Sud		association	161 013,00	
MUTEST		association	236 499,00	
Office de Tourisme		association	1 315 000,00	
Orchestre National de Lorraine		syndicat mixte	2 008 610,00	
Union Sainte Marie Metz Basket		association	85 850,00	

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPIC, syndicats etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement;

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressé ...).

(4) Références : Derniers chiffres connus CA 2014 Ville de Metz et comptes de résultat 2014 des bénéficiaires

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION	
LISTES DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS	C3.1
LISTES DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES PAR LA COMMUNE	C3.2
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISEES DANS UN B.A.	C3.3
LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN B.A.	C3.4

C3.1 - LISTES DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT (1)
de coopération intercommunale			
METZ METROPOLE	1er janvier 2002	TPU	
Autres organismes de regroupement			
Syndicat mixte intercommunal à vocation touristique du pays messin		sans fiscalité propre	
Syndicat intercommunal du CES Paul Verlaine de Metz Magny		sans fiscalité propre	
Syndicat mixte de l'orchestre national de Lorraine		sans fiscalité propre	

(1) Indiquer si le financement est fait pr TPZ, TPU, TPU + fiscalité traditionnelle ou sans fiscalité propre.

C3.2 - LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES (1)

Catégorie	Intitulé/Objet	Date de création	N° et date délibération	Nature de	TVA (oui/non)
CCAS	Action sociale			SPA	NON

(1) ou créés par l'établissement public ou le groupement.

C3.3 - LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISEES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé/Objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui/non)
EAUX		1974	22/06/1973 et 28/09/73	SPIC	OUI
CAMPING		1994	28/03/1994	SPIC	OUI
ZONES		1997	21/03/1997	SPA	OUI

C3.4 - LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE (1)

Catégorie d'établissement	Intitulé/Objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui/non)
	Locations de garages			SPA	OUI
	Locations de hangars			SPA	OUI
	Locations de commerces			SPA	OUI
	Locations de buvettes			SPA	OUI
	Location Stade Saint Symphorien			SPA	OUI
	Location 130 route de Thionville			SPA	OUI

(1) et n'effectuant que des opérations de fonctionnement à l'exclusion de toutes dépenses d'investissement.

IV - ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1
ARRETE ETSIGNATURES	D2

D1 - TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote) (*)	Variation des bases (N-1)	Taux appliqués par décision du conseil municipal	Variation de taux/N-1	Produit voté par le conseil municipal	Variation du produit/N-1 (%)
Taxe d'habitation	158 285 332	1,10%	18,09%	0,00%	28 948 789	2,03%
TFPB	160 505 670	1,10%	17,21%	0,00%	27 926 879	1,12%
TFPNB	195 900	1,10%	70,35%	0,00%	139 332	-0,14%
CFE %	%	%		
TOTAL	318 986 902 %			57 015 000	1,58%

(*) Bases 2015 prévisionnelles

D2 - ARRETE - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice 55

Nombre de membres présents 41

Nombre de suffrages exprimés 52

VOTES : Pour 38

Contre 14

Abstentions 0

Date de convocation : 11/12/2015

Présenté par le Maire,

Délibéré par le Conseil Municipal,

à Metz le 17 décembre 2015

Les membres du Conseil Municipal
(cf signatures ci-jointes)

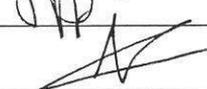
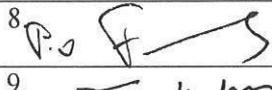
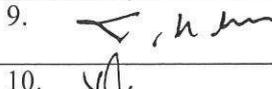
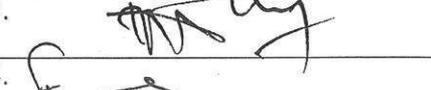
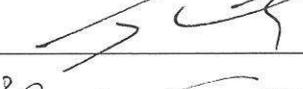
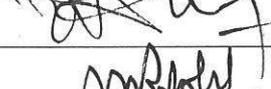
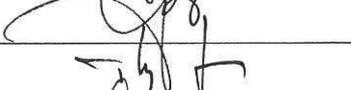
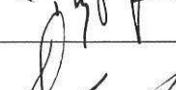
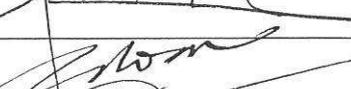
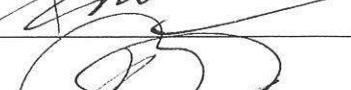
Certifié exécutoire par(1), compte tenu de la transmission en préfecture, le, et de la publication le

A, le

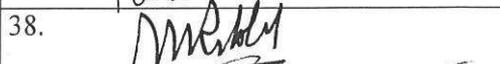
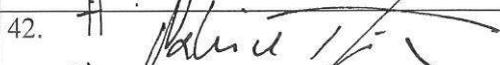
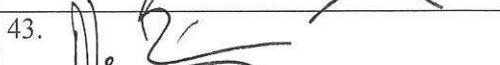
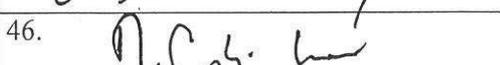
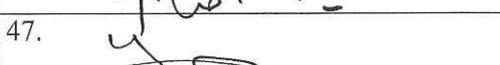
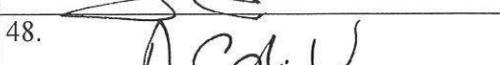
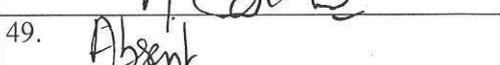
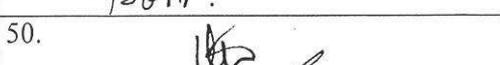
(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme;

VILLE DE METZ – BUDGET PRIMITIF 2016

1. Dominique GROS
2. Richard LIOGER
3. Isabelle KAUCIC
4. Jean-Michel TOULOUZE
5. René DARBOIS
6. Agnès MIGAUD
7. Sébastien KOENIG
8. Christine AGUASCA
9. Daniel PLANCHETTE
10. Margaud ANTOINE FABRY
11. Jacques TRON
12. Hanifa GUERMITI
13. Patrice NZIHOU
14. Françoise FERRARO
15. Jean-Louis LECOCQ
16. Selima SAADI
17. Thomas SCUDERI
18. Danielle BORI
19. Belkhir BELHADDAD
20. Patricia SALLUSTI
21. Hacène LEKADIR
22. Béatrice AGAMENNONE
23. Thierry JEAN
24. Nathalie DE OLIVEIRA
25. Marie-Anne ISLER BEGUIN
26. Doan TRAN
27. Guy CAMBIANICA
28. Nadia SEGHIR

1.	
2.	
3.	
4.	
5.	
6.	
7.	
8.	
9.	
10.	
11.	
12.	
13.	
14.	
15.	
16.	
17.	
18.	
19.	
20.	
21.	
22.	
23.	
24.	
25.	
26.	
27.	
28.	

VILLE DE METZ – BUDGET PRIMITIF 2016

29. Gilbert KRAUSENER	29. 
30. William SCHUMAN	30. 
31. Myriam SAGRAFENA	31. 
32. Marylin MOLINET	32. 
33. Raphaël PITTI	33. 
34. Catherine MOREL	34. 
35. Bernard HEULLUY	35. 
36. Anne HOMMEL	36. 
37. Pierre GANDAR	37. Absent.
38. Marie RIBLET	38. 
39. Aurélie FILIPPETTI	39. 
40. Philippe CASIN	40. Absent.
41. Marie-Jo ZIMMERMANN	41. 
42. Patrick THIL	42. 
43. Patricia ARNOLD	43. 
44. Martine NICOLAS	44. 
45. Caroline AUDOUY	45. 
46. Nathalie COLIN-OESTERLE	46. 
47. Yves WENDLING	47. 
48. Emmanuel LEBEAU	48. 
49. Julien HUSSON	49. Absent.
50. Thierry GOURLOT	50. 
51. Bérangère THOMAS	51. 
52. Jean-Michel ROSSION	52. 
53. Françoise GROLET	53. 
54. Christine SINGER	54. 
55. Jérémy ALDRIN	55. 

**BUDGET ANNEXE
DES EAUX**

REPUBLIQUE FRANCAISE

Numéro SIRET : 215-704-636-00012	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT VILLE DE METZ
--	--

POSTE COMPTABLE DE : TRESORERIE DE METZ MUNICIPALE

SERVICE PUBLIC LOCAL BUDGET ANNEXE DES EAUX
--

M49 (1)

BUDGET	Budget Primitif	(2)
---------------	------------------------	------------

BUDGET : (2) METZ Budget annexe des Eaux

ANNEE 2016

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M4, M41, M42, M43, M44 ou M49.
(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

SOMMAIRE

pages			
	I Informations générales Modalités de vote du budget		
	II Présentation générale du budget A1 - Vue d'ensemble - Sections A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres B1 - Balance générale du budget - Dépenses B2 - Balance générale du budget - Recettes		
	III Vote du budget A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses B2 - Section d'investissement - Détail des recettes B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles		
	IV - Annexes	Jointes	Sans objet
	A - Eléments du bilan		
	A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	x	
	A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	x	
	A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	x	
	A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	x	
	A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	x	
	A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	x	
	A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	x	
	A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	x	
	A3.2 - Etalement des provisions	x	
	A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	x	
	A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	x	
	A5.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement (1)		x
	A5.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif (1)		x
	A6 - Etat des charges transférées		x
	A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers		x
	B - Engagements hors bilan		
	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie		x
	B1.2 Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt		x
	B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget		x
	B1.4 - Etat des contrats crédit-bail		x
	B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé		x
	B1.6 - Etat des autres engagements donnés		x
	B1.7 - Etat des engagements reçus		x
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		x
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		x
	C - Autres éléments d'informations		
	C1.1 - Etat du personnel	x	
	C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	x	
	C2 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier (2)		x
	C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)		x
	D Arrêté et signatures		
	D - Arrêté et signatures		x

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L2224-6 du CGCT.

Ils n'existent qu'en M49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque année, si l'état est sans objet le cas échéant.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section d'exploitation (1),
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement (1).

~~avec ou sans les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III B 3 (2).~~

~~La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :~~

~~II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement".~~

III - Les provisions sont : (3)

- ~~_____ semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section~~
- ~~_____ d'investissement)~~
- budgétaires (délibération n° 1 du 30/03/2006).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport au budget - primitif ~~ou cumulé~~ - de l'exercice précédent (4).

~~Si le présent budget est un budget supplémentaire, reporter le budget primitif et le cumul des décisions budgétaires du budget en cours.~~

V - Le présent budget a été voté (5) :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1;

~~avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1;~~

~~avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.~~

(1) A compléter par "du chapitre" ou "de l'article".

(2) Indiquer "avec" ou "sans" les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)
- budgétaires (délibération n°du).

(4) Indiquer "primitif de l'exercice précédent" ou "cumulé de l'exercice précédent".

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	1 434 049,00	1 434 049,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)		
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		1 434 049,00	1 434 049,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris les comptes 1064 et 1068)	877 994,00	877 994,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)		
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		877 994,00	877 994,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	2 312 043,00	2 312 043,00
----------------------------	--------------	--------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap	Libellé	BP précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + voté)
011	Charges à caractère général	339 525,00		425 975,00	425 975,00	425 975,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	81 648,00		130 080,00	130 080,00	130 080,00
014	Atténuations de produits					
65	Autres charges de gestion courante					
Total des dépenses des services		421 173,00		556 055,00	556 055,00	556 055,00
66	Charges financières					
67	Charges exceptionnelles					
68	Dotations aux provisions (4)					
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)					
022	Dépenses imprévues					
Total des dépenses réelles d'exploitation		421 173,00		556 055,00	556 055,00	556 055,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	99 600,00		15 756,00	15 756,00	15 756,00
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (6)	878 276,00		862 238,00	862 238,00	862 238,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (6)					
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		977 876,00		877 994,00	877 994,00	877 994,00
TOTAL		1 399 049,00		1 434 049,00	1 434 049,00	1 434 049,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	+	
	=	
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES		1 434 049,00

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap	Libellé	BP précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL IV=I+II+III
013	Atténuations de charges					
70	Ventes de produits fabriqués, prestations...	100,00		100,00	100,00	100,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)					
74	Subventions d'exploitation	25 000,00		25 000,00	25 000,00	25 000,00
75	Autres produits de gestion courante	1 331 105,00		1 366 105,00	1 366 105,00	1 366 105,00
Total des recettes de gestion courante		1 356 205,00		1 391 205,00	1 391 205,00	1 391 205,00
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels					
78	Reprises sur provisions et dépréciations(4)					
Total des recettes réelles d'exploitation		1 356 205,00		1 391 205,00	1 391 205,00	1 391 205,00
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (6)	42 844,00		42 844,00	42 844,00	42 844,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (6)					
Total des recettes d'ordre d'exploitation		42 844,00		42 844,00	42 844,00	42 844,00
TOTAL		1 399 049,00		1 434 049,00	1 434 049,00	1 434 049,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	+	
	=	
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES		1 434 049,00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	835 150,00
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) cf IB - Modalités de vote.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations de comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(6) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	BP précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + voté)
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	935 032,00		835 150,00	835 150,00	835 150,00
	Total des opérations d'équipement					
	Total des dépenses d'équipement	935 032,00		835 150,00	835 150,00	835 150,00
10	Dotations, fonds divers et réserves					
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées					
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie) (5)					
26	Particip., créances rattachées à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
020	Dépenses imprévues					
	Total des dépenses financières					
45X-1	Total des opé. Pour compte de tiers (6)					
	Total des dépenses réelles d'investissement	935 032,00		835 150,00	835 150,00	835 150,00
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (4)	42 844,00		42 844,00	42 844,00	42 844,00
041	Opérations patrimoniales (4)					
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	42 844,00		42 844,00	42 844,00	42 844,00
	TOTAL	977 876,00		877 994,00	877 994,00	877 994,00

+	
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	
=	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	877 994,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	BP précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL IV=I+II+III
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées					
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					
	Total des opérations d'équipement					
	Total des recettes d'équipement					
10	Dot., fonds divers et réserves					
106	Réserves (7)					
165	Dépôts et cautionnements reçus					
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)(5)					
26	Particip., créances rattachées à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
	Total des recettes financières					
45X-2	Total des opé. pour le compte de tiers (6)					
	Total des recettes réelles d'investissement					
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	99 600,00		15 756,00	15 756,00	15 756,00
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (4)	878 276,00		862 238,00	862 238,00	862 238,00
041	Opérations patrimoniales (4)					
	Total des recettes d'ordre d'investissement	977 876,00		877 994,00	877 994,00	877 994,00
	TOTAL	977 876,00		877 994,00	877 994,00	877 994,00

+	
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	
=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	877 994,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	835 150,00
---	-------------------

(1) cf IB - Modalités de vote.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations de comptes financiers.

(5) A servir uniquement, en dépenses, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	425 975,00		425 975,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	130 080,00		130 080,00
014	Atténuations de produits			
60	<i>Achats et variations de stocks (3)</i>			
65	Autres charges de gestion courante			
66	Charges financières			
67	Charges exceptionnelles			
68	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux prov.		862 238,00	862 238,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)			
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>			
022	Dépenses imprévues			
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		15 756,00	15 756,00
Dépenses d'exploitation - Total		556 055,00	877 994,00	1 434 049,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	=
---	---

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 434 049,00
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement		42 844,00	42 844,00
14	<i>Provisions réglementées et amortissements dérogatoires</i>			
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>			
16	Remboursement d'emprunt (sauf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation (BA, Régie)			
Total des opérations d'équipement				
20	Immobilisations incorporelles (6)			
21	Immobilisations corporelles (6)			
22	Immobilisations reçues en affectation (6)			
23	Immobilisations en cours (6)	835 150,00		835 150,00
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations (reprises)</i>			
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>			
39	<i>Dépréciation des stocks et en-cours</i>			
45X-1	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
3...	Stocks			
020	Dépenses imprévues			
Dépenses d'investissement - Total		835 150,00	42 844,00	877 994,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	=
--	---

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	877 994,00
---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres "opérations d'équipement"

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges			
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>			
70	Ventes de produits fabriqués, prestations ...	100,00		100,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>			
72	<i>Production immobilisée</i>			
73	Produits issus de la fiscalité (6)			
74	Subventions d'exploitation	25 000,00		25 000,00
75	Autres produits de gestion courante	1 366 105,00		1 366 105,00
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels		42 844,00	42 844,00
78	Reprises sur amortissements et provisions			
79	<i>Transferts de charges</i>			
Recettes d'exploitation - Total		1 391 205,00	42 844,00	1 434 049,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 434 049,00
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)			
13	Subventions d'investissement			
14	<i>Provisions réglementées et amortissements dérogatoires</i>			
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation (BA, Régie)			
20	Immobilisations incorporelles			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations</i>		862 238,00	862 238,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations (4)</i>			
39	<i>Dépréciation des stocks et en-cours (4)</i>			
45X-2	Opérations pour compte de tiers (5)			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
3...	Stocks			
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>		15 756,00	15 756,00
Recettes d'investissement - Total			877 994,00	877 994,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	
--	--

+

AFFECTATION AU COMPTE 106	
----------------------------------	--

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	877 994,00
---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail annexe Iv-A7).

(6) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et en M44.

SECTION D'EXPLOITATION

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	BP précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	339 525,00	425 975,00	425 975,00
6064	Fournitures administratives	150,00	150,00	150,00
611	Sous-traitance generale	4 750,00	6 000,00	6 000,00
617	Etudes et recherches	150 000,00	230 000,00	230 000,00
618	Divers	900,00	1 600,00	1 600,00
6231	Annonces et insertions	770,00	770,00	770,00
6251	Voyages et déplacements	1 350,00	1 350,00	1 350,00
6257	Receptions	300,00	300,00	300,00
6262	Frais de telecommunications	500,00		
6281	Concours divers (cotisations)	120,00	120,00	120,00
6282	Frais de gardiennage	100,00	100,00	100,00
63512	Taxes foncieres	150 000,00	155 000,00	155 000,00
6358	Autres droits	30 585,00	30 585,00	30 585,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	81 648,00	130 080,00	130 080,00
6215	Personnel affecte par collect. rattacht	81 648,00	130 080,00	130 080,00
014 (7)	Atténuations de produits			
65	Autres charges de gestion courante			
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		421 173,00	556 055,00	556 055,00
66	Charges financières (b)			
67	Charges exceptionnelles (c)			
68	Dotations aux provisions (d) (9)			
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)			
022	Dépenses imprévues (f)			
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		421 173,00	556 055,00	556 055,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune et l'établissement.

(2) cf. 1 - Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) 62 : sauf le compte 621 retracé au sein du chapitre 012.

(6) 634 : ce compte est uniquement ouvert en M41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M43 et en M44.

(8) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M49.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	BP précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	99 600,00	15 756,00	15 756,00
042	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections (11) (12)</i>	878 276,00	862 238,00	862 238,00
6811	<i>Dotations aux amortis.s/immobilisations</i>	878 276,00	862 238,00	862 238,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		977 876,00	877 994,00	877 994,00
043	<i>Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation</i>			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		977 876,00	877 994,00	877 994,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)		1 399 049,00	1 434 049,00	1 434 049,00

+	RESTES A REALISER N-1 (13)	
+	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	
=	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 434 049,00

Détail du calcul des ICNE au compte 6612 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune et l'établissement.

(2) cf. 1 - Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) 62 : sauf le compte 621 retracé au sein du chapitre 012.

(6) 634 : ce compte est uniquement ouvert en M41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M43 et en M44.

(8) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(11) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	BP précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)			
70	Ventes de produits fabriqués, prestations ...	100,00	100,00	100,00
7088	Autres produits d'activités annexes	100,00	100,00	100,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)			
74	Subventions d'exploitation	25 000,00	25 000,00	25 000,00
748	Autres subventions d'exploitation	25 000,00	25 000,00	25 000,00
75	Autres produits de gestion courante	1 331 105,00	1 366 105,00	1 366 105,00
752	Revenus imm.non affectés à activ.profes.	520,00	520,00	520,00
757	Redev.versees par fermiers et conces.	1 100 000,00	1 100 000,00	1 100 000,00
758	Produits divers de gestion courante	230 585,00	265 585,00	265 585,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES				
(a) = 013+70+73+74+75		1 356 205,00	1 391 205,00	1 391 205,00
76	Produits financiers (b)			
77	Produits exceptionnels (c)			
78	Reprises sur provisions et sur dépréciations (d) (7)			
TOTAL RECETTES REELLES = a+b+c+d		1 356 205,00	1 391 205,00	1 391 205,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf. 1 - Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	BP précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
042	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections (8) (9)</i>	42 844,00	42 844,00	42 844,00
777	<i>Quote-part des subv. d'investissement</i>	42 844,00	42 844,00	42 844,00
043	<i>Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. de fonct. (8)</i>			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		42 844,00	42 844,00	42 844,00

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et ordres)	1 399 049,00	1 434 049,00	1 434 049,00
--	---------------------	---------------------	---------------------

+	RESTES A REALISER N-1 (10)
---	-----------------------------------

+	R002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)
---	---

=	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 434 049,00
---	--	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf. 1 - Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de

marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

SECTION D'INVESTISSEMENT

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	BP précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)			
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)			
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)			
23	Immobilisations en cours (hors opération)	935 032,00	835 150,00	835 150,00
2315	Installations, mat.et outillage techn.	935 032,00	835 150,00	835 150,00
	Total des opérations (5)			
Total des dépenses d'équipement		935 032,00	835 150,00	835 150,00

10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement			
16	Emprunts et dettes assimilées			
18	Compte de liaison : affectation (Ba, régie)			
26	Participations et créances rattachées à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
020	Dépenses imprévues			
Total des dépenses financières				

45...1..	Opé. pour compte de tiers n°...(1 ligne par opé.) (6)			
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers				

TOTAL DES DEPENSES REELLES	935 032,00	835 150,00	835 150,00
-----------------------------------	-------------------	-------------------	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf. I - Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	BP précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Voté (4)
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7) (8)	42 844,00	42 844,00	42 844,00
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur</i>	<i>42 844,00</i>	<i>42 844,00</i>	<i>42 844,00</i>
139111	Agence de l'eau	20 334,00	20 334,00	20 334,00
13913	Departements	5 058,00	5 058,00	5 058,00
13914	Communes	1 412,00	1 412,00	1 412,00
13918	Subv.investissement - autres	16 040,00	16 040,00	16 040,00
	Charges transférées			
041	Opérations patrimoniales (9)			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		42 844,00	42 844,00	42 844,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)	977 876,00	877 994,00	877 994,00
---	-------------------	-------------------	-------------------

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	
-----------------------------------	--

+

D001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	
--	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	877 994,00
---	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf. I - Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	BP précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote(4)
13	Subventions d'investissement			
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)			
20	Immobilisations incorporelles			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
Total des recettes d'équipement				

10	Dotations, fonds divers et réserves			
165	Dépôts et cautionnements reçus			
18	Compte de liaison : affectation(BA, régie)			
26	Participations et créances rattachées à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
Total des recettes financières				

45...2..	Opé. pour compte de tiers n°...(1 ligne par opé.) (5)			
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers				

TOTAL DES RECETTES REELLES				
-----------------------------------	--	--	--	--

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf. I - Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	BP précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
021	Virement de la section d'exploitation	99 600,00	15 756,00	15 756,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6) (7)	878 276,00	862 238,00	862 238,00
2801	Frais d'établissement	4 273,00	4 274,00	4 274,00
28031	Frais d'études	9 055,00	9 060,00	9 060,00
28121	Terrains nus	17 592,00	1 743,00	1 743,00
281311	Batiments d'exploitation	27 806,00	27 806,00	27 806,00
281351	Batiments d'exploitation	61 910,00	61 913,00	61 913,00
28151	Installations complexes spécialisées	10 637,00	10 637,00	10 637,00
281531	Reseaux d'adduction d'eau	745 781,00	745 781,00	745 781,00
28182	Materiel de transport	1 024,00	1 024,00	1 024,00
28188	Autres	198,00		
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D' EXPLOITATION		977 876,00	877 994,00	877 994,00
041	Opérations patrimoniales (8)			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		977 876,00	877 994,00	877 994,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		977 876,00	877 994,00	877 994,00

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	
----------------------------------	--

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	
--	--

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	877 994,00
---	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf. I - Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)	A1.1

A1.1- DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N - 1		Encours restant du au 01/01/N
				Intérêts (6615)	Remboursement du tirage	
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt		ETAT NEANT				
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (total)						

(1) Circulaire n° NOR/INT/B/89/00071/C du 22/2/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	
A1.2	

A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de la signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt.	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de rembt anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (total)														
...														
164 Emprunts auprès d'établissements de crédits (total)														
1641 Emprunts en euros (total)														
1643 Emprunts en devises (total)														
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)														
165 Dépôts et cautionnements reçus (total)														
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (total)														
1671 Avances consolidées du Trésor (total)														
1672 Emprunts sur comptes spéciaux Trésor (total)														
1675 Dettes pour M.E.T.P. et PPP (total)														
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)														
1678 Autres emprunts et dettes (total)														
168 Emprunts et dettes assimilés (total)														
1681 Autres emprunts (total)														
1682 Bons à moyen terme négociables (total)														
1687 Autres dettes (total)														
TOTAL GENERAL														

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la dernière mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Taux initial du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1. (Cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (suite)	A1.2

A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature <small>(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)</small>	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (total)												
...												
164 Emprunts auprès d'établissements de crédits (total)												
1641 Emprunts en euros (total)												
1643 Emprunts en devises (total)												
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)												
165 Dépôts et cautionnements reçus (total)												
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (total)												
1671 Avances consolidées du Trésor (total)												
1672 Emprunts sur comptes spéciaux Trésor (total)												
1675 Dettes pour M.E.T.P. et PPP (total)												
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)												
1678 Autres emprunts et dettes (total)												
168 Emprunts et dettes assimilés (total)												
1681 Autres emprunts (total)												
1682 Bons à moyen terme négociables (total)												
1687 Autres dettes (total)												
TOTAL GENERAL												

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « Détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1. (Cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales). En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple A-1 ; C-3)

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

(14) Taux après opérations de couvertures éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "Intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 768.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Emprunts à taux fixe ou taux variable sur la durée du contrat A														
TOTAL A														
Barrière simple B														
TOTAL B														
ETAT NEANT														
Option d'échange C														
TOTAL C														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé D														
TOTAL D														
Multiplicateur jusqu'à 5 E														
TOTAL E														
Autres types de structures F														
TOTAL F														
TOTAL GENERAL														

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1: Indice zone euro / 2: Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3: Ecart indice zone euro / 4: Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : Ecart d'indices hors zone euro / 6: Autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau du taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 778.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
TYPLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1. 4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits		ETAT NEANT				
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture								Primes éventuelles	
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
	Taux fixe (total)												
Taux variable simple(total)			ETAT NEANT										
Taux complexe (total) (2)													
Total													

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un SWAP, d'une option (CAP, FLOOR, TUNNEL, SWAPTION).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M: mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV - ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (suite)**

A1.5

A1.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture						Catégorie d'emprunt (8)	
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et Produits constatés depuis l'origine du contrat		Avant opération de couverture	Après opération de couverture
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/688	Produits c/768		
Taux fixe									
Taux variable simple		ETAT NEANT							
Taux complexe (total) (2)									
Total									

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt (Exemple A-1. Cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.6

A1.6 - AUTRES DETTES

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restant
Dettes pour subventions d'équipement à verser en annuités			
Dettes pour travaux devant être réglées en plusieurs exercices			
Dettes pour souscription au capital d'une SEM	ETAT NEANT		
Dettes pour location - ventes			
Dettes pour location - acquisitions			
Autres dettes à long ou moyen terme (sans réception de fonds)			

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2
ETAT DES PROVISIONS	A3.1
ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

A2 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

Procédure	CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Durée	Délibération du
	Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R 2321-1 du CGCT) :	500 €	26 novembre 2015
	Biens ou catégories de biens amortis :		
	Frais d'études	5 ans	26 novembre 2015
	Frais de recherche et de développement	5 ans	"
	Frais d'insertion	5 ans	"
	<u>Concessions et droits similaires :</u>		
	Logiciels de bureautique	5 ans	"
	Logiciels spécifiques, applications informatiques, licences	8 ans	"
	Matériel industriel	10 ans	"
	Outilage industriel	10 ans	"
	<u>Matériel de transport (immatriculé) :</u>		
	Véhicules légers : berlines, fourgonnettes, 4x4, fourgons, mini BOM, châssis bennes, nacelles sur châssis VL	8 ans	"
	Poids-lourds : mini bus, fourgon tôle, balayeuses sur châssis	8 ans	"
	Poids-lourds : arroseuses sur châssis, nacelles sur châssis PL, bus	10 ans	"
	Poids-lourds : bennes entreprise /grue, bennes entreprise, fourrière sur châssis, bennes ampiroll	12 ans	"
	Deux-roues	6 ans	"
	<u>Matériel de bureau et matériel informatique :</u>		
	Tablettes et autres outils numériques	3 ans	"
	Ordinateurs et périphériques	5 ans	"
	Matériel de bureau	3 ans	"
	Autres	2 ans	"
	<u>Mobilier :</u>		
	Mobilier de bureau classique	12 ans	"
	Mobilier spécifique	15 ans	"
	Autres	10 ans	"
	<u>Autres immobilisations corporelles :</u>		
	Petit électroménager	2 ans	"
	Gros électroménager	5 ans	"
	Electroménagers de restauration	8 ans	"
	Matériel photo, audiovisuel	5 ans	"
	Matériel sanitaire, électrique, de chauffage	8 ans	"
	Matériel spécifique de bureau (luminaires, tableaux, porte-manteaux, rideaux, tapis...)	5 ans	"
	Matériel spécifique	8 ans	"
	Coffres forts	20 ans	"
	Autres	8 ans	"

A3.1 - ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des provisions et dépréciations constituées au 1/1/N	Montant total des provisions et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires						
Amortissements dérogatoires						
Provision spéciale de réévaluation						
Autres provisions réglementées						
Provisions pour risques et charges (2)						
Provisions pour litiges						
Provisions pour pertes de change						
Autres provisions pour risques						
.....						
Dépréciations (2)						
- des immobilisations						
- des stocks de matières premières et de produits et des en-cours de production						
TOTAL BUDGETAIRES						
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)						
Provisions pour litiges						
Provisions pour pertes de change						
Autres provisions pour risques						
.....						
Dépréciation (2)						
- des stocks d'autres approvisionnements et de marchandises						
- des comptes de tiers						
- des comptes financiers						
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES						
TOTAL GENERAL						

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision ou d'une dépréciation déjà constituée.
(2) Indiquer l'objet de la provision ou de la dépréciation.

A3.2 - ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

Nature	Objet	Montant total à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 1/1/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV - ANNEXES	IV
SECTION D'INVESTISSEMENT EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A4.1

A4.1 - DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2) I
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A+B		42 844,00	42 844,00
16	Emprunts et dettes assimilées (A)		
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres(B)		42 844,00	42 844,00
10	Reversement de dotations et fonds divers		
139	<i>Subvention d'investissement transférée au compte de résultat</i>	42 844,00	42 844,00
139111	Agence de l'eau	20 334,00	20 334,00
13913	Departements	5 058,00	5 058,00
13914	Communes	1 412,00	1 412,00
13918	Subv.investissement - autres	16 040,00	16 040,00
020	Dépenses imprévues		

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	42 844,00			42 844,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

IV - ANNEXES	IV
SECTION D'INVESTISSEMENT	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A4.2

A4.2 - RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)	III
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a+b		877 994,00	877 994,00	
Ressources propres externes de l'année (a)				
10	Dotations, fonds divers et réserves			
138	Autres subv. d'invest. non transférables			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		877 994,00	877 994,00	
15	Provisions pour risques et charges			
169	Primes de remboursement des obligations			
26	Participations et créances rattachées à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissement des immobilisations	862 238,00	862 238,00	
2801	Frais d'établissement	4 274,00	4 274,00	
28031	Frais d'études	9 060,00	9 060,00	
28121	Terrains nus	1 743,00	1 743,00	
281311	Batiments d'exploitation	27 806,00	27 806,00	
281351	Batiments d'exploitation	61 913,00	61 913,00	
28151	Installations complexes spécialisées	10 637,00	10 637,00	
281531	Reseaux d'adduction d'eau	745 781,00	745 781,00	
28182	Materiel de transport	1 024,00	1 024,00	
28188	Autres			
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations			
39	Provisions pour dépréciation des stocks et encours			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
49	Provisions pour dépréciation des comptes de tiers			
59	Provisions pour dépréciation des comptes financiers			
024	Produits des cessions d'immobilisations			
021	Virement de la section de fonctionnement (d)	15 756,00	15 756,00	

	Opérations de l'exercice	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL
	III				IV
Total ressources propres disponibles	877 994,00				877 994,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 42 844,00
Ressources propres disponibles	IV 877 994,00
Solde	V=IV-II (6) +835 150,00

- (1) Les comptes 15, 189, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(4) Inscire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - Vue d'ensemble.
(6) Ces créances et charges peuvent être financées par emprunt.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION	
ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)							
Directeur général des services							
Directeur général adjoint des services							
Directeur général des services techniques							
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53							
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)							
FILIERE TECHNIQUE (c)							
FILIERE SOCIALE (d)					ETAT NEANT		
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)							
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)							
FILIERE SPORTIVE (g)							
FILIERE CULTURELLE (h)							
FILIERE ANIMATION (i)							
FILIERE POLICE(j)							
EMPLOIS NON CITES (k)							
TOTAL GENERAL (a+b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)							

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT. Un agent à temps partiel à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT.

Un agent à temps partiel à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, "emplois spécifiques" régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc...

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION	
ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)						
Agents occupant un emploi non permanent (7)			ETAT NEANT			
TOTAL GENERAL						

(1) CATEGORIES : A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif (dont emplois de l'article 47 de la loi du 26 Janvier 1984)

TECH : Technique
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain)
 S : Social
 MS : Médico-social
 MT : Médico-technique
 SP : Sportif
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation
 PM : police
 OTR : Missions non rattachables à une filière

(3) REMUNERATION :

Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 Janvier 1984 modifiée).

3-a : article 3,1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité
 3-b : article 3,1ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité
 3-1 : article 3, 1er alinéa : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité ...)
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1 : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2 : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3 : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4 : emplois à temps non complet communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque le quotient de temps est inférieure à 50%.
 3-3-5 : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposé à un agent contractuel.
 38 : article 38 : travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels.
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupe d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un accord à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A/Autres" et feront l'objet d'une précision (ex : contrats aidés).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi N° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi N° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

**C1.3 - ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT
DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)**

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
Ingénieur	A	3	130 080,00
Rédacteur	B	0	0,00
Adjoint administratif	C	0	0,00
TOTAL GENERAL		3	130 080,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

**BUDGET ANNEXE
DU CAMPING**

REPUBLIQUE FRANCAISE

Numéro SIRET : 215-704-636-00012	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT VILLE DE METZ
--	--

POSTE COMPTABLE DE : TRESORERIE DE METZ MUNICIPALE

SERVICE PUBLIC LOCAL BUDGET ANNEXE DU CAMPING
--

M4 (1)

BUDGET	Budget Primitif	(2)
---------------	------------------------	------------

BUDGET : (2) METZ Budget annexe du Camping

ANNEE **2016**

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M4, M41, M42, M43, M44 ou M49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

SOMMAIRE

pages			
	I Informations générales Modalités de vote du budget		
	II Présentation générale du budget A1 - Vue d'ensemble - Sections A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres B1 - Balance générale du budget - Dépenses B2 - Balance générale du budget - Recettes		
	III Vote du budget A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses B2 - Section d'investissement - Détail des recettes B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles		
	IV - Annexes	Jointes	Sans objet
	A - Eléments du bilan		
	A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	x	
	A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	x	
	A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	x	
	A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	x	
	A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	x	
	A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	x	
	A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	x	
	A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	x	
	A3.2 - Etalement des provisions	x	
	A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	x	
	A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	x	
	A5.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement (1)		x
	A5.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif (1)		x
	A6 - Etat des charges transférées		x
	A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers		x
	B - Engagements hors bilan		
	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie		x
	B1.2 Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt		x
	B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget		x
	B1.4 - Etat des contrats crédit-bail		x
	B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé		x
	B1.6 - Etat des autres engagements donnés		x
	B1.7 - Etat des engagements reçus		x
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		x
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		x
	C - Autres éléments d'informations		
	C1.1 - Etat du personnel	x	
	C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	x	
	C2 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier (2)		x
	C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)		x
	D Arrêté et signatures		
	D - Arrêté et signatures		x

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L2224-6 du CGCT.

Ils n'existent qu'en M49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section d'exploitation (1),
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement (1).
- ~~avec ou sans les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III B 3 (2).~~

~~La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :~~

~~II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement".~~

III - Les provisions sont : (3)

- ~~_____ semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section~~
- ~~_____ d'investissement)~~
- budgétaires (délibération n° 1 du 30/03/2006).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport au budget - primitif ~~ou cumulé~~ - de l'exercice précédent (4).
Si le présent budget est un budget supplémentaire, reporter le budget primitif et le cumul des décisions budgétaires du budget en cours.

V - Le présent budget a été voté (5) :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1;
- ~~avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1;~~
- ~~avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.~~

(1) A compléter par "du chapitre" ou "de l'article".

(2) Indiquer "avec" ou "sans" les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)
- budgétaires (délibération n°du).

(4) Indiquer "primitif de l'exercice précédent" ou "cumulé de l'exercice précédent".

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	324 850,00	324 850,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)		
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		324 850,00	324 850,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris les comptes 1064 et 1068)	46 101,00	46 101,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)		
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		46 101,00	46 101,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	370 951,00	370 951,00
----------------------------	------------	------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap	Libellé	BP précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + voté)
011	Charges à caractère général	51 060,00		51 820,00	51 820,00	51 820,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	116 867,00		214 294,00	214 294,00	214 294,00
014	Atténuations de produits					
65	Autres charges de gestion courante	12 635,00		12 635,00	12 635,00	12 635,00
Total des dépenses des services		180 562,00		278 749,00	278 749,00	278 749,00
66	Charges financières	760,00				
67	Charges exceptionnelles					
68	Dotations aux provisions (4)					
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (5)					
022	Dépenses imprévues					
Total des dépenses réelles d'exploitation		181 322,00		278 749,00	278 749,00	278 749,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	69 812,00		10 979,00	10 979,00	10 979,00
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (6)	40 716,00		35 122,00	35 122,00	35 122,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (6)					
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		110 528,00		46 101,00	46 101,00	46 101,00
TOTAL		291 850,00		324 850,00	324 850,00	324 850,00

+	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	
=	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	
		324 850,00

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap	Libellé	BP précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL IV=I+II+III
013	Atténuations de charges					
70	Ventes de produits fabriqués, prestations...					
73	Produits issus de la fiscalité (7)					
74	Subventions d'exploitation					
75	Autres produits de gestion courante	291 850,00		324 850,00	324 850,00	324 850,00
Total des recettes de gestion courante		291 850,00		324 850,00	324 850,00	324 850,00
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels					
78	Reprises sur provisions et dépréciations(4)					
Total des recettes réelles d'exploitation		291 850,00		324 850,00	324 850,00	324 850,00
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (6)					
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (6)					
Total des recettes d'ordre d'exploitation						
TOTAL		291 850,00		324 850,00	324 850,00	324 850,00

+	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	
=	TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	
		324 850,00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	46 101,00
---	------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) cf IB - Modalités de vote.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations de comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(6) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	BP précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + voté)
20	Immobilisations incorporelles			15 000,00	15 000,00	15 000,00
21	Immobilisations corporelles	110 528,00		22 201,00	22 201,00	22 201,00
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours			9 000,00	9 000,00	9 000,00
	Total des opérations d'équipement					
	Total des dépenses d'équipement	110 528,00		46 101,00	46 101,00	46 101,00
10	Dotations, fonds divers et réserves					
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées					
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie) (5)					
26	Particip., créances rattachées à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
020	Dépenses imprévues					
	Total des dépenses financières					
45X-1	Total des opé. Pour compte de tiers (6)					
	Total des dépenses réelles d'investissement	110 528,00		46 101,00	46 101,00	46 101,00
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (4)					
041	Opérations patrimoniales (4)					
	Total des dépenses d'ordre d'investissement					
	TOTAL	110 528,00		46 101,00	46 101,00	46 101,00

+	
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	
=	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEEES	46 101,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	BP précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL IV=I+II+III
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées					
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					
	Total des opérations d'équipement					
	Total des recettes d'équipement					
10	Dot., fonds divers et réserves					
106	Réserves (7)					
165	Dépôts et cautionnements reçus					
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)(5)					
26	Particip., créances rattachées à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
	Total des recettes financières					
45X-2	Total des opé. pour le compte de tiers (6)					
	Total des recettes réelles d'investissement					
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	69 812,00		10 979,00	10 979,00	10 979,00
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (4)	40 716,00		35 122,00	35 122,00	35 122,00
041	Opérations patrimoniales (4)					
	Total des recettes d'ordre d'investissement	110 528,00		46 101,00	46 101,00	46 101,00
	TOTAL	110 528,00		46 101,00	46 101,00	46 101,00

+	
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	
=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEEES	46 101,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	46 101,00
---	------------------

(1) cf IB - Modalités de vote.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations de comptes financiers.

(5) A servir uniquement, en dépenses, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	51 820,00		51 820,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	214 294,00		214 294,00
014	Atténuations de produits			
60	<i>Achats et variations de stocks (3)</i>			
65	Autres charges de gestion courante	12 635,00		12 635,00
66	Charges financières			
67	Charges exceptionnelles			
68	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux prov.		35 122,00	35 122,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)			
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>			
022	Dépenses imprévues			
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		10 979,00	10 979,00
	Dépenses d'exploitation - Total	278 749,00	46 101,00	324 850,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	324 850,00
---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement			
14	<i>Provisions réglementées et amortissements dérogatoires</i>			
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>			
16	Remboursement d'emprunt (sauf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation (BA, Régie)			
	Total des opérations d'équipement			
20	Immobilisations incorporelles (6)	15 000,00		15 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	22 101,00		22 101,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)			
23	Immobilisations en cours (6)	9 000,00		9 000,00
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations (reprises)</i>			
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>			
39	<i>Dépréciation des stocks et en-cours</i>			
45X-1	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
3...	Stocks			
020	Dépenses imprévues			
	Dépenses d'investissement - Total	46 101,00		46 101,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	
--	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	46 101,00
---	------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres "opérations d'équipement"

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges			
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>			
70	Ventes de produits fabriqués, prestations ...			
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>			
72	<i>Production immobilisée</i>			
73	Produits issus de la fiscalité (6)			
74	Subventions d'exploitation			
75	Autres produits de gestion courante	324 850,00		324 850,00
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels			
78	Reprises sur amortissements et provisions			
79	<i>Transferts de charges</i>			
Recettes d'exploitation - Total		324 850,00		324 850,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	324 850,00
---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)			
13	Subventions d'investissement			
14	<i>Provisions réglementées et amortissements dérogatoires</i>			
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation (BA, Régie)			
20	Immobilisations incorporelles			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations</i>		35 122,00	35 122,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations (4)</i>			
39	<i>Dépréciation des stocks et en-cours (4)</i>			
45X-2	Opérations pour compte de tiers (5)			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
3...	Stocks			
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>		10 979,00	10 979,00
Recettes d'investissement - Total			46 101,00	46 101,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	
--	--

+

AFFECTATION AU COMPTE 106	
----------------------------------	--

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	46 101,00
---	------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail annexe Iv-A7).

(6) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et en M44.

SECTION D'EXPLOITATION

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	BP précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	51 060,00	51 820,00	51 820,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	17 100,00	17 100,00	17 100,00
6063	Fournitures entretien et petit équipement	3 800,00	3 800,00	3 800,00
6064	Fournitures administratives	900,00	900,00	900,00
6135	Locations mobilières	2 185,00	2 185,00	2 185,00
61558	Entret. et répar. autres biens mobiliers	3 800,00	3 800,00	3 800,00
6156	Maintenance	5 225,00	5 225,00	5 225,00
617	Etudes et recherches	190,00	190,00	190,00
6238	Divers	760,00	760,00	760,00
627	Services bancaires et assimilés		760,00	760,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	17 100,00	17 100,00	17 100,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	116 867,00	214 294,00	214 294,00
6215	Personnel affecté par collect. rattaché	116 867,00	214 294,00	214 294,00
014 (7)	Atténuations de produits			
65	Autres charges de gestion courante	12 635,00	12 635,00	12 635,00
651	Redev. pour concessions brevets licences	285,00	285,00	285,00
658	Charges diverses de gestion courante	12 350,00	12 350,00	12 350,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		180 562,00	278 749,00	278 749,00
66	Charges financières (b)	760,00		
6688	Autres charges financières	760,00		
67	Charges exceptionnelles (c)			
68	Dotations aux provisions (d) (9)			
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)			
022	Dépenses imprévues (f)			
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		181 322,00	278 749,00	278 749,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune et l'établissement.

(2) cf. 1 - Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) 62 : sauf le compte 621 retracé au sein du chapitre 012.

(6) 634 : ce compte est uniquement ouvert en M41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M43 et en M44.

(8) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M49.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	BP précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
023	Virement à la section d'investissement	69 812,00	10 979,00	10 979,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (11) (12)	40 716,00	35 122,00	35 122,00
6811	Dotations aux amortis.s/immobilisations	40 716,00	35 122,00	35 122,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		110 528,00	46 101,00	46 101,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		110 528,00	46 101,00	46 101,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)		291 850,00	324 850,00	324 850,00

+	RESTES A REALISER N-1 (13)	
+	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	
=	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	324 850,00

Détail du calcul des ICNE au compte 6612 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune et l'établissement.

(2) cf. 1 - Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) 62 : sauf le compte 621 retracé au sein du chapitre 012.

(6) 634 : ce compte est uniquement ouvert en M41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M43 et en M44.

(8) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(11) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	BP précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)			
70	Ventes de produits fabriqués, prestations ...			
73	Produits issus de la fiscalité (6)			
74	Subventions d'exploitation			
75	Autres produits de gestion courante	291 850,00	324 850,00	324 850,00
752	Revenus imm.non affectes a activ.prof.	2 500,00	2 500,00	2 500,00
753	Reversement taxe de sejour	12 350,00	12 350,00	12 350,00
758	Produits divers de gestion courante	277 000,00	310 000,00	310 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES				
(a) = 013+70+73+74+75		291 850,00	324 850,00	324 850,00
76	Produits financiers (b)			
77	Produits exceptionnels (c)			
78	Reprises sur provisions et sur dépréciations (d) (7)			
TOTAL RECETTES REELLES = a+b+c+d		291 850,00	324 850,00	324 850,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf. 1 - Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	BP précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
042	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections (8) (9)</i>			
043	<i>Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. de fonct. (8)</i>			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE				

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et ordres)	291 850,00	324 850,00	324 850,00
--	------------	------------	------------

+	RESTES A REALISER N-1 (10)
---	-----------------------------------

+	R002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)
---	---

=	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	324 850,00
---	--	-------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf. 1 - Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

SECTION D'INVESTISSEMENT

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	BP précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)		15 000,00	15 000,00
2051	Concessions et droits similaires		15 000,00	15 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	110 528,00	22 101,00	22 101,00
2135	Installations gles, agencements, amenagts	110 528,00	3 101,00	3 101,00
2158	Autres install. materiel et out. techn.		15 000,00	15 000,00
2188	Autres		4 000,00	4 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)			
23	Immobilisations en cours (hors opération)		9 000,00	9 000,00
2313	Constructions		9 000,00	9 000,00
	Total des opérations (5)			
	Total des dépenses d'équipement	110 528,00	46 101,00	46 101,00

10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement			
16	Emprunts et dettes assimilées			
18	Compte de liaison : affectation (Ba, régie)			
26	Participations et créances rattachées à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
020	Dépenses imprévues			
	Total des dépenses financières			

45...1..	Opé. pour compte de tiers n°...(1 ligne par opé.) (6)			
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			

TOTAL DES DEPENSES REELLES	110 528,00	46 101,00	46 101,00
-----------------------------------	-------------------	------------------	------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf. I - Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	BP précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Voté (4)
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7) (8)			
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur</i>			
	Charges transférées			
041	Opérations patrimoniales (9)			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE				

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)	110 528,00	46 101,00	46 101,00
---	------------	-----------	-----------

	+
RESTES A REALISER N-1 (10)	
	+
D001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	46 101,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf. I - Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	BP précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote(4)
13	Subventions d'investissement			
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)			
20	Immobilisations incorporelles			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
Total des recettes d'équipement				

10	Dotations, fonds divers et réserves			
165	Dépôts et cautionnements reçus			
18	Compte de liaison : affectation(BA, régie)			
26	Participations et créances rattachées à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
Total des recettes financières				

45...2..	Opé. pour compte de tiers n°...(1 ligne par opé.) (5)			
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers				

TOTAL DES RECETTES REELLES				
-----------------------------------	--	--	--	--

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf. I - Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	BP précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>	69 812,00	10 979,00	10 979,00
040	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections (6) (7)</i>	40 716,00	35 122,00	35 122,00
28121	<i>Terrains nus</i>	5 429,00	4 317,00	4 317,00
28131	<i>Batiments</i>	16 541,00	16 541,00	16 541,00
28135	<i>Installations generales, agencements, am</i>	9 135,00	7 516,00	7 516,00
28153	<i>Installations a caractere specifique</i>	293,00	293,00	293,00
28184	<i>Mobilier</i>	89,00	89,00	89,00
28188	<i>Autres</i>	9 229,00	6 366,00	6 366,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		110 528,00	46 101,00	46 101,00
041	<i>Opérations patrimoniales (8)</i>			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		110 528,00	46 101,00	46 101,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		110 528,00	46 101,00	46 101,00

+	RESTES A REALISER N-1 (9)	
+	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	
=	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	46 101,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf. I - Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 =DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)	A1.1

A1.1- DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N - 1		Encours restant du au 01/01/N
				Intérêts (6615)	Remboursement du tirage	
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt		ETAT NEANT				
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (total)						

(1) Circulaire n° NOR/INT/B/89/00071/C du 22/2/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de la signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt.	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de rembt anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (total)														
...														
164 Emprunts auprès d'établissements de crédits (total)														
1641 Emprunts en euros (total)														
1643 Emprunts en devises (total)														
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)														
165 Dépôts et cautionnements reçus (total)														
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (total)														
1671 Avances consolidées du Trésor (total)														
1672 Emprunts sur comptes spéciaux Trésor (total)														
1675 Dettes pour M.E.T.P. et PPP (total)														
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)														
1678 Autres emprunts et dettes (total)														
168 Emprunts et dettes assimilés (total)														
1681 Autres emprunts (total)														
1682 Bons à moyen terme négociables (total)														
1687 Autres dettes (total)														
TOTAL GENERAL														

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la dernière mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Taux initial du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1. (Cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (suite)	A1.2

A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature <small>(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)</small>	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (total)												
...												
164 Emprunts auprès d'établissements de crédits (total)												
1641 Emprunts en euros (total)												
1643 Emprunts en devises (total)												
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)												
165 Dépôts et cautionnements reçus (total)					ETAT NEANT							
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (total)												
1671 Avances consolidées du Trésor (total)												
1672 Emprunts sur comptes spéciaux Trésor (total)												
1675 Dettes pour M.E.T.P. et PPP (total)												
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)												
1678 Autres emprunts et dettes (total)												
168 Emprunts et dettes assimilés (total)												
1681 Autres emprunts (total)												
1682 Bons à moyen terme négociables (total)												
1687 Autres dettes (total)												
TOTAL GENERAL												

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « Détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1. (Cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales). En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple A-1 ; C-3)

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

(14) Taux après opérations de couvertures éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "Intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 768.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Emprunts à taux fixe ou taux variable sur la durée du contrat A														
TOTAL A														
Barrière simple B														
TOTAL B														
Option d'échange C														
TOTAL C														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé D														
TOTAL D														
Multiplicateur jusqu'à 5 E														
TOTAL E														
Autres types de structures F														
TOTAL F														
TOTAL GENERAL														

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1: Indice zone euro / 2: Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3: Ecart indice zone euro / 4: Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : Ecart d'indices hors zone euro / 6: Autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau du taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 778.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
TYPLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1. 4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits		ETAT NEANT				
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture <small>(pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)</small>	Emprunt couvert				Instrument de couverture								Primes éventuelles	
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co- contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option	
	Taux fixe (total)													
Taux variable simple(total)				ETAT NEANT										
Taux complexe (total) (2)														
Total														

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un SWAP, d'une option (CAP, FLOOR, TUNNEL, SWAPTION).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M: mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV - ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (suite)**

A1.5

A1.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et Produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/688	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe									
Taux variable simple		ETAT NEANT							
Taux complexe (total) (2)									
Total									

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt (Exemple A-1. Cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.6

A1.6 - AUTRES DETTES

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dette restatnte
Dettes pour subventions d'équipement à verser en annuités			
Dettes pour travaux devant être réglées en plusieurs exercices			
Dettes pour souscription au capital d'une SEM			
Dettes pour location - ventes			
Dettes pour location - acquisitions			
Autres dettes à long ou moyen terme (sans réception de fonds)			

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2
ETAT DES PROVISIONS	A3.1
ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

A2 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

Procédure	CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Durée	Délibération du
	Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R 2321-1 du CGCT) :	500 €	26 novembre 2015
	Biens ou catégories de biens amortis :		
	Frais d'études	5 ans	26 novembre 2015
	Frais de recherche et de développement	5 ans	"
	Frais d'insertion	5 ans	"
	<u>Concessions et droits similaires :</u>		
	Logiciels de bureautique	5 ans	"
	Logiciels spécifiques, applications informatiques, licences	8 ans	"
	Matériel industriel	10 ans	"
	Outilage industriel	10 ans	"
	<u>Matériel de transport (immatriculé) :</u>		
	Véhicules légers : berlines, fourgonnettes, 4x4, fourgons, mini BOM, châssis bennes, nacelles sur châssis VL	8 ans	"
	Poids-lourds : mini bus, fourgon tôle, balayeuses sur châssis	8 ans	"
	Poids-lourds : arroseuses sur châssis, nacelles sur châssis PL, bus	10 ans	"
	Poids-lourds : bennes entreprise /grue, bennes entreprise, fourrière sur châssis, bennes ampiroll	12 ans	"
	Deux-roues	6 ans	"
	<u>Matériel de bureau et matériel informatique :</u>		
	Tablettes et autres outils numériques	3 ans	"
	Ordinateurs et périphériques	5 ans	"
	Matériel de bureau	3 ans	"
	Autres	2 ans	"
	<u>Mobilier :</u>		
	Mobilier de bureau classique	12 ans	"
	Mobilier spécifique	15 ans	"
	Autres	10 ans	"
	<u>Autres immobilisations corporelles :</u>		
	Petit électroménager	2 ans	"
	Gros électroménager	5 ans	"
	Electroménagers de restauration	8 ans	"
	Matériel photo, audiovisuel	5 ans	"
	Matériel sanitaire, électrique, de chauffage	8 ans	"
	Matériel spécifique de bureau (luminaires, tableaux, porte-manteaux, rideaux, tapis...)	5 ans	"
	Matériel spécifique	8 ans	"
	Coffres forts	20 ans	"
	Autres	8 ans	"

A3.1 - ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des provisions et dépréciations constituées au 1/1/N	Montant total des provisions et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires						
Amortissements dérogatoires						
Provision spéciale de réévaluation						
Autres provisions réglementées						
Provisions pour risques et charges (2)						
Provisions pour litiges						
Provisions pour pertes de change						
Autres provisions pour risques						
.....						
Dépréciations (2)						
- des immobilisations						
- des stocks de matières premières et de produits et des en-cours de production						
TOTAL BUDGETAIRES						
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)						
Provisions pour litiges						
Provisions pour pertes de change						
Autres provisions pour risques						
.....						
Dépréciation (2)						
- des stocks d'autres approvisionnements et de marchandises						
- des comptes de tiers						
- des comptes financiers						
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES						
TOTAL GENERAL						

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision ou d'une dépréciation déjà constituée.
(2) Indiquer l'objet de la provision ou de la dépréciation.

A3.2 - ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

Nature	Objet	Montant total à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 1/1/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV - ANNEXES	IV
SECTION D'INVESTISSEMENT EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A4.1

A4.1 - DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2) I
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A+B			
16	Emprunts et dettes assimilées (A)		
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres(B)			
10	Reversement de dotations et fonds divers		
139	<i>Subvention d'investissement transférée au compte de résultat</i>		
020	Dépenses imprévues		

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres				

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

IV - ANNEXES	IV
SECTION D'INVESTISSEMENT	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A4.2

A4.2 - RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)	III
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a+b		46 101,00	46 101,00	
Ressources propres externes de l'année (a)				
10	Dotations, fonds divers et réserves			
138	Autres subv. d'invest. non transférables			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		46 101,00	46 101,00	
15	Provisions pour risques et charges			
169	Primes de remboursement des obligations			
26	Participations et créances rattachées à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissement des immobilisations	35 122,00	35 122,00	
28121	Terrains nus	4 317,00	4 317,00	
28131	Batiments	16 541,00	16 541,00	
28135	Installations générales, agencements, am	7 516,00	7 516,00	
28153	Installations à caractère spécifique	293,00	293,00	
28184	Mobilier	89,00	89,00	
28188	Autres	6 366,00	6 366,00	
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations			
39	Provisions pour dépréciation des stocks et encours			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
49	Provisions pour dépréciation des comptes de tiers			
59	Provisions pour dépréciation des comptes financiers			
024	Produits des cessions d'immobilisations			
021	Virement de la section de fonctionnement (d)	10 979,00	10 979,00	

	Opérations de l'exercice	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL
	III				IV
Total ressources propres disponibles	46 101,00				46 101,00

Montant		
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	
Ressources propres disponibles	IV	46 101,00
Solde	V=IV-II (6)	+46 101,00

(1) Les comptes 15, 189, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrivez uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - Vue d'ensemble.

(6) Ces créances et charges peuvent être financées par emprunt.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION	
ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)							
Directeur général des services							
Directeur général adjoint des services							
Directeur général des services techniques							
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53							
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)							
FILIERE TECHNIQUE (c)							
FILIERE SOCIALE (d)							
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)					ETAT NEANT		
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)							
FILIERE SPORTIVE (g)							
FILIERE CULTURELLE (h)							
FILIERE ANIMATION (i)							
FILIERE POLICE(j)							
EMPLOIS NON CITES (k)							
TOTAL GENERAL (a+b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)							

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT. Un agent à temps partiel à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT.

Un agent à temps partiel à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, "emplois spécifiques" régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc...

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION	
ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)						
Agents occupant un emploi non permanent (7)			ETAT NEANT			
TOTAL GENERAL						

(1) CATEGORIES : A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif (dont emplois de l'article 47 de la loi du 26 Janvier 1984)

TECH : Technique
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain)
 S : Social
 MS : Médico-social
 MT : Médico-technique
 SP : Sportif
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation
 PM : police
 OTR : Missions non rattachables à une filière

(3) REMUNERATION :

Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 Janvier 1984 modifiée).

3-a : article 3,1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité
 3-b : article 3,1ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité
 3-1 : article 3, 1er alinéa : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité ...)
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1 : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2 : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3 : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4 : emplois à temps non complet communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque le quotient de temps est inférieure à 50%.
 3-3-5 : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposé à un agent contractuel.
 38 : article 38 : travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels.
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupe d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un accord à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A/Autres" et feront l'objet d'une précision (ex : contrats aidés).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi N° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi N° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

**C1.3 - ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT
DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)**

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
Responsable	C	1	35 940,00
Veilleurs de nuit	C	2	26 842,00
Entretien	C	3	59 086,00
Caissiers	C	6	71 218,00
Placiers	C	9	21 208,00
TOTAL GENERAL		21	214 294,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

**BUDGET ANNEXE
DES ZONES**

REPUBLIQUE FRANCAISE

(1) VILLE DE METZ BUDGET ANNEXE DES ZONES	(2)
--	------------

Numéro SIRET : 215 704 636 00012

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE METZ MUNICIPALE

M14

Budget Primitif	(2)
voté par nature	

BUDGET (3) METZ Budget annexe des Zones

ANNEE 2016

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte etc ...).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

SOMMAIRE

pages		Jointes	Sans objet
	I Informations générales (6)		
	A - Informations statistiques, fiscales et financières		
	B - Modalités de vote du budget		
	II Présentation générale du budget		
	A1 - Vue d'ensemble - Sections		
	A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres		
	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres		
	B1 - Balance générale du budget - Dépenses		
	B2 - Balance générale du budget - Recettes		
	III Vote du budget		
	A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses		
	A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes		
	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses		
	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes		
	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles		
	IV - Annexes (7)		
	A - Eléments du bilan		
	A1 - Présentation croisée par fonction (1)	x	
	A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	x	
	A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	x	
	A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	x	
	A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	x	
	A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	x	
	A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	x	
	A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	x	
	A3 - Méthode utilisée pour les amortissements		x
	A4 - Etat des provisions		x
	A5 - Etalement des provisions		x
	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	x	
	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	x	
	A7.1.1 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonct. (2)		x
	A7.1.2 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Invest. (2)		x
	A7.2.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Fonc. (3)		x
	A7.2.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Invest. (3)		x
	A8 - Etat des charges transférées		x
	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers		x
	B - Engagements hors bilan		
	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)		x
	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt		x
	B1.3 - Etat des contrats crédit-bail		x
	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		x
	B1.5 - Etat des autres engagements donnés		x
	B1.6 - Etat des engagements reçus		x
	B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)		x
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		x
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		x
	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		x
	C - Autres éléments d'informations		
	C1 - Etat du personnel		x
	C2 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier (4)		x
	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhèrent la commune ou l'établissement		x
	C3.2 - Liste des établissements publics créés		x
	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		x
	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		x
	D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêté et signatures		
	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes		x
	D2 - Arrêté et signatures		x

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3500 habitants et plus (art. L2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3500 habitants et plus (art. R5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexes

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 CGCT) et leurs établissements publics.

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L.2311-7 du CGCT.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature:
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement (1),
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement (1).
- ~~avec les opérations de l'état III B 3 ;~~
~~avec (sans) vote formel sur chacun des chapitres (2);~~

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

~~II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération".~~

- III - Les provisions sont : (4)
- ~~semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)~~
 - budgétaires (délibération n° 1 du 30/03/2006).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport au budget - primitif ~~ou cumulé~~ - de l'exercice précédent (5).

~~Si le présent budget est un budget supplémentaire, reporter le budget primitif et le cumul des décisions budgétaires du budget en cours.~~

- V - Le présent budget a été voté (6) :
- sans reprise des résultats de l'exercice N-1;
 - ~~avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1;~~
 - ~~avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.~~

(1) A compléter par "du chapitre" ou "de l'article".

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Indiquer "avec" ou "sans" vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).
- budgétaires (délibération n°du).

(5) Indiquer "primitif de l'exercice précédent" ou "cumulé de l'exercice précédent".

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	1 036 766,00	1 036 766,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)		
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		1 036 766,00	1 036 766,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068) (1)	207 000,00	207 000,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)		
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		207 000,00	207 000,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	1 243 766,00	1 243 766,00
----------------------------	--------------	--------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap	Libellé	BP précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + Voté)
011	Charges à caractère général	1 347 000,00		732 916,00	732 916,00	732 916,00
012	Charges de personnel et frais assimilés					
014	Atténuations de produits					
65	Autres charges de gestion courante					
656	Frais de fonct. Des groupes d'élus					
Total des dépenses de gestion courante		1 347 000,00		732 916,00	732 916,00	732 916,00
66	Charges financières			96 850,00	96 850,00	96 850,00
67	Charges exceptionnelles					
68	Dotations provisions semi-budgétaires(4)					
022	Dépenses imprévues					
Total des dépenses réelles de fonctionnement		1 347 000,00		829 766,00	829 766,00	829 766,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	33 000,00		207 000,00	207 000,00	207 000,00
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (5)					
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct.(5)					
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		33 000,00		207 000,00	207 000,00	207 000,00
TOTAL		1 380 000,00		1 036 766,00	1 036 766,00	1 036 766,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	=
---	---

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 036 766,00
--	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap	Libellé	BP précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + Voté)
70	Produits des services, du domaine et ventes	775 000,00		88 200,00	88 200,00	88 200,00
73	Impôts et taxes					
74	Dotations et participations					
75	Autres produits de gestion courante	605 000,00		948 566,00	948 566,00	948 566,00
013	Atténuations de charges					
Total des recettes de gestion courante		1 380 000,00		1 036 766,00	1 036 766,00	1 036 766,00
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels					
78	Reprises provisions semi-budgétaires(4)					
Total des recettes réelles de fonctionnement		1 380 000,00		1 036 766,00	1 036 766,00	1 036 766,00
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (5)					
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (5)					
Total des recettes d'ordre de fonctionnement						
TOTAL		1 380 000,00		1 036 766,00	1 036 766,00	1 036 766,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	=
---	---

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 036 766,00
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	207 000,00
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) cf IB - Modalités de vote.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	BP précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + Voté)
010	Stocks (5)					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)					
204	Subventions d'équipement versées	1 280 000,00				
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation (6)					
23	Immobilisations en cours					
	Total des opérations d'équipement					
	Total des dépenses d'équipement	1 280 000,00				
10	Dotations, fonds divers et réserves					
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées			207 000,00	207 000,00	207 000,00
18	Compte de liaison : affectation ... (7)					
26	Particip., créances rattachées à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
020	Dépenses imprévues					
	Total des dépenses financières			207 000,00	207 000,00	207 000,00
45X-1	Total des opé. Pour compte de tiers (8)					
	Total des dépenses réelles d'investissement	1 280 000,00		207 000,00	207 000,00	207 000,00
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (4)					
041	Opérations patrimoniales (4)					
	Total des dépenses d'ordre d'investissement					
	TOTAL	1 280 000,00		207 000,00	207 000,00	207 000,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	+
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	207 000,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	BP précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + Voté)
010	Stocks (5)					
13	Subventions d'investissement (hors 138)					
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 247 000,00				
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation (6)					
23	Immobilisations en cours					
	Total des recettes d'équipement	1 247 000,00				
10	Dot., fonds divers et réserves (hors 1068)					
1068	Excédents de fonct. capitalisés (9)					
138	Autres sub. d' invest. non transf.					
165	Dépôts et cautionnements reçus					
18	Compte de liaison : affectation à ... (7)					
26	Particip., créances rattachées à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
024	Produits des cessions d'immobilisations					
	Total des recettes financières					
45X-2	Total des opé. pour le compte de tiers (8)					
	Total des recettes réelles d'investissement	1 247 000,00				
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	33 000,00		207 000,00	207 000,00	207 000,00
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (4)					
041	Opérations patrimoniales (4)					
	Total des recettes d'ordre d'investissement	33 000,00		207 000,00	207 000,00	207 000,00
	TOTAL	1 280 000,00		207 000,00	207 000,00	207 000,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	+
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	207 000,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.	AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	207 000,00
---	--	-------------------

- (1) cf IB - Modalités de vote.
 (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
 (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
 (4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.
 (5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagement (lotissement, ZAC ...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.
 (6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
 (7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
 (8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
 (9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
 (10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	732 916,00		732 916,00
012	Charges de personnel et frais assimilés			
014	Atténuations de produits			
60	Achats et variations de stocks (3)			
65	Autres charges de gestion courante			
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus (4)			
66	Charges financières	96 850,00		96 850,00
67	Charges exceptionnelles			
68	Dotations aux amortissements et provisions			
71	Production stockée (ou déstockage) (3)			
022	Dépenses imprévues			
023	Virement à la section d'investissement		207 000,00	207 000,00
Dépenses de fonctionnement - Total		829 766,00	207 000,00	1 036 766,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	=
---	---

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 036 766,00
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement			
15	Provisions pour risques et charges (5)			
16	Remboursement d'emprunt (sauf 1688 non budgétaire)	207 000,00		207 000,00
18	Compte de liaison : affectation (8)			
	Total des opérations d'équipement			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)			
204	Subventions d'équipements versées			
21	Immobilisations corporelles (6)			
22	Immobilisations reçues en affectation (6) (9)			
23	Immobilisations en cours (6)			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations (reprises)			
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations (5)			
39	Provisions pour dépréciation des stocks et en-cours (5)			
45X-1	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
49	Provisions pour dépréciation des comptes de tiers (5)			
59	Provisions pour dépréciation des comptes financiers (5)			
010	Stocks			
020	Dépenses imprévues			
Dépenses d'investissement - Total		207 000,00		207 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	=
--	---

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	207 000,00
---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres "opérations d'équipement"

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation.

En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges			
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>			
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	88 200,00		88 200,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>			
72	<i>Travaux en régie</i>			
73	Impôts et taxes			
74	Dotations et participations			
75	Autres produits de gestion courante	948 566,00		948 566,00
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels			
78	Reprises sur amortissements et provisions			
79	<i>Transferts de charges</i>			
Recettes de fonctionnement - Total		1 036 766,00		1 036 766,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 036 766,00
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)			
13	Subventions d'investissement			
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation (8)			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipements versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation (9)			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations</i>			
29	<i>Provisions pour dépréciation des immobilisations (5)</i>			
39	<i>Provisions pour dépréciation des stocks et en-cours (5)</i>			
45X-2	Opérations pour compte de tiers (7)			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
49	<i>Provisions pour dépréciation des comptes de tiers (5)</i>			
59	<i>Provisions pour dépréciation des comptes financiers (5)</i>			
010	Stocks			
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>		207 000,00	207 000,00
024	Produit des cessions d'immobilisations			
Recettes d'investissement - Total			207 000,00	207 000,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	
--	--

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	
-----------------------------------	--

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	207 000,00
---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres "opérations d'équipement"

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation.

En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/art (1)	Libellé (1)	BP précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	1 347 000,00	732 916,00	732 916,00
605	Achats de materiel, equipements et trav.	1 027 000,00	515 224,00	515 224,00
617	Etudes et recherches	320 000,00	184 600,00	184 600,00
6226	Honoraires		29 792,00	29 792,00
6231	Annonces et insertions		3 300,00	3 300,00
012	Charges de personnel et frais assimilés			
014	Atténuations de produits			
65	Autres charges de gestion courante			
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus			
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES				
(a) = (011+012+014+65+656)		1 347 000,00	732 916,00	732 916,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/art (1)	Libellé (1)	BP précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
66	Charges financières (b)		96 850,00	96 850,00
66111	Interets regles a l'echeance		97 500,00	97 500,00
66112	Interets - rattachement des ICNE		-650,00	-650,00
67	Charges exceptionnelles (c)			
68	Dotations aux provisions (d) (6)			
022	Dépenses imprévues (e)			
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		1 347 000,00	829 766,00	829 766,00

023	Virement à la section d'investissement	33 000,00	207 000,00	207 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7) (8) (9)			
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		33 000,00	207 000,00	207 000,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonct.(10)			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		33 000,00	207 000,00	207 000,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)		1 380 000,00	1 036 766,00	1 036 766,00

RESTES A REALISER N-1 (11)			+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)			+
			=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			1 036 766,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice=	14 450,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1=	15 100,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	-650,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) cf. 4 IB - Modalités de vote.
(3) Hors restes à réaliser
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de compte 66112 sera négatif.
(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.
(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf chapitre 024 "produit des cessions d'immobilisation").
(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/art (1)	Libellé (1)	BP précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations des charges			
70	Produits des services, du domaine et ventes ...	775 000,00	88 200,00	88 200,00
7015	Ventes de terrains aménagés	775 000,00	88 200,00	88 200,00
73	Impôts et taxes			
74	Dotations et participations			
75	Autres produits de gestion courante	605 000,00	948 566,00	948 566,00
758	Produits divers de gestion courante	605 000,00	948 566,00	948 566,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES				
(a) = 70+73+74+75+013		1 380 000,00	1 036 766,00	1 036 766,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/art (1)	Libellé (1)	BP précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Propositions nouvelles (3)
76	Produits financiers (b)			
77	Produits exceptionnels (c)			
78	Reprises sur provisions (d) (5)			
TOTAL RECETTES REELLES = a+b+c+d		1 380 000,00	1 036 766,00	1 036 766,00

042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6),(7),(8)			
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. de fonct. (9)			
60315	Variation des stocks des terrains à aménager			
7133	Variation des en-cours de production de biens			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE				

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et ordres)	1 380 000,00	1 036 766,00	1 036 766,00
---	---------------------	---------------------	---------------------

+	RESTES A REALISER N-1 (10)	
+	R002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	
=	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 036 766,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice=	
Montant des ICNE de l'exercice N-1=	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. 4 IB - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires;

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 "Produits des cessions d'immobilisations").

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/art (1)	Libellé (1)	BP précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks			
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)			
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	1 280 000,00		
204172	Batiments et installations	1 280 000,00		
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)			
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)			
23	Immobilisations en cours (hors opération)			
	Total des opérations (5)			
Total des dépenses d'équipement		1 280 000,00		

10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement			
16	Emprunts et dettes assimilées		207 000,00	207 000,00
1641	Emprunts en euros		207 000,00	207 000,00
18	Compte de liaison : affectation à			
26	Participations et créances rattachées à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
020	Dépenses imprévues			
Total des dépenses financières			207 000,00	207 000,00

45...1..	Opé. pour compte de tiers n°...(1 ligne par opé.) (6)			
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers				

TOTAL DES DEPENSES REELLES		1 280 000,00	207 000,00	207 000,00
-----------------------------------	--	---------------------	-------------------	-------------------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/art (1)	Libellé (1)	BP précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
040	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)</i>			
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur (8)</i>			
	<i>Charges transférées (9)</i>			
041	<i>Opérations patrimoniales (10)</i>			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE				

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)	1 280 000,00	207 000,00	207 000,00
---	--------------	------------	------------

RESTES A REALISER N-1 (11)	+
-----------------------------------	---

D001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	+
--	---

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	=	207 000,00
---	---	------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. 4 IB - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf chapitre 024 "Produits des cessions d'immobilisations").

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats);

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/art (1)	Libellé (1)	BP précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks			
13	Subventions d'investissement (hors 138)			
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 247 000,00		
1641	Emprunts en unites monetaires zone euro	1 247 000,00		
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
Total des recettes d'équipement		1 247 000,00		

10	Dotations, fonds divers et réserves			
138	Autres subventions d'investiss. non transférables			
165	Dépôts et cautionnements reçus			
18	Compte de liaison : affectation à (BA, régie)			
26	Participations et créances rattachées à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
024	Produits des cessions d'immobilisation			
Total des recettes financières				

45...2..	Opé. pour compte de tiers n°...(1 ligne par opé.) (5)			
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers				

TOTAL DES RECETTES REELLES		1 247 000,00		
-----------------------------------	--	---------------------	--	--

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/art (1)	Libellé (1)	BP précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	33 000,00	207 000,00	207 000,00
040	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections (5), (6), (7)</i>			
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		33 000,00	207 000,00	207 000,00
041	<i>Opérations patrimoniales (8)</i>			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		33 000,00	207 000,00	207 000,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		1 280 000,00	207 000,00	207 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	
----------------------------------	--

+

R001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	
---	--

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	207 000,00
---	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement

(2) cf. Modalités de vote, I-B

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf chapitre 024 "Produits des cessions d'immobilisations").

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats);

ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION													IV
													A1

A1 - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1)

(2)	Libellé	Non ventilables 01	0 Services généraux des administrations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
-----	---------	-----------------------	---	--------------------------------------	--------------------------------	--------------	------------------------	--------------------------------------	--------------	---------------	---	------------------------	-------

FONCTIONNEMENT

DEPENSES													
Total cumulé des dépenses de fonctionnement		303 850,00										732 916,00	1 036 766,00
Total dépenses de l'exercice		303 850,00										732 916,00	1 036 766,00
Restes à réaliser-reports													

RECETTES													
Total cumulé des recettes de fonctionnement												1 036 766,00	1 036 766,00
Total des recettes de l'exercice												1 036 766,00	1 036 766,00
Restes à réaliser-reports													

ELEMENTS DU BILAN	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1

A1 - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1)

(2)	Libellé	Non ventilables 01	0 Services généraux des administrations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
-----	---------	-----------------------	---	--------------------------------------	--------------------------------	--------------	------------------------	--------------------------------------	--------------	---------------	---	------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES													
Total cumulé des dépenses d'investissement	207 000,00												207 000,00
Opérations financières	207 000,00												207 000,00
Equipements municipaux (2)													
Equipements non municipaux (C/204) (3)													
Dépenses d'ordre													
Total des dépenses de l'exercice	207 000,00												207 000,00
Restes à réaliser-reports													

RECETTES													
Total cumulé des recettes d'investissement	207 000,00												207 000,00
Recettes de l'exercice	207 000,00												207 000,00
Restes à réaliser-reports													

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexes (L.2312-3, R.2311-1 et R.2311-10). Dans les communes de 3500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L.5211-36 a 1 et R.5211-14 + L.5711-1 et R.5711-2 du CGCT).

(2) ou biens de la structure intercommunale.

(3) ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

IV

A1

A1 - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

	Non ventilables 01	0 Services généraux des administrations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
--	-----------------------	---	--------------------------------------	--------------------------------	--------------	------------------------	--------------------------------------	--------------	---------------	---	------------------------	-------

FONCTIONNEMENT

DEPENSES												
Total des dépenses de fonctionnement	303 850,00										732 916,00	1 036 766,00
Dépenses réelles	96 850,00										732 916,00	829 766,00
011 Charges a caractere general											732 916,00	732 916,00
66 Charges financieres	96 850,00											96 850,00
Dépenses d'ordre	207 000,00											207 000,00
023 Virement a la section d'investissement	207 000,00											207 000,00

RECETTES												
Total des recettes de fonctionnement											1 036 766,00	1 036 766,00
Recettes réelles											1 036 766,00	1 036 766,00
70 Produits des services, domaine et ventes											88 200,00	88 200,00
75 Autres produits de gestion courante											948 566,00	948 566,00
Recettes d'ordre												

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

IV

A1

A1 - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

Libellé	Non ventilables 01	0 Services généraux des administrations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
---------	--------------------	---	-----------------------------------	-----------------------------	-----------	---------------------	-----------------------------------	-----------	------------	--	---------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES												
Total des dépenses d'investissement	207 000,00											207 000,00
Dépenses réelles	207 000,00											207 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées	207 000,00											207 000,00
204 Subventions d'équipement versées												
Dépenses d'ordre												

RECETTES

Total des recettes d'investissement	207 000,00											207 000,00
Recettes réelles												
16 Emprunts et dettes assimilées												
Recettes d'ordre	207 000,00											207 000,00
021 Virement de la section de fonctionnement	207 000,00											207 000,00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1 - 9

FONCTION 9 ACTION ECONOMIQUE

(2)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foires et marchés	92 Aides à l'agr. et aux ind. agro- alimentaires	93 Aides à l'énergie, aux ind.manuf. et au BTP	94 Aides au commerce et aux serv. marchands	95 Aides au tourismes	96 Aides aux serv. publics (santé, éducat., justice)	TOTAL
-----	---------	------------------------------------	----------------------------	--	--	---	-----------------------------	--	-------

FONCTIONNEMENT

DEPENSES (3)		732 916,00							732 916,00
Dépenses de l'exercice		732 916,00							732 916,00
011	Charges a caractere general	732 916,00							732 916,00
Restes à réaliser-reports									

RECETTES (3)		1 036 766,00							1 036 766,00
Recettes de l'exercice		1 036 766,00							1 036 766,00
70	Produits des services, domaine et ventes	88 200,00							88 200,00
75	Autres produits de gestion courante	948 566,00							948 566,00
Restes à réaliser-reports									
SOLDE		303 850,00							303 850,00

INVESTISSEMENT

DEPENSES (3)									
Dépenses de l'exercice									
204	Subventions d'equipement versees								
Restes à réaliser-reports									

RECETTES (3)									
Recettes de l'exercice									
Restes à réaliser-reports									
SOLDE									

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)	A2.1

A2.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N - 1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (6615)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie		ETAT NEANT				
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (total)						

(1) Circulaire n° NOR/INT/B/89/00071/C du 22/2/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (l'article L. 2122-22 du CGCT).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de la signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt.	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de rembt anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (total)														
...														
164 Emprunts auprès d'établissements de crédits (total)					5 000 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)														
20152 / 9595188	CAISSE D'EPARGNE L.C.A.	22/07/2015	05/11/2015	05/11/2015	5 000 000,00	F		2,00	2,00	euros	T	C		
1643 Emprunts en devises (total)														
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)														
165 Dépôts et cautionnements reçus (total)														
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (total)														
1671 Avances consolidées du Trésor (total)														
1672 Emprunts sur comptes spéciaux Trésor (total)														
1675 Dettes pour M.E.T.P. et PPP (total)														
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)														
1678 Autres emprunts et dettes (total)														
168 Emprunts et dettes assimilés (total)														
1681 Autres emprunts (total)														
1682 Bons à moyen terme négociables (total)														
1687 Autres dettes (total)														
TOTAL GENERAL					5 000 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la dernière mobilisation.
(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
(5) Taux initial du contrat.
(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.
(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.
(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1. (Cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (suite)	A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2016	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (total)												
...												
164 Emprunts auprès d'établissements de crédits (total)				4 949 014,82					97 437,95	206 502,77		14 433,73
1641 Emprunts en euros (total)												
20152 / 9595188	N			4 949 014,82	19,59	F		2,00	97 437,95	206 502,77		14 433,73
1643 Emprunts en devises (total)												
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)												
165 Dépôts et cautionnements reçus (total)												
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (total)												
1671 Avances consolidées du Trésor (total)												
1672 Emprunts sur comptes spéciaux Trésor (total)												
1675 Dettes pour M.E.T.P. et PPP (total)												
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)												
1678 Autres emprunts et dettes (total)												
168 Emprunts et dettes assimilés (total)												
1681 Autres emprunts (total)												
1682 Bons à moyen terme négociables (total)												
1687 Autres dettes (total)												
TOTAL GENERAL				4 949 014,82					97 437,95	206 502,77		14 433,73

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « Détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1. (Cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales). En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple A-1 ; C-3)

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

(14) Taux après opérations de couvertures éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "Intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 768.

IV - ANNEXES

IV

**ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX**

A2.3

A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du conrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Emprunts à taux fixe ou taux variable sur la durée du contrat A														
TOTAL A														
Barrière simple B														
TOTAL B														
Option d'échange C														
TOTAL C														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé D														
TOTAL D														
Multiplicateur jusqu'à 5 E														
TOTAL E														
Autres types de structures F														
TOTAL F														
TOTAL GENERAL														

ETAT NEANT

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1: Indice zone euro / 2: Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3: Ecart indice zone euro / 4: Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : Ecart d'indices hors zone euro / 6: Autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau du taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 778.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2. 4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure						
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	1				
	% de l'encours	100%				
	Montant en euros	4 949 014,82				
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en euros					
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en euros					
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en euros					
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en euros					
(F) Autres types de structures	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en euros					

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture								Primes éventuelles	
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
	Taux fixe (total)												
Taux variable simple(total)				ETAT NEANT									
Taux complexe (total) (2)													
Total													

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un SWAP, d'une option (CAP, FLOOR, TUNNEL, SWAPTION).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (suite)	A2.5

A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture <small>(pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)</small>	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et Produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/688	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe									
Taux variable simple		ETAT NEANT							
Taux complexe (total) (2)									
Total									

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt (Exemple A-1. Cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME AUTRES DETTES	A2.6

A2.6 - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRETEUR	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 01/01/2016	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (2)	Capital
TOTAL	5 000 000,00	4 949 014,82	303 940,72	97 437,95	206 502,77
CAISSE D'EPARGNE L.C.A.	5 000 000,00	4 949 014,82	303 940,72	97 437,95	206 502,77

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge un emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A2.7

A2.7 - AUTRES DETTES

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restant
Dettes pour subventions d'équipement à verser en annuités			
Dettes pour travaux devant être réglées en plusieurs exercices			
Dettes pour souscription au capital d'une SEM			
Dettes pour location - ventes	ETAT NEANT		
Dettes pour location - acquisitions			
Autres dettes à long ou moyen terme (sans réception de fonds)			

IV - ANNEXES	IV
SECTION D'INVESTISSEMENT EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

A6.1 - DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2) I
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A+B		207 000,00	207 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (A)	207 000,00	207 000,00
1641	Emprunts en euros	207 000,00	207 000,00
Autres dépenses à déduire des ressources propres(B)			
10	Reversement de dotations et fonds divers		
139	<i>Subvention d'investissement transférée au compte de résultat</i>		
020	Dépenses imprévues		

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	207 000,00			207 000,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

IV - ANNEXES	IV
SECTION D'INVESTISSEMENT	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

A6.2 - RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)	III
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a+b		207 000,00		207 000,00
Ressources propres externes de l'année (a)				
10	Dotations, fonds divers et réserves			
138	Autres subv. d'invest. non transférables			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		207 000,00		207 000,00
15	<i>Provisions pour risques et charges</i>			
169	Primes de remboursement des obligations			
26	<i>Participations et créances rattachées à des particip.</i>			
27	<i>Autres immobilisations financières</i>			
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>			
29	<i>Provisions pour dépréciation des immobilisations</i>			
39	<i>Provisions pour dépréciation des stocks et encours</i>			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
49	<i>Provisions pour dépréciation des comptes de tiers</i>			
59	<i>Provisions pour dépréciation des comptes financiers</i>			
024	Produits des cessions d'immobilisations			
021	Virement de la section de fonctionnement (d)	207 000,00		207 000,00

Opérations de l'exercice	III	Restes à transférer en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	CUMUL	IV
Total ressources propres disponibles	207 000,00				207 000,00	

Dépenses à couvrir par des ressources propres	207 000,00
Ressources propres disponibles	207 000,00
Solde	

- (1) Les comptes 15, 189, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - Vue d'ensemble.
(6) Ces créances et charges peuvent être financées par emprunt.



- FINANCES -

PROGRAMME D'INVESTISSEMENT

2016



SOMMAIRE

	<u>pages</u>
AC CABINET DU MAIRE	1
AC1 COMMUNICATION EXTERNE	
AC2 PROTOCOLE	
AE DIRECTION GENERALE : DEVELOPPEMENT, SERVICES URBAINS ET ENERGIE	2
AE2 MISSION DEVELOPPEMENT DURABLE ET SOLIDAIRE	
BA JURIDIQUE ET MOYENS GENERAUX	3
BA2 GESTION DOMANIALE ET ASSURANCES	
BD DIRECTION GENERALE : RESSOURCES	4
BD3 MISSION VILLE NUMERIQUE	
BG RELATIONS USAGERS, QUALITE ET CITOYENNETE	5
BG1 CITOYENNETE ET DEMOCRATIE PARTICIPATIVE	
BG2 RELATIONS USAGERS	
CA RESSOURCES FINANCIERES, CONTRÔLE DE GESTION ET COMMANDE PUBLIQUE	6
CA1 FINANCES	
CA2 COMMANDE PUBLIQUE	
CB RESSOURCES HUMAINES	7
CB3 RELATIONS SOCIALES	
CD EDUCATION	8
CD1 VIE DES ECOLES ET PATRIMOINE	
CD4 ACTION EDUCATIVE	
CE TRANSITION ENERGETIQUE ET PREVENTION DES RISQUES	9
CE1 PROTECTION CIVILE ET PREVENTION DES RISQUES	
CE2 HYGIENE ET RISQUES SANITAIRES	
CE3 ENERGIES ET FLUIDES	
CF TRANQUILLITE PUBLIQUE, PREVENTION ET REGLEMENTATION	10
CF1 REGLEMENTATION ET ACTIVITES COMMERCANTES	
CF2 POLICE MUNICIPALE ET PREVENTION	
CG POLITIQUE DE LA VILLE, COHESION TERRITORIALE ET INSERTION	11
CG3 POLITIQUE DE LA VILLE	
CH PETITE ENFANCE	12
CH1 EQUIPEMENTS PETITE ENFANCE	
DA ANIMATION, JEUNESSE, SPORTS ET VIE ASSOCIATIVE	13
DA1 EQUIPEMENTS SPORTIFS	
DA2 DEVELOPPEMENT DES PRATIQUES SPORTIVES	
DA3 JEUNESSE, EDUCATION POPULAIRE ET VIE ETUDIANTE	
DB CULTURE	14
DB1 ACTION CULTURELLE	
DB2 PATRIMOINE CULTUREL	
DB3 ARCHIVES	
DB4 BIBLIOTHEQUES - MEDIATHEQUES	
EA URBANISME, HABITAT ET PLANIFICATION URBAINE	15
EA1 AMENAGEMENT OPERATIONNEL	
EA5 CELLULE ACTION FONCIERE	
EA6 ETUDE ET PROGRAMMATION URBAINE	
FD PARCS, JARDINS ET ESPACES NATURELS	16
FD1 PARCS, JARDINS ET ESPACES NATURELS	
FE PROPRETE URBAINE	17
FE1 PROPRETE DOMAINE PUBLIC	
FE2 MOUVEMENT ET SENSIBILISATION	
FF MOBILITE ET ESPACES PUBLICS	18
FF1 CONCEPTION ESPACES PUBLICS	
FF2 ECLAIRAGE URBAIN	
FF3 AMENAGEMENT ESPACES PUBLICS	
FF4 ENTRETIEN ESPACES PUBLICS	
FF5 SIGNALISATION	
FF6 NOUVELLES MOBILITES	
FG PATRIMOINE BATI ET LOGISTIQUE TECHNIQUE	19
FG2 CONSTRUCTION BATIMENTS	
FG3 ENTRETIEN BATIMENTS	
FG4 MANIFESTATIONS ET FESTIVITES	
FG5 ATELIERS PARC AUTO	

PROGRAMME D'INVESTISSEMENT 2016

AC - CABINET DU MAIRE

OPERATIONS	EXERCICE 2016		
	DEPENSE	RECETTE	CHARGE NETTE
<u>AC1 - Communication externe</u>			
MATERIEL SPECIFIQUE WEB	2 500	0	2 500
LOGICIELS GRAPHIQUES ET INTERNET	2 500	0	2 500
<u>AC2 - Protocole</u>			
LOGICIEL GESTION DES INVITATIONS	4 000	0	4 000
ACHAT DE 2 REFRIGERATEURS	1 000	0	1 000
TOTAL	10 000	0	10 000

PROGRAMME D'INVESTISSEMENT 2016

AE - DIRECTION GENERALE : DEVELOPPEMENT, SERVICES URBAINS ET ENERGIE

OPERATIONS	EXERCICE 2016		
	DEPENSE	RECETTE	CHARGE NETTE
<u>AE2 - Mission Développement durable et solidaire</u>			
MISE AUX NORMES ISO 14001	25 000	0	25 000
ECO-RESPONSABILITE	20 000	0	20 000
SUBVENTIONS PARTICULIERS TRAVAUX EFFICACITE ENERGETIQUE	75 000	0	75 000
TOTAL	120 000	0	120 000

PROGRAMME D'INVESTISSEMENT 2016

BA - JURIDIQUE ET MOYENS GENERAUX

OPERATIONS	EXERCICE 2016		
	DEPENSE	RECETTE	CHARGE NETTE
<u>BA2 - Gestion domaniale et assurances</u>			
PETIT EQUIPEMENT	15 000	0	15 000
CONFORMITE BATIMENTS MUNICIPAUX	20 000	0	20 000
REHABILITATION BATIMENTS MUNICIPAUX	20 150	0	20 150
HOTEL DE VILLE - RIDEAUX GRAND SALON	40 000	0	40 000
REPLACEMENT MENUISERIES 12 RUE AUX OSSONS	62 000	0	62 000
REFECTION TOITURE BATIMENT EST 1 RUE DE TIVOLI	52 000	0	52 000
MISE EN ACCESSIBILITE PMR ET REAMENAGEMENT DE L'ACCUEIL 144 ROUTE DE THIONVILLE	150 000	0	150 000
REMISE EN ETAT 2 APPARTEMENTS 21 RUE DU LANGUEDOC	121 000	0	121 000
CLOS COUVERT 12 RUE AUX OSSONS	124 000	0	124 000
REMISE EN ETAT CAGES ESCALIERS 9/11 RUE CHRISTIAN PFISTER	40 000	0	40 000
PEINTURE CAGES ESCALIERS COMPLEXE DU SABLON RUE SAINT-BERNARD	42 850	0	42 850
RENOVATION D'APPARTEMENTS	100 000	0	100 000
CESSION DE PATRIMOINE	0	2 000 000	-2 000 000
TOTAL	787 000	2 000 000	-1 213 000

PROGRAMME D'INVESTISSEMENT 2016

BD - DIRECTION GENERALE : RESSOURCES

OPERATIONS	EXERCICE 2016		
	DEPENSE	RECETTE	CHARGE NETTE
<u>BD3 - Mission Ville numérique</u>			
AP12019 SUBVENTION D'EQUIPEMENT A METZ METROPOLE	1 100 000	0	1 100 000
PROJET FRENCH TECH - LORNTECH BLIDA	75 000	0	75 000
TOTAL	1 175 000	0	1 175 000

PROGRAMME D'INVESTISSEMENT 2016

BG - RELATIONS USAGERS, QUALITE ET CITOYENNETE

OPERATIONS	EXERCICE 2016		
	DEPENSE	RECETTE	CHARGE NETTE
<u>BG1 - Citoyenneté et démocratie participative</u>			
PETIT MATERIEL	1 000	0	1 000
AP15036 BUDGETS PARTICIPATIFS	900 000	0	900 000
<u>BG2 - Relations usagers</u>			
AP12018 REAMENAGEMENT PERISTYLE HOTEL DE VILLE	130 000	0	130 000
AP13027 REFECTION DES CIMETIERES ET EXTENSION DES COLUMBARIUMS	90 000	0	90 000
AMELIORATION ACCUEIL DES MAIRIES DE QUARTIER	40 000	0	40 000
TOTAL	1 161 000	0	1 161 000

PROGRAMME D'INVESTISSEMENT 2016

CA - RESSOURCES FINANCIERES, CONTRÔLE DE GESTION ET COMMANDE PUBLIQUE

OPERATIONS	EXERCICE 2016		
	DEPENSE	RECETTE	CHARGE NETTE
<u>CA1 - Finances</u>			
AP15040 CENTRE DES CONGRES	6 500 000	0	6 500 000
PARTICIPATION AGENCE FRANCE LOCALE	136 900	0	136 900
PARTICIPATION SEM METZ TECHNOPOLE	500 000	0	500 000
PARTICIPATION MIRABELLE TV	75 000	0	75 000
<u>CA2 - Commande publique</u>			
AMENAGEMENT NOUVEAU LOCAL COMMANDE PUBLIQUE	270 000	0	270 000
ACHAT MONOBROSSES, ASPIRATEURS ET MATERIEL D'ENTRETIEN	5 000	0	5 000
MOBILIER ADMINISTRATIF	55 000	0	55 000
PETIT MATERIEL DE BUREAU	5 000	0	5 000
TOTAL	7 546 900	0	7 546 900

PROGRAMME D'INVESTISSEMENT 2016

CB - RESSOURCES HUMAINES

OPERATIONS	EXERCICE 2016		
	DEPENSE	RECETTE	CHARGE NETTE
<u>CB3 - Relations sociales</u> AMELIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL	40 000	0	40 000
TOTAL	40 000	0	40 000

PROGRAMME D'INVESTISSEMENT 2016

CD - EDUCATION

OPERATIONS	EXERCICE 2016		
	DEPENSE	RECETTE	CHARGE NETTE
<u>CD1 - Vie des écoles et patrimoine</u>			
TRAVAUX DIVERS DANS LES ECOLES	90 000	0	90 000
REFECTION JEUX DE COURS	80 000	0	80 000
REFECTION COURS D'ECOLES	35 000	0	35 000
AUTRE MATERIEL, OUTILLAGE ET MOBILIER	80 000	0	80 000
MOBILIER	70 000	0	70 000
RIDEAUX	80 000	0	80 000
EQUIPEMENT ELECTROMENAGER	8 000	0	8 000
MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	7 000	0	7 000
AP11003 GROSSES RENOVATIONS ECOLES 1ER DEGRE ET ACCESSIBILITE PMR	950 000	0	950 000
AP11004 PROGRAMME D'EFFICACITE ENERGETIQUE ECOLES	650 000	0	650 000
AP15038 PROJET NUMERIQUE DANS LES ECOLES	250 000	0	250 000
<u>CD4 - Action éducative</u>			
AP12020 CREATION ET RENOVATION RESTAURANTS SCOLAIRES	665 000	40 000	625 000
CONFORMITE RESTAURANTS SCOLAIRES	40 000	0	40 000
ACHAT MATERIEL DE CUISINE	50 000	0	50 000
MOBILIER PERISCOLAIRE	40 000	0	40 000
RENOVATION LOCAUX PERISCOLAIRE	50 000	0	50 000
TOTAL	3 145 000	40 000	3 105 000

PROGRAMME D'INVESTISSEMENT 2016

CE - TRANSITION ENERGETIQUE ET PREVENTION DES RISQUES

OPERATIONS	EXERCICE 2016		
	DEPENSE	RECETTE	CHARGE NETTE
<u>CE1 - Protection civile et prévention des risques</u>			
TRAVAUX DE SECURITE DANS LES E.R.P.	16 000	0	16 000
TRAVAUX SUITE CONTROLES TECHNIQUES	16 000	0	16 000
RENOUVELLEMENT MATERIEL INCENDIE	9 000	0	9 000
HOTEL DE VILLE - CONFORMITE INCENDIE	7 000	0	7 000
<u>CE2 - Hygiène et risques sanitaires</u>			
AUTRE MATERIEL, OUTILLAGE ET MOBILIER	2 000	0	2 000
<u>CE3 - Energies et fluides</u>			
INSTALLATIONS CHAUFFAGE	150 000	0	150 000
GROUPE FROID ARSENAL	430 000	0	430 000
AUTRE MATERIEL, OUTILLAGE ET MOBILIER	50 000	0	50 000
RENOVATION DIVERSES CHAUFFERIES	20 000	0	20 000
RENFORCEMENT RESEAU ELECTRIQUE	15 000	0	15 000
RENOVATION GROUPE FROID	20 000	0	20 000
TOTAL	735 000	0	735 000

PROGRAMME D'INVESTISSEMENT 2016

CF - TRANQUILLITE PUBLIQUE, PREVENTION ET REGLEMENTATION

OPERATIONS	EXERCICE 2016		
	DEPENSE	RECETTE	CHARGE NETTE
<u>CF1 - Réglementation et activités commerciales</u>			
TRANSFERT DU SERVICE REGLEMENTATION A CHAMBIERE	300 000	360 000	-60 000
REPLACEMENT DE BORNES ELECTRIQUES DES MARCHES DECOUVERTS	7 000	0	7 000
PETIT EQUIPEMENT : APPAREIL PHOTO, CAFETIERE, MICRO-ONDES, MATERIEL POUR PLACIERS, RECEVEURS DES MARCHES	1 000	0	1 000
REFECTION EAUX USEES MARCHÉ COUVERT	10 000	0	10 000
<u>CF2 - Police municipale et prévention</u>			
EQUIPEMENT MATERIEL POUR SALLE GTPI	2 000	0	2 000
RENOUVELLEMENT DU PARC RADIOS-EMETTEURS EN NUMERIQUE ET ACQUISITION D'UN LOGICIEL DE GEOLOCALISATION	160 000	48 000	112 000
PETIT EQUIPEMENT : APPAREIL PHOTO, CAFETIERE, MICRO-ONDES	2 000	0	2 000
PREVENTION SITUATIONNELLE - AMENAGEMENTS DE SECURITE	70 000	0	70 000
TOTAL	552 000	408 000	144 000

PROGRAMME D'INVESTISSEMENT 2016

CG - POLITIQUE DE LA VILLE, COHESION TERRITORIALE ET INSERTION

OPERATIONS	EXERCICE 2016		
	DEPENSE	RECETTE	CHARGE NETTE
<u>CG3 - Politique de la Ville</u>			
NOUVEAU PROGRAMME RENOUVELLEMENT URBAIN	248 000	6 180	241 820
ETUDE DE DEFINITION REQUALIFICATION QUARTIER BELLECROIX	100 000	11 250	88 750
DISPOSITIF HABITER MIEUX	10 000	0	10 000
REMISE EN ETAT DE LA SIGNALÉTIQUE EXTERIEURE DU POLE DES LAURIERS	2 000	0	2 000
TOTAL	360 000	17 430	342 570

PROGRAMME D'INVESTISSEMENT 2016

CH - PETITE ENFANCE

OPERATIONS	EXERCICE 2016		
	DEPENSE	RECETTE	CHARGE NETTE
<u>CH1 - Equipements petite enfance</u>			
RENOUVELLEMENT ELECTROMENAGER	20 000	7 000	13 000
SUBVENTION ASSOC. PETITE ENFANCE	50 000	0	50 000
MOBILIER ET MATERIEL PETITE ENFANCE	120 000	60 000	60 000
INSONORISATION DES SALLES D'ACTIVITES	30 000	12 500	17 500
NOUVELLE CRECHE COGEGHAM BORNAY	600 000	200 000	400 000
AP16041 TRAVAUX DANS LES CRECHES	125 000	37 500	87 500
RENOUVELLEMENT STRUCTURE PSYCHOMOTRICITE	30 000	12 500	17 500
TOTAL	975 000	329 500	645 500

PROGRAMME D'INVESTISSEMENT 2016

DA - ANIMATION, JEUNESSE, SPORTS ET VIE ASSOCIATIVE

OPERATIONS	EXERCICE 2016		
	DEPENSE	RECETTE	CHARGE NETTE
<u>DA1 - Equipements sportifs</u>			
TRANCHE ANNUELLE D'ENTRETIEN DES EQUIPEMENTS SPORTIFS COUVERTS	110 000	0	110 000
TRANCHE ANNUELLE D'ENTRETIEN DES EQUIPEMENTS DE PLEIN AIR	175 000	0	175 000
TRANCHE ANNUELLE D'ENTRETIEN DES PISCINES	50 000	0	50 000
TRANCHE ANNUELLE DE RENOUELEMENT DE MATERIELS SPORTIFS	25 000	0	25 000
MISE EN SECURITE DES AGRES	15 000	0	15 000
COMPLEXE SAINT SYMPHORIEN REFECTION DU PARQUET	131 000	0	131 000
COMPLEXE SAINT SYMPHORIEN REFECTION DE LA TOITURE	169 000	0	169 000
SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT	50 000	0	50 000
AP11005 PROGRAMME EFFICACITE ENERGETIQUE PISCINES	20 000	0	20 000
SUBVENTION D'EQUIPEMENT PATINOIRE	150 000	0	150 000
TRAVAUX PISCINE SQUARE DU Luxembourg	200 000	0	200 000
MONDIAL DE HANDBALL	30 000	0	30 000
STADE DES HAUTS DE BLEMONT REFECTION ECLAIRAGE	150 000	15 000	135 000
<u>DA2 - Développement des pratiques sportives</u>			
PISCINES - ACQUISITION DE CARTES D'ENTREE	35 000	0	35 000
PISCINES - ACQUISITION DE PETIT EQUIPEMENT	20 000	0	20 000
ASSOCIATIONS SPORTIVES - AIDE EN EQUIPEMENT	40 000	0	40 000
METZ PLAGE - MATERIEL ET PETITS TRAVAUX	15 000	0	15 000
<u>DA3 - Jeunesse, éducation populaire et vie étudiante</u>			
MAISON DE LA CULTURE ET DES LOISIRS DE METZ - TRAVAUX DE CONFORTEMENT STRUCTUREL (PLANCHER)	107 000	0	107 000
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT DE MATERIELS	15 000	0	15 000
ESPACE DE LA GRANGE - INSTALLATION DE PORTES ACOUSTIQUES DANS LA SALLE POLYVALENTE	7 600	0	7 600
MAISON DE LA CULTURE ET DES LOISIRS DE METZ - RAMBARDES FENETRES ET INSONORISATION SALLE RELAIS	74 500	0	74 500
MAISON DES ASSOCIATIONS DU SABLON - CREATION ESPACE DE STOCKAGE	7 300	0	7 300
CENTRE LACOUR - RENOVATION SALLE D'ACTIVITE ET BUREAU ECRIVAIN PUBLIC	35 600	0	35 600
MJC METZ SUD - MENUISERIES ET CLIMATISATION	31 750	0	31 750
SAINT DENIS DE LA REUNION - MENUISERIES EXTERIEURES	34 700	0	34 700
CENTRE METZ CENTRE - INTERPHONES	8 550	0	8 550
TOTAL	1 707 000	15 000	1 692 000

PROGRAMME D'INVESTISSEMENT 2016

DB - CULTURE

OPERATIONS	EXERCICE 2016		
	DEPENSE	RECETTE	CHARGE NETTE
<u>DB1 - Action culturelle</u>			
AP11007 BAM	260 000	0	260 000
SUBVENTION D'EQUIPEMENT EPCC	60 000	0	60 000
SUBVENTION ENTRETIEN DE BATIMENTS EPCC	100 000	0	100 000
GROS ENTRETIEN BATIMENTS CULTURELS	80 000	0	80 000
SUBVENTION EQUIPEMENT FRICHE ARTISTIQUE TCRM BLIDA	26 000	0	26 000
<u>DB2 - Patrimoine culturel</u>			
AP11008 PORTE DES ALLEMANDS	0	117 200	-117 200
AP12022 RESTAURATION DES MONUMENTS HISTORIQUES	1 300 000	250 000	1 050 000
ACCESSIBILITE PMR DANS LES EDIFICES CULTUELS ET CULTURELS	15 000	0	15 000
TRAVAUX DE SECURITE DANS LES EDIFICES CULTUELS ET CULTURELS	25 000	0	25 000
INSTALLATION MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUE DANS LES EDIFICES	10 000	0	10 000
TRAVAUX DANS LES EDIFICES NON MH	100 000	0	100 000
GROS ENTRETIEN DANS LES EDIFICES NON MH	50 000	0	50 000
TRAVAUX SUR EDIFICES MH	50 000	0	50 000
GROS ET STRICT ENTRETIEN DANS LES EDIFICES MH	50 000	0	50 000
SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT AUX CONSEILS DE FABRIQUE	90 000	0	90 000
<u>DB3 - Archives</u>			
MOBILIER ET MATERIEL CULTURELS	25 000	0	25 000
RESTAURATION DE DOCUMENTS ANCIENS	35 000	0	35 000
NUMERISATION DOCUMENTS ANCIENS	50 000	0	50 000
<u>DB4 - Bibliothèques - Médiathèques</u>			
ACHAT DE MATERIEL	10 000	0	10 000
ACQUISITION DE FONDS ANCIENS PATRIMONIAUX	25 000	5 000	20 000
AP11009 AGORA CSC - METZ NORD / PATROTTE	3 800 000	750 000	3 050 000
AP13030 ENRICHISSEMENT DES COLLECTIONS	270 000	0	270 000
ENTRETIEN DES BMM	50 000	0	50 000
LOGICIELS BSN	5 000	0	5 000
MOBILIER SPECIFIQUE POUR BMM	15 000	0	15 000
NUMERISATION DES FONDS BMM	52 000	0	52 000
RESTAURATION DES COLLECTIONS	18 000	0	18 000
TOTAL	6 571 000	1 122 200	5 448 800

PROGRAMME D'INVESTISSEMENT 2016

EA - URBANISME, HABITAT ET PLANIFICATION URBAINE

OPERATIONS	EXERCICE 2016		
	DEPENSE	RECETTE	CHARGE NETTE
<u>EA1 -Aménagement opérationnel</u>			
AP11011 PROJET PATROTTE / METZ NORD	500 000	0	500 000
COMPLEMENT ETUDES SITE BON SECOURS	100 000	0	100 000
<u>EA5 -Cellule action foncière</u>			
RACHAT TERRAINS EPFL DIVERS SECTEURS	387 500	0	387 500
TRANCHE ANNUELLE - ACQUISITIONS DIVERSES	200 000	0	200 000
RACHAT TERRAINS EPFL CONVENTION ARSENAL III	91 000	0	91 000
<u>EA6 - Etude et programmation urbaine</u>			
ETUDES PROSPECTIVES	45 000	0	45 000
TOTAL	1 323 500	0	1 323 500

PROGRAMME D'INVESTISSEMENT 2016

FD - PARCS, JARDINS ET ESPACES NATURELS

OPERATIONS	EXERCICE 2016		
	DEPENSE	RECETTE	CHARGE NETTE
<u>FD1 - Parcs, jardins et espaces naturels</u>			
AP13031 CONFORTEMENT ET MISE EN VALEUR DES COURS D'EAU	400 000	240 000	160 000
AP13032 CREATION, RENOVATION DES ESPACES VERTS ET MISE EN ACCESSIBILITE PMR	200 000	0	200 000
AP15039 CREATION DE JARDINS FAMILIAUX	75 000	0	75 000
ENTRETIEN DE L'ARROSAGE	15 000	0	15 000
ENTRETIEN DE L'OUTIL DE TRAVAIL	20 000	0	20 000
ENTRETIEN DES AIRES DE JEUX	160 000	0	160 000
ENTRETIEN DES BANCS ET CORBEILLES	50 000	0	50 000
ENTRETIEN DES MOBILIERS DE FLEURISSEMENT	30 000	0	30 000
ENTRETIEN DES SERRES MUNICIPALES	30 000	0	30 000
ENTRETIEN DES TERRAINS MULTISPORTS	60 000	0	60 000
GESTION DU PATRIMOINE ARBORE	35 000	0	35 000
RENOVATION DES VESTIAIRES	100 000	0	100 000
TOTAL	1 175 000	240 000	935 000

PROGRAMME D'INVESTISSEMENT 2016

FE - PROPLETE URBAINE

OPERATIONS	EXERCICE 2016		
	DEPENSE	RECETTE	CHARGE NETTE
<u>FE1 - Propreté domaine public</u>			
AP15037 MODERNISATION PROPLETE URBAINE	1 463 000	0	1 463 000
ETUDE AMO DREYFUS DUPONT	80 000	0	80 000
<u>FE2 - Mouvement et sensibilisation</u>			
AUTRE OUTILLAGE, MATERIEL ET MOBILIER	65 500	0	65 500
CONTAINERS ENTERRES	60 000	0	60 000
TOTAL	1 668 500	0	1 668 500

PROGRAMME D'INVESTISSEMENT 2016

FF - MOBILITE ET ESPACES PUBLICS

OPERATIONS	EXERCICE 2016		
	DEPENSE	RECETTE	CHARGE NETTE
<u>FF1 - Conception espaces publics</u>			
PETIT INVESTISSEMENT POUR LA REGULATION DU TRAFIC	90 000	0	90 000
TRAVAUX DE VOIRIE POUR LA REGULATION DU TRAFIC	10 000	0	10 000
<u>FF2 - Eclairage urbain</u>			
AP13034 RESEAU D'ECLAIRAGE URBAIN	1 700 000	0	1 700 000
GESTION DU RESEAU DE GAINES MUNICIPALES	20 000	0	20 000
<u>FF3 - Aménagement espaces publics</u>			
AP11012 OPERATIONS STRUCTURANTES DE VOIRIE	1 160 000	0	1 160 000
AP14035 DEMOLITION RECONSTRUCTION PONT LOTHAIRE	300 000	0	300 000
<u>FF4 - Entretien espaces publics</u>			
ENTRETIEN DES OUVRAGES D'ART, MURS, PERRES ET REMPARTS	350 000	0	350 000
MAINTENANCE DES TAPIS ROUTIERS, TROTTOIRS ET PISTES CYCLABLES	2 380 000	0	2 380 000
PETIT MATERIEL, OUTILLAGE ET MOBILIER	10 000	0	10 000
<u>FF5 - Signalisation</u>			
ENTRETIEN DE LA SIGNALISATION DE JALONNEMENT	50 000	0	50 000
PETIT INVESTISSEMENT - MATERIEL	130 000	0	130 000
RENOUVELLEMENT MATERIELS ELECTRIQUES ET ELECTRONIQUES	50 000	0	50 000
SIGNALISATION DYNAMIQUE DES PARKINGS	100 000	0	100 000
TRAVAUX DE VOIRIE ET GENIE CIVIL LIES A LA SIGNALISATION	20 000	0	20 000
<u>FF6 - Nouvelles mobilités</u>			
AP16042 PLAN ECO-MOBILITE	700 000	0	700 000
TOTAL	7 070 000	0	7 070 000

PROGRAMME D'INVESTISSEMENT 2016

FG - PATRIMOINE BATI ET LOGISTIQUE TECHNIQUE

OPERATIONS	EXERCICE 2016		
	DEPENSE	RECETTE	CHARGE NETTE
<u>FG2 - Construction bâtiments</u>			
AUTRE MATERIEL, OUTILLAGE ET MOBILIER	20 000	0	20 000
DOTATION PETITS TRAVAUX	5 000	0	5 000
<u>FG3 - Entretien bâtiments</u>			
AMELIORATION FONTAINES ET BASSINS	10 000	0	10 000
AUTRE MATERIEL, OUTILLAGE ET MOBILIER	10 000	0	10 000
ECLAIRAGE-ECONOMIE D'ENERGIE	5 000	0	5 000
ENTRETIEN DEFIBRILATEURS	20 000	0	20 000
SIGNALETIQUE BATIMENTS	18 750	0	18 750
<u>FG4 - Manifestations et festivités</u>			
ACQUISITION MATERIEL ET PLATEAU	15 000	0	15 000
AMELIORATION LAC AUX CYGNES	20 000	0	20 000
AUTRE MATERIEL, OUTILLAGE ET MOBILIER	6 000	0	6 000
ILLUMINATIONS DE FIN D'ANNEE	60 000	0	60 000
MISE EN CONFORMITE ARMOIRES ELECTRIQUES	6 000	0	6 000
REPLACEMENT TOILES DE TENTE	30 000	0	30 000
RENOUVELLEMENT MATERIEL	26 000	0	26 000
<u>FG5 - Ateliers parc auto</u>			
RENOUVELLEMENT PARC AUTO	800 000	0	800 000
AUTRES MATERIELS, OUTILLAGE ET MOBILIER	16 000	0	16 000
CESSION ET DESTRUCTION DE VEHICULES	0	57 000	-57 000
VENTE MATERIEL REFORME	0	5 000	-5 000
TOTAL	1 067 750	62 000	1 005 750